

Mardi
15 juin 2004

Fr.s. 2.- / € 1,30
N° 38708

JA 2300 La Chaux-de-Fonds

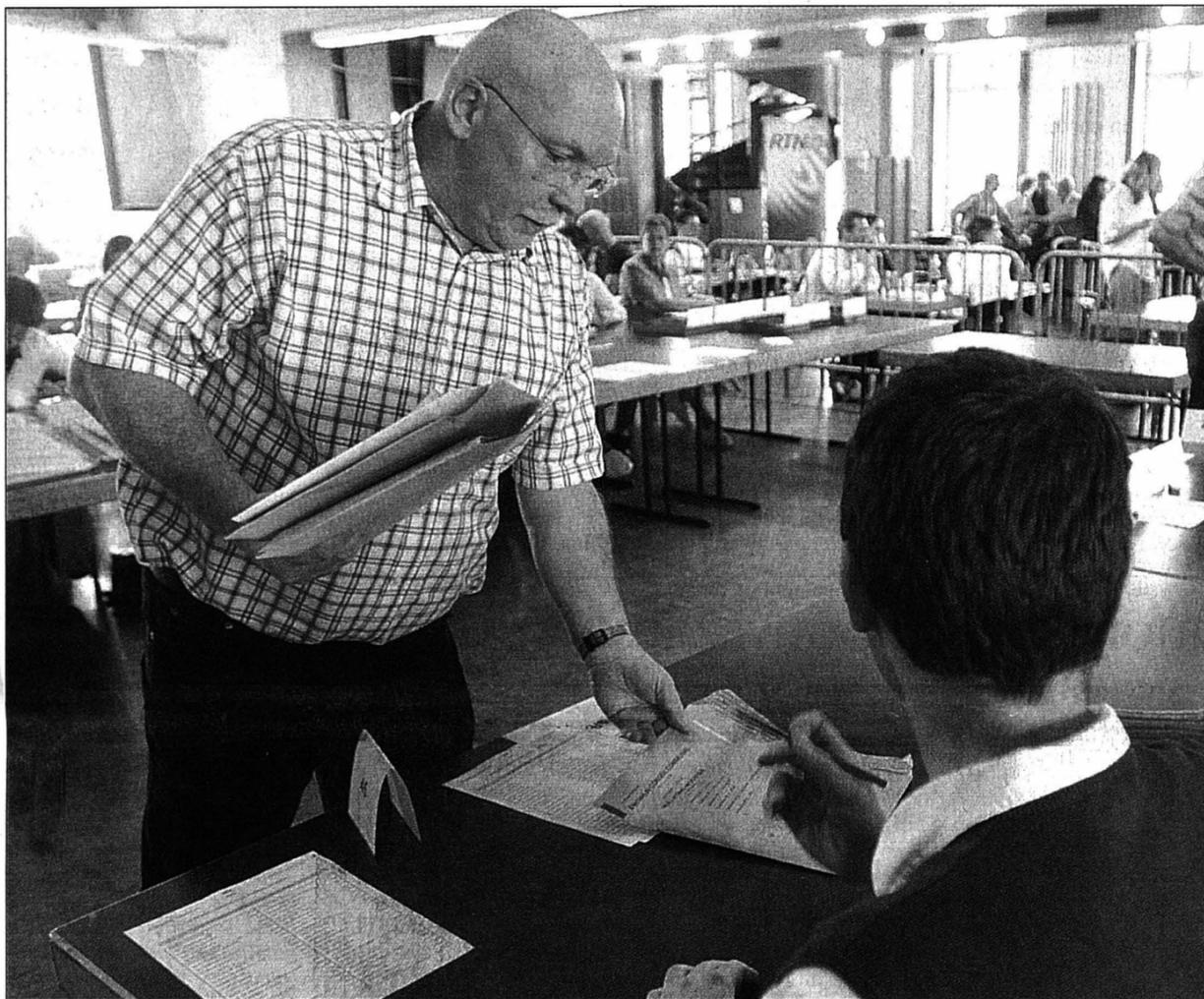
L'Impartial

ÉDITÉ À
LA CHAUX-DE-FONDS
DEPUIS 1881

Bibliothèque Publique
Case Postale
Rue du Progrès 33
2305 La Chaux-de-Fonds

A la proportionnelle, les partis priment

Elections communales ■ Retour sur le scrutin du 6 juin
dans les villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds



Le 28 juin prochain, à La Chaux-de-Fonds comme au Locle, les nouvelles autorités issues des élections du 6 juin dernier prendront officiellement leurs fonctions. En attendant, les chancelleries ont livré tous les détails du scrutin. A La Chaux-de-Fonds (ici, lors du dépouillement), l'ana-

lyse montre l'importance du vote partisan dans une élection à la proportionnelle. Au Locle, c'est le tabac du non-fumeur Denis de la Reussille, plébiscité par la population, qui retient l'attention.

PHOTO ARCH-LEUENBERGER

■ page 5

À LA UNE

MONTAGNES

Chauve-souris en danger

■ page 7

CORTÉBERT

Pris la main dans le sac

■ page 12

Les guerriers au repos

Football ■ Les Suisses se sont accordé une
journée tranquille hier. Visite des familles



Un décrassage pour ceux qui ont joué contre la Croatie, un petit match supplémentaire pour les autres: les Suisses ont repris leur souffle hier. En plus d'une balade en ville, ils ont pu passer une bonne partie de leur temps avec leurs proches.

PHOTO KEYSTONE

■ pages 27 et 28

INFANTERIE

Le «8» illustré

En 350 pages, un ouvrage raconte l'histoire du régiment d'infanterie 8, qui avait remis ses drapeaux pour la dernière fois en 2002. ■ page 2



CLUB 44

Tribus musicales

Moyen d'expression et signe d'appartenance, la «zique» joue un rôle majeur chez les jeunes. Visite guidée avec un connaisseur. ■ page 18



CANNABIS

Un projet enterré

La Suisse ne dépénalisera pas la consommation de cannabis. Le National a enterré le projet de révision de la loi sur les stupéfiants. ■ page 20



L'avenir dira...

La dépénalisation de la consommation de cannabis n'a laissé aucune chance aux autres mesures proposées dans la révision de la loi sur les stupéfiants. En refusant, pour la seconde fois hier, d'entrer en matière sur cette révision (par 102 contre 92), le Conseil national a définitivement enterré le projet. Il n'était pas facile, dans un débat très émotionnel, de faire passer l'idée défendue par le Conseil fédéral, même si le Conseil des Etats, par deux fois, l'a acceptée. Alors que le seul terme de drogue fait déjà frémir, l'exécutif proposait de dépénaliser partiellement le cannabis et d'en réglementer le marché.

«Etat-dealer», «laxisme», «message incompréhensible pour la jeunesse»: les propos offensés se sont multipliés durant trois heures à la tribune du National. La minorité, celle qui a perdu hier, s'est d'ailleurs bien gardée de défendre le côté «récréatif» du cannabis pour se concentrer sur l'entrée en matière. Et l'échec du projet, à ce niveau-là, peut être dommageable. Car la révision visait l'ancrage, dans la loi, de la politique dite des

«quatre piliers»: prévention, répression, thérapie et réduction des risques. Le dernier terme – qui consiste à prescrire de l'héroïne dans certains cas graves – risque en effet d'être lâché.

Mais on retiendra surtout que c'est bel et bien l'entrée en matière qui est rejetée, c'est-à-dire l'ouverture d'un débat, comme s'il n'y avait, au fond, pas de problème. Or, on recense entre 300.000 et 500.000 fumeurs de cannabis en Suisse, dont beaucoup de jeunes, qui se procurent un produit toujours plus violent.

La logique du Conseil fédéral consistait donc à prendre cette réalité au sérieux, à ne pas s'illusionner sur la chimère d'une société sans drogue et à réglementer le marché, de manière à contrôler la teneur en substance nocive et à ne pas laisser la production et la vente aux trafiquants mafieux. Cette logique a fait peur.

L'avenir dira si, pour une fois, la peur a été bonne conseillère. Dans la mesure où elle a empêché un débat, ce n'est pas de très bon augure.

François Nussbaum

OPINION

EUROPÉENNES

La victoire de l'abstention

Les élections européennes ont connu un taux d'abstention record dans presque tous les pays de l'Union. Mais la cuisine parlementaire reprend déjà ses droits, les partis entament les tractations en vue de former une majorité à Strasbourg. Alors qu'en Allemagne, Jacques Chirac et Gerhard Schröder se réconfortent. ■ page 19

PUBLICITÉ

La qualité de pointe qui a du piquant. La nouvelle Yaris, à partir de Fr. 15'300.- déjà.



LA NOUVELLE YARIS VOUS ATTEND POUR UN ESSAI SUR ROUTE.

CENTRE TOYOTA

Garage et carrosserie

Michel Grandjean SA

La Chaux-de-Fonds 032 910 53 10

SOMMAIRE

Télévision	15
Feuilleton	16
Cinés-loisirs	17
Dessin d'Elzingre	25
Bourse	26
Sports	27-33
Adresses pratiques	34
Carnet	35

ÉGLISE RÉFORMÉE

L'entraide en question

Quel soutien faut-il apporter aux œuvres d'entraide? La question devrait susciter le débat demain, lors de la 146e session du Synode de l'Église réformée évangélique neuchâteloise (Eren). Point de départ de la discussion: le rapport du Conseil synodal, qui entend définir «une politique globale» sur un sujet qui concerne de près les paroisses, sources de financement des œuvres. Or depuis plusieurs années, écrit le Conseil synodal, le montant de la contribution globale garantie n'est plus atteint sans l'appui de la Caisse centrale.

Le Conseil synodal propose dès lors «un nouveau modèle de collecte et d'attribution des contributions». Cela en veillant à «préservier les acquis», dont «l'engagement prioritaire» envers les trois œuvres reconnues par l'Église réformée que sont Pain pour le prochain, l'Entraide protestante suisse et DM-échange et mission. Le montant global visé par chaque paroisse se composerait d'une part fixe et d'une part évolutive, affectée à des activités ou projets choisis par les paroisses. Il s'agirait ainsi de passer d'un «système fermé» à «un type de fonctionnement plus créatif et plus participatif». Un nouveau système qui pourrait soulever des questions relatives au nombre d'œuvres d'entraide ou au soutien à celles qui ne sont pas «officielles». /fdm

BÂTIMENT

Nouveaux chefs d'équipe

Quinze inscrits, quinze lauréats: les candidats au certificat de chef d'équipe «Bâtiment et génie civil» ont tous réussi leurs examens. Au terme de deux ans de cours, ils ont reçu vendredi leur diplôme, remis par la Commission paritaire neuchâteloise de l'industrie du bâtiment et des travaux publics. Leurs noms? Giuliano Airi, Paulo Andre da Conceicao, Joao-José Castanheira, Cesario Da Costa Coutinho, Laurent Debely, Stéphane Becker, Nathanaël Amarca, Ralph Howald, Joaquim Ouro, Marco Ferreira, Olivier Philipona, Christophe Schaller, Nicolas Wicht, Antonio Borlizzi et Frédéric Brand. /comm-réd

Régiment neuchâtelois, le livre

Mémoire ■ Collectif et illustré, un ouvrage de 350 pages retrace l'histoire du «8», condamné par la réforme «Armée XXI» après 92 ans de service

Par Jean-Michel Pauchard

Après la dernière remise de ses drapeaux et moins de six mois après sa disparition des organigrammes de l'armée, le régiment d'infanterie 8 revit. Du moins sur le papier. Ce printemps, les éditions Gilles Attinger, à Hauterive, publient en effet un solide ouvrage de 350 pages richement illustrées intitulé «Régiment d'infanterie 8. Repos-rompez!». Il a été présenté hier au château de Colombier.

Derrière sa formulation presque anodine – «Histoire et vie d'une troupe neuchâteloise d'élite» –, le sous-titre de l'ouvrage laisse apparaître les grandes options prises par le comité de rédaction créé en 1999 par le colonel EMG Pierre-André Lüthi, alors commandant du régiment 8 (et décédé le 2 février 2001). «L'évolution du régiment dans le temps devait servir de fil rouge. Il fallait par ailleurs que l'ouvrage soit écrit dans un langage compréhensible par des civils, donc, entre autres, sans abréviations militaires», indique le colonel Jean-Claude Marguet, dernier commandant du régiment neuchâtelois et actuel président du comité de rédaction.

Au bout du compte, quelques abréviations parsèment encore le texte principal. Et elles n'ont apparemment guère été pourchassées dans les tableaux et autres annexes. Mais l'essentiel est ailleurs: à travers citations, encadrés, photos et croquis en tous genres, les auteurs offrent au lecteur de multiples entrées.

On y retrouve non seulement les chefs et leurs décisions, mais aussi la vie et même un peu de l'état d'esprit de ceux qui exécutent les ordres. Y compris quand le sens de l'improvisation doit pallier quelques lacunes ou manque d'à-propos dans l'organisation.

Dans son contexte

Le comité de rédaction a aussi cherché à éviter de rédiger un ouvrage pour techniciens militaires. Certes, l'appel aux détenteurs de documents et de souvenirs a parfois mobilisé les passionnés de tel ou tel fusil, et les auteurs se sont efforcés à l'exactitude avec une rigueur toute militaire. Mais sans aller à un niveau de détail décourageant pour les non-spécialistes.

L'ouvrage s'efforce aussi de replacer l'histoire du régiment 8 dans son contexte. En parti-



Le 23 août 2002, les bataillons du régiment neuchâtelois remettent définitivement leurs drapeaux sur la plaine de Planeyse, à Colombier.

PHOTO ARCH-LEUENBERGER

culier dans l'évolution de l'ensemble de l'armée suisse, et pas seulement sur le plan de son organisation ou de son armement. Exemple typique: les pages consacrées aux «Fluctuations dans la notions de discipline». Le contexte international est également décrit, D'au-

tant qu'il a contribué de façon déterminante à la disparition du régiment d'infanterie 8. Et à de nouvelles incorporations, expliquées à la fin de l'ouvrage, pour les soldats neuchâtelois,

Préfacé par la conseillère d'Etat Monika Dusong et post-

facé par l'ancien chef du Département militaire cantonal François Jeanneret, l'ouvrage a été tiré à 1200 exemplaires, dont 800 déjà vendus par souscription. Ce qui signifie qu'il est, financièrement, selon l'expression de Jean-Claude Marguet, «sorti couvert». /JMP

«J'en fais quoi?» «Vous pouvez les lever»

Quand elle prend, en 1997, ses fonctions de cheffe du Département de la justice, de la santé et de la sécurité

(DJSS), la nouvelle conseillère d'Etat Monika Dusong découvre que le gouvernement neuchâtelois dispose de «ses» troupes à lui: le régiment d'infan-

terie 8. «J'en fais quoi?», demande-t-elle avec son pragmatisme coutumier. Réponse: «Vous pouvez les lever.»

«Heureusement, durant toute l'histoire du régiment, le Conseil d'Etat n'a jamais dû en arriver là», constate-t-elle aujourd'hui.

Association d'Etats

Entre 1848 et 1912, année de création du régiment 8, les troupes neuchâteloises sont cependant intervenues à deux reprises dans des affaires locales. «La première fois, raconte Claude Zwiack, coordinateur du comité de rédaction du livre, elles l'ont même fait sans en recevoir l'ordre. C'était pour combattre l'insurrection royaliste de 1856, qui avait vu quatre conseillers d'Etat se retrouver momentanément enfermés au château de Neuchâtel. La seconde fois, en

1904, le Conseil d'Etat a mobilisé un bataillon de fusiliers à cause d'une grève des maçons à La Chaux-de-Fonds.»

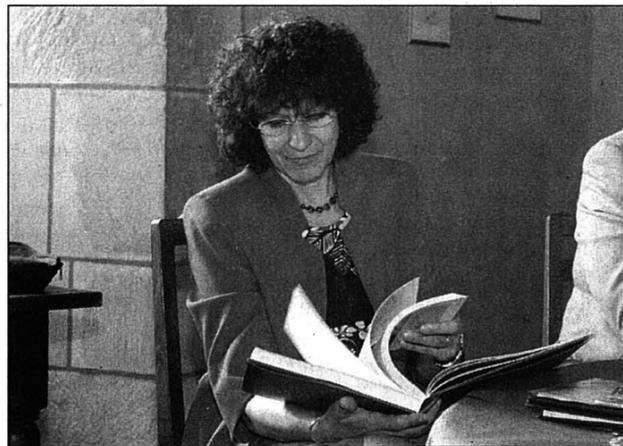
Aux yeux de Monika Dusong, la possibilité, pour les cantons, de lever «leurs» troupes avait au moins une vertu: elle rappelait que la Suisse est née de la libre volonté d'un certain nombre d'Etats de vivre ensemble.

Mais la cheffe du DJSS arrive manifestement à vivre sans cette prérogative. D'autant que cette disparition ne laisse pas les gouvernements cantonaux totalement dépourvus en matière militaire: «Nous pouvons demander l'aide de l'armée pour assurer l'ordre lors d'événements dépassant nos propres forces de sécurité, comme on l'a vu pour le Forum économique de Davos ou le sommet du G8.» /jmp

Un état d'esprit

Cité dans «Régiment d'infanterie 8. Repos-rompez!», Rôbert Vaucher parle en 1914 du soldat neuchâtelois dans «La patrie suisse»: «Le soldat neuchâtelois est indépendant, il se plie difficilement à la discipline, mais quand on sait le prendre, on en fait un soldat modèle. (...) Chez nous peut-être plus que dans les autres bataillons romands (...), on sent le citoyen libre, jaloux de ses droits derrière le milicien.»

Soixante-cinq ans plus tard, lors d'une journée d'information du régiment, le colonel Paul-Edouard Addor décrit le soldat neuchâtelois comme «ouvert, critique, capable de s'engager sans réserve, attendant beaucoup de ses chefs, tenant à être traité en adulte». Plus loin: «Sa fidélité à nos institutions et à son armée est réelle, peut-être plus réelle qu'apparente.» /jmp



Ni Monika Dusong, ni ses prédécesseurs au Conseil d'Etat n'ont eu à mobiliser le régiment 8. PHOTO LEUENBERGER

PUBLICITÉ

Conservatoire neuchâtelois
Conservatoire de Musique de
La Chaux-de-Fonds – Le Locle
Salle Fallier

Examen public Piano

Mercredi 16 juin 2004

Diplôme d'enseignement
20 h 15 Lauriane Follonier
Entrée libre

132-150685

avis divers

Portes ouvertes

Samedi 19 juin
de 14 heures à 17 heures
JARDIN D'ENFANTS

Pimprenelle

Rue du Parc 1 – La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 86 46

C. Kocher, tél. privé 032 963 15 04

Bricolage – Musique
Jeux préscolaires
www.pimprenelle.ch

132-150686

offres d'emploi

PME spécialisée dans l'architecture et l'agence-
ment médical cherche

Assistante français-allemand à 100%

Titulaire d'un CFC d'employée de commerce.

Profil professionnel:

- Quelques années d'expérience (âge idéal: 25 à 35 ans).
- Bonne maîtrise de la langue allemande, élocution facile.
- Compétences dans l'usage des outils bureautiques.
- Capable d'organisation, d'autonomie et de responsabilité.

Offre avec dossier complet à adresser à:

Espace blanc, Mme Oppliger
Case postale 127
2525 Le Landeron

028-445854/2

Industrie & Technique

Nous recherchons pour des missions temporaires pouvant déboucher sur des postes fixes:

Ouvrières en horlogerie

Habiles, maîtrisant l'utilisation des brucelles, assemblage de mouvements, visitage, emboitage, pose de cadrans-aiguilles ou expérience de travaux minutieux en industrie.

Veillez prendre contact ou faire parvenir votre candidature à Patrick Parel ou G. Forino.

patrick.parel@kellyservices.ch

KELLY BIEN PLUS QU'UN JOB!
SERVICES

028-445542

Av. Léopold-Robert 65
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 55 10



4 quotidiens leaders dans leur marché!

L'EXPRESS L'Impartial Le Quotidien Jurassien LE JOURNAL

Un aiguillon pour la technologie

Taxe sur le CO2 ■ Les milieux économiques ont tort de freiner la lutte contre le réchauffement climatique, estime la spécialiste Martine Rebetez. Elle peut leur profiter autant qu'à la planète

«La Suisse se réchauffe» est le titre du dernier ouvrage de la climatologue Martine Rebetez. Et celui de la conférence qu'elle vient donner demain à Neuchâtel. Rencontre avec une spécialiste du réchauffement climatique plus réaliste que pessimiste.

perçoivent les exigences environnementales comme des freins que les industriels les rejettent. A l'image des Etats-Unis, qui ont refusé le Protocole de Kyoto...

M. R. Les Etats-Unis ont tort. Pas seulement pour la planète, mais aussi pour eux. Souvenez-vous: lors de la crise pétrolière des années 1970, les Américains n'avaient pas fait l'effort de diminuer la consommation de leurs véhicules. Ils se sont fait passer devant (et ont eu beaucoup de peine à s'en remettre) par l'industrie japonaise qui, elle, avait fabriqué des véhicules deux fois moins gourmands. Aujourd'hui, on assiste au même phénomène. L'administration Bush défend ses intérêts pétroliers en empêchant son industrie d'avancer technologiquement. Si j'étais américaine, je serais très fâchée!

En tant que Suisse, que demandez-vous à la Confédération?

M. R. De commencer par respecter les exigences du Protocole de Kyoto, qu'elle a signé! Soit de diminuer de 8% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2010. Pour cela, elle doit informer et motiver la population. Si nécessaire en agissant sur son porte-monnaie. Je suis donc très déçue que le Conseil fédéral n'ait pas adopté la taxe sur le CO2, comme la loi le lui demande.

Le réchauffement climatique est un phénomène planétaire. Beaucoup pensent que ce que pourrait faire la Suisse toute seule ne serait pas très utile...

M. R. Pays développé et de montagnes, la Suisse - sa vie comme son tourisme - va être particulièrement touchée par les conséquences du réchauffement climatique que sont les

catastrophes naturelles, la diminution de l'enneigement, le recul des glaciers ou l'élargissement des zones d'influence de certaines maladies. C'est déjà une raison d'agir. Plus globalement, la Suisse doit être un exemple. Si un pays comme le nôtre ne fait rien, que voulez-vous aller demander à des pays comme la Chine ou l'Inde? D'autant qu'un Suisse émet plus de gaz à effet de serre qu'un Chinois ou un Indien. /NHU

«La Suisse se réchauffe», conférence de Martine Rebetez, demain, 20h, aula des Jeunes-Rives (Espace Louis-Agassiz 1), Neuchâtel. Organisation: Eco-Parc et Ecologie libérale



Le regard posé sur le climat et sur l'avenir, Martine Rebetez est sûre qu'agir aujourd'hui sur le changement climatique s'avèrera bien plus payant que de ne penser qu'au court terme. Reste à convaincre les acteurs économiques. PHOTO HUBER

Propos recueillis par
Nicolas Huber

Martine Rebetez, y a-t-il encore quelqu'un pour affirmer que le réchauffement climatique actuel n'est pas d'origine humaine?

Martine Rebetez. Non. Plus depuis le milieu des années 1990. Les doutes émis aujourd'hui portent plutôt sur les mesures à prendre: les sociétés humaines doivent-elles agir ou pas? Certains, du côté économique, pensent qu'on aura plus de moyens pour agir plus tard... Je les soupçonne de vouloir juste profiter encore d'une économie qui leur est favorable avant que les choses tournent.

Vous, qu'en pensez-vous?

M. R. Comme bien d'autres scientifiques, je pense qu'il est préférable d'agir maintenant, notamment parce que les conséquences seront plus difficiles à gérer plus tard. En fait, même du point de vue économique il est bien plus intéressant d'agir maintenant. Avec des lois plus restrictives, on pousse les entreprises et les technologies à innover. La Suisse est l'un des pays les plus riches et les plus avancés technologiquement. Elle doit tirer bénéfice de sa situation, puisque, plus que tout autre pays, elle a les moyens d'agir.

C'est pourtant parce qu'ils

«La taxe sur le CO2 n'en est pas une»

Pourquoi agir à la sortie des pompes? La réponse de Martine Rebetez fuse: «L'agriculture, l'industrie et le chauffage sont en train de diminuer leur consommation. Le seul point noir, en Suisse, ce sont les carburants, dont la consommation augmente, alors qu'elle devrait baisser. Nous devons absolument agir ici.»

Vendredi dernier, «le Conseil fédéral a décidé de ne rien décider». Il tempore en proposant trois variantes de taxe sur le CO2 et un «centime climatique sur les carburants». Une dernière op-

tion qui hérisse la spécialiste: «Le centime climatique n'est pas du tout la même chose que la taxe sur le CO2. C'est une idée de l'industrie pétrolière. Vu son origine, on imagine bien qu'elle n'a pas pour réel but de diminuer la consommation!»

Mais voilà, «centime climatique» est un nom très bien trouvé. Contrairement à «taxe sur le CO2», qui fait fuir. «En fait, la taxe sur le CO2 ne sert qu'à diminuer la consommation en carburant, puisque ses deux ou trois dizaines de centimes par litre sont de la poche gauche des citoyens

pour entrer dans la poche droite.» Via, en fin d'année, une diminution des primes de caisse-maladie ou des cotisations AVS.

Malgré ce flou «volontairement entretenu», Martine Rebetez garde confiance. «C'est dur de convaincre, mais je suis sûre qu'avec une population aussi éduquée et informée, on doit pouvoir y arriver!» Une raison de la conforter: «L'Union européenne vient de sortir un rapport très plausible dans lequel elle estime que, dans quarante ans, 40% de son énergie sera renouvelable.» /nhu

La liberté est au bout du poignet

Fleurier ■ La société Freelap a conçu un système unique de chronométrage pour les entraînements. L'anneau de la Pontaise, à Lausanne, vient d'être équipé

Une montre, une balise, et l'entraînement devient un jeu d'enfant:

jeune entreprise établie à Fleurier, Freelap SA commence à se faire un nom au-

près des clubs sportifs romands. Elle vient même d'installer son système de chronométrage - uniquement pour les entraînements - sur l'anneau de la Pontaise, à Lausanne. Portrait d'une petite société qui a plus d'un tour dans son sac...

Au début, un rêve...

A la tête du projet, un triathlète de haut niveau, Jean-Pierre Baumann, qui est également ingénieur et qui, depuis toujours, se voue au développement de produits destinés à améliorer les performances sportives. Quittant son employeur, la société Polar à Fleurier, il se lance en 2002 dans cette nouvelle aventure: «En fait, tout a commencé par un rêve, se souvient Jean-Pierre Baumann. J'ai vu, dans mon sommeil, que mes balises étaient installées au marathon de New York.»

Le projet Freelap prend alors une forme bien réelle: une société anonyme est créée, avec l'aide d'investisseurs qui croient à l'invention du Vallon-

nier. Parmi ceux-ci, le CPHM, à Fleurier, centre spécialisé dans la microélectronique, et qui est aussi le principal sous-traitant de Jean-Pierre Baumann.

Les premiers prototypes voient le jour et, peu à peu, le produit se perfectionne. La marque est déposée. Freelap? «Le nom évoque la liberté de mouvement dont bénéficie le sportif», explique Claude Humbert, l'un des administrateurs de la société et qui consacre à celle-ci ses heures de loisirs. «Car le système fonctionne sans que l'utilisateur ait à s'en préoccuper. Il met sa montre, et les données qu'il souhaite enregistrer sont mémorisées à chaque fois qu'il passe devant une balise: temps intermédiaire, nombre de tours, vitesse moyenne, distance parcourue par exemple.» Le sportif peut soit consulter sa montre, soit transmettre ses données sur PC via un interface: le grand luxe! D'autant que la précision approche le centième de seconde.

Toute l'électronique, ainsi que les balises de réception, ont été développées à l'interne

ou alors au CPHM. La fabrication des montres est, quant à elle, sous-traitée à Hong-Kong, pour des raisons de coût. Et plusieurs sociétés sportives utilisent déjà Freelap. Les pistes d'athlétisme de Couvet, de Colombier et tout récemment de la Pontaise, à Lausanne, ont été équipées de manière définitive: les balises y sont enterrées. La piscine du Nid-du-Crô, à Neuchâtel, est aussi munie du système. Chacun peut ainsi, pour autant qu'il soit porteur de la montre ad hoc, nager sans se prendre la tête à compter les bassins...

Ski, équitation, sports motorisés sont d'autres débouchés que vise la société pour grandir et prospérer. «Jusqu'à présent, toutes les sociétés et les clubs que nous avons démarchés nous ont passé commande», se réjouit Claude Humbert. Environ 200 systèmes ont été livrés. «C'est la preuve, en tout cas, qu'il y a un besoin.» Le compte à rebours est lancé. Pour, qui sait, que le rêve de Jean-Pierre Baumann se réalise... /FRK



Montre Freelap au poignet, Jean-Pierre Baumann passe devant une balise: «Bip», son temps est enregistré. PHOTO SP

EN BREF

CONCOURS FÉDÉRAL D'ART ■ Neuchâtelois new-yorkais primé. L'historien d'art Marc-Olivier Wahler, ancien directeur du Centre d'art Neuchâtel, figure parmi les lauréats du Concours fédéral d'art 2004, dont les résultats ont été dévoilés hier à Bâle. L'actuel directeur artistique du Swiss Institute, centre culturel suisse installé à New York, s'est illustré dans la catégorie «média-teur d'art et d'architecture». Au total, 638 créateurs s'étaient présentés à ce concours organisé par l'Office fédéral de la culture. Les quarante lauréats, parmi lesquels se trouvent quinze Romands, se partagent un montant total de 720.000 francs. /ats-réd

PUBLICITÉ

Cliquez sur :
jeux
Chaque semaine des prix à gagner.
L'Impartial
www.limpartial.ch

LE PAIN-BONUS



L'assurance
d'un produit
frais
près de
chez vous!

Le 11^e pain
est gratuit!



thermaLine

Electrolux Professional SA
1028 Préverenges

Tél. 021 / 804 73 43
Fax 021 / 804 73 63

Télécom
Aubry

Devis, études, réalisations.
Le spécialiste du courant-faible.

Jaquet-Droz 38
2300 La Chaux-de-Fonds
Fax 032.913.13.14
@ info@aubrytel.ch

032.913.13.13



Votre
distributeur
Gaz - Electricité
Chaleur - Eau

Rue du Collège 30
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 967 66 01



Fermé le dimanche
Prix spécial pour hôtels,
restaurants et sociétés
Avec ou sans livraisons
Toujours à votre service



PLACE DU MARCHÉ 8
LA CHAUX-DE-FONDS Tél. 032 967 89 80
www.coqdor.ch

Le Coq d'Or a fin bec!

Boulangerie - Pâtisserie
- Confiserie -

AU CŒUR DE FRANCE

G. Meyer

Promenade 19 - Tél. 032 968 27 96
La Chaux-de-Fonds

Spécialités: Truffes
Pain paillassé

FIDUCONSULT

Société fiduciaire d'expertises
et de révision -
Conseils juridiques et fiscaux

Rue Jaquet-Droz 5
Case postale 2257
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 52 80
Fax 032 910 52 89

Membre
de la CHAMBRE FIDUCIAIRE

Cash
FRUITS

M. Bernasconi
Primeurs en gros

Rue de la Serre 19-21
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 914 77 07
Fax 032 914 77 17

Boucherie
Nouvelle

P.-A. Lambercier

Jardinière 89
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 30 16

Spécialité:
saucisson neuchâtelois
Service à domicile



Aromathérapie

Diverses préparations
d'huiles essentielles
pharmacie
pillonel

Laboratoire homéopathique
Livraisons à domicile
Ouverte tous les jours
Balancier 7 et Serre 61
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 82 10
Fax 032 910 82 19
www.pillonel.info

La qualité
près de chez vous

VAC

Le plaisir de mieux acheter

VAC René Junod SA
Av. Léopold-Robert 115
Rue des Crétets 130
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 0848 840 900 www.vac.ch



Rue de la Paix 128
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 926 94 90



Margot Mazout
0844 844 644
2014 Bôle
Succursale de Groupe
Charmettes SA
Mazout - Essence - Diesel

HOME L'ESCALE

Paix 112

La Chaux-de-Fonds

☎ 032 910 10 10

Mercredi
16 juin 2004
de 9 à 21 heures

Grande kermesse

Orchestre «Les Zmoos»
en fin d'après-midi

Marché aux puces
Vente artisanat maison
Jeux pour enfants

Menu du jour: Emincé de volaille aux champignons
Risotto
Petits pois et carottes
Fr. 13.-

Petite restauration: Buffet de salades
Ramequins au fromage
Sandwiches
Vol-au-vent
Grillades
Pâtisseries maison

Vente à l'emporter

Nous remercions pour leur précieuse
et permanente collaboration
la maison EBEL ainsi que tous les autres
généreux donateurs



Bières, vins, spiritueux
et boissons sans alcool

LIVRAISON FRANCO

Tél. 032 913 40 64 Fax 032 913 07 64

famaflor

Revêtements coulés sans joints
en résine synthétique

région Neuchâtel, Jura, Jura bernois

Cyrille Aeschlimann

Natel 079 412 75 35
Fax 032 315 19 88
Route de La Neuveville 15
2515 Prêles
bejune@famaflor.ch

EH
Maitrise fédérale
Pierre-Alain Widmer
ISO 9001 E-mail: adm@ehetres.ch

Electricité des Hêtres sa

Electricité

Téléphone

Paratonnerre

Rue des Hêtres 4
2303 La Chaux-de-Fonds

service
24h.
24h.

Tél. 032 968 37 55 Fax 032 968 42 82

AXIOM
Risques & Finance Management SA

Raphaël Choffat

Conseiller d'entreprise
avec brevet fédéral en assurances

7, avenue J.-J.-Rousseau
CH-2000 Neuchâtel
Tél. +41 32 722 17 22
Fax +41 32 722 17 27
Portable +41 79 449 41 32
E-mail: r.choffat@axiom-rfm.ch

winkenbach
«Qualité»

Chauffage ■ Sanitaire
Ventilation ■ Climatisation

Conseils - Etudes - Réalisations - Entretien

Winkenbach SA - Rue du Locle 9
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 925 39 39 - Fax 032 925 39 49
info@winkenbach.ch - www.winkenbach.ch



Sols - Tapis
Parquets - Stores

Rue de la Serre 56 - La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 58 23 - Fax 032 913 58 91

132-150623

Les effets de la proportionnelle

Elections ■ La Police des habitants de La Chaux-de-Fonds a publié la bible des communales 2004. Une plongée dans les chiffres démontre notamment l'importance du vote compact

Par
Léo Bysaeth

Pour la première fois, lors des élections communales du 6 juin dernier, les électeurs ont pu choisir directement leurs conseillers communaux. Ce scrutin a mis en relief une bizarrerie – qui n'en est une qu'en apparence: des candidats non élus ont reçu plus de voix que d'autres qui ont passé la rampe.

En réalité, bon nombre d'électeurs semblent ne pas avoir compris ce qu'implique une élection à la proportionnelle. Dans ce type d'élection, «on attribue des fauteuils à des partis, avant de mettre des gens dans ces fauteuils», explique le préposé de la Police des habitants, François-Xavier Jobin.

Logique biaisée

La logique d'une élection à la proportionnelle, c'est de voter d'abord pour un parti, et ensuite pour des gens. Ceux qui ne veulent pas voter pour un parti mais désirent favoriser une personnalité et omettent d'attribuer leurs suffrages restants «se trompent d'élection: ils agissent comme lors d'un scrutin au système majoritaire», explique encore François-Xavier Jobin. Car, dans une élection à la proportionnelle, ce qui est prépondérant, c'est la force des partis. Celle-ci se calcule sur la base de la totalité des suffrages remontés par la liste.

On additionne alors le résultat de chaque groupe apparenté, ce qui donne la force de chacun des groupes.

Ensuite, une deuxième répartition est effectuée à l'intérieur de chacun des groupes,

pour attribuer les sièges aux partis.

Cette mécanique explique pourquoi la radicale Lise Berthet n'a pas obtenu de siège, alors qu'elle a engrangé 1389 suffrages, contre 1344 au libéral Michel Barben. Le parti de la conseillère communale sortante n'avait pas droit à un siège, puisque sa liste n'a obtenu que 4948 suffrages, contre 6267 à son cousin et apparenté libéral. De même, à gauche, la popiste Claudine Stähli-Wolf a conservé son siège avec 1998 suffrages, alors même que son apparenté vert Patrick Erard en a obtenu 2222. Là encore, c'est le total engrangé par les deux listes qui est prépondérant: 7242 suffrages pour le POP, contre 6372 pour les Verts.

Discipline UDC

Il ne fait pas de doute qu'en présentant seulement deux candidats sur cinq possibles, les Verts ont incité leurs électeurs à compléter leur liste. Comme le montre le tableau ci-dessous, les électeurs verts ont «offert» 1342 suffrages aux partis alliés ou concurrents, alors que les populistes n'en ont «dilapidé» que 507.

Le nombre de suffrages obtenus sur des listes compactes donne une autre indication intéressante. Les Verts ont obtenu 43,37% de leurs suffrages sur des listes compactes, contre 48,81% chez les populistes. La même analyse donne, pour le Parti socialiste 53,61%, pour le Parti libéral-PPN 46,03%, pour le Parti radical 42,03%. L'UDC, quant à elle, réalise un record de discipline de parti: elle a obtenu plus des trois quarts de ses

suffrages (76,52%) sur des listes compactes. Dans le détail des partis, relevons quelques particularités. Chez les radicaux, la conseillère communale sortante Lise Berthet a reçu 222 suffrages chez elle, 324 sur les listes d'autres partis, 427 sur des bulletins manuscrits sans attribution de parti.

Au Parti libéral-PPN, le vainqueur Michel Barben reçoit 36 suffrages de moins des électeurs libéraux-PPN que sa colistière Josette Frésard. Cette dernière reçoit 90 suffrages de la gauche (PS, POP, Verts) et 97 de la droite (dont 48 de l'UDC), alors que le premier en obtient 146 de la droite, dont 94 de l'UDC (et seulement 59 de la gauche). Les électeurs de l'UDC ont donc eu une influence déterminante sur l'élection de Michel Barben, puisque seuls 52 suffrages séparaient au final les deux têtes de liste libérales.

Chez les socialistes, Didier Berberat fait figure de phénomène électoral avec ses 5071 suffrages. Le conseiller communal sortant n'a été biffé que 63 fois sur les listes socialistes (6,5%), à comparer avec le deuxième élu, Laurent Kurth, biffé 397 fois, certes beaucoup moins que les trois dernières candidates. Didier Berberat obtient des voix de tous les partis, même de l'UDC (107), avec une pointe en provenance des Verts (378).

Pour le POP, on notera le soutien des électeurs du PS (316 suffrages) à la conseillère communale sortante Claudine Stähli-Wolf. Les mêmes électeurs socialistes ont été aussi généreux à l'égard du Vert Patrick Erard (334 suffrages). Par



Les opérations de dépouillement à la Maison du peuple.

PHOTO ARCH-BYSAETH

ailleurs, la conseillère communale popiste est arrivée, sur les listes populistes, à stricte égalité avec Théo Bregnard (261 suffrages).

Pour l'élection au Conseil

général, on se contentera de remarquer que la proportion de bulletins compacts (56%) y a été plus importante que pour le Conseil communal (53%). On notera enfin que le Parti ra-

dical ne subsiste que grâce à son apparentement avec le Parti libéral-PPN, puisque, avec 33.518 suffrages (sur 400.519), il n'atteint pas le quorum, fixé à 10 pour cent. /LBY

La Chaux-de-Fonds – Elections au Conseil communal du 6 juin 2004

Suffrages cédés par les électeurs de chaque parti aux autres partis

	Du PRD...	De Lib-PPN...	Du PS...	Du POP...	Des Verts...	De l'UDC...
... au PRD		198	213	16	84	200
... à Lib-PPN	185		136	9	72	257
... au PS	173	235		296	709	149
... au POP	26	28	571		451	33
... aux Verts	37	66	537	177		49
... à l'UDC	95	117	54	9	26	
Totaux	516	644	1511	507	1342	688

Non fumeur, le président sortant a fait un tabac

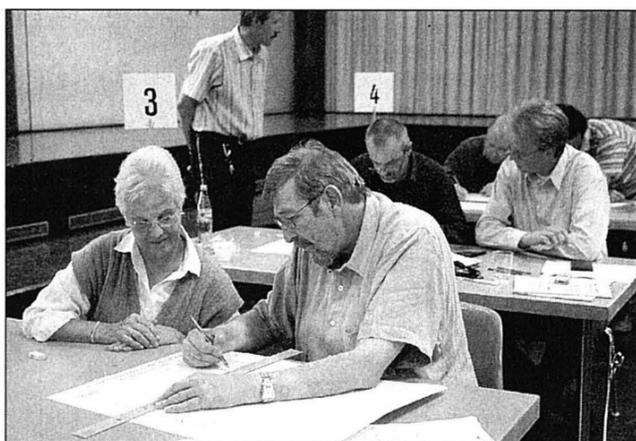
Le Locle ■ Denis de la Reussille sort champion toutes catégories, plébiscité par les siens et ajouté sur des listes de tous bords. Dure chute, en revanche, pour certains ténors de la droite

Par
Jean-Claude Perrin

Au Locle, tous les conseillers communaux sortants se représentaient. Les libéraux-PPN Charles Häsler et Dominique Buliard, qui n'a pas retrouvé son siège, étaient uniquement inscrits sur la liste du Conseil communal. En revanche, les deux populistes, Denis de la Reussille et Claude Leimgruber, ainsi que la socialiste Florence Perrin-Marti étaient en lice tant pour l'exécutif que pour le législatif.

Enfin, les Verts et l'UDC avaient eux aussi deux candidats visant tant le Conseil communal que le Conseil général. Si ces derniers n'ont pas obtenu suffisamment de suffrages pour parvenir à leur premier objectif, les trois conseillers communaux sortants de gauche ont été élus, les populistes augmentant même d'un siège leur représentation.

Par conséquent, trois viennent-ensuite populistes (Marc Bolliger, Eric Delfosse et Jean-Marie Rotzer) et une socialiste (Myriam Favre) re-



Le bureau de dépouillement à l'heure des récapitulations. Les premiers résultats vont être connus.

PHOTO GALLEY

joindront les rangs du législatif.

En analysant les suffrages obtenus par les candidats, un premier constat se dessine: rarement, voire jamais, un président de commune sortant n'avait fait un tel tabac au Locle. Tant pour le Conseil général (1373 voix) que pour le Conseil communal (1832 voix), Denis de la Reussille sort en tête. Pour l'exécutif, il est plébiscité à 1208 reprises sur les listes de son parti, n'étant biffé que vingt fois. Il récolte par

ailleurs 624 suffrages sur les autres listes, y compris celles sans dénomination, étant notamment ajouté à 205 reprises sur les bulletins libéraux-PPN et radicaux et 224 fois sur les listes socialistes.

Il creuse un net écart avec le deuxième, Claude Leimgruber (1205 voix), alors que le libéral-PPN Charles Häsler en totalise 1147, soit trois de plus que Marcelo Droggett (POP). Ensuite, non élus à l'exécutif, Eric Delfosse et Jean-Marie Rotzer (POP) récoltent res-

pectivement 966 et 922 suffrages, alors que Dominique Buliard (lib-PPN) en obtient 921. Un score nettement plus élevé que celui de Florence Perrin-Marti (784). Mais, par le jeu de la proportionnelle et de l'appareillage de la gauche – 84.685 suffrages (61,65%) contre 35.654 pour la droite traditionnelle (25,95%) et 17.016 (12,4%) pour l'UDC –, c'est la socialiste qui est élue.

Baffes pour certains candidats à l'exécutif

Chez les socialistes n'ayant pas été élus à l'exécutif mais au législatif, Georges-André Kohli (607 voix) et Marcus Fidanza (569) se talonnent, chacun biffé à plus de 140 reprises.

A ce jeu, relevons que la radicale Françoise Rutti a fait les frais de la première liste commune des forces de la droite traditionnelle, où elle a été biffée 228 fois. A peine moins qu'un des recordmen en la matière, Manuel Fragnière (lib-PPN), écarté par les siens à 234 reprises. Celui-ci n'est dépassé que par Eric Delfosse, transfuge de Droit de parole chez les po-

pistes, et son colistier Jean-Marie Rotzer, respectivement tracés à 281 et 320 reprises.

Les socialistes ont eu recours au crayon 218 fois à l'encontre de Francis Ulrich. De manière générale, les candidats des Verts et de l'UDC au Conseil communal n'ont été que peu sanctionnés par leurs électeurs. De surcroît, André Frutschi

(Verts) et Patrick Perret (UDC) ont respectivement recueilli 182 et 87 suffrages sur d'autres listes.

Au Conseil général

Au Conseil général, deux ténors ne sont pas réélus: le libéral-PPN Manuel Fragnière (15e avec 800 voix) et le radical Alain Rutti (11e avec 824 suffrages). /JCP

Visage très à gauche

Selon le règlement, la séance constitutive du 28 juin sera ouverte et présidée par le doyen d'âge, le radical Henri Baumann (1935). Il sera entouré de deux secrétaires et deux questeurs, qui sont les plus jeunes élus: Valéry Franchon (PS), Steve Jeanneret (UDC), Mickaël Berly (POP), tous trois nés en 1981, et Julian Dupraz (POP), né en 1980. Ils se retireront dès que le nouveau bureau du Conseil général aura été nommé, pour un an. Celui-ci sera évidemment formé d'une nette majorité de gauche, puisque celle-ci

détient 26 sièges, contre dix pour la droite traditionnelle et cinq pour l'UDC. Composé de sept membres, le bureau comprendra donc trois populistes, deux socialistes et deux libéraux-PPN/radicaux.

A noter que la travée de gauche du législatif ne permettra plus d'accueillir tous ses représentants. Les trois Verts seront assis de l'autre côté, en lieu et place des anciens élus de Droit de parole, alors que l'UDC reprend le banc des radicaux. Les deux premiers suffisent maintenant pour accueillir la droite traditionnelle. /jcp

CALANI INTERIM

TRAVAIL TEMPORAIRE ET PLACEMENT FIXE

Pour une Société internationale du Littoral, nous sommes à la recherche de plusieurs:

OPÉRATEURS DE PRODUCTION

CFC de polymécaniciens
CFC de mécaniciens «machines»

Expérience du milieu industriel
Alimentation et conduite des lignes de production
Travail en 3 équipes
Véhicule indispensable

UN APPEL PEUT FAIRE VOTRE RÉUSSITE

Etes-vous intéressé(e)?

Envoyez-nous votre dossier complet sans plus tarder.

CALANI INTERIM
Grand-Rue 1, 2000 Neuchâtel, 032 724 90 50
www.calani.ch - info@calani.ch
Certifié SQS - Membre de l'USSE - Membre de l'ANEPT
028-445849

VENTE D'UN ATELIER DE MECANIQUE ET DECOLLETAGE

Le jeudi 17 juin et le vendredi 18 juin 2004 de 09h00 à 17h00

Mécanique: 7 tours **Schaublin 102(N)** d'établi et sur socle avec accessoires. 6 perceuses et taraudeuses **Aciera T6** et **T10**. 2 perceuses-fraiseuses **Fehlmann P18**. 1 planeuse **Maegerle F7**. 1 tour de mécanicien **Oerlikon EDA 200 x 1500 mm**. 1 four de trempe **Solo**. Perceuses d'établi **Woerner, Gfeller, Bloesh**. 2 fraiseuses d'outilier **Aciera F3** avec accessoires. 2 tours **Schaublin 102 CNC**. 1 tour **Schaublin 125 CNC/NUM**. 1 tour **Schaublin 130 CNC**. 1 centre d'usinage **Mikron VCE 750**. 2 centres d'usinage **MCV 610**. 1 centre d'usinage **Unisign** avec diviseur, capacité 2000 x 500 x 500 mm. Scie automatique à ruban **RAIM 22AT1**.

Décolletage et taillage: 20 décolleteuses **Tornos T4, M7, R10, R28, MR28, MR32** avec embarreurs et accessoires. 2 machines à tailler **Wahl 90**, chargeur **W25, W31, W38**. 1 rectifieuse **centerless Herminghausen SR30**.

Affûtage: 1 affûteuse pour métal dur **Ewag WS11** avec microscope. 2 affûteuses de burins **Agathon 125 et 175 A**.

Instruments de contrôle: Microscope d'atelier **Hauser P320**. 1 machine à mesurer par coordonnées **Mitutoyo CNC 3 axes**. 1 duromètre digital **Wolpert**. Microscopes de contrôle. Marbre granit. Balances à compter. Comparateurs. Micromètres. Jauges, Etc...

Bureaux: Agencement complet moderne. Table de réception. Table de conférence. Meubles de classement. Armoires. Vitrines d'exposition. Photocopieuse. Etc...

Divers: Outillages. Matières premières. Supports matières. Layettes. Armoires. Etagères. Etablis. Containers.

GIMEDEC SA

Mécanique, décolletage, taillage, reprise, usinage CNC
Rue de la Confédération 27 - 2300 La Chaux-de-Fonds

132-1511664x4

Un service qui tient la route



Association des carrossiers neuchâtelois

Spécialiste Pansport Autos Carrosserie



Crêtets 90
La Chaux-de-Fonds, tél. 0848 840 890

Vente voitures neuves et d'occasion, réparations toutes marques, carrosserie, pièces de rechange et accessoires, pneus, station de lavage, station d'essence.

Girardet 37
Le Locle, tél. 0848 840 898

132-133654



Emil Frey SA, Auto-Centre

Rue Fritz-Courvoisier 66, 2300 La Chaux-de-Fonds, 032 967 97 77

132-132145

MAURICE BONNY SA

La Chaux-de-Fonds 032 967 90 90

● Spécialiste tuning MB Car's www.bonny.ch

PRIX
QUALITÉ
SERVICE

132-140819

Carrosserie des Montagnes



Av. Léopold-Robert 107
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 53 10

Réparations toutes marques
Pièces d'origine
Voitures de remplacement

Travail de haute qualité
Prix avantageux

0132-132144

132-133584



LE LOCLE
Tél. 032 931 24 31

LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032 926 81 81

BEVAIX
Tél. 032 847 07 17

NEUCHÂTEL
Tél. 032 721 21 11

avis officiels

avis divers



LA CHAUX-DE-FONDS ET LE LOCLE RÉSEAU ÉLECTRICITÉ

Emondage

SIM S.A. communique aux propriétaires fonciers que, dans le but d'assurer la sécurité d'exploitation de ses lignes aériennes, elle fera exécuter prochainement les travaux d'abattage et d'émondage des arbres, conformément à l'Ordonnance fédérale concernant les installations à courant fort.

D'avance, elle remercie les personnes concernées de leur compréhension.

Abattages

En cas d'abattage à proximité de ses lignes aériennes, le réseau d'électricité met gratuitement le personnel et l'outillage nécessaires à la disposition des bûcherons pour prendre les mesures de sécurité à l'égard de ses installations. Aviser au moins trois jours à l'avance au numéro de téléphone suivant: **032 967 66 61**.

Par contre, en cas d'accidents ou de perturbations provoqués par des abattages en l'absence notre personnel, toute responsabilité incombe à l'auteur du dommage.

SIM S.A.

132-151037

37^E FÊTE JURASSIENNE DE MUSIQUE 19-20 JUIN 2004 SAIGNELEGIER

Samedi, dès 10 heures :
Concours en salle, cortège, concours de marche

21 h 30 :
Halle-Cantine du Marché-Concours
Grand concert de gala
par le prestigieux
Corps de Musique de Bulle

Dimanche après-midi :
Cortège, concours de marche

17 h : apothéose de la fête,
Grand Spectacle musical final
animé par 800 musiciens

Une piqûre aux grands effets: Donnez de votre sang

Centre de transfusion de:
LA CHAUX-DE-FONDS
Rue Sophie-Mairet 29
Tél. 032 967 20 37



RUE DU RHÔNE. A9. SIMPLON.

VOLVO
for life

VOLVO AWD
V70 R

PARFAITE EN TOUTE SITUATION: AVEC SON MOTEUR TURBO À 5 CYLINDRES 2,5 LITRES DE 300 CH, LA VOLVO V70 R ALLIE LA GÉNÉROSITÉ INTÉRIEURE D'UN BREAK FAMILIAL ET LE TEMPÉRAMENT DE FEU D'UNE VOITURE DE SPORT. SON CHÂSSIS ACTIF DES PLUS SOPHISTIQUÉS SATISFAIT À TOUTES LES EXIGENCES. LA VOLVO V70 R AVEC TRACTION INTÉGRALE PERMANENTE - CHEZ ELLE SUR TOUTES LES ROUTES. VOLVO SWISS PREMIUM® (SERVICE GRATUIT JUSQU'À 100'000 KM, GARANTIE JUSQU'À 3 ANS) WWW.VOLVOCARS.CH

Volvo V70 R 2.5T AWD, 300 ch (220 kW). Consommation de carburant (selon directive 1999/100/UE): 10,7 l/100 km. Emissions de CO₂: 256 g/km. Catégorie de rendement énergétique: F.

HAUTERIVE-NEUCHÂTEL
GARAGE HAUTERIVE SA
Tonino Mattei · Rouges-Terres 57 · 032 756 91 00

LA CHAUX-DE-FONDS
GARAGE DES FORGES ANTIFORA SA
Rue du Locle 27 · 032 927 31 27

TRAVERS
GARAGE TOURING SA
Serge Antifora · Rue des Moulins 5 · 032 863 38 38/39

EURO 2004

La totale sur Espacité

Confronté à des problèmes d'ordre logistique et technique, les organisateurs d'été Tchaux ont chamboulé le programme de la diffusion de l'Euro 2004 de football. Prévue sur trois lieux différents, la manifestation se déroulera finalement entièrement sur la place Le Corbusier (Espacité), sauf la finale, qui sera diffusée sur la place du Marché.

La direction de police a répondu favorablement aux organisateurs. «Nous avons reçu un très bon accueil», soulignent-ils.

Initialement, seuls les parties impliquant la Suisse, l'Italie, le Portugal et la France devaient être diffusées. Au lieu des 18 matches au menu, ce sont les 31 parties de l'Euro qui pourront être vues en plein air.

Ainsi, ce soir, la population est invitée à savourer l'opposition entre la République tchèque et la Lettonie à 18h (animations dès 17h), puis le choc attendu entre l'Allemagne et les Pays-Bas à 21 heures.

Les manifestations prévues dans le courant du mois de juillet, elles, ne sont pas concernées par ces changements de dernière minute. /dad



Supporters suisses inquiets.
PHOTO LEUENBERGER

LA CHAUX-DE-FONDS

Chorale Numa-Droz en concert

Le traditionnel concert de la chorale Numa-Droz se déroulera ce jeudi à 20h à la salle de musique de L'Heure bleue.

«Cet événement représente l'aboutissement du travail de notre centaine de choristes, dirigés par Christophe Haug, qui n'ont ménagé ni leur temps ni leurs efforts ni leur enthousiasme pour préparer une prestation qui puisse plaire, souligne la directrice du centre Numa-Droz Catherine Margairaz. Chanter permet à chaque élève de s'ouvrir à ses émotions et de les exprimer en jouant sur le registre de sa propre partition intérieure.»

Outre la direction de Christophe Haug, la chorale sera accompagnée par Christophe Studer, piano, Roger Monot, contrebasse, et Nicolas Crosaz, batterie. Notons encore la participation de Patricia Ceresa, Raymond Pouchon, Vincent Cavaleri, Marianne Petitpierre et Pierre-Alain Favre. /réd

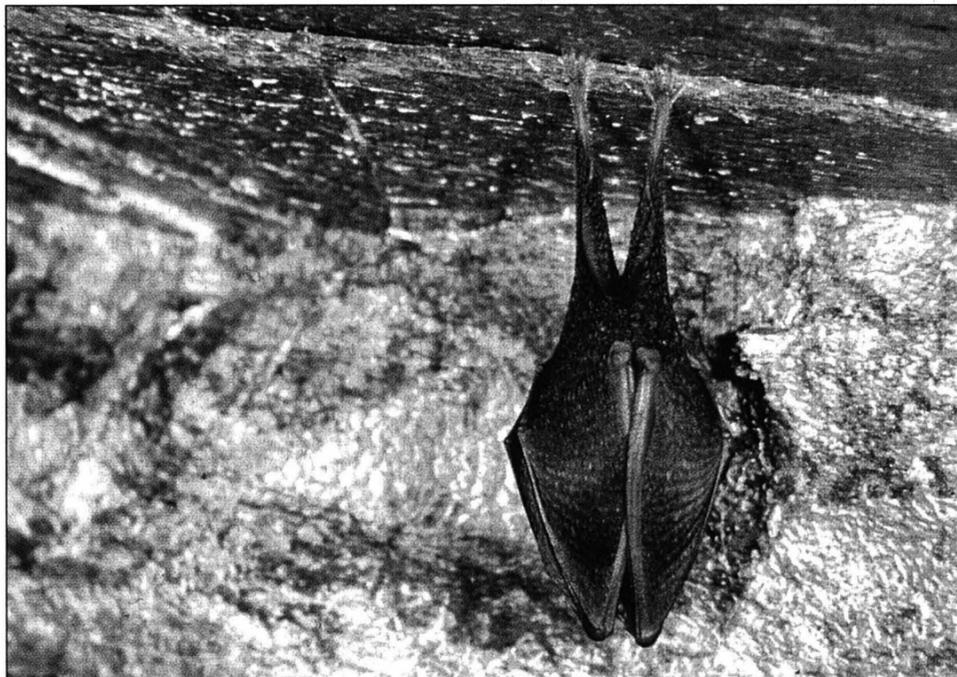
Salle de musique de L'Heure bleue, La Chaux-de-Fonds, jeudi 17 juin à 20 heures. Billets: secrétariat du centre Numa-Droz, rue du Progrès 29, ou le soir du concert à la caisse

Qui a vu le petit rhinolophe?

Montagnes ■ Victime de l'utilisation massive des pesticides et de la disparition de son milieu naturel, cette minuscule chauve-souris risque de disparaître



Le petit rhinolophe est reconnaissable à son nez en forme de fer à cheval (à gauche) et à sa manière caractéristique de se suspendre et de s'envelopper dans ses ailes pour dormir (à droite).



PHOTOS SP

Par Sylvie Balmer

Dans l'imaginaire collectif, c'est un vampire qui fonce tête baissée dans le premier brushing venu. Des fadaises, selon Yves Bilat: «Les chauves-souris européennes ne se nourrissent que d'insectes et aucune d'entre elles ne suce le sang ni se prend dans les cheveux!», corrige-t-il.

Inquiet de la disparition progressive des chauves-souris dans nos régions et, en parti-

culier, du petit rhinolophe, le biologiste prévient: «En Suisse, la situation est dramatique.»

Après avoir subi les effets de l'utilisation massive de pesticides, ainsi que la disparition de ses terrains de chasse favorisés (haies, bocages, ruisseaux, etc.), le petit rhinolophe a pratiquement disparu du Plateau et ne se trouve plus qu'en quelques points isolés des Alpes.

«C'est pourtant un partenaire précieux agissant pour la santé des écosystèmes forestiers. Il ne pro-

voque aucun dégât aux charpentes et aux toitures des bâtiments qu'il occupe», assure Yves Bilat.

Un appel à la population est lancé dans l'espoir de recenser les derniers individus de cette minuscule chauve-souris de quatre centimètres pour 5 à 10 grammes.

Jusqu'à fin août

D'avril à fin août, ces chiroptères squattent les bâtiments, le plus souvent des combles, à condition qu'une petite lucarne ou une faille leur per-

mette d'y accéder. Pour reconnaître le petit rhinolophe, c'est facile, il a inspiré Batman. Il est en effet le seul à se suspendre aux poutres sans prendre appui sur une cloison et à s'enrouler de ses ailes pour dormir. Eveillé, on le reconnaît à son nez caractéristique surmonté d'une membrane en forme de fer à cheval.

On peut détecter sa présence grâce au chapelet de petites crottes brun-noir accolées l'une à l'autre. Un excellent engrais, très apprécié des cul-

tivateurs bio, que le groupe de travail pour la protection des chauves-souris se propose de venir nettoyer en cas de colonies importantes.

Au MHNC

La population est invitée à indiquer les individus repérés au Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds (MHNC, tél. 032 913 39 76) ou à Yves Bilat, au groupe de travail de la protection des chauves-souris (032 968 90 13). /SYB

Les Malpierrez: c'est goudronné



En fin de semaine dernière, la route qui desservira, en boucle, le nouveau quartier des Malpierrez, au Locle, a été goudronnée. Pour l'heure, une seule maison familiale est en construction (à l'arrière-plan). L'achèvement de cette route devrait per-

mettre le développement de ce nouveau lotissement, qui a déjà fait dépenser passablement de salive au Conseil général. A noter que le quartier des Malpierrez Est est actuellement à l'enquête publique. /jcp

PHOTO PERRIN

Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâteloises

Depuis dimanche à 18h jusqu'à hier à la même heure, l'équipe de piquet au poste permanent du SIS est intervenue à cinq reprises.

Interventions ambulance. A La Chaux-de-Fonds, hier à 12h57, pour une chute, avec

l'intervention du Smur et transport à l'hôpital; à La Chaux-de-Fonds, à 13h40, pour un transport de malade à l'hôpital; à La Chaux-de-Fonds, à 15h14, pour un malade, sans transport.

Autres interventions. Au Locle, dimanche à 21h32, pour

une alarme feu automatique due à la surchauffe d'un compresseur; à La Chaux-de-Fonds, hier à 12h31, pour une inondation due au déboîtement d'une conduite dans une rue en chantier, soit celle du Temple-Allemand, qui n'a provoqué aucun dégât. /comm-réd

«Tonton» abuseur Tribunal ■ Tentative de délit sexuel sur une fillette de 7 ans

Une nouvelle affaire de mœurs, impliquant une fillette de 7 ans et son «tonton», était jugée au Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds vendredi dernier.

Aucun lien familial n'unit Mélodie* à Daniel* mais, membres de la même communauté, ils se connaissent bien, au point que la petite l'appelle «tonton» et que sa maman la laisse partir avec lui pour une rapide course en ville en octobre dernier.

Celui-ci l'entraîne alors au dernier étage d'un immeuble de la ville, lui demande de se dévêtir et lui dit: «On va faire l'amour tous les deux.»

«Non, tonton, ne fais pas ça!», sanglote la fillette. Fort heureusement, Daniel n'insiste pas et raccompagne Mélodie dans la boutique de sa maman, qui comprend immédiatement qu'il s'est passé quelque chose. En larmes, cette dernière explique: «Il m'a dit des choses qui ne se disent pas». Ses propos seront confirmés par l'ex-épouse de Daniel, présente dans la boutique.

Interrogée plusieurs fois, la petite, comme sa maman, n'a jamais varié dans ses déclarations, contrairement à Daniel, qui a donné autant de versions qu'il y a eu d'auditions.

D'ailleurs, il conteste les faits. «Je lui ai dit que je l'aimais beaucoup, elle a compris ça autrement», se défend-il. Selon lui, il a entraîné la fillette dans l'im-

meuble car il voulait rendre visite à un copain. En fait, l'enquête de police prouvera que l'ami en question n'habite pas là et qu'il a du mal à se souvenir de Daniel, qui n'est qu'une vague connaissance.

Problème d'alcool

Egalement inculpé d'ivresse au volant (2,3 g et sans permis de surcroît), le jeune homme admet sans difficulté ses problèmes avec l'alcool. Une composante qui, selon son avocat, «peut expliquer les incohérences (...) et réduire légèrement sa responsabilité». Reconnaisant que «les faits qui lui sont reprochés ne sont pas anodins», l'avocat du prévenu s'en est remis à l'appréciation du tribunal.

Cinq mois d'emprisonnement avaient été requis par le ministère public. Au vu des déclarations claires et cohérentes de la victime et des contradictions du prévenu, Alain Rufener, président du tribunal, a jugé que les faits étaient avérés et a estimé que le sursis n'était pas possible en regard des antécédents du prévenu.

Celui-ci a été condamné à trois mois et demi d'emprisonnement, ainsi qu'à la révocation d'un précédent sursis de deux mois. Le paiement des frais sera à sa charge. La décision peut faire l'objet d'un recours dans les 20 jours. /SYB

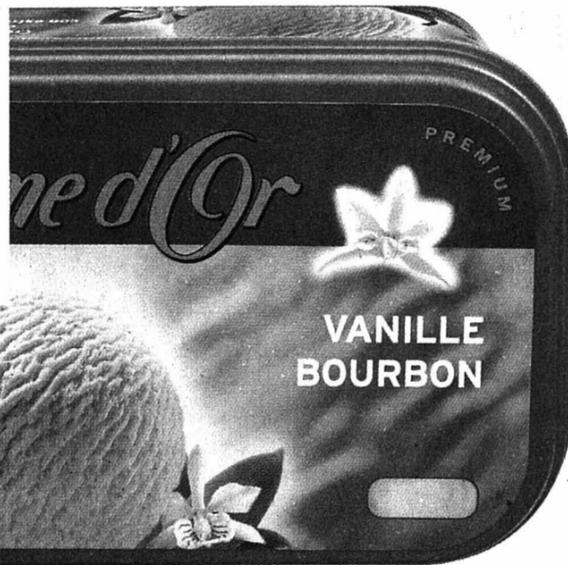
* Prénoms fictifs

A saisir illico.

**Valable du
15.6 au 21.6**

Sur tous les bacs
Crème d'Or
de 1000 ml et 500 ml
1000 ml **1.90 de moins**
500 ml **1.40 de moins**
Exemple:
Vanille Bourbon
1000 ml/510 g

540
au lieu de 7.30



JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!
**Swiss Chocolate
Mahony**
le lot de 2 x 400 g

620
au lieu de 9.60



**Salami Rapellino
Classico (haché fin)
et Grottino Rustico
(haché gros)**
élaborés en Suisse
avec de la viande suisse
prétranchés, en barquette
les 100 g

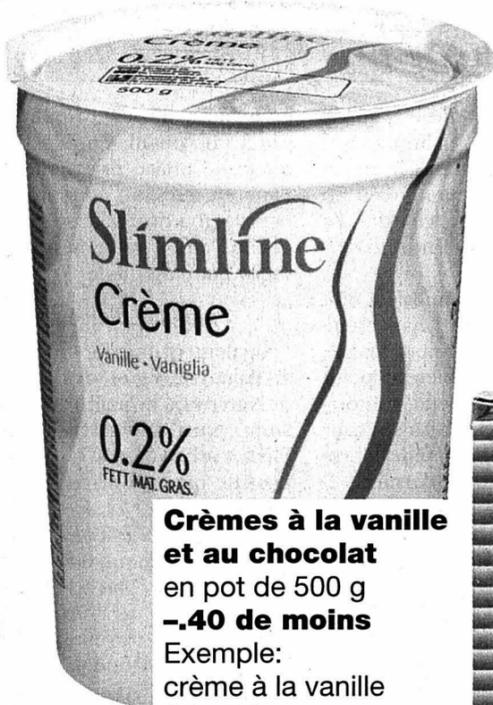
305
au lieu de 4.40

la pièce de 400-600 g
les 100 g
2.80 au lieu de 4.10



JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!
Tous les Soft Cakes
300 g

280
au lieu de 3.60



**Crèmes à la vanille
et au chocolat**
en pot de 500 g
-.40 de moins
Exemple:
crème à la vanille
Slimline

110
au lieu de 1.50

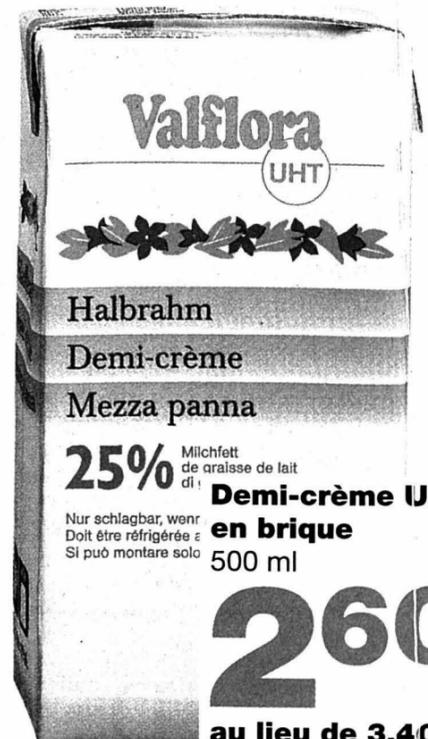


50%

JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!

**Ice Tea, Ice Tea light
et Ice Tea pêche**
l'emballage de 12 x 1 l
Exemple:
Ice Tea

480
au lieu de 9.60



Halbrahm
Demi-crème
Mezza panna

25% Milchfett
de graisse de lait
di
**Demi-crème UHT,
en brique**
500 ml

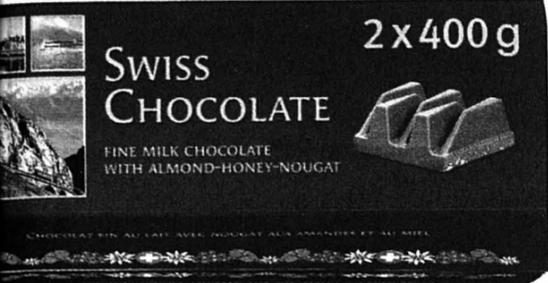
260
au lieu de 3.40
250 ml
1.40 au lieu de 1.80



onnaise
classic

Sur toutes les
mayonnaises et
Fit-onnaises en tubes
(excepté M-Budget)
-50 de moins
Exemple:
mayonnaise classic
265 g

1.40
au lieu de 1.90



JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!
**Liquide pour vaisselle
à la main Manella**
en lot de 3

760
au lieu de 9.60

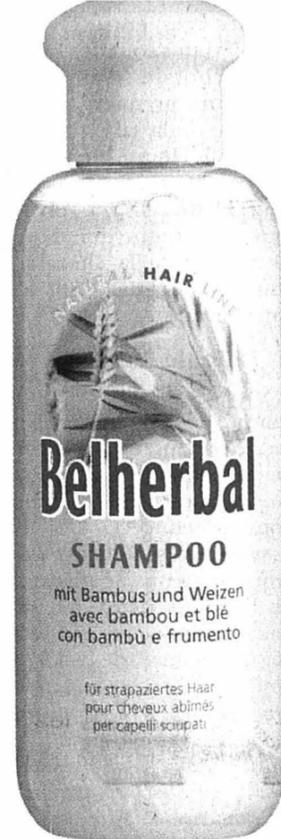


20 %

sur tout
l'assortiment
Belherbal
Exemple:
shampooing au
bambou et au froment
250 ml

320

au lieu de 4.-



50%

JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!
**Essuie-tout ménager
Hopi Classic**
l'emballage de 12 rouleaux

555

au lieu de 11.10
**Essuie-tout ménager
Hopi Recycling**
l'emballage de 12 rouleaux
6.- au lieu de 12.-



+50%
gratis
gratuit
gratuito

5.55

statt
au lieu de
invece di

12 2 60

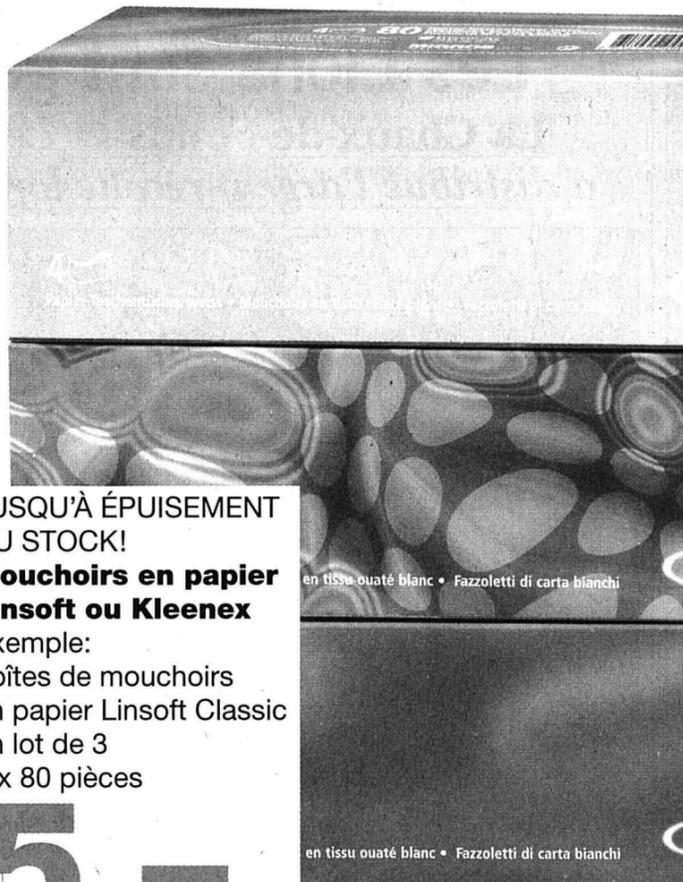
11.10

Haushaltspapier/Essuie-tout ménager/Carta per uso domestico

JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!
**Mouchoirs en papier
Linsoft ou Kleenex**
Exemple:
boîtes de mouchoirs
en papier Linsoft Classic
en lot de 3
3 x 80 pièces

5.-

au lieu de 6.60



Boissons

JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!

33%
**Jus d'orange Juice,
en brique**
le lot de 6 x 1 l
5.- au lieu de 7.50

Fromage

JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!

**Fromage frais
Cantadou en lot de 2**
(fines herbes, olives ou
raifort) 2 x 125 g
5.- au lieu de 6.20

Garnitures/Potages

Sur tout l'assortiment
des riz préparés

en emballages de
170-250 g
à partir de 2 produits
-50 de moins l'un
Exemple: riz USA
avec riz sauvage
170 g
2.10 au lieu de 2.60

Produits pour l'apéritif

20%
sur tous les
Snacketti Zweifel

JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!

**Fruits séchés
mélangés Sun Queen**
le sachet de 400 g
4.- au lieu de 6.-

Surgelés

JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!

**Glaces à l'eau Bubble
Joe**
l'emballage de
20 pièces/1100 g
9.80 au lieu de 13.80

Habillement

ecp
ENGAGE'ENT
migros.ch

JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!
**Pyjama court pour
femme**
(art. n° 8172.103)
19.-

ecp
ENGAGE'ENT
migros.ch

JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!
**Collants crêpe pour
femme, le lot de
10 paires**
(art. n° 8304.499)
10.-

Hygiène/Cosmétiques

20%
sur tout l'assortiment
Men's Care

Produits ménagers

25%
sur les anti-
moustiques **Optimum**
(classe de toxicité 5s -
observer la mise en
garde sur l'emballage)

MIGROS
ÉVIDEMMENT

RÉGION PRATIQUE
URGENCES

- Police: 117.
- Feu: 118.
- Urgence-santé et ambulance: 144.

LA CHAUX-DE-FONDS

- Permanence médicale: 144.
- Dentiste de garde: 144.
- Pharmacie d'office: Galenicare Espacité, Espacité 5, jusqu'à 19h30, ensuite Police locale tél. 032 913 10 17.
- Heures de turbinage, Usine du Châtelot: mardi, 0h-8h, 1 turbine; 8h-16h, 2 turbines; 16h-24h, 1 turbine (sous réserve de modification). Répondeur: 032 732 49 88.

BIBLIOTHÈQUES

- Bibliothèque de la Ville: lu 14-20h, ma-je 10-20h, ve 10-19h, sa 10-16h.
- Bibliothèque des Jeunes I (Ronde 9): lu-ve 13h45-18h, sa 10-12h.
- Bibliothèque des Jeunes II (Président Wilson): lu-ve 13h45-18h, sa 10-12h.
- Ludothèque: lu/je 15h30-18h; ma 15h30-19h.
- Bibliothèque chrétienne «Le Papyrus» Parc 84, lu-ve 16-19h, sa 9-12h.

PISCINES

- Piscine des Arêtes: lu/je/di 9-18h; ma 9-19h; me/ve 10-21h; sa 10-12h/14-20h.
- Piscine des Mélèzes: tous les jours 9h-20h.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Plage des Six-Pompes Appel et informations aux bénévoles, rue de la Ronde 3, 19h.
- Été Tchaux Euro 2004, République tchèque - Lettonie, suivi d'Allemagne - Pays-Bas, Espacité dès 17h.
- Conservatoire Salle Falier, examens publics de piano, 19h45 et 20h45.
- Club 44 Serre 64, «Tribus musicales - Voyage dans la jungle des musiques actuelles», conférence de Claude Joyet, 20h.

DEMAIN

- Été Tchaux Euro 2004, Grèce - Espagne, suivi de Russie - Portugal, Espacité dès 17h.
- Conservatoire Salle Falier, examen public de piano, 20h15.
- Concert-spectacle Fabrique GP, Numa-Droz 138, «Bad Girls of music présentent George Antheil & Co», épisode II, 20h30.

LE LOCLE

- Pharmacie de service: Espace Santé Galenicare, rue du Pont 6, jusqu'à 20h, en dehors de ces heures, Police locale, 032 931 10 17.
- Permanence médicale: 144. Lu-ve de 8h à 18h, permanence médico-chirurgicale (hôpital) 032 933 61 11.
- Centre de puériculture: consultations ma 14-17h30, rue des Envers 1. Permanence tél. le matin de 8h à 9h, 032 913 34 23.
- Dentiste de garde: 144.
- Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.

PISCINE

- Piscine du Communal: tous les jours, 9h-20h.

BIBLIOTHÈQUES

- Bibliothèque de la ville: lu-ve 14h30-18h30, sa 10-12h.
- Bibliothèque des jeunes: lu-ve 13h30-18h, sa 10-12h.
- Ludothèque: lu/ma/je/ve 15h30-17h30, sa 9h-11h.

AGENDA

DEMAIN

- Casino La Lanterne magique, club de cinéma pour enfants, 14h.

Une leçon de vie en chansons

La Chaux-de-Fonds ■ La chorale des Forges et l'orchestre de l'école secondaire invitent le public à leur concert de fin d'année. Un investissement remarquable

Par
Sylvie Balmer

Elle existe depuis 16 ans et rassemble une centaine d'élèves motivés pour le chant. La chorale des Forges, associée à l'orchestre de l'école secondaire, présentera le fruit d'une année de travail le jeudi 24 juin, à 20 heures.

L'ensemble compte des élèves de tous les niveaux, de toutes les sections et de tous les âges, entre 11 et 16 ans. Certains sont des fidèles de la chorale, d'autres feront leurs premiers pas sur la scène de la salle de musique de L'Heure bleue. «Un événement inoubliable», se réjouit Henri Grezet, professeur de musique qui, depuis les débuts de la chorale, a entraîné quelque 1700 voix dans l'aventure.

Pause sacrifiée

Sur les 600 élèves que compte le collège des Forges, 75 chanteurs et 25 musiciens se sont investis, depuis le mois de septembre, pour le concert. «Un bon nombre», s'est félicité Laurent Huguenin, le directeur de l'établissement. Chaque semaine, les élèves ont sacrifié leur pause de midi du lundi ou du mercredi. «Un élève qui donne deux périodes scolaires de plus pour venir chanter relève d'un investissement considérable, carrément un challenge à l'heure du zapping», a soulevé Laurent Huguenin.



Appliqués et sur leur trente et un, les élèves affronteront la salle de musique de L'Heure bleue le jeudi 24 juin.

PHOTO ARCH-GALLEY

Intitulé «Sous le chapiteau», le concert s'articule cette année autour du cirque. En marge d'œuvres traditionnelles, les élèves ont choisi d'interpréter des chansons à message, comme «Heal the world», de Michael Jackson - «Prendre soin du monde n'est pas une mauvaise idée», confirme Henri Grezet -, ou encore

«Mistral gagnant», de Renaud, qui invite à «aimer la vie malgré tout». Des œuvres parfois difficiles, qui répondent à un double objectif: inviter les élèves à une pratique musicale et «leur apprendre à vivre ensemble».

Au Noirmont

Dimanche, tous partiront pour Le Noirmont, où ils

peaufineront le concert. Pris en charge en partie par l'école, ces trois jours sont facturés aux élèves selon un barème variable. «Tous bénéficient d'une subvention», souligne Laurent Huguenin. Six heures de répétition par jour, pour venir à bout des dernières hésitations. Un camp musical qui permet

aussi «de retrouver un sens communautaire, en perte de vitesse aujourd'hui».

Apprendre un chant, ça prend du temps, «contrairement à ce que l'on essaie de leur faire croire dans les fabriques de stars à la chaîne». Rendez-vous jeudi 24 juin pour encourager ces jeunes voix. /SYB

Les Lions sont généreux

La Chaux-de-Fonds ■ Le club service a distribué l'argent récolté lors de ses actions



Les clowns Louise et Tartine, Mägi Galeuchet, du Chariot magique (à droite), avec Emile Saison, Bertrand Leitenberg et Daniel Vurlod, du Lions club (de gauche à droite).

PHOTO LEUENBERGER

Toujours dynamiques et payant de leur personne, les membres du Lions club de La Chaux-de-Fonds ont récolté l'année dernière la belle somme de 11.000 francs. Ils ont ainsi pu apporter un soutien à plusieurs institutions et actions s'inscrivant dans leur philosophie sociale.

Cheval pour tous, centre d'accueil et de thérapie à Boudévilliers, a reçu une aide pour l'acquisition et le renouvellement

de matériel équestre. Chariot magique a obtenu un soutien pour poursuivre son action de soins infirmiers pédiatriques par le jeu, particulièrement pour financer la formation de base de ses infirmières.

L'association Auguste réunit des clowns relationnels qui établissent une communication privilégiée avec les personnes âgées dans les homes. L'aide reçue permettra de contribuer à la formation

des clowns. En rassemblant le bénéfice de la Fête de mai 2003, réalisé avec le club féminin Deneb, une aide a été accordée à la fondation Théodora, qui offre du bonheur aux petits malades de Suisse romande en milieu hospitalier.

Une sortie a également été organisée avec 12 adultes et 18 enfants présentés par le CSP. Quatre membres du Lions les ont accompagnés aux Mines d'asphalte de Travers. /ibr

Au boulot rapidement

Le Cerneux-Péquignot ■ Première séance du législatif

Dès lors que ses membres ont été élus tacitement, le Conseil général du Cerneux-Péquignot n'a pas perdu de temps pour se remettre au boulot. Après avoir nommé le bureau du législatif et pris connaissance du nom des cinq membres de l'exécutif, le Conseil général a adopté à une large majorité un crédit de 26.000 francs. Cette somme permettra d'entreprendre rapidement des travaux destinés au changement des fenêtres et des volets de l'appartement de la maison communale, dont les façades ouest et nord seront repeintes.

Par ailleurs, le Conseil général a approuvé avec satisfaction la vente des deux dernières parcelles de terrain disponibles à l'entrée est de la localité, sur lesquelles deux familles de La Chaux-de-Fonds construiront une habitation individuelle. Le terrain a été vendu au prix de 42 francs le mètre carré. Quant au Conseil communal, il sera

formé de Laurent Aquilon, Francine John, Jean-Pierre Pochon, Yvette Ruoni et Jean-Claude Simon-Vermot. Il sera formellement constitué d'ici peu. Le bureau du législatif a le visage suivant: Roger Faivre, président; René Bel, vice-président; Didier Choulat, secrétaire; Andrea Darphin et Janick Jungo, secrétaires.

Nommée pour deux ans, la commission des comptes et du budget sera formée de Christophe Bruchon, Roger Faivre, Michel Marguet Jean-Luc Simon-Vermot et un membre à désigner. Pour les quatre prochaines années, la commission scolaire comprendra Isabelle Chopard, Andrea Darphin, Bertrand De Giorgi, Janick Jungo et Anne-Laurence Quadranti.

Enfin, pour s'occuper des chemins communaux, ont été désignés Christophe Bruchon, Pascal Gauthier, Charles-Henri Mercier, Gérard Simon-Vermot et Pierre-André Vuillemez. /jcp

EN BREF

LA CHAUX-DE-FONDS ■ Casés pour handicapés déplacés. Les travaux en vue de l'agrandissement du parking de l'hôpital ont commencé. Pour cette raison, les quatre cases de parcage pour les han-

dicapés qui se trouvaient au nord de l'établissement ont été supprimées. Cinq nouvelles cases ont été mises en place au sud de la rue de Chasseral, devant le nouveau bâtiment de l'hôpital. /réd

Pas de grève chez Bioren

Couvet ■ **Le syndicat donne quelques jours de répit**

Les employés de l'entreprise Bioren, à Couvet, ne se mettront pas en grève aujourd'hui comme prévu. La solution proposée par le syndicat SIB étant en bonne voie, celui-ci est d'accord de laisser quelques jours de répit aux parties pour arriver à un accord. Les représentants du syndicat seront toutefois dans l'entreprise pour informer les travailleurs.

Suite à un versement partiel du 13e salaire, les employés de Bioren étaient prêts à débayer aujourd'hui. En fin de semaine dernière, la situation s'est quelque peu décantée. Le syndicat SIB a soufflé une solution, consistant en l'avance par une banque des sommes dues. «Cela nous a été confirmé: la banque est d'accord d'entrer en matière, mais elle souhaite que l'Etat soit garant du prêt, que l'Etat couvre en cas de problème. Il y a donc encore des négociations en cours et toujours un repeneur en piste pour l'autre usine du groupe. Demain (réd: aujourd'hui), nous nous rendrons dans l'entreprise pour rencontrer les salariés et leur expliquer la démarche, qui est assez technique. Nous en profiterons également pour informer la population», souligne Achille Renaud, secrétaire syndical.

Craintes pour les salaires de juillet

Le syndicat a donc retiré son préavis de grève. «Nous laissons encore un moment de répit. Mais il faudra que cela aille vite, car nous craignons des problèmes pour le versement des salaires en juillet».

Bernard Aellen, chef du Service de la promotion économique, apporte quelques précisions dans ce délicat dossier. «Il

n'a jamais été question d'une décision du Conseil d'Etat aujourd'hui (réd: hier). Ce n'est pas ce qui avait été convenu», annonce-t-il en préambule. L'Etat est intervenu dans l'affaire Bioren «car il y a des problèmes et nous cherchons toujours à trouver une solution pour une entreprise en difficulté. Cependant, dans ce dossier, une intervention de l'Etat serait difficile. Ce n'est pas un cas de promotion économique, où nous pourrions apporter une aide à l'investissement pour un nouveau projet, par exemple».

Le syndicat SIB a trouvé une solution et obtenu l'accord d'une banque. «Mais l'Etat doit-il suivre? s'interroge Bernard Aellen. Nous sommes ouverts à toutes les solutions pour maintenir des emplois au Val-de-Travers, et surtout pour ce type d'activités qui constituent une diversification. Mais la solution proposée demande du temps. Nous devons analyser la situation de l'entreprise et voir si l'Etat peut contribuer à une solution. Il nous faut une dizaine de jours.»

«C'est pour le Val-de-Travers»

L'Etat semble prêt à agir, mais... «Nous ne pouvons intervenir dans une entreprise qui rencontre des difficultés financières. Nous pouvons le faire en cas de reprise par exemple, mais ici ce n'est pas le cas. Cependant, si nous intervenons, de façon spécifique et exceptionnelle, c'est pour le Val-de-Travers et en raison du type d'activités. Mais nous devons faire attention à ne pas créer un précédent. Pour Bioren, nous pourrions plutôt intervenir pour un projet de développement», conclut Bernard Aellen.

On devrait y voir plus clair dans ce dossier dans une dizaine de jours. /MDC

Un autre regard sur le football

Suisse-Croatie ■ **Le Musée d'ethnographie de Neuchâtel a invité un psychologue et un historien à commenter le match**

Par
Alexandre Caldara

«Excellent arbitre», «tricheurs», «une idée insulaire», «plus angélique», «une identification différente», «le sport plaît», «un peuple élu», «des gladiateurs», «envie d'être magique»: quelques expressions que l'on a pu entendre dimanche soir lors d'une projection de l'Euro 2004 un peu plus axée sur le sens du jeu que sur les codes habituels du supporter. Un arrêt sur image plus habituel pour les journaux télévisés que pour le football.

Ce match Suisse-Croatie, nous sommes là pour le vivre autrement. Dans le cadre de la semaine sportive du centenaire du Musée d'ethnographie, ce «match de l'année» va être décortiqué par des personnalités fascinées par le football, mais essayant de comprendre ce sport dans sa dimension sociale. Lucio Bizzini, docteur en psychologie et ancien international suisse (41 sélections), et Pierre Lafranchi, historien qui vient de publier l'ouvrage officiel sur le centenaire de la Fifa, commentent la rencontre.

Pierre Lafranchi a commencé par parler de l'identité d'une nation, un thème qui touche particulièrement ce Français habitant en Italie, ayant



Pierre Lafranchi et Lucio Bizzini ont analysé Suisse-Croatie en parlant de nationalisme et de technique. PHOTO GALLEY

épousé une Allemande et travaillant en Angleterre: «La Croatie a plus besoin du football pour exister que la Suisse! C'est une toute jeune nation qui n'existe que depuis 1991: le foot permet au nationalisme de s'exprimer. Une des premières décisions de Franjo Tudjman, au moment de l'indépendance, a été de changer le nom du Dynamo Zagreb en Croatia Zagreb. Tout un symbole.»

Au terme de la première mi-temps, Lucio Bizzini est impressionné par les qualités athlétiques des Croates: «Avant, tous les ballons passaient par le centre et par un joueur génial comme Robert Prosinecki. Aujourd'hui, le milieu de

terrain n'est pratiquement plus sollicité au niveau créatif. Je suis aussi surpris par le black-out de Bernd Haas, qui peut coûter très cher. Ce genre de choses arrive plus à l'équipe de Suisse qu'aux grandes nations du foot.»

Un ton neutre

Dans le commentaire, le psychologue s'étonne que Pierre-Alain Dupuis et Daniel Jeandupeux (le commentateur et le consultant technique de la TSR) appellent les joueurs par leurs prénoms, «comme si tout le monde savait qui était Stéphane.» Pierre Lafranchi tient à commenter le nouveau look des

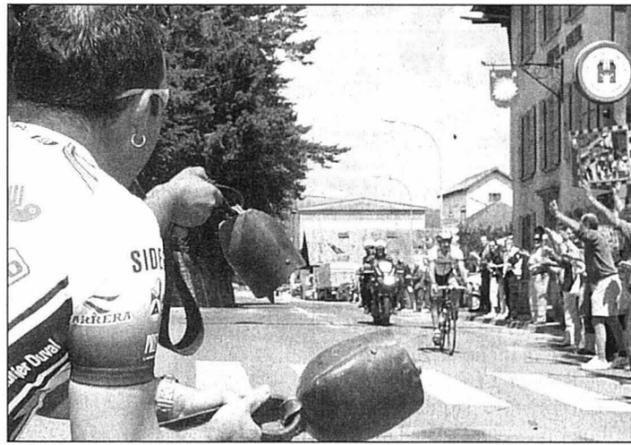
supporters, vêtus de maillots et maquillés: «Les Suédois ont introduit cela lors de leur Eurofoot en 1992 avec les roligans, une alternative aux hooligans. Avant cela nous n'avions jamais vu de supporters peints en couleur. Le débat sur le fait que les joueurs chantent l'hymne national ou pas est aussi assez récent.»

Un spectateur demande à Lucio Bizzini si des psychologues intervenaient sur l'attitude à adopter pendant les hymnes, en disant que les Croates avaient la main sur le cœur et que les Suisses se tenaient par la main: «La seule consigne dont je me souviens en tant que joueur venant de l'entraîneur d'origine croate de l'équipe suisse, Miroslav Blazevic, qui nous obligeait à chanter l'hymne.»

Pierre Lafranchi est surpris par le ton neutre du commentateur: «Je suis habitué à Thierry Roland, qui a parfois traité un arbitre de salaud. Je trouve les journalistes suisses très bien. La pire presse sportive est anglaise. Le «Sun» titrait vendredi: «Thierry Henry, Jacques Chirac et Jeanne d'Arc vont passer un mauvais quart d'heure.» Il y a dans ce pays un vrai problème du supporter moyen qui porte un tatouage symbolisant la nation sur son bras. Pendant la dernière Coupe du monde, l'école faisait des pauses pendant les matches. C'est aberrant!» /ACA

Zampieri traverse Cornaux en héros

Tour de Suisse ■ **La grande foule s'est pressée pour saluer le passage de l'enfant du village. Le peloton a joué le jeu**



Le peloton a permis à Steve Zampieri de traverser en solitaire son village natal. PHOTO GALLEY

Hier, la troisième étape du Tour de Suisse cycliste n'a fait que traverser le canton de Neuchâtel. Pourtant, à Cornaux, le peloton a été fêté comme s'il s'agissait d'une arrivée d'étape. Normal, l'enfant du village, Steve Zampieri, avait annoncé vouloir s'arrêter devant le kiosque de ses parents. En face du temple, le Fan's club Steve Zampieri avait dressé un stand et mettait de l'ambiance dans l'attente de la caravane du tour. Soudain, une voix claque: «Ouais, c'est Steve!» Grand seigneur, le peloton a offert «un bon de sortie» au cycliste de Cornaux pour que son

public puisse l'acclamer. Ainsi, avec quelques 200 mètres d'avance, Steve Zampieri traverse Cornaux en roue libre. Un énorme sourire lui barre le visage d'oreille à oreille. Sans s'arrêter, il tente de taper dans l'une ou l'autre main qui se tendent sur son passage.

Très ému, Luca, le frère de Steve Zampieri, parle d'un sentiment de bonheur indescriptible. Il a une pensée pour ses parents, qui sont à Vallorbe, sur la ligne d'arrivée. «La dernière fois que Steve est passé par Cornaux en course, ma mère a eu un malaise. Cette fois, elle a préféré l'attendre dans le calme.» /ste

EN BREF

CHÉZARD-SAINT-MARTIN ■ Pianiste fou à la Nuit du jazz. La 23e Nuit du jazz de Chézard-Saint-Martin honorera le piano, avec le pianiste fou parisien Fabrice Eulry, qui viendra illuminer la nuit du 26 juin de son talent. Du ragtime au boogie, du blues à la chanson française, le pianiste régale son pu-

blic. Bien évidemment, vieux jazz, virtuosité et fantaisie seront les marmelles d'une folle soirée ouverte par les VDR Hairly Stompers. Les régionaux du Giddy Jazz Band et les Lucernois du Bourbon Street Jazz Band, dans le plus pur style dixieland et new-orleans, complètent l'affiche. /phc

PUBLICITÉ

En juin, Citroën vous offre des primes jusqu'à Fr. 8'000.- et 3 ans d'entretien gratuit: c'est pas beau la vie?



Citroën Jumper le roi de l'espace

Prix gelé de Fr. 19'990.- (hors TVA)

Fr. 21'509.- (TVA incl.) Jumper Fourgon 162 2.0 HDI, 110 ch

ou Prime jusqu'à Fr. 8'000.-*

⊕ 3 ans d'entretien gratuit



Nouveau Citroën Jumpy

Prix gelé de Fr. 17'990.- (hors TVA)

Fr. 19'357.- (TVA incl.) Jumpy fourgon 162 2.0i-16V, 138 ch

ou Prime jusqu'à Fr. 6'500.-*

⊕ 3 ans d'entretien gratuit



Citroën Berlingo, l'imbattable polyvalence

Prix gelé de Fr. 12'990.- (hors TVA)

Fr. 13'977.- (TVA incl.) Berlingo 1.4i 600 kg, 75 ch

ou Prime jusqu'à Fr. 5'500.-*

⊕ 3 ans d'entretien gratuit



Citroën C15, un prix irrésistible

Prix gelé de Fr. 10'990.-* (hors TVA)

Fr. 11'825.- (TVA incl.) C15 Fourgon 1.9 Diesel First, 60 ch

Le Locle

Garage Carrosserie Burkhalter Tél. 032 931 82 80

La Chaux-de-Fonds Garage Carrosserie Burkhalter Tél. 032 969 20 30

Saignelégier Garage Jacques Sester SA Tél. 032 951 10 66

CHEZ VOTRE AGENT CITROËN

CITROËN préfère TOTAL

e-promotion
www.citroen.ch

GARANTIE
2 ans
ou 100 000 km

CITROËN

*Offres valables du 1er au 30 juin 2004 pour des véhicules vendus en stock. Exemple: Jumpy fourgon 162 2.0 HDI, 95 ch, Fr. 25'550.- (hors TVA), prime de base: Fr. 6'000.- plus Fr. 500.- pour le choix du pack sécurité (ABS). Prime maximale: Fr. 6'500.-. Exemple: Berlingo Fourgon 1.4i 600 kg, 75 ch, Fr. 17'565.- (hors TVA), Fr. 18'900.- (TVA incl.), prime de base: Fr. 5'000.- plus Fr. 500.- pour le choix du pack sécurité (ABS). Prime maximale: Fr. 5'500.-. Exemple: Jumper Fourgon 162 2.0 HDI, 86 ch, Fr. 28'200.- (hors TVA), Fr. 30'343.- (TVA incl.), prime de base: Fr. 7'500.- plus Fr. 500.- pour le choix du pack sécurité (ABS, airbag conducteur). Prime maximale: Fr. 8'000.-. Aucune réduction ou promotion sur les prix gelés. Offres réservées aux clients particuliers, dans le réseau participant.

Prudence de rigueur pour l'avenir

Saint-Imier ■ La Municipalité a présenté hier les résultats des comptes communaux 2003, qui affichent un déficit mais s'avèrent légèrement meilleurs que prévu

Par
Véronique Kähler

Après plusieurs années extraordinaires, la Municipalité de Saint-Imier enregistre pour son exercice 2003 un déficit de 379.700 francs. Hier, le maire, Stéphane Boillat, et l'administrateur des Finances, Mario Castiglioni, ont dévoilé les comptes communaux 2003

qui, par rapport au budget, présentent néanmoins une amélioration de 272.740 francs, puisqu'il était prévu un déficit de 652.440 francs.

Pour mémoire, l'an dernier, la commune annonçait une amélioration de 3,6 millions de francs par rapport au budget. « Ces dernières années, nous avons toujours pu compter sur des rentrées extraordinaires. Or, désormais, ce ne sera plus le cas. Mais nous

avons toujours été clairs et affirmé que les comptes seraient légèrement déficitaires sans ces éléments extraordinaires », souligne Mario Castiglioni.

Des précisions

Ce déficit repose sur plusieurs éléments. La dépense est supérieure au budget de 95.000 francs dans l'enseignement et la formation, ceci principalement en raison de l'aug-

mentation du nombre d'élèves. Côté culture et loisirs, les charges ont dépassé le budget de 122.000 francs. « Ce résultat était prévisible, puisqu'il est principalement dû au versement, en 2003, de la subvention de 95.000 francs pour la création du manège et du carré de sable », a précisé Stéphane Boillat. Les comptes du poste « Santé » présentent une hausse des charges de 192.000 francs, qui n'est pas comptable car due à un accord trouvé entre Saint-Imier, Sasdoval et les communes membres. Désormais, la commune siège inscrit seule le déficit de Sasdoval et le porte à la répartition des charges. L'opération est neutre. La prévoyance sociale affiche quant à elle une hausse des charges de 400.000 francs, due à l'augmentation des dépenses de l'aide sociale.

Le rendement de l'impôt sur les personnes physiques atteint pratiquement sept millions de francs, ce qui est supérieur au budget de 430.000 francs, mais inférieur de 20.000 francs aux comptes 2002 et au montant retenu dans la dernière planification financière. Les rentrées fiscales des personnes morales ont été de 546.000 francs, alors que le budget prévoyait un revenu de 1,95 million de francs. Cette différence s'explique par le fait que des montants élevés touchant à des années fiscales

antérieures ont dû être remboursés en 2003. Un cas de figure prévu par la Municipalité, qui avait constitué des provisions à cet effet. Sur le sujet des arrérages d'impôts, elle ne se montre pas inquiète. « On élimine environ 250.000 francs d'impôts par an, ce n'est pas excessif », estime le maire.

Prudence de mise

La commune a procédé, l'an dernier, à des investissements pour près de 3,9 millions de francs, un montant inférieur à ce que prévoyait le budget, et ce sans conclusion de nouvel emprunt bancaire. La commune a même réduit son endettement de 717.000 francs, passant ainsi sous la barre des six millions de francs. Elle a aussi remboursé 318.000 francs de prêts LIM. Ces dernières années, Saint-Imier avait mis à profit la situation exceptionnelle de ses comptes pour effectuer un maximum d'investissements. Une décision qui se traduira dans l'avenir par des exercices déficitaires, mais que la fortune doit permettre de supporter. « Il faudra rester prudent et peut-être envisager de diminuer les investissements pour certains projets qui restent encore en suspens », note toutefois Stéphane Boillat.

Le Conseil de ville devra se prononcer jeudi sur les comptes communaux 2003. /VKA



Le maire de Saint-Imier, Stéphane Boillat (à gauche), et l'administrateur des Finances, Mario Castiglioni, ont présenté un exercice 2003 qui révèle un déficit de 379.700 francs. PHOTO KÄHLER

TRAMELAN

18e tournoi populaire d'unihockey

La patinoire des Lovières, à Tramelan, sera ce week-end le cadre d'un véritable marathon d'unihockey. En effet, de vendredi à 18h jusqu'à samedi en fin de soirée, les 62 équipes inscrites au 18e Tournoi populaire de l'Unihockey club Tramelan disputeront la bagatelle de 250 matches, soit un pensum quasi non-stop de 22 heures de jeux.

Autant dire que l'événement est de taille et que la petite balle percée qui rebondira sans cesse d'un coin à l'autre de la patinoire sera reine en cette fin de semaine. Au-delà de la compétition sportive, cette manifestation est aussi un grand moment de rencontre et de convivialité que les organisateurs ont su développer au fil des ans en soignant les moindres détails d'un tournoi, qui est ainsi devenu une véritable fête.

Les temps forts

L'horaire du tournoi sera le suivant: vendredi 18 juin, à 18h, début du tournoi adultes jusqu'à 23h20; reprise le lendemain, samedi 19 juin, de 14h à 20h; finales dès 20h30 et jusqu'à 21h40. Catégorie écoliers: samedi 19 juin, de 8h à 12h, finales de 12h20 à 13h20.

A noter qu'une buvette, avec restauration chaude, sera ouverte durant toute la durée du tournoi, dont l'entrée est libre. /mbo-jdj

Les étudiants du Jura bernois se distinguent

Bienne ■ Cérémonie de remise des certificats de maturité

Le Gymnase français de Bienne a remis, vendredi dernier, leur certificat de maturité à 122 bacheliers, sur les 128 candidats qui se sont présentés aux examens. Dans le district de Courtelary, 14 jeunes ont achevé avec succès leur formation gymnasiale.

Il a également distingué les «champions de la maturité», au nombre de sept. A noter que le meilleur résultat de cette volée 2004, récompensé par un prix d'excellence, a été réalisé par Pauline Henry, de Moutier, qui a totalisé 52 points sur un nombre maximal de 54, ce qui correspond à une moyenne de 5,77.

La direction du Gymnase français a aussi attribué un prix

spécial à quatre élèves qui ont fait preuve d'une assiduité et d'une régularité exemplaire en ne manquant aucune leçon sur toute la durée de leurs études gymnasiales. Deux d'entre eux viennent du district de Courtelary. Il s'agit de David Joaquin, de Cormoret, et Yannick Riesen, de Sonceboz. /vka

Les bacheliers du district. Baumann Guy, Cortébert; Bohren Yannick, Corgémont; Flückiger Moïse, Mont-Soleil; Goetschmann Sébastien, Tramelan; Grandjean Miriam, Cortébert; Jan David, Sonceboz; Joaquin David, Cormoret; Ledermann Noémie, Tramelan; Peng Gaël, Tramelan; Perret-Gentil Maxence, Cormoret; Riesen Yannick, Sonceboz; Vaucher Nathalie, Tramelan; Voumard Céline, Tramelan; Zaugg Priska, Tramelan.

Cambrioleurs pris la main dans le sac

Cortébert ■ L'alarme avertit police et propriétaire du magasin

Stéphane Rubner, propriétaire du magasin Stevil électronique SA, sis dans le Centre industriel et commercial du «Clos-des-Iles», à Cortébert, peut se féliciter d'avoir doté son commerce d'un bon système d'alarme.

Sur le coup de 1h45, dans la nuit de dimanche à hier, Stéphane Rubner a été averti par la centrale privée à laquelle il est abonné que les installations d'alarmes installées dans son commerce indiquaient clairement la présence de visiteurs nocturnes. Dans les minutes précédentes, la police avait elle-même été informée et promptement dépêchée sur les lieux.

Egalement accouru sur place, le propriétaire fit un «topo» aux policiers et fut prié de se tenir à l'écart durant l'intervention de ces derniers qui purent arrêter deux personnes, présent la main dans le sac au premier étage du commerce.

Pas à leur coup d'essai

Le système d'alarme utilisé était suffisamment précis pour que l'on puisse savoir exactement dans quelle pièce se trouvaient les malfaiteurs. Ces derniers n'avaient pas eu le temps de commettre de gros dégâts et furent embarqués, de même que le conducteur d'une voiture aux plaques soleuroises, dont le comportement suspect avait alerté une autre patrouille de policiers.

Il s'avéra que les malandrins, des étrangers ne parlant ni français ni allemand, avaient déjà vi-



Stéphane Rubner doit une fière chandelle à son système d'alarme, dont il désigne l'un des éléments. PHOTO DROZ

sité d'autres commerces du «Clos-des-Iles», lorsqu'ils ont eu la mauvaise idée (ou la bonne) de s'en prendre à un commerce équipé d'une alarme. Ne se doutant pas qu'un équipement sophistiqué était installé, ils s'en étaient pris à la caméra vidéo filmant le local de vente et l'un d'eux avait d'ailleurs déjà fourré la cassette compromettante dans sa poche au moment de son arrestation.

Pour la population de la région, traumatisée par les visites nocturnes à répétition de bandes organisées dans des commerces ou des maisons habitées, il s'agit d'une bonne nouvelle, qu'il faut toutefois relativiser. Cette bande n'était pas nécessairement la seule à sévir dans les parages. /bdr

EN BREF

STATUT PARTICULIER ■ Le Béliet offre des coquilles d'œufs aux députés. Une douzaine de sympathisants du groupe Béliet ont accueilli hier les députés au Grand Conseil bernois avec des drapeaux et des coquilles d'œufs. Cette action était liée au projet de statut particulier du Jura bernois, qui sera discuté cette semaine par le parlement bernois. Le statut particulier est une «coquille vide». Il ne fait que cimenter la «politique coloniale de Berne», sans tenir compte des «revendications légitimes» du Jura bernois et sans résoudre la Question jurassienne, ont critiqué les manifestants, jeunes pour la plupart, réunis devant le Grand Conseil. Pour eux, seule entre en ligne de compte l'autonomie pleine et entière de cette région. /ats

CORMORET ■ Concert haut en couleur. La Fanfare de Villeret se produira vendredi, à la salle polyvalente de Cormoret, à 20h15. Placée sous la direction de Roland Krüttli, elle interprétera un répertoire chaleureux et entraînant, qui mêlera tango, polka, czardas et jazz. /vka

COURTELARY ■ Adhésion refusée. La Municipalité de Courtelary a décidé de ne pas intégrer l'association Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB). Elle n'en voit pas la nécessité et une adhésion entraînerait par ailleurs une dépense de 37,5 centimes par habitant. D'autre part, le Conseil municipal a décidé de ne pas soutenir financièrement l'édition 2004 du Tour du Jura cycliste. /vka

RÉGION PRATIQUE

URGENCES

■ **Police:** 117.
■ **Ambulance et urgences sanitaires:** 144.
■ **Feu:** 118.
■ **Médecins de garde:** de La Ferrière à Péry, tél. 032 941 37 37; Tramelan, tél. 032 493 55 55.
■ **Pharmacies de service:** Saint-Imier, Pilloud, tél. 032 941 21 94. Tramelan, Von der Weid, tél. 032 487 40 30. Entre-deux-Lacs, Pharmacie de la Tour, La Neuveville, tél. 032 751 24 24.
■ **Planning familial:** tél. 032 942 24 55.

BIBLIOTHÈQUES

■ **Saint-Imier:** bibliothèque régionale, section jeunes: me/ve 15-18h; section adultes, me 15-18h, je 16-19h, ve 9-10h/15-18h. **Sonvilier:** lu 17h30-19h30, me 16-18h. **Renan:** lu 17h30-19h, ma/je 15h30-17h. **Villeret:** lu 18h30-19h30, ma 15-16h, je

17h45-19h. **Cormoret:** ma 17h30-18h30, je 17h-18h. **Courtelary:** lu/me 9h30-10h30, ma 19-20h, je 15-16h. **Tramelan:** bibliothèque communale, lu 17-19h. **La Neuveville:** lu/je 16-18h, sa 9-11h.

■ **Mémoires d'ici:** Saint-Imier, Place du Marché 5, lu/jeu 14-18h ou sur rendez-vous au tél. 032 941 55 55.

MÉDIATHÈQUE

■ **Tramelan:** CIP, lu/me 14-20h, ma/je 14-18h, ve et veilles de jours fériés 14-17h.

LUDOTHÈQUES

■ **Saint-Imier:** me/ve 15-18h. **Tramelan:** je 16-17h30. **La Neuveville:** ma/je 16-18h, sa 9h30-11h30.

PISCINES

■ **Saint-Imier, Piscine d'Er-guël:** tous les jours, 9h-20h. **Tramelan, Piscine du Château:** tous les jours, 9h-20h.

Poésie en musique

Moutier ■ Voyage artistique suspendu entre deux univers

La musique rencontrera la poésie vendredi, à Moutier, avec le concert-lecture «Juste encore pourquoi pas...». Ce concept inédit verra les notes de jazz du quartet Naanzook s'enrouler habilement autour des poèmes d'Alexandre Caldara, lus par Susana Valderas-Matthey, administratrice du théâtre de la Poudrière et comédienne et par l'auteur lui-même.

Un voyage artistique qui emmènera les spectateurs sur les

traces du lien subtil qui existe entre la musique et les textes, dans un tourbillon où voix et instruments se feront écho. Les musiciens de Naanzook, Jeff Fleury (saxo), Ivan Roquier (guitare), Carlos Tavares (contrebasse) et Nicolas Simon (trombone et œuf acoustique) présenteront de nouvelles compositions musicales dans un style jazz-rock mélodieux.

A découvrir au café de l'Ours, à Moutier, vendredi soir à 20h30. /vka

Cure de jouvence terminée

Saignelégier ■ Magnifiquement rénovée, la halle-cantine sera inaugurée à la fin du mois de juillet lors d'un brunch géant

Par **Michel Gogniat**

La halle-cantine de Saignelégier est une ruche bourdonnante. On s'affaire dans tous les coins. C'est que l'édifice centenaire doit être terminé cette fin de semaine pour accueillir les concerts de la Fête jurassienne de musique. Et l'inauguration est prévue à fin juillet et début août, au gré d'un riche programme.

«Nous sommes dans les délais et le budget est tenu», se réjouit

Jean-Pierre Beuret, qui préside la fondation attachée au lifting du bâtiment marquant l'entrée de Saignelégier, symbole de la fête du cheval.

Pour quatre millions

Voilà une année que les travaux sont engagés. Ils ont consisté à l'aménagement extérieur (route d'évitement par l'ouest) et à la mise à niveau de tous les alentours. La halle-cantine a retrouvé son visage de 1904, tous les rajouts qui étaient venus l'enlaidir ayant été enlevés. Une grande partie

de la toiture a été refaite, des poutres changées, mais l'aspect extérieur qu'intérieur a été sauvegardé, gardant son authenticité. Sanitaires discrets et accès par les tours ont été aménagés. Les galeries ont également été mises à niveau.

Le volume de la halle a été agrandi en mordant sur la halle aux chevaux, séparée par une verrière moderne qui s'intègre à l'ensemble. Une scène mobile est installée tandis que l'ouverture de fenêtres borges rendent lumineux ce volume qui peut être chauffé (à

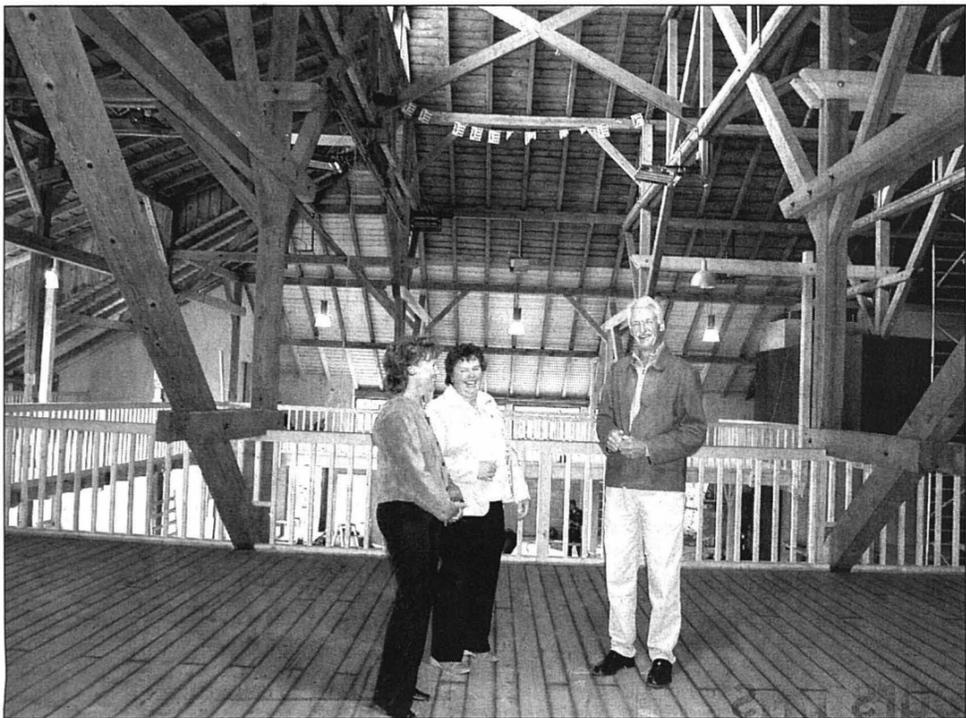
20 degrés) par un système au gaz. Le crédit de quatre millions de francs est respecté et la recherche de dons a déjà dégagé 1,5 million de francs, (dont un million de la Loterie romande, chère à Jean-Pierre Beuret).

Grande fête en deux temps

L'inauguration se déroulera en deux temps. Des portes ouvertes au public et une partie officielle, où autorités et ouvriers du chantier vont se côtoyer, sont prévues le samedi 31 juillet. Toute la journée, des animations musicales et artistiques (Vincent Vallat, Olivier Luder, clown Vijoli, fanfare du lieu, etc.), ainsi que des divertissements pour les enfants sont au programmes des festivités. Un grand brunch, mis sur pied par le Groupement des paysannes franc-montagnardes, est, lui, fixé au lendemain dimanche 1er août, en matinée, avant un buffet campagnard à midi. Animation diverses, promenades à cheval et en char attelé, démonstration du quadrille et course de chars romains vont s'enchaîner avant que la société de développement prenne le relais, dès 18h, pour la fête du 1er Août. Dont l'orateur invité sera Philippe Roch.

Bref, de quoi introniser de manière brillante ce volume qui a retrouvé la clarté de ses 20 ans! /MGO

Pour participer au brunch, s'inscrire en appelant Jura Tourisme, au tél. 032 952 19 52

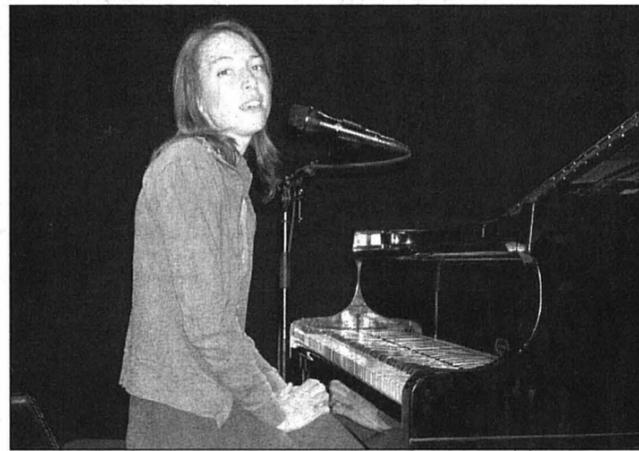


Dans le nouvel écrin de la halle-cantine, Jean-Pierre Beuret, président de la fondation, en compagnie de deux représentantes du Groupement des femmes paysannes, Simone Clémence (présidente) et Marie-Claire Mathis (au premier plan).

PHOTO GOGNIAT

Tendre avec l'absolu et dure avec le rien

Café du Soleil ■ Jeanne Cherhal comme une évidence



Jeanne Cherhal, ici en répétition, joue avec malice du piano.

PHOTO GOGNIAT

Par **Alexandre Caldara**

Jeanne Cherhal comme une gorgée d'eau après le café corsé. Comme un corsage à peine dégrafé. Comme une rose qui sent bon et qui pique. Comme le sable dans les sandales. Comme le vent dans les cheveux. Comme un nouveau refrain entêtant. Comme une chanteuse à texte, comme l'évidence.

La Nantaise a offert une prestation délicate et délicieuse, samedi, dans une salle archicomble du café du Soleil, à Saignelégier. Des textes doux, amers et ironiques. Des nuances dans la voix et les musiques. Une subtilité à fleur de peau. La complice de Vincent Delerm charme par sa fougue naturelle, son franc-parler et son regard mutin. On a souvent l'impression qu'elle

nous conduira dans des océans de tendresse, mais petit à petit le terrain s'amenuise et le vocabulaire touche l'ironie peu dépaysante: «Mieux que le vent d'été, que les embruns salés, mieux que l'herbe coupée, ô effluve adoré de la station d'épuration.»

Attentif et généreux, Eric Lohrer à la guitare et à la basse fournit quelques accords essentiels au désaccord humoristique de Jeanne. Elle chante «ça sent le sapin surtout le vingt-cinq au matin» et joue avec malice du piano et, avec des airs de rockeuse délurée, de la guitare.

Jeanne Cherhal parle de cette fille qui a des problèmes avec son copain, de la douleur de devenir femme, des immuables crados où on signe des pétitions. D'une génération qui a 25 ans comme elle et des larmes éternelles. Mais qui parfois parvient à s'évader. /ACA

Médor au programme scolaire des plus petits

Canton ■ Prévenir les accidents dus aux morsures de chiens

«Le chien naît bon, c'est son maître qui le corrompt!» Clément Saucy, vétérinaire cantonal, n'est pas allé hier jusqu'à détourner l'aphorisme de Rousseau. Mais il n'en pense pas moins, d'où son appui à l'entrée du chien à l'école.

A l'instigation, parallèle et fortuite de l'école primaire de Delémont et du vétérinaire cantonal, le Service de l'enseignement, via Michel Lapaire, conseiller pédagogique, va lancer à la rentrée une expérience pilote centrée sur le chien. Labellisée PAM, pour «Prévention des accidents par morsure», portée par un groupe d'enseignants et de cynophiles, ce programme sera expérimenté dès septembre dans une dizaine de classes de Delémont. De l'école enfantine à la 4e année.

Dans la foulée, 4800 brochures «Truf, viens...», bande dessinée consacrée aux relations chiens - enfants éditée par l'Office vétérinaire, sont diffusées ces jours dans toutes les classes des degrés inférieurs du canton.

Calins et morsures

Selon des données considérées comme fiables, on dénombre chaque année une soixante

d'accidents dus à des morsures de chiens. Premières victimes, les enfants en bas âge, souvent compagnons de jeux de l'auteur du coup de dents. De quoi s'émouvoir et promouvoir une meilleure connaissance des attitudes à adopter face à Truf et à ses réactions.

Introduit l'an dernier dans le canton de Neuchâtel, qui recense systématiquement les cas de morsures (120 en 2002), le programme préventif en cause a entraîné une baisse de 30% des d'accidents de ce type chez les enfants.

La réalité d'une vie de chien

Rien de mieux pour amener autrui à se convaincre de l'intérêt de sensibiliser les gamins au fait que les chiens, compagnons ou non, ont leurs humeurs et leur caractère. Grâce à des leçons aussi vraies que nature. D'où l'entrée annoncée d'un ou de chiens dans les classes, avec, en prime, un instit' camouflé en Médor. But de l'exercice: amener les enfants à découvrir les réalités d'une vie de chien et à mieux réagir ainsi à ses attitudes, expressions et comportements. Et saisir aussi l'utilité d'une bonne éducation de l'un et de l'autre.

Bref, tout connaître sur l'art d'aimer son chien. /jst

Message d'égalité aux jeunes

Grève des femmes ■ Journée marquée par une marche organisée par le Bureau de l'égalité

Hier marquait la Journée de la grève des femmes. Une bonne occasion pour le Bureau de l'égalité de marier cette date avec les animations prévues tout au long du chemin Ex æquo, ou Chemin de l'équilibre. Rappelons-le, ce chemin est un des cinq grands parcours organisés dans le cadre du projet «Hors des sentiers battus» des «25-30 ans» du canton. Ouvert samedi, des animations spéciales s'y sont déroulées ce week-end, ainsi qu'hier.

Une septantaine de femmes et d'enfants se sont retrouvés

hier matin matin à Alle pour entamer cette marche de l'égalité aux côtés de la ministre de l'Education, Elisabeth Baume-Schneider, de la cheffe du Bureau de l'égalité, Karine Marti-Gigon et de la pionnière jurassienne en la matière, Marie-Josèphe Lachat. S'était jointe au groupe une délégation de la section suisse de l'Union européenne féminine, dont la présidente, Marie-Mathilde Freuler, âgée de 92 ans!

Des débuts difficiles

La Roue de la fortune, le Jeu de massacre et bien d'autres animations ou démonstrations

ont incité les plus jeunes à réfléchir au double sens de ces productions ludiques. L'arrivée à Vendlincourt vers midi permit à chacun(e) de trinquer et de se restaurer dans un esprit fraternel. C'est pendant cette halte bienvenue que Marie-Josèphe Lachat, première cheffe en Suisse d'un bureau de la condition féminine - comme on l'appelait à l'époque - conta ses débuts dans un canton nouveau-né. Les débuts furent difficiles et cocasses: «Le premier matin, le 5 mars 1979, on m'ouvrit une porte en me disant: voilà, c'est votre bureau, bonne chance! Je vis quatre murs, vides!».

Le canton du Jura était le premier à se doter d'une telle structure, avant même la Confédération. Comme l'a évoqué avec humour Marie-Josèphe Lachat, tout était à faire et à défricher, y compris les mentalités. «La tâche fut rude, mais la peur n'est pas digne des pionnières. Il y avait trop d'attente et trop d'espoir pour paniquer.»

Diverses autres interventions suivirent, puis la cohorte reprit sa route en direction de Bonfol, terme de la marche où un apéritif fut offert par le Centre de liaison des associations féminines. Le chemin est ouvert à tous jusqu'au 26 septembre. /HEM

Le programme est à découvrir sur www.jura-25-30.ch



Une septantaine de femmes et d'enfants ont marché sur le chemin Ex æquo, entre Alle et Bonfol. Dont Karine Marti-Gigon, cheffe du Bureau de l'égalité (assise en compagnie de sa fille).

PHOTO BIST

EN BREF

Saignelégier ■ Eau à nouveau potable. Mercredi dernier, les habitants de Saignelégier étaient invités à bouillir leur eau en raison d'une pollution d'origine fécale. Les recherches ont décelé la provenance de cette contamination. C'est la source communale de «Derrière-le-Moulin», aux Pommerats, qui en est l'origine. Après traitement et nouvelle analyse, il s'avère que tout est rentré dans l'ordre et que l'eau est à nouveau consommable. /mgo

RégioGaz ■ Bientôt à la pompe. Flambée des ventes de 10% en 2003 pour RégioGaz, société qui alimente Delémont et ses voisines de Courroux, Courrendlin et Rossemaison. Satisfaisant en volume avec 44 millions de kWh de gaz naturel vendus, le résultat 2003 l'est moins sur le plan financier, le résultat d'exploitation - 56.097 francs pour un chiffre d'affaires de 2,7 millions - étant inférieur à celui de 2002 (133.000 francs). Atteinte à des projets d'extension des raccordements à l'intérieur des localités desservies, RégioGaz veut aussi étendre son réseau vers Courtételle et Bassecourt et vise une progression des ventes de 30% pour 2010. Autre carte jouée: la vente du gaz carburant, avec la perspective d'une détente de ce dernier dès 2007. En partenariat avec Landi Delémont, RégioGaz pourrait bientôt offrir le gaz à la pompe. /jst

Offres valables du mardi 15 juin au samedi 19 juin 2004,
dans la limite des stocks disponibles.

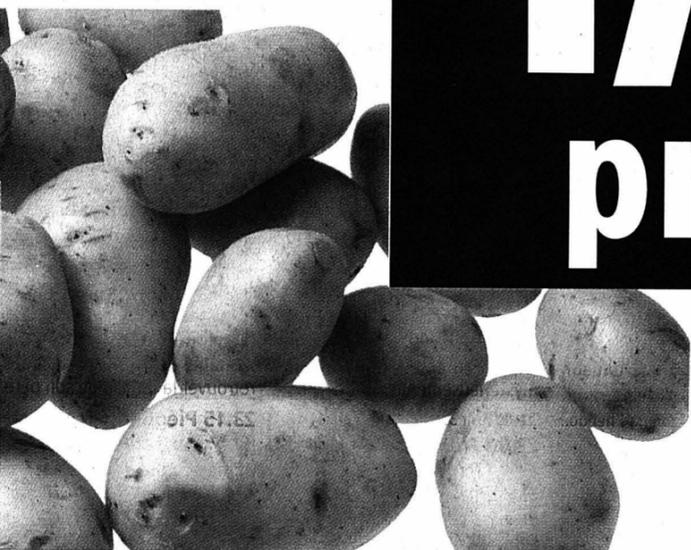
coop

Tout bonnement moins cher!

le kg
17.50
au lieu de **35.-**
Blancs de poulet
Suisse
4 - 5 pièces
En libre-service uniquement



le cabas de 2,5 kg
3.20
au lieu de **6.40**
Pommes de terre
hâtives, Suisse
emballage marron

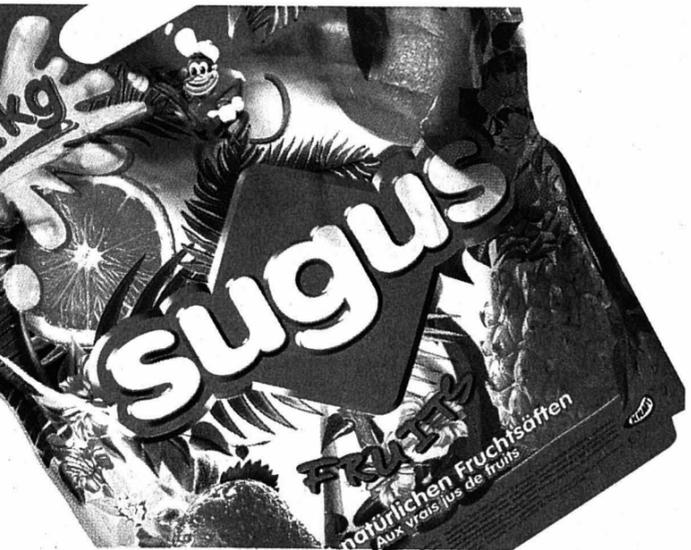


**1/2
prix**

3 x 500 g
2.70
au lieu de **5.40**
Cornettes moyennes
aux 3 œufs Gala



1,2 kg
9.90
au lieu de **19.80**
Sugus aux fruits



4 x 75 ml
7.60
au lieu de **15.20**
Dentifrice aux herbes
Dentagard

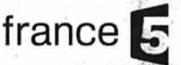


2 pour 1
Avec la Supercard
5.40
au lieu de **10.80**
Pommes Gala, Nouvelle-Zélande et Brésil en sachet de 1,5 kg



2 pour 1
Avec la Supercard
9.30
au lieu de **18.60**
Energy Milk Emmi fraise, chocolat ou *vanille, les 2 paquets de 6 x 33 cl
*En vente dans les grands supermarchés Coop





6.45 Les Zap. **9.00** Top Models. **9.25** L'Amour interdit. Film TV. Drame. Fra. 2001. Réalisation: Jacques Malaterre. 1 h 35. Stéréo. Avec: Anne Richard, Bruno Todeschini, Aladin Reibel, Frédéric Sauzay. L'épouse d'un homme atteint d'un cancer renonce au divorce afin d'aider son mari dans son combat. Mais les événements changent bientôt la donne. **11.00** Euronews. **11.15** Les Feux de l'amour. **11.55** Telescop. **12.15** Ma sorcière bien-aimée. Mère l'Oie. **12.45** Le 12:45. **13.15** Rex. Pour quelques notes de musique. **14.05** Les Anges du bonheur. Dernières paroles. **14.55** Washington Police. Le justicier. **15.40** C'est mon choix. **16.35** JAG. Le bouc émissaire. **17.30** 7 à la maison. Le choix des mots. **18.20** Top Models.

18.50 Le 19:00 des régions
19.10 Vidéo.net
19.30 Le 19:30
20.05 A bon entendeur
Phosphates II: les tueurs de lacs courent toujours.

7.00 Quel temps fait-il? **9.00** Euronews. **10.30** Quel temps fait-il? **11.30** Euronews. **14.25** Les grands entretiens. Invité: Guillaume Chenevière, ancien directeur général de la TSR. **15.05** Telescop. **15.30** Tour de Suisse. Sport. Cyclisme. 4e étape: Vallée de Joux/Le Sentier - Bätterkinden (185 km). En direct. Commentaires: Bertrand Duboux. **17.40** République tchèque/Lettonie. Sport. Football. Euro 2004. 1re phase. Groupe D. En direct. A Aveiro (Portugal). Commentaires: Philippe von Burg. Les footballeurs d'Europe le disent haut et fort: la République tchèque est l'une des nations qui peut prétendre au titre et qui fait figure d'épouvantail. Cette formation ne devrait pas connaître de difficultés pour prendre le dessus sur la modeste équipe lettonne.

19.57 Banco Jass
20.00 Passion Euro
La Suisse «mit Köbi». L'actualité du jour de l'Euro 2004 et de l'équipe de Suisse de football.

6.20 Affaires familiales. **6.50** TF1 jeunesse. **8.30** Téléshopping. **9.25** La Vie avant tout. Pile ou face. **10.50** Flash info. **11.00** Motus. L'informatique. **11.15** La Ferme Célébrités. **11.55** Julie cuisine. **12.05** Attention à la marche! **13.00** Journal. **13.55** Les Feux de l'amour. L'adoption de Cassie par Sharon et Nick est officialisée. **14.45** Les Liens du mariage. Film TV. Suspense. EU. 2004. Réalisation: Douglas Jackson. 1 h 35. Inédit. Avec: Tracy Nelson, Michael Riley, Thomas Calabro, Andrea Roth. Une jeune épouse découvre avec horreur, mais trop tard, la jalousie obsessionnelle de son mari, qui finit par la séquestrer à leur domicile. **16.20** New York, section criminelle. La mort au bout du couloir.

17.10 Dawson
Potins de filles.
18.00 Le bigdill
19.00 La Ferme Célébrités
19.50 Laverie de famille
20.00 Journal

6.30 Télématin. **8.40** Des jours et des vies. **9.00** Amour, gloire et beauté. **9.30** C'est au programme. **10.50** Flash info. **11.00** Motus. **11.35** Les z'amours. **12.15** La cible. **12.50** Millionnaire. **13.00** Journal. **13.50** Inspecteur Derrick. Une sorte de meurtre.

14.50 Un cas pour deux
Amours interdites.
15.50 Commissaire Lea Sommer
La fausse victime.
16.50 Des chiffres et des lettres
17.20 Tout vu, tout lu
18.00 Urgences
Le plus proche parent. Une jeune fille, gravement blessée lors d'un accident de voiture, cherche à cacher les circonstances du drame et certains éléments de son passé.
18.55 On a tout essayé
19.50 Un gars, une fille
Best of.
20.00 Journal

6.00 Euronews. **7.00** Mon kanar. **7.10** TO3. **9.00** C'est mieux ensemble. **9.20** Hooker. **10.15** La Brigade du courage. **11.10** Raymond. **11.35** Bon appétit, bien sûr. Velouté de petits pois aux herbes, étuvée de jeunes pleurotes. Invité: le chef Thibaut Peyroche d'Arnaud. **12.10** Journal régional. **12.25** Amours interdites. **12.55** Edition régionale. **13.55** C'est mon choix. **14.50** Le magazine du Sénat. **15.00** Questions au gouvernement. **16.05** Outremer. Maya, une hmong de Guyane. **16.30** C'est pas sorcier. Les gastéropodes: opération escargot. **17.05** Questions pour un champion. **17.40** Eurofoot 2004. Présentation du match. **18.00** République tchèque/Lettonie. Sport. Football. Euro 2004. 1re phase. Groupe D. En direct. A Aveiro. Attention: les titres de l'édition nationale du «19/20» seront diffusés à la mi-temps.

20.15 Tout le sport
20.25 19/20 national
20.40 Edition régionale et locale

6.45 Les Colocataires. **7.30** C'est pas trop tôt! **9.05** M6 boutique. **10.05** Star six. **10.55** Tubissimo. **11.50** Six'/Météo. **12.00** Ma sorcière bien-aimée. Jean-Pierre le vaiteux. **12.30** Docteur Quinn, femme médecin. Sully agent indien. **13.35** Dans les filets de l'amour. Film TV. Comédie. EU. 1999. Réalisation: David Burton Morris. 1 h 40. Stéréo. Un pêcheur misanthrope finit par se laisser séduire par la journaliste venue faire un article sur son dur métier et qui prend fait et cause pour lui et ses confrères dans ses nombreux écrits. **15.15** Bugs. Satellite en péril. - La tombe du roi Arthur. **17.25** 70 à l'heure.

17.55 Les Colocataires
18.50 Charmed
Les liens du sang (1/2).
19.45 Caméra café
19.50 Six'/Météo
20.05 Une nounou d'enfer
Nounou par intérim.
20.40 Les Colocataires/ Décrochages info

6.45 Anglais, méthode Victor. **7.00** Debout les zouzous. **8.50** Les maternelles. Invités: Béatrice di Mascio, pédiatre; Michel Fize, sociologue. **10.25** Femme & Co. **10.40** Carnets d'Egypte. La mémoire du Nil. **11.10** La vie des canards. **12.05** Midi les zouzous. **13.55** Le journal de la santé. **14.15** 100 % Question. **14.45** Les Khassis de Meghalaya. **15.45** Ötzi, l'homme des glaces. **16.40** Les splendeurs naturelles d'Afrique. Les grandes curiosités naturelles d'Afrique. **17.38** Si vous étiez... Invité: Philippe Sollers, écrivain. **17.50** C dans l'air.



19.00 Les grands espaces naturels. **19.45** Arte info. **20.00** Le journal de la culture. **20.15** Quotidien Bagdad quotidien. Abbas: le père. Durant un mois, le réalisateur Romain Goupil a vécu en Irak, à Bagdad, partageant le quotidien d'Abbas, de sa femme Yasmine et de leurs enfants. **20.44** Thema. Désir d'enfant, désir de mère.



Daniel Rialet.



Yannick Paratte.



J-M. Larqué, T. Roland.



Marie Kleiber, Richard Berry.



Victor Lanoux.



Geoffrey et Nathalie.



Pas si simple s'être maman!

20.45
Père et maire
Film TV. Sentimental. Fra. 2003. Réal: Vincenzo Marano. 1 h 40. Inédit. Responsabilité parentale. Avec: Christian Rauth, Daniel Rialet, Cécile Auclert. L'aînée d'une famille qui compte trois filles tombe dans la délinquance. La loi française prévoit de punir les parents défaillants. Pour venir en aide à la mère de l'adolescente, le père Erwan, aidé du maire, deviennent tuteurs de Samantha, seize ans. Une responsabilité qu'ils ont peut-être sous-estimé...

22.25 Shining
Film. Suspense. Etats-Unis. 1980. Réalisation: Stanley Kubrick. Avec: Jack Nicholson, Shelley Duvall, Danny Lloyd. **0.25** X-Files, Aux frontières du réel. N'abandonnez jamais. **1.10** Câble et satellite uniquement. Le 19:00 des régions. - Le 19:30. - A bon entendeur. - Le 22:30.

20.30
Allemagne/ Pays-Bas
Sport. Football. Euro 2004. 1re phase. Groupe D. En direct. A Porto (Portugal). Commentaires: Yannick Paratte. Les Allemands, vice-champions du monde lors du Mondial 2002, ont depuis quelques temps perdu de leur superbe. Le jeu des coéquipiers de Ballack souffre peut-être d'un manque de vivacité que les autres formations d'Europe ont pourtant adopté.

23.00 Le 22:30
Magazine. Information. 30 minutes. Stéréo. Mariage de l'information et de l'actualité sportive. **23.30** Banco Jass. **23.35** Les grands entretiens. Invité: Jean-Jacques Lagrange, réalisateur. **0.25** A bon entendeur. Phosphates II: les tueurs de lacs courent toujours. **0.55** Textivision.

20.35
Allemagne/ Pays-Bas
Sport. Football. Euro 2004. 1re phase. Groupe D. En direct. A Porto (Portugal). Coup d'envoi: 20 h 45. C'est l'une des grosses affiches de cette première phase de l'Euro. Que ce soit lors de la finale de la coupe du monde 1974 remportée par les Allemands (2-1), ou lors de la demi-finale de l'Euro 1988 (victoire 2-1 des Pays-Bas), toute rencontre entre ces deux nations est un classique du genre.

22.45 Le droit de savoir
Magazine. Société. Prés: Charles Villeneuve. «Frégates de Taiwan: enquête sur une affaire d'État». - «Avions charters: ce qu'on nous cache». - «Affaire Beckham: sexe, mensonges et gros sous». **0.25** Vol de nuit. Polars. Invités: D. Picouly, J. Kouassi, T. Serfaty, E. Giacometti, M. Chattam.

20.55
Le petit prince a dit
Film. Drame. Fra. 1992. Réal: Christine Pascal. 1 h 40. Avec: Richard Berry, Anémone, Marie Kleiber, Lucie Phan. Violette, dix ans, vit à Lausanne avec son père, Adam, divorcé de Mélanie. Maladroite, Violette n'apprécie guère Lucie, la nouvelle compagne de son père, et irrite souvent ce dernier. A la suite d'un examen médical de routine, Adam apprend que sa fille est atteinte d'une tumeur au cerveau.

22.40 Comme au cinéma l'hebdo. **22.50** Oui, mais...
Film. Comédie dramatique. Fra. 2000. Réal: Yves Lavandier. 1 h 45. Inédit. Avec: Emilie Dequenne, Gérard Jugnot, Alix de Konopka, Cyrille Thouvenin. À 17 ans, comme bon nombre d'adolescents, Églantine Laville est mal dans sa peau. **0.35** Journal de la nuit.

20.55
Louis la Brocante
Film TV. Drame. France. 1999. Réal: Maurice Frydland. 1 h 35. Louis et les amoureux du manège. Avec: Victor Lanoux, Evelyne Buyle, Loïc Corbery. Louis acquiert un vieux manège de chevaux de bois. Alors qu'il traverse le square, il aperçoit Xavier, le fils du patron du café, en train d'embrasser Kim. Celle-ci s'occupe des enfants de Beaumont, un jeune veuf tyrannique. Peu après, Kim disparaît mystérieusement.

22.40 Soir 3.
23.00 France Europe
Magazine. Politique. Présentation: Christine Ockrent, Serge July et Gilles Leclerc. En direct. 1 h 40. **0.35** Manitas de Plata, la légende. Documentaire. **1.30** Ombre et lumière. Invitée: Zabou Breitman, comédienne et cinéaste.

20.50
Vacances...
Magazine. Société. «Vacances: amour et turbulences». Les caméras de M6 ont suivi des Français qui, en février 2004, se sont envolés pour l'île Maurice ou l'île de la Réunion pour les vacances. Ils offrent ainsi l'occasion de découvrir que les vacances ne riment pas toujours avec farniente et bains de mer. Pour Nathalie et Geoffrey, ce voyage doit se terminer en mariage, tandis qu'Alexis vient retrouver la famille de son père.

23.15 Piégée
Film TV. Suspense. EU. 1997. Réal: Joey Travolta. 1 h 39. Avec: C Thomas Howell, Amber Smith, Brian Austin Green, James Russo. **0.55** Les colocataires. Tous les meilleurs moments de la vie quotidienne des Colocataires. **1.30** M6 Music/Les nuits de M6. Clips et rediffusions de magazines.

20.45
Le mal de mère
Documentaire. Société. Fra. 2004. Réal: Valérie Denesle. 1 h. Pas si facile de se sentir mère: certaines femmes vivent en effet très mal leur nouvelle maternité et peinent à s'occuper de leur enfant, envahies par un sentiment de mal-être. A l'unité parents-enfant de l'institut Théophile-Roussel, à Montesson, huit femmes apprennent, de longs mois durant, à établir ce lien avec leur bébé, aidées par des psychiatres et des soignants.

21.40 Débat. **21.50** Louise, Amandine et les autres
Documentaire. Société. Fra. 2004. Réalisation: Anne Georget et Aurélie Tyszbial. 55 minutes. **22.45** L'Algérie des chimères. Film TV. Histoire. France. 2000. Réal: François Luciani. 1 h 32. **0.20** Arte info. **0.30** Abd el-Kader. Un héros des deux rives.

L'essentiel des autres programmes

TV5
8.00 Journal Radio Canada. **8.30** Chroniques d'en haut. **9.00** TV5 infos. **9.05** Zig Zag café. L'Odyssée jurassienne (2/4): la question jurassienne. Invités: Claude Hauser, Francis Huguélet, Marcel Brochet, Alain Charpillot, Etienne Beuret, Pierre Grimm. **10.00** TV5, le journal. **10.15** Le débat des chefs. **12.10** On a tout essayé. **13.00** Journal (RTBF). **13.30** Des chiffres et des lettres. **14.00** TV5, le journal. **14.25** Culture et dépendances. Homosexuels: faut-il tout autoriser? Invités: François Reynaert, Xavier Lacroix, Jean-Pierre Otte, Jacques-Alain Miller, pour Nina Bouraoui, Elisabeth Roudinesco, Pierre Bénichou, Denise Bombardier, Pierre Bergé. **16.00** TV5, le journal. **16.20** TV5, l'invité. **16.30** Questions pour un champion. **17.00** Reflets Sud. **18.00** TV5, le journal. **18.25** Top belle pour toi. Film. **20.00** TV5 infos. **20.05** Nec plus ultra. Invité: Christian Louboutin. **20.30** Journal (France 2). **21.00** Le point. **22.00** TV5, le journal. **22.25** Blissfully Yours. Film. **0.30** Journal (TSR).

Eurosport
9.30 Suède/Bulgarie. Sport. Football. Euro 2004. 1re phase. Groupe C. A Lisbonne (Portugal). **11.00** Danemark/Italie. Sport. Football. Euro 2004. 1re phase. Groupe C. A Guimarães (Portugal). **12.45** Relais de la flamme olympique. Sport. **13.00** Tournoi messieurs de 5 Hergogenbosch (Pays-Bas). Sport. Tennis. 2e jour. En direct. **15.00** Tour de Catalogne (Espagne). Sport. Cyclisme. 2e étape. En direct. **17.00** Suède/Bulgarie. Sport. Football. Euro 2004. 1re phase. Groupe C. A Lisbonne (Portugal). **18.00** Pocono 500. Sport. Automobile. Nextel Cup 2004. Sur le Pocono Raceway, à Long Pond (Pennsylvanie). **20.15** Arsène Khachatryan (Arm)/Sergei Marchuk (Ukr). Sport. Boxe. Réunion de Toulon (Var). Championnat du

monde WBF. Poids moyens. En direct. **0.15** Allemagne/Pays-Bas. Sport. Football. Euro 2004. 1re phase. Groupe D. A Porto (Portugal).

CANAL+
8.45 Canaille+. **9.00** Les Côtelettes. Film. **10.25** Le journal des sorties. **10.35** Kate & Leopold. Film. **12.30** La vie en clair(C). **13.30** Au secours, j'ai 30 ans», le making of(C). **14.00** Gangs of New York. Film. **16.40** Les diaboliques religieuses. **17.05** Toutes les filles sont folles. Film. **18.25** Le journal des sorties(C). **18.40** Merci pour l'info(C). **19.55** Les Guignols(C). **20.05** 20h10 pétantes(C). **21.00** Shrek. Film. **22.55** «Shrek 2», le making of. **22.55** Filles uniques. Film. **0.15** Viktor Vogel, directeur artistique. Film.

RTL9
12.00 Cas de divorce. **12.25** Les Têtes Brûlées. **13.20** L'Enquêteur. **14.15** Le Renard. **15.25** Adrenaline. **16.15** Brigade spéciale. **17.05** Les Destins du coeur. **18.10** Top Models. **18.35** Pensacola. **19.25** Ça va se savoir. **20.15** Friends. **20.45** Good Morning Vietnam. Film. **22.50** Ciné 9. **23.00** Excalibur. Film.

TMC
11.05 Balko. **12.00** Les Contes d'Avonlea. **12.55** Tarzan. **13.25** Les Nouvelles Aventures de Vidocq. **14.30** Boniface somnambule. Film. **16.00** Alfred Hitchcock présente. **16.30** Cadfael. Film TV. **17.55** TMC info tout en images/Météo. **18.05** Fame. **18.55** TMC Magic. **19.05** Balko. **20.00** Tarzan. **20.30** TMC pour rire. **20.45** Asian Connection. Film TV. **22.25** Kojak. **23.20** L'Homme de fer.

Planète
12.20 La vie secrète des jardins III. La guerre du potager. **12.50** Romy Schneider, étrange étrangère. **13.45** La saga de la chanson française. **14.40** Les singes de Zanzibar. **15.10** Au secours des animaux. **15.35** Le

film des Jeux olympiques de Mexico. **17.20** Perdus. **17.50** La mémoire retrouvée. La spoliation des Juifs de France. **18.45** Suède: le national-terrorisme. **19.15** Les bêtards du Reich. **19.45** Paris à tout prix. Dans les coulisses d'une élection: Les petites manoeuvres. **20.15** Fanoscope. **20.45** Pink Floyd, «Dark Side of the Moon». **21.40** Phil Collins, «Face Value». **22.35** Les Billabongs, oasis d'Australie. **23.05** SOS kilos en trop. **23.30** La Royal Air Force. L'élite: le Fighter Command.

TCM
9.25 La Route joyeuse. Film. **11.10** Les Jeux de l'amour et de la guerre. Film. **13.15** Trente-six Heures avant le Débarquement. Film. **15.10** La Dame du lac. Film. **17.05** Guet-apens. Film. **19.15** L'Introuvable. Film. **20.45** Ben Hur. Film.

TSI
14.00 Seven Days. **14.45** Hunter. **15.30** Tesori del mondo. Le Montagne Roccosse canadienne, un viaggio nell'era glaciale. **16.00** Telegiornale flash. **16.05** Oberstadttag. Film. **18.00** Telegiornale flash. **18.10** Il commissario Rex. **19.00** Il Quotidiano Uno. **19.30** Il Quotidiano Due. **20.00** Telegiornale sera. **20.35** La vita secondo Jim. **21.00** Ogni donna ha un segreto. Film. **22.45** Jordan. **23.30** Telegiornale notte. **23.50** Martedì notte.

SE1
14.20 Aeschbacher. **15.10** Fors-thaus Falkenau. **16.00** Telescop. **16.25** Benjamin Blümchen. **16.50** Jim Knopf. **17.15** Der Regenbogenfisch. **17.30** Gutenachtgeschichte. **17.45** Tagesschau. **17.55** Der Bergdoktor. **18.45** Telesguard. **19.00** Schweiz aktuell. **19.30** Tagesschau. **20.00** Siska. **21.05** Kassensturz. **21.35** Voilà. **21.50** 10 vor 10. **22.20** Literaturclub. **23.40** Monk.

ARD
15.00 Tagesschau. **15.15** Abenteuer Wildnis. An den Ufern der Save: Eine Flusslandschaft in Kroatien. **16.00** Fliege, die Talkshow. **17.00** Tagesschau. **17.15** Brisant. **17.43** Alle Wetter I. **17.45** Tagesschau. **17.55** Verbotene Liebe. **18.25** Marienhof. **18.50** Berlin, Berlin. **19.20** Das Quiz mit Jörg Pilawa. **19.50** Das Wetter. **19.55** Börse im Ersten. **20.00** Tagesschau. **20.15** Familie Dr Kleist. **21.05** In aller Freundschaft. **21.55** Plusminus. **22.30** Tagesthemen. **22.58** Das Wetter. **23.00** Menschen bei Maischberger. **0.15** Nachtmagazin.

ZDF
15.00 Heute/Sport. **15.15** ZDF EM Live. **18.00** République tchèque/Lettonie. Sport. Football. Euro 2004. 1re phase. Groupe D. En direct. A Aveiro (Portugal). **20.45** Allemagne/Pays-Bas. Sport. Football. Euro 2004. 1re phase. Groupe D. En direct. A Porto (Portugal). **23.30** Nachtgetreten I. Invités: Ingolf Lück, Hans Werner Olm, Django Asül, Oliver Welke, Ruth Moschner, Bernhard Hoëcker. **0.15** Heute nacht.

SWE
15.00 Wunschbox. **16.00** Aktuell. **16.05** Kaffee oder Tee?. **18.00** Aktuell. **18.09** Wirtschaftsinformation von der Stuttgarter Börse. **18.15** Vorsicht, Frisch gestrichen. **18.45** Landesschau. **19.45** Aktuell. **20.00** Tagesschau. **20.15** Kamuy, der kleine Bär von Hokkaido. **21.00** Knoepel, Knochen und Co. Organe aus dem Reagenzglas. **21.45** Rhein festlich. Von der Loreley zum Rolandsbogen. **22.15** Aktuell. **22.30** Schlaglicht. Taxi nach Capri, mit 88 auf grosser Fahrt. **23.00** Südwest Extra. **23.45** Rocco, der Mann mit den zwei Gesichtern. Film.

RTL D
15.00 Das Familiengericht. **16.00** Das Jugendgericht. **17.00** Einsatz für Ellrich. **17.30** Unter uns. **18.00**

Guten Abend RTL OU Regionalprogramm. **18.30** Exclusiv. **18.45** RTL aktuell. **19.10** Explosiv. **19.40** Gute Zeiten, schlechte Zeiten. **20.15** Columbo: Keine Spur ist sicher. Film TV. La griffe du crime. **22.10** Quincy. **23.10** Quincy. **0.10** RTL Nachtjournal.

TVE
15.00 Telediario 1. **15.45** El tiempo. **15.50** Destino de mujer. **16.30** Luna negra. **17.00** Los Lunis. **18.00** Telediario internacional. **18.30** Europa 2004. **19.00** Padres en apuros. **19.15** Cerca de ti. **20.00** Gente. **21.00** Telediario 2. **21.45** El tiempo. **21.50** Padre coraje. Film TV. **23.30** El debate de la 2.

RTP
15.00 Entre Nós. **15.45** Portugal no Coração. **18.45** Notícias da Madeira. **19.00** SMS, Ser mais sábe-dor. **19.30** Canadá contacto. **20.00** Jardins proibidos. **20.50** Contra Informação. **21.00** Telejornal. **22.00** Soccastars. **22.05** A caminho do euro 2004. **22.15** Estádio Nacional. **0.00** Estes Difíceis Amores.

RAI 1
16.30 Quark Atlante, immagini dal pianeta. **16.50** TG Parlamento. **17.00** TG1. **17.10** Che tempo fa. **17.15** Eurospring. **17.50** République tchèque/Lettonie. Sport. Football. Euro 2004. 1re phase. Groupe D. En direct. A Aveiro (Portugal). **20.00** Telegiornale. **20.30** Allemagne/Pays-Bas. Sport. Football. Euro 2004. 1re phase. Groupe D. En direct. A Porto (Portugal). **23.05** TG1. **23.10** Porta a porta. **0.45** TG1-Notte.

RAI 2
15.30 Estate sul 2. **17.10** TG2 Flash. **17.15** Winx Club. **17.35** Den-doch. **18.00** TG2. **18.20** Sportsera. **18.30** 10 minuti. **18.40** Art Attack. **19.05** JAG, avvocati in divisa. **20.00** Eurosera. **20.30** TG2. **21.00** Le ragazze del Coyote Ugly. Film. **22.55** TG2. **23.00** Notti Europee.

Figli di Eupalia.
Mezzo

15.00 Musiques au coeur. Jean-Claude Casadesu et Didier Lockwood. **17.00** Spécial Slovaquie 3. **18.00** Spécial Slovaquie 4. **18.55** Profil Artistes. Gérard Traquandi. **19.00** Mezzo émotion. **20.40** Mezzo mag. **20.45** Profil Artistes. Gérard Traquandi. **20.50** 14e Flâneurs musicales de Reims. Concert. Festival Tanguy. - Quatuor Ysaye et Cedric Tiberghien. **22.50** Mar

Retrouvez-nous sur Internet

www.l'impartial.ch

Tél. 032 910 20 42 (le matin)

MUSIQUE DU MONDE

NEUCHÂTEL
Musée d'Ethnographie Neuchâtel
Saint-Nicolas 4
Jeudi 24 et vendredi 25 juin dès 21 heures

TIHAREA

Madagascar
DJ Rodman (GE)

Les trois sœurs de Tiharea chantent en antandroy, un des idiomes malgaches. Essentiellement musical, le spectacle n'exclut pas l'art de la danse, telle que le tsinjabe et le magonoko. Dès 23 heures, en prélude à la fête nationale malgache du 26 juin, DJ Rodman dévoilera les autres aspects des musiques de la grande île rouge.



Prix d'entrée: Fr. 20.- et Fr. 15.-
Location: MEN, St-Nicolas 4, tél. 032 718 19 70
réception L'Impartial, tél. 032 910 20 00
réception L'Express, tél. 032 723 52 34
Renseignements: MEN, tél. 032 718 19 70
(ma-di de 10 h à 17 heures)

RÉDUCTION
Fr. 5.-
Label bleu

LA CHAUX-DE-FONDS – Numa-Droz 138
Fabrique Sowind Industrie, Girard-Perregaux
Me 16, je 17, ve 18 juin à 20 h 30.
Ve 18 juin à 22 h 30

Concert-spectacle enregistré par ESPACE 2
La vie côté culture

ÉPISODE II

«BAD GIRLS OF MUSIC
présentent
GEORGE ANTHEIL & CO»

Martina Albisetti, violon; Mireille Bellenot, piano;
Christiane Margrätner, comédienne;
Fabrice Huggler, mise en scène et vidéo

Les Bad Girls ont imaginé, dans un lieu atypique, un feuilleton en deux épisodes tiré de l'autobiographie rocambolesque «Bad boy of music» du compositeur américain George Antheil (1900-1959); brillant pianiste, compositeur provocateur d'émeutes, dandy mondain, romancier, endocrinologue et criminologue, chroniqueur à l'eau de rose et inventeur de torpilles pendant la seconde guerre mondiale!



Prix d'entrée: Fr. 25.-; AVS, AI: Fr. 20.-;
membre NEC-CMC: Fr. 15.-; étudiants: Fr. 10.-

Location: GabSon & HiFi, tél. 032 968 01 37
ou gabson@bluewin.ch

RÉDUCTION
Fr. 5.-
Label bleu

LA CHAUX-DE-FONDS
Temple-Allemand
jeudi 17 juin
à 20 h 30



20^e saison

Les anches
se rebellent

Jean-Pierre Drouet, percussions et
Pascal Contet, accordéon

Jean-Pierre Drouet, percussionniste et compositeur a créé de nombreuses œuvres contemporaines, étudié les musiques extra-européennes, improvisé avec des amis. Pascal Contet, ami de longue date, nous a fait découvrir nombre de musiciens et de compositeurs de grande qualité et de renom. Que peut-on attendre de ces deux musiciens? Un concert retentissant!



Prix d'entrée: Fr. 15.-;
membres ABC: Fr. 10.-

Renseignements et location:
ABC, tél. 032 967 90 43

RÉDUCTION
Fr. 5.-
Label bleu

OFFRES SPÉCIALES

L'ART DE VIVRE

Restaurant chinois Mei-Jing

Place de la Gare 2 - CH - 2000 Neuchâtel
Tél. / Fax: 032 725 17 71 - www.mei-jing.ch

Au cœur de Neuchâtel, notre chef prépare de nouveaux plats délicieux pour satisfaire votre curiosité de la vraie saveur asiatique. Venez et découvrons ensemble la gastronomie. Ouvert tous les jours. En été: terrasse ombragée.

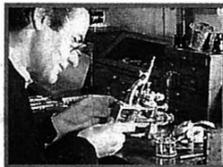
Restaurant Le Rendez-vous

31, rue de Salins - F - 25300 Pontarlier
Tél. 0033 381 46 89 34

Menu-carte. Spécialités régionales, (filets de perche, morilles, fondues, etc.) Fermé le dimanche et le lundi midi.

Réduction 10% sur l'ensemble de la note sur présentation de la carte Club Label bleu. Maximum 10 personnes, sauf forfaits et boissons hors repas.

SITES À VISITER



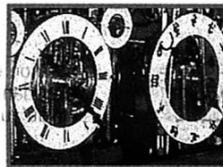
Musée de la Montre
5, rue Pierre Berçot
F-25130 Villers-le-Lac

Le Musée de la Montre propose aux visiteurs une visite guidée incontournable: les grandes époques de la montre de ses origines en 1500 à nos jours, les porte-montres, les clefs de montres, les 1000 outils et machines des paysans horlogers, l'atelier des Montagnons avec 10 automates grandeur nature, un film sur la fabrication des montres. Le Musée de la Montre le plus complet de France vous ouvre ses portes.
Prix d'entrée: Adultes: € 5,50; Enfants: € 4,00
Renseignements: Tél./fax: 0033 381 68 08 00 ou 0033 607 15 74 91



Musée du fer et du chemin de fer
Rue des Gdes-Forges 11
CH-1337 Vallorbe

Dédié au travail du fer depuis 1495, le site exceptionnel des Grandes Forges (classé monument historique) accueille aujourd'hui le Musée du fer et du chemin de fer. Quatre roues à aubes rythment le travail des forgerons œuvrant sous vos yeux dans une atmosphère unique. Expositions temporaires, spectacles audiovisuels et maquette de train à faire fonctionner soi-même.
Prix d'entrée: Adultes: Fr. 10.-; Enfants: Fr. 6.-
Renseignements: Tél. 021 843 25 83



Musée de l'Horlogerie du Haut Doubs
Château Pertusier
F-25500 Morteau

Un siècle de traditions horlogères. Fabrication de la montre et de ses composants. Reconstitution d'un atelier d'horlogerie (1930). Collection de montres et pendules anciennes. Machines et outillages toutes époques. Horloge Astrologique.
Prix d'entrée: € 5,00
Renseignements: Tél. 0033 381 67 40 88 www.musee-horlogerie.com



La Combe d'Abondance
Les Combes
F-25500 Morteau

Accueil chambres avec restauration et activités sportives: équitation, VTT, tennis, escalade, kayak, circuit randonnées à pied, à cheval... Cadre naturel au milieu des combes et des forêts du Jura. Parcours aventure.
Sur présentation de la carte Club: 10% sur toutes les prestations
Renseignements: Tél. 0033 381 67 13 18

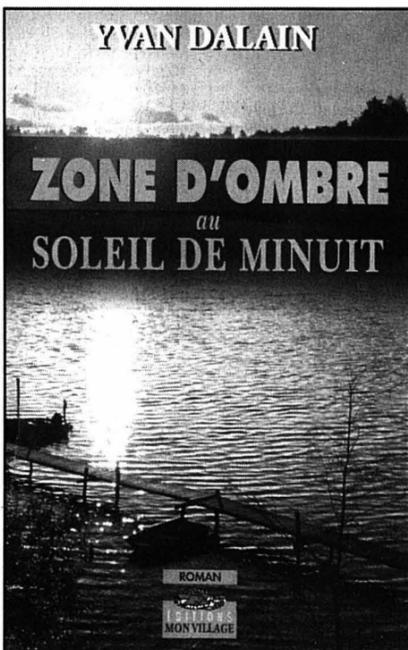


Le Saut du Doubs
Départ du Pavillon d'accueil des Bateaux Mouches
Route de Morteau
F-25130 Villers-le-Lac

Croisière commentée sur les méandres du Doubs à bord de confortables bateaux-promenades. Durée de la visite 2 heures. Escale au saut du Doubs pour visiter la fameuse chute d'eau de 27 mètres.
Prix d'entrée: € 10,50
Renseignements: Tél. 0033 381 68 13 25 www.sautdudoubs.fr

Ces sites accordent un avantage tarifaire aux titulaires de la carte Club Label bleu, en général 10% (tarif de groupe aux individuels). Pour les heures d'ouverture, se renseigner aux numéros de téléphones mentionnés.

L'Impartial
Label bleu
CLUB DES
LECTEURS DE
L'IMPARTIAL



La réaction ne se fit pas attendre. Un ordre jaillit. Tous les macoutes et la police présente se mirent en branle. On ne fit pas de quartier. On se mit à jouer de la matraque aveuglément dans le tas. On tapait et tapait encore sur tout ce qui bougeait, manifestant ou pas. Il y eut même des coups de feu. Les contestataires furent pris de panique. La débâcle fut immédiate, tant était grande la peur de la répression policière. Désiré lâcha son calicot et se mit à courir. Vite! Aussi vite que lorsqu'il sautait du train de la canne à sucre. Persuadé que des rafles et des exécutions sommaires allaient suivre, il ne retourna pas au bidonville. Il courut vers Pétionville où il savait qu'on ne viendrait pas le chercher. A bout de souffle – la pente est raide –, il sonna à la porte de son ami le peintre suisse Emmanuel Pierray.

Le chien aboya. Le peintre lui ouvrit, un pinceau en main.
– Tiens, Désiré! Quel bon vent t'amène?
– Laisse-moi entrer, Emmanuel. Vite, c'est urgent!
– Qu'est-ce qui se passe?
Le chien tournait autour de lui, il le renifla et reconnut un ami.
– On a manifesté contre Cedras à la fête des macoutes. Ça a mal tourné. Il tripotait son col, ne trouvant pas ses mots tant il était énervé. Et puis, après avoir repris son souffle:
– Nous les pauvres, on ne veut pas nous écouter. On nous laisse végéter dans la crasse des bidonvilles. Toute cette merde, toutes ces injustices, je suis à bout! Toi seul peux me sauver et me sortir de là.
Le peintre le fit entrer dans son atelier en grommelant.

– Tu tombes mal Désiré. Je ne suis pas seul.
– Navré, mon vieux, mais je n'ai pas eu le temps de m'annoncer, répondit Désiré en épongeant la sueur qui coulait sur son front. C'est ce qu'on appelle un cas de force majeure!
Sur un socle de bois se trouvait un jeune Haïtien, un «modèle», complètement nu. Désiré connaissait ça. Il avait souvent posé pour le Suisse, lui aussi. Il payait bien. Il lui avait même procuré des jeunes gens de Brooklyn désireux de se faire quelque argent.

CINÉMAS À LA CHAUX-DE-FONDS

CORSO 032 916 13 77

**FERMÉ
DU 9 JUIN
AU 10 AOÛT 2004**
(FERMETURE
ANNUELLE)

EDEN 032 913 13 79

**HARRY POTTER ET LE
PRISONNIER D'AZKABAN**
V.F. 14 h 15, 17 h 15, 20 h 15.
10 ans, sug. 12 ans. 2e semaine.
De Alfonso Cuaron. Avec Daniel
Radcliffe, Rupert Grint, Emma
Watson. Dans le seul but de
retrouver Harry, un dangereux
sorcier s'échappe de sa prison.
Magique et enchanteur!

PLAZA 032 916 13 55

LE JOUR D'APRÈS
V.F. 15 h, 17 h 45, 20 h 30.
10 ans, sug. 12 ans. 3e semaine.
De Roland Emmerich. Avec Dennis
Quaid, J. Gyllenhaal, Ian Holm.
Climatologue, il ne pensait pas
vivre ce qu'il avait prédit, un
changement climatique violent...
Un film haletant, aux effets
spéciaux exceptionnels!

SCALA 1 032 916 13 66

THE PUNISHER
V.F. 15 h 30, 20 h 30.
16 ans, suggéré 16 ans.
Première suisse.
De Jonathan Hensleigh. Avec
Thomas Jane, John Travolta,
Rebecca Romijn.
Action! Agent secret du FBI, il
survit au massacre de sa famille.
Pour la santé des assassins, il
n'aurait pas dû...

SCALA 1 032 916 13 66

CONVERSATION SECRÈTE
V.O., s.-t. fr./all. 18 h.
12 ans, suggéré 12 ans. Cycle
«Pom, pom pom!». 1re semaine.
De Francis Ford Coppola. Avec
G. Hackman, F. Forrest, J. Cazale.
Spécialiste de la filature, il est
engagé pour enregistrer les conversations
d'un couple dont la banalité
des propos le surprend... Pourquoi?

SCALA 2 032 916 13 66

LADYKILLERS
V.O. s.-t. fr./all. 15 h 30, 18 h,
20 h 15.
10 ans, sug. 10 ans. 1re suisse.
De Ethan et Joel Coen. Avec Tom
Hanks, Irma P. Hall, Marlon
Wayans. Comédie! Ils forment un
gang «d'experts» pour faire le
casse du siècle. Leurs problèmes:
ils sont des amateurs et leur
logeuse est bien trop curieuse...

SCALA 3 032 916 13 66

LA VIE EST UN MIRACLE
V.O. s.-t. fr./all. 17 h. 12 ans,
sug. 14 ans. 4e semaine. De Emir
Kusturica. Avec Slavko Stimac,
Vesna Trivalic, Natasa Solak.
Sensé construire un chemin de
fer au milieu de nulle part, il ne
voit pas la guerre arriver et ses
déboires... Un film jubilatoire,
comme seul Kusturica sait les
faire! **DERNIÈRE SÉANCE**

SCALA 3 032 916 13 66

TROIE
V.F. 20 h. 12 ans, sug. 12 ans.
5e semaine.
De Wolfgang Petersen. Avec
B. Pitt, E. Bana, O. Bloom.
Aucune armée n'a jamais réussi à
prendre Troie. Une gigantesque
bataille va s'engager, pour l'amour
d'une femme, l'honneur et le
pouvoir. Grandiose!
DERNIÈRE SÉANCE

ABC 032 967 90 42

MEIN NAME IST BACH
V.O. allemande, s.-t. fr. 20 h 45.
Première vision. 12 ans.
De Dominique de Rivaz. Avec
Vadim Glowna, Jürgen Vogel,
Philippe Vuilleumier, Gilles
Tschudi. D'un événement histo-
rique obscur naît un récit mer-
veilleusement riche... et la statue
de Bach quitte son piédestal.
Prix du Cinéma Suisse 2003

**Une pièce d'identité
sera demandée
à toute personne
dont l'âge pourrait
prêter à confusion.**

**Merci
de votre compréhension!**

CINÉMAS DANS LA RÉGION

NEUCHÂTEL

■ APOLLO 1,2,3
(032 710 10 33)
HARRY POTTER ET LE PRISONNIER D'AZKABAN. 14h-17h15. En VO à 20h15. 10 ans, conseillé 12 ans. Première mondiale. De A. Cuaron.

LES CHORISTES. 14h-16h-18h15. Pour tous, sugg. 10 ans. 11e semaine. De Ch. Barratier.

LA MAUVAISE ÉDUCATION. 20h30. 16 ans. 5e semaine. De P. Almodovar.

POIDS LÉGER. 15h30-20h45. 14 ans. Première suisse. De J.-P. Améris.

MULHOLLAND DRIVE. Di-ma 17h30. 14 ans. Cycle «Pom, pom, pom!». De D. Lynch.

■ ARCADES
(032 710 10 44)
LE JOUR D'APRÈS. 15h-17h45-20h30 en VO. 10 ans. 3e semaine. De R. Emmerich.

■ BIO
(032 710 10 55)
MON NOM EST BACH. 16h15-18h30-20h45. VO. 12 ans, sugg. 14 ans. Première suisse. De D. de Rivaz.

■ PALACE
(032 710 10 66)
TROIE. 16h45-20h. 12 ans. 5e semaine. De W. Petersen.

■ REX
(032 710 10 77)
THE PUNISHER. 14h30-20h30. 16 ans. Première suisse. De J. Hensleigh.

LA VIE EST UN MIRACLE. 17h15. VO. 12 ans, sugg.

dès 14 ans. 4e semaine. De E. Kusturica.

■ STUDIO
(032 710 10 88)
LADYKILLERS. 15h30-18h-20h30 en VO. 10 ans. Première suisse. De E. et J. Coen.

■ BÉVILARD-MALLERAY

■ PALACE
(032 492 25 48)
LE JOUR D'APRÈS. Ma 20h. De R. Emmerich.

■ COUVET

■ LE COLISÉE
(032 863 16 66)
Relâche.

■ LE NOIRMONT

■ CINÉLUCARNE
(032 953 11 84)
Relâche.

■ SAINT-IMIÉ

■ ESPACE NOIR
(032 941 35 35)
Relâche.

■ TAVANNES

■ CINÉMA ROYAL
(032 481 43 29)
HARRY POTTER ET LE PRISONNIER D'AZKABAN. Ma 17h. De A. Cuaron.

WILDE SIDE. Ma 20h30. 16 ans. De S. Lifshitz.

■ CINÉMATOGAPHE
(032 487 45 61)
Relâche.

À VISITER DANS LA RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS
BOIS-DU-PETIT-CHÂTEAU. Tous les jours de 8-19h (été) ou 17h (hiver). Vivarium: 9-12h/14-18h (été) ou 17h (hiver).

CLINIQUE MONTBRILLANT. Exposition de Annick et Jean-Marie Maradan. Tous les jours 8-20h. Jusqu'à 29.8.

COL-DES-ROCHES
MOULIN SOUTERRAINS. Exposition «Le mangeur neuchâtelois aux XVIIIe et XIXe siècles». Exposition ouverte du 14.6. au 31.12.04

LES PONTS-DE-MARTEL
FROMAGERIE. Démonstration tous les jours, 8-12h/17-19h; fabrication 8-10h.

SAINT-IMIÉ
ESPACE NOIR. Exposition de Martine Benoit Mathier, peintures-collages. Ma-di 10-22h. Jusqu'à 30.6.

NEUCHÂTEL
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE. «Manuscrits de Jean-Jacques Rousseau», me/sa 14-17h ou sur rdv au 032 717 73 00. Exposition «A bouche que veux-tu» menus propos sur la gastronomie française et européenne de l'âge classique à la Belle Époque. Lu-ve 8-20h, sa 8-17h. Jusqu'à 30.11.04.

CENTRE D'ART. (Moullins 37). LASKO «Un panorama du wall painting en Suisse». Me-di 14-18h. Jusqu'à 31.7.

CENTRE CULTUREL NEUCHÂTELOIS. Exposition «... Sur Papier» de Jean-Guy Paratte. Lu-ve 9-12h/14-18h. Jusqu'à 30.6.

ESPACE CULTUREL DE LA TOUR OFS. «Traces - 100 ans de patrimoine photographique en Suisse». Me-ve 14-18h; sa-di 10-17h. Jusqu'à 19.9.

JARDIN BOTANIQUE. Florence Schnegg-de Barros, peintures, tous les jours, sauf le lundi, de 14h à 17h30, jusqu'à 4.7. «Hommes et plantes au fil du temps», «Les réserves forestières à l'exemple du Bois de l'Hôpital», Jean-Marc Chappuis, céramique, jusqu'à 3.10. Parc et serres ouverts tous les jours de 9h à 20h. (17h30 pour l'orangerie et les serres).

BOUDRY
TOUR DE PIERRE - CAVEAU DE DÉGUSTATION DES VINS. Ouvert le ve de 17 à 20h30, le sa de 17 à 20h30, le di de 11 à 12h30

et de 16h30 à 19h. Jusqu'à 31.10.

COLOMBIER
RÉSIDENCE LA COLOMBE. Exposition de P.-A. Troyou, peintures. Lu-ve 9h/11h30-14/17h. Jusqu'à 4.7.

CRESSIER
HOME SAINT-JOSEPH. Exposition d'aquarelles de Marianne Schneeberger. Jusqu'à 18.7.

SENTIER DIDACTIQUE VITICOLE VITI-TOUR. 27 panneaux abordant les thèmes de la viticulture, de l'histoire et de l'environnement répartis sur des parcours de 3 - 5 ou 8 km. Départ et arrivée au caveau de dégustation ouvert: ve 17-19h30, sa 11-12h30 / 16h30 -19h, di 11-12h30..

FRESENS
HOME CHANTEVENT. Exposition des photographies de Eric-Albert Golay. Jusqu'à 30.6.

GAMPELEN
LE MANOIR. Exposition féline de Marlène Benedetti. Tous les jours: 13h30-17h. Jusqu'à 31.8.

NOIRAIGUE
LA FERME ROBERT. Exposition de photos, «Le Creux du Van d'Ernest Duscher». Ma-di 10h à 18h. Du 2 mai au 18 octobre.

SAINT-SULPICE
VAPEUR VAL-DE-TRAVERS. Visites du dépôt, tous les samedis 9-17h et sur demande, tél/fax 032 751 38 07.

TRAVERS
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Groupes: toute l'année, individuels: le dimanche à 12h et 14h. (visites guidées). Café des Mines: dimanche de 11h à 17h; le soir, ouvert dès 15 personnes sur réservation. Renseignements/réservations: 032 863 30 10. E-mail: info@gout-region.ch.

VAUMARCUS
CHÂTEAU. «Château des mille et une vies». Me-sa 14-17h, di 11-17h. Salles médiévales, cabinet de préhistoire, exposition d'objets anciens; tél. 032 836 36 36, www.chateauvaumarcus.ch. Visites guidées sur réservation. Jusqu'à 29.8.

MUSÉES DANS LA RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS

MUSÉE DES BEAUX-ARTS. Expositions: «Les éditions média de Neuchâtel - une sélection» et «Royden Rabinowitch - Ethics of Stan Laurel & Oliver Hardy». Ma-sa 10-17h. Jusqu'à 8.8.

MUSÉE D'HISTOIRE. Exposition «Lorsque je serai porté-e en terre...». Ma-di 10-17h. Dimanche entrée libre de 10h à 13h. Du 30.4. au 1.8.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE. «Au-delà de la toile, les araignées». Ma-sa 14-17h, di 10-12/14-17h. Entrée libre. Jusqu'à 30.9.

MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. Exposition permanente. Ma-di 10-17h.

MUSÉE PAYSAN ET ARTISANAL. Exposition «Meuh !». Ma-sa 14-17h. Di 10-12/14-17h. Jusqu'à 27.02.05.

LE LOCLÉ
MUSÉE DES BEAUX-ARTS. Exposition consacrée à «Uwe Wittwer». Ma-di 14-17h. Jusqu'à 17.6.

MUSÉE D'HORLOGERIE - CHÂTEAU DES MONTS. Exposition temporaire intitulée «Remonter le temps». Ma-di 10-17h. Du 1er mai au 31.10.

DELÉMONT
MUSÉE JURASSIEN D'ART ET D'HISTOIRE. Exposition «Jura: éclats d'identités». Ma-di 14-17h. Jusqu'à 14.11.

LA SAGNE
MUSÉE RÉGIONAL. Mobilier, objets et animaux de la vallée. Chambre neuchâteloise. Salle Oscar Huguenin. 1er dimanche du mois, 14-17h, ou sur rendez-vous au 032 931 51 06.

LES GENEVEZ
MUSÉE RURAL JURASSIEN. Rens. 032 484 00 80, fax 032 484 00 81.

MOUTIER
MUSÉE DU TOUR AUTOMATIQUE ET D'HISTOIRE. Lu-ve 14-17h, ainsi que sur dem. tel/fax 032 493 68 47.

MURIAUX
MUSÉE DE L'AUTOMOBILE. Lu-sa 10-12h/13h30-17h30. Di 10-18h.

SAINT-IMIÉ
MUSÉE DE MINÉRAUX (PASSAGE CENTRAL 6). Visite sur demande, commentée et gratuite 032 941 16 02.

VILLERS-LE-LAC
MUSÉE DE LA MONTRE. Pour les groupes dès 10 personnes: ouvert toute l'année sous condition de réservation préalable au 0033 6 07 15 74 91 ou 0033 3 81 68 19 90.

NEUCHÂTEL
CENTRE DÜRRENMATT. «Friedrich Dürrenmatt, écrivain & peintre». Exposition: «Cycle Dürrenmatt en Europe de l'Est - L'oeuvre en Bulgarie». Me-di 11-17h. Jusqu'à 20.8.04.

GALERIES DE L'HISTOIRE. (Antenne du MAH - Av. Du Peyrou 7). «Imaginer la ville: sept maquettes historiques de Neuchâtel entre l'an 1000 et 2000» Exposition

«En voiture ! L'arrivée du train en terre neuchâteloise». Ma-di 13-17h. Fermé les lundis sauf Pâques, Pentecôte et Jeûne fédéral. Entrée libre. Jusqu'à 17.10.

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE. Ma-di 10h-18h, mercredi entrée libre.

MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE. Ma-di 10-17h. Entrée libre le mercredi.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE. Exposition «Mouches». Ma-di 10-18h. Du 21.3. au 6.3.05.

BOUDRY
MUSÉE DE L'AREUSE. Ouvert de ma à di de 14 à 18 h.

MUSÉE DE LA VIGNE ET DU VIN. «Bouteilles». Me-di 14-18h ou sur rdv au 032 842 10 98. Jusqu'à 30.6.04.

CERNIER
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du 19e siècle à ce jour. Visites sur demande, 079/240 29 00.

COLOMBIER
MUSÉE MILITAIRE ET MUSÉE DES TOILES PEINTES DU CHÂTEAU. Me-ve à 15h ainsi que le 1er dimanche du mois à 14h. et 15h30. Visites de groupe et visites en dehors des horaires sur réservation au 032 843 97 00.

HAUTERIVE
LATÉNIUM, PARC ET MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE. Exposition «Femmes - déesses». Ma-di 10-17h.

LA NEUVEVILLE
MUSÉE D'HISTOIRE. «Les Imer de La Neuveville», 5 siècles d'histoire. Di 14h-30-17h30. Du 245.4. au 31.10.

LE LANDERON
MUSÉE - FONDATION DE L'HÔTEL-DE-VILLE. Exposition de William Ritter, 1867-1995, aquarelles du Landeron et de ses environs. Sa-di 15h30-17h30 jusqu'à 22.8.

MÔTIERS
MUSÉE RÉGIONAL D'HISTOIRE ET D'ARTISANAT DU VAL-DE-TRAVERS. Ouverture: sa-di-ma et je de 14h. à 17h. Sur rdv pour groupes au 032 861 35 51. Jusqu'à mi-octobre.

MUSÉE J.-J. ROUSSEAU. Ma/je/sa/di 14-17h, d'avril à octobre. Sur rdv 032 861 13 18, de novembre à mars.

TRAVERS
MUSÉE INDUSTRIEL - SITE DE LA PRESTA. Présentation d'un atelier de décolletage horloger reconstitué et d'une collection de machines à tricoter Dubied. Pour rens: http://www.mival.net. En hiver fermé. Visites individuelles: voir horaires du Voyage au Pays des Fées.

VALANGIN
CHÂTEAU ET MUSÉE. Exposition temporaire consacrée aux acquisitions récentes. Ma-di 10-12h/14-17h. Fermé lundi et ve après-midi.

VAUMARCUS
CHÂTEAU. FONDATION MARC JURT. Cour, parc et Artespace: Albert Rouiller, sculptures, dessins. Marc Jurt, peintures, gravures. Me-sa 14h-17h. Di 11h-17h, 032 836 36 21, www.marcjurt.ch - Jusqu'à 17.10.

L'IMPRESSUM



Société éditrice:
SNP Société Neuchâteloise de Presse SA
Editeur: Fabien Wolfrath
Directeur des rédactions:
Mario Sessa
Impression:
Centre Presse, Neuchâtel

Rédaction en chef

Rédacteur en chef:
Mario Sessa

Rédacteur en chef adjoint:
Patrick Oberli

Chef d'édition:
Jacques Girard

Resp. site La Chaux-de-Fonds:
Daniel Droz

redaction@lexpress.ch
Tél. 032 910 20 01

Jura bernois: Véronique Kähler. jura.bernois@l'impartial.ch

Canton du Jura: Michel Gogniat, Hélène Moll. jura.canton@l'impartial.ch

Sports: Jean-François Berdat (resp.), Julian Cervino, Emile Perrin, Gérard Stegmüller, Patrick Turuvani, Thomas Truong. sport@lexpress.ch

Magazine: Dominique Bosshard (resp.), Sophie Bourquin, Yvonne Tissot. magazine@lexpress.ch

Suisse/Monde/Economie/Société: Jacques Girard (resp.), Chantal Amez-Droz, Eugenio D'Alessio, Jean-Luc Wenger. ch-monde-eco@lexpress.ch

A Berne: François Nussbaum.

Edition régionale: Michel Merz (resp.), Nicolas Bringolf, Serge-André Maire, Manuel Montavon, François Treuthardt,

Photographes: Christian Galley, Richard Leuenberger, David Marchon.

Infographiste: François Allanou.

Dessinateur: Jean-Marc Elzingre.

Abonnements:

Rue Neuve 14
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 20 40
Fax 032 910 20 49

clientele@l'impartial.ch

Régie des annonces:

Publicitas SA,
Rue Neuve 14
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 20 50
Fax 032 910 20 59

lachauch-de-fonds@publicitas.ch

MOTS CROISÉS DU JOUR N° 778

HORIZONTALEMENT:

I - On en parle sans la connaître -II- Peut faire suite à une parole dite en l'air - Déplacement en nombre -III- Exprime la condition - La carte du champion - Divinité -IV- Passa en poste -V- Fais un jaune - Roulé dans la farine -VI- Nuança - Tamiser -VII- Ce que n'a pas l'homme de la rue - vi Lettre grecque -VIII- Jadis était tombée par usage de VII faux - Façon de rire -IX- On y a perdu le nord - Plus VIII sympathique que vous - Le gros est difficile à décrocher -X- Fortes à la fête foraine.

VERTICALEMENT:

A- Veilleurs de nuit -B- Soleil divin - Espèce disparue - Tente l'expérience -C- Purification -D- Prend en filature - On les porte en soi -E- Marqua sa présence -F- Pays arabe - Un maître dans la couleur -G- Avoir autrement -H- Bout de canne - Symbole de la poésie - Saint normand -I- Saint Philippe - Déchet animal -J- Sont des plus séduisants.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

Solution dans la prochaine édition.
Solution du No 777
HORIZONTALEMENT: -I- GRATTE-CIEL -II- A

Dans la jungle des tribus musicales

Sociologie ■ *Moyen d'expression et signe d'appartenance, la «zique» joue un rôle majeur dans la vie de la jeunesse. Visite guidée avec un connaisseur, Fête de la musique oblige...*



La culture rock permet souvent aux jeunes musiciens de sublimer leur révolte. Ici, le groupe Ledsun, l'an passé à la Fête de la musique, à La Chaux-de-Fonds. PHOTO ARCH-LEUENBERGER

Propos recueillis par
Yvonne Tissot

Qu'écoutent-ils sans fin, enfermés dans leur chambre... Pourquoi arborent-ils fièrement casquette, piercings ou cheveux longs? Ce soir, le Club 44, à La Chaux-de-Fonds, invite le public à la rencontre des tribus musicales actuelles en compagnie de Claude Joyet et Alexandre Bédard, respectivement délégué à la jeunesse des Villes de Lausanne et de La Chaux-de-Fonds. Une entrée en matière rêvée à la Fête de la musique, qui se déroulera cette fin de semaine dans plusieurs localités de la région.

Animateur socio-culturel et amoureux de musique, le Veveysan Claude Joyet se présente non pas comme un spécialiste en histoire de la musique, mais comme un homme de terrain, partenaire et observateur privilégié de la culture des adolescents. Interview.

Vous parlez des mouvances musicales actuelles en terme de «jungle»?

Claude Joyet: Oui, le champ musical des jeunes est de plus en plus difficile à définir. J'ai le sentiment qu'auparavant, on était soit Beatles, soit Rolling Stones. Aujourd'hui, la culture TV amène les ados à consommer énormément de musique et à zapper rapidement d'une culture à l'autre. Souvent, ils se sentent appartenir à plusieurs genres. De plus, la musique électronique permet à tout un chacun de s'improviser musicien et de produire ses propres mélanges.

Pourtant, les jeunes continuent à avoir besoin de la

musique comme signe d'appartenance...

C. J.: Pour se construire, les adolescents ont besoin de s'identifier fortement. Ils le font beaucoup en s'appropriant des genres musicaux et en prenant des musiciens connus comme références. Cela peut influencer positivement ou négativement leur comportement.

Y a-t-il des genres musicaux plus ou moins recommandables?

C. J.: Toute musique est «bonne» pour un adolescent tant que par sa qualité, elle l'amène à réfléchir sur la vie et à être créatif lui-même, c'est-à-dire à acquérir une technique d'expression artistique. Le mouvement hip-hop offre par exemple un bon terrain d'expression. Souvent, j'ai vu des petits gars en rupture trouver leur voie en jouant les Rimbaud de quartier. Selon moi,

le danger vient plutôt de la consommation passive et aveugle.

On voit moins de filles dans ces tribus musicales, pourquoi?

C. J.: Ces milieux sont malheureusement assez machistes. Les filles s'expriment surtout par la danse, en tant que faire-valoir. La venue de cultures étrangères dans notre société est enrichissante du point de vue musical, mais occasionne un gros recul en matière d'émancipation féminine. Dans certains milieux, elles ne sont même pas autorisées à sortir... Mais lorsqu'une d'entre elles s'affirme dans la musique, elle est très respectée par son milieu. Mais pour elle, le chemin est bien plus tortueux que pour un garçon. /YVT

La Chaux-de-Fonds, Club 44, ce soir ma 15 juin, 20h. Infos sur www.club44.ch/

Miniglossaire des mouvances «jeunes»

Bien entendu, les nouvelles mouvances musicales sont difficiles à cataloguer... Claude Joyet distingue quatre tribus d'appartenance musicale chez les adolescents d'aujourd'hui. Miniglossaire.

Le hip-hop. Identifiable à sa démarche chaloupée, ses vêtements de marque, pantalons pendouillant au ras des fesses et casquette/ou bandana vissé sur la tête, le mouvement hip hop rassemble des jeunes de culture populaire métissée. Le mouvement comprend les quatre disciplines artistiques de

base: rap (expression orale rythmée sur fond musical), graf (peinture au spray), breakdance (danse), auxquelles s'ajoutent des sports tels que le skate-board et le surf. Pour des raisons d'image de marque négative, le terme «hip-hop» est parfois remplacé par «R&B» (rhythm'n'blues).

La techno. Mouvement festif centré sur une production musicale électronique. Donne lieu à de grandes manifestations de danse, souvent commerciale. Look érotisant et industriel, lunettes de soleil et piercings bienvenus.

Le rock. Etendard du milieu ouvrier d'influence étasunienne et germanique, la culture rock n'en finit pas de ressusciter avec ses T-shirts à tête de mort, ses longs cheveux et ses crêtes punk. Actuellement, se signale par une mouvance «metal» et «hard-core», sublimant la violence désillusionnée de la jeunesse.

L'ethno-world. Retour aux sources traditionnelles, la musique ethno-world fait danser les jupes en batik et les dreads sur des rythmes reggae, afro et latino, voire de folklore celtique. /yvt

Les Fêtes de la musique

Là Fête de la musique, c'est une ou plusieurs journées de concerts programmés librement et gratuitement dans les rues des villes et villages de toute l'Europe. Dans la région, les communes suivantes sont de la partie.

La Chaux-de-Fonds, du ve 18 au lu 21 juin, place des Marronniers, Bikini Test, Conservatoire, Musée d'horlogerie, L'Heure bleue, et dans plusieurs cafés-restaurants: www.zebrecrossing.ch/fetedelamusique/2004/

Neuchâtel, ve 18 et sa 19

juin, collégiale, quai Osterwald, Conservatoire, temple du Bas, vieille ville, Case à chocs, jardin botanique: www.libre.ch/fdlm/

Fontaines, di 20 et lu 21 juin, complexe communal. **Saint-Imier, sa 19 juin,** collégiale, centre-ville Espace noir.

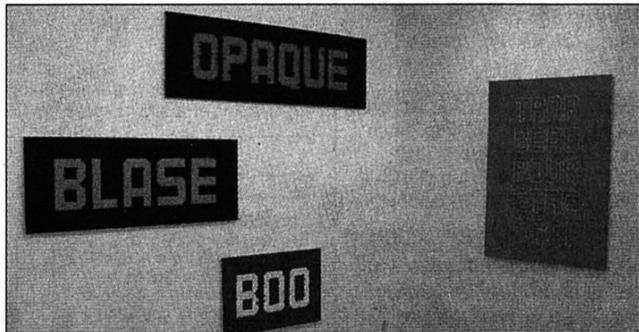
Et dans le Jura... www.culture-jura.ch/Saignelégier, lu 21 juin, café du Soleil: www.cafe-du-soleil.ch. Moutier, sa 19 et di 20 juin, Salle des sociétés. Delémont, sa 19 juin, place de la Gare. Porrentruy, ma 22 juin: www.lafetedelamusique.ch/ht/21/

Le mot au pied du mur

Auvernier ■ **Christian Robert-Tissot et Hadrien Dussoix confrontent leurs univers**

Vouée à l'art contemporain, la galerie Une, à Auvernier, accueille actuellement une exposition conjointe de deux artistes genevois, l'un, Christian Robert-Tissot, solidement installé sur la scène internationale, l'autre, Hadrien Dussoix, fraîchement issu de l'école d'art. Deux artistes qui se rencontrent néanmoins dans l'utilisation du mot comme objet pictural. «Ils ont tous deux une démarche très différente. J'ai eu envie de créer une confrontation entre leur univers respectif», explique le galeriste Stefano Pult.

Chez Hadrien Dussoix, élégance des lettres, soyeux des la-



Christian Robert-Tissot (ci-dessus) et Hadrien Dussoix: deux manières d'envisager le mot comme œuvre d'art. PHOTOS SP

ques se superposent pour former, en relief, de courts poèmes faits de mots grappillés ça et là, en anglais toujours. Des mots qui sont parfois sans suite, et qui prennent sens dans leur rapprochement. On pense au graffiti, au slogan lâché sur une impulsion et qui s'efface lentement sous la pluie.

Dans l'œuvre de Christian Robert-Tissot, le mot se fait coup de massue ou se dénonce lui-même. «Trop beau pour être vrai», proclame un tableau, en jaune sur fond orange, un texte qui ne résiste pas à l'observation: l'agressivité des couleurs vient contredire la perfec-

tion formelle et géométrique de la police choisie. Les lignes se brouillent, la phrase se dérobe au regard qui cherche à la saisir et bientôt les lettres deviennent illisibles. «Trop beau pour être vrai», ce qu'il fallait démontrer. Chez Christian Robert-Tissot, le mot est envisagé «comme interface entre le sens qu'il possède, sa forme et sa taille et le contexte spatial. Ses mots-images modifient la perception que le spectateur peut avoir de son environnement, tant architectural que culturel». Une exposition déroutante, ne manquez pas le détour. /SAB **Auvernier, galerie Une, jusqu'au 27 juin**

Le théâtre de nos angoisses

Neuchâtel ■ **René Myrha nous confronte à ses étranges créatures humaines**

Né en 1939 à Delémont, René Pagnard a emprunté son nom d'artiste à la rue Myrha, à Paris, où il a résidé à ses débuts. Après de longues années à Bâle, l'artiste et son épouse, l'auteure Rose-Marie Pagnard, se sont installés aux Breuleux.

Par **Dominique Bosshard**

Parfois masqués, parfois dotés d'un «œil-microscope», les personnages de René Myrha s'observent, se scrutent, se jaugent. Etranges personnages que ces créatures mi-humaines mi-fantastiques, qui peuplent la galerie Ditesheim, à Neuchâtel, jusqu'au 15 juillet.

«La surveillance qui, de nos jours, s'exerce autour de l'individu fait partie de mes préoccupations. Sur la toile, je l'exagère», concède le peintre jurassien, qui a confié à la galerie ses œuvres récentes – peintures acryliques et aquarelles.

Vecteurs de nos angoisses, transpositions de nos peurs,

les toiles de Myrha actionnent les rapports de force et les manipulations, souvent violentes, qui régissent notre société. «Il s'agit de montrer l'aventure humaine, mais sans être réaliste. Ces personnages sont des personnages d'aujourd'hui, mais transformés; il s'agit de notre société, mais soumise à une composition artistique, donc forcément un peu artificielle».

Dans ces mises en scène oniriques, théâtre intérieur et théâtre extérieur se confondent. L'imaginaire s'octroie les libertés du rêve ou du cauchemar mais l'espace reste rigoureusement organisé. A peine suggérées, minimalistes, les perspectives s'ouvrent parfois sur des coulisses invisibles, portes ouvertes sur un ailleurs dont on ignore tout. Au vu de ces mises en scène, on n'est guère surpris d'apprendre, qu'en 1992, l'Opéra de Montpellier a confié la réalisation des décors de «La damnation de Faust» à Myrha...

Mettre en scène la manipulation, c'est, aussi, tirer parti de la confrontation entre le grand et le petit. Des contrastes entre les expressions figées et les petites



«Figures surexposées VII», 2003. PHOTO SP

touches du pinceau génératrices de mouvement et de rythme, entre les aplats et les volumes subtils, proches du toucher de l'aquarelliste. Bannis de cet univers, parce que jugés trop réalistes, les bruns terriens font place aux verts, aux bleus, aux rouges, aux jaunes. Des couleurs qui, pour être vives, ne dissipent en rien l'inquiétude et le malaise du spectateur... /DBO

Neuchâtel, galerie Ditesheim, jusqu'au 15 juillet

La cuisine parlementaire a repris

LE FAIT DU JOUR

Après les élections européennes, les conservateurs, les socialistes et les libéraux donnent le coup d'envoi des tractations pour former une majorité à Strasbourg

De Bruxelles
Tanguy Verhoosel

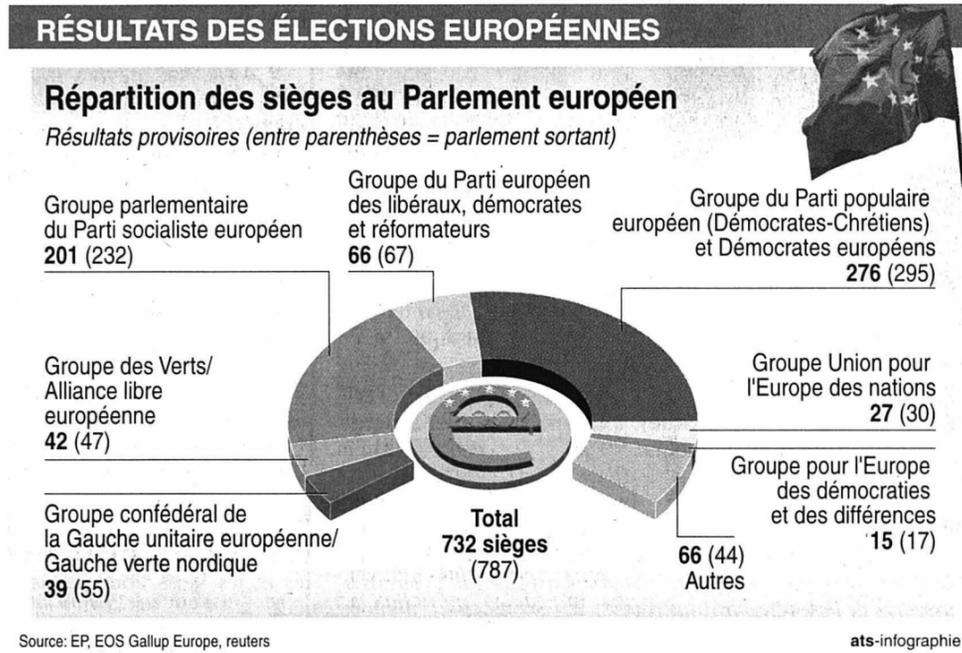
Après la douche froide, le grenouillage. Se déclarant tous très satisfaits de leurs scores aux élections européennes, qui laissent pourtant l'Union en plein gâchis, les principaux groupes politiques représentés au Parlement des Vingt-cinq ont donné hier le coup d'envoi des tractations en vue de former une «majorité» à Strasbourg.

Les résultats des élections européennes, caractérisés par un taux d'abstention record (54,5%), de lourdes défaites pour la plupart des gouvernements en place dans l'Europe des Vingt-cinq et une poussée d'euroscpticisme, ont continué à affluer à Bruxelles, hier.

Sécession centriste

Aux dernières nouvelles, le Parti populaire européen (PPE; démocrates-chrétiens) et les «démocrates européens» (DE; conservateurs britanniques, droite tchèque, etc.) qui se sont alliés à lui occuperont 276 sièges sur 732 dans la nouvelle assemblée européenne. Son grand rival, le Parti socialiste européen (PSE) aura 201 eurodéputés.

Entre la gauche et la droite, le Parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs (ELDR), comptera 66 représentants. Les Verts et les Régionalistes (42 députés), la Gauche unitaire (39) et deux partis



souverainistes, voire euroscptiques – l'Union pour l'Europe des nations (27) et l'Europe des démocraties et des différences (15) – complètent le tableau, qui est encore susceptible d'évoluer.

D'une part, 66 élus, en majorité d'extrême droite ou anti-européens, n'ont pas encore choisi d'affiliation, formeront de nouveaux groupes politiques ou siègeront en qualité d'indépendants. D'autre part, les centristes français (UDF de François Bayrou) et italiens (Olivier de Romano Prodi) vont probablement faire schisme au sein du PPE et constituer un nouveau parti centriste qui s'alliera au groupe li-

béral. Ils contestent l'union entre les démocrates-chrétiens, fédéralistes, et les conservateurs britanniques, euroscptiques.

Commission: chasse gardée!

Le nouveau Parlement européen tiendra sa première session, constituante, le 20 juillet à Strasbourg. En attendant, les démocrates-chrétiens, les socialistes et les libéraux, qui tous rêvent de faire partie de la future majorité parlementaire, n'ont pas pu s'empêcher de bomber le torse, hier, en présentant leurs résultats, que décriaient pourtant l'incroyable apathie des citoyens et le débarquement d'une bonne cen-

taine d'euroscptiques à Strasbourg.

Au nom du parti qui a «gagné» les élections, le président du PPE, le Belge Wilfried Martens, a déjà posé ses conditions à toute alliance qu'il pourrait (re)nouer avec les socialistes – ils ont partagé le pouvoir de 1979 à 1999, avant que les conservateurs s'allient aux libéraux. Selon lui, le futur président de la Commission européenne, que les chefs d'Etat ou de gouvernement des Vingt-cinq désigneront lors d'un sommet, jeudi et vendredi, devra être démocrate-chrétien. Les noms du Belge Jean-Luc Dehaene, du Luxembourgeois Jean-Claude Juncker et de

l'Autrichien Wolfgang Schüssel sont toujours cités.

Le président du Parti socialiste européen, le Danois Poul Nyrup Rasmussen, a quant à lui affirmé «qu'aucune décision ne pourra être prise sans l'accord du groupe PSE» à Strasbourg, mais s'est refusé à faire des pronostics sur la future majorité parlementaire. C'est qu'il est également «très intéressé» par le nouveau parti centriste que vont créer les dissidents – une vingtaine au maximum, selon Wilfried Martens – du PPE.

Un sac de nœuds

Se dirige-t-on vers une coalition de centre gauche qui s'articulerait autour des socialistes, des libéraux (avec les centristes) et des écologistes? Le vice-président des Verts, Pierre Jonckheer, l'espère, afin d'éviter qu'une alliance entre le PPE et le PSE «gèle» pendant cinq ans la «vie démocratique» au Parlement.

Le leader des libéraux, Graham Watson, n'exclut rien, de son côté, mais estime malgré tout qu'une alliance entre son groupe, dont l'arrivée des centristes français et italiens renforcerait le rôle de «pivot politique», et les conservateurs permettrait de «gérer» plus facilement une majorité. La pilule, toutefois, ne serait-elle pas trop difficile à avaler pour les dissidents du PPE, qui seraient contraints de composer avec le PPE qu'ils auraient fui? Un vrai sac de nœuds... /TVE

Les résultats des élections de dimanche montrent combien le grand projet de l'Union européenne élargie est pour l'instant incapable de soulever l'enthousiasme au sein de ses dix nouveaux membres. Avec un taux de participation extraordinairement faible, les pays de l'ancien bloc de l'Est, en particulier, reflètent toutes les difficultés d'une transition trop rapide entre un régime totalitaire et un système démocratique fondé sur une économie de marché.

COMMENTAIRE

Un projet à expliquer

Mais, chez les autres membres de l'Union, la participation n'a rien de glorieux non plus, comme si l'idée européenne s'essouffait après une spectaculaire montée en puissance.

Si les conservateurs gardent la majorité, ce sont les partis au pouvoir qui ont fait les frais de l'affaire, qu'ils soient de droite ou de centre-gauche. Ce vote n'a donc rien de purement idéologique. Visiblement marqué par une inquiétude en matière de sécurité de l'emploi, ce scrutin bouscule bien des certitudes à l'heure où l'Europe entend se doter d'une constitution centralisatrice. Il paraît donc indispensable que la machine européenne se donne le temps de la réflexion pour déterminer, par exemple, si ses structures ne sont pas trop lourdes et trop coûteuses. Et même, pourquoi pas, si l'élargissement, qui implique des charges supplémentaires colossales, n'a pas été conduit à trop grande allure. A cet égard, un examen de conscience approfondi permettrait peut-être de redonner une nouvelle assise à une Union plus proche de ses citoyens.

Jacques Girard

Chirac et Schröder se réconfortent à Aix-la-Chapelle

D'Aix-la-Chapelle
Pierre Bocey

Le timing du rendez-vous était théoriquement parfait, au lendemain des élections européennes et à la veille du sommet de l'Union, jeudi et vendredi prochains à Bruxelles. Le résultat du scrutin de dimanche, défavorable à l'UMP française autant qu'au SPD allemand, fait néanmoins que Jacques Chirac et Gerhard Schröder sont arrivés hier à Aix-la-Chapelle dans un climat peu porté sur les joyusetés.

Ils ne se quittent plus

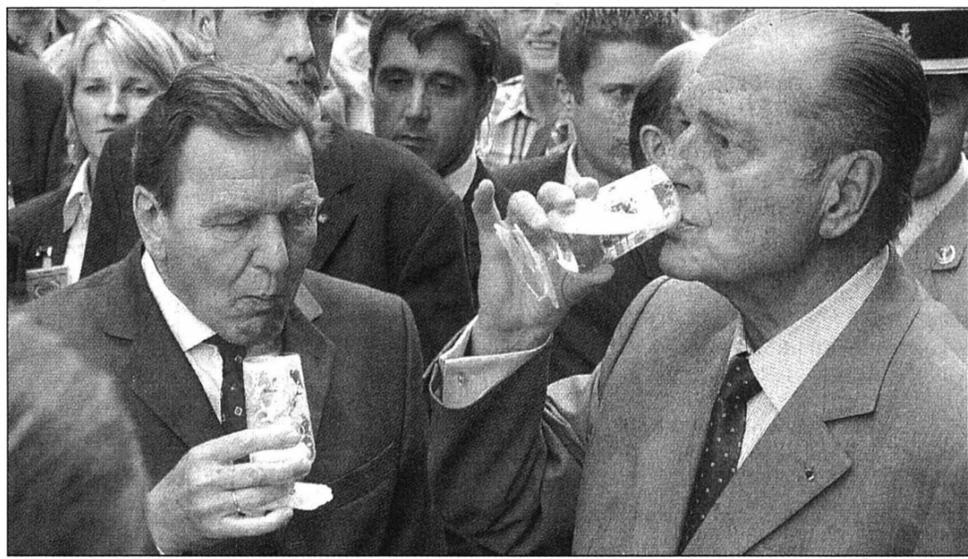
Accompagnés de leurs ministres des Affaires étrangères Michel Barnier et Joschka Fischer, ils devaient bien entendu concentrer leur rencontre dorénavant rituelle sur les affaires européennes. Aix-la-Chapelle devrait ainsi être l'occasion d'affiner les deux positions nationales sur l'ordre de jour de jeudi et vendredi prochains, lorsque les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE devront couper le nœud gordien de la future Constitution européenne, devenu inextricable du fait des multiples demandes des Etats membres. Mais cette nouvelle

manifestation de la cohésion entre Paris et Berlin pourrait aussi donner lieu à une tentative de clarifier la seule grande ombre qui pèse sur les relations bilatérales: la politique industrielle, qui souffre de ce que les Allemands perçoivent comme d'inadmissibles cavaliers seuls de la France dans des dossiers tels qu'Aventis-Sanofi ou Alstom-Siemens.

En surface, le discours est de part et d'autre le même, le président et le chancelier se déclarant favorables à la naissance de «champions européens» de l'industrie pour faire face à la mondialisation et à la rapacité d'acteurs économiques situés en dehors de l'Union.

La succession de Prodi

Ces proclamations une voix devraient même être encouragées par la dernière prise de position de Friis Bolkestein, le commissaire européen que Jacques Chirac tout comme Gerhard Schröder soupçonneront de libéralisme échevelé: dans une tribune libre publiée hier par le «Financial Times Deutschland», il se prononce une fois de plus contre toute «politique industrielle interventionniste» au détriment du marché.



A Aix-la-Chapelle, en Allemagne, Gerhard Schröder et Jacques Chirac digèrent les résultats des élections européennes marquées par un recul du SPD et de l'UMP. PHOTO KEYSTONE

Et d'affirmer, l'œil rivé sur Berlin et encore plus sur Paris, que «je dois me pincer pour être sûr que je ne suis pas de retour dans les années 60, 70 ou 80».

L'harmonie devrait en revanche être parfaite ou presque à propos du sommet européen. La France et l'Allemagne tiennent toutes les deux à ce que soit adoptée la Constitution, seule garante dans leur analyse de progrès dans l'intégration.

Le chancelier a même promis qu'il irait «à la limite de ses capacités» de compromis, sur le point controversé de la double majorité dans les votes notamment.

L'ordre du jour de Bruxelles comprend également le choix d'un successeur de Romano Prodi à la tête de la Commission européenne. Jacques Chirac, sur ce point, est sorti du bois en vantant les mérites du

premier ministre belge, Guy Verhofstadt, lui aussi affaibli depuis par le scrutin de dimanche. Gerhard Schröder est resté discret en l'occurrence, après s'être beaucoup avancé il y a quelques mois en essayant de «vendre» le poste à Edmund Stoiber, le Bavarois qu'il a battu de justesse aux législatives de 2002 et qu'il verrait bien démissionner à Bruxelles. /PBO-Le Figaro

PUBLICITÉ

QUALITÉ DU BOUCHER
Boucherie Centrale
Claude-Alain Christen

action

Rôti de porc épaule
Idéal pour le grill Fr. 16.-/kg

A déguster Saucisse sèche
médaillon d'or 2003

La Chaux-de-Fonds D.-JeanRichard 22
Le Locle Rue du Pont 4

Le projet est définitivement enterré

Cannabis ■ *Le Conseil national a écarté le projet de révision de la loi sur les stupéfiants. La consommation ne sera pas dépénalisée. Les problèmes liés à la drogue restent entiers*

De Berne
Christiane Imsand

Le symbole a frappé plus d'un orateur. Le jour même où le Conseil national légalisait l'absinthe, il a dit non à la dépénalisation du cannabis. La décision de non entrée en matière a été prise hier soir par 102 voix contre 92 et 2 abstentions. Compte tenu des prises de position antérieures des Chambres, le projet est définitivement rayé de l'ordre du jour du Parlement.

Cela ne signifie pas que l'on ne reparlera plus du sujet. Plusieurs initiatives parlementaires sont déjà annoncées. Les Verts veulent reprendre les points incontestés du projet, tandis que le PDC souhaite remplacer les sanctions pénales qui touchent les consommateurs de cannabis par des sanctions administratives. En clair, les consommateurs devraient être frappés d'amendes d'ordre, au même titre que les automobilistes qui effectuent un mauvais parage.

Signaux contradictoires

Un comité de jeunes prépare par ailleurs le lancement d'une initiative populaire pour la dépénalisation du cannabis. Il est constitué notamment de représentants des jeunes socialistes, radicale et démocrate-chrétienne qui estiment que l'on ne peut pas continuer à criminaliser les petits consommateurs.

Avant que la décision ne tombe, il a beaucoup été question de signaux à donner.



Le rapporteur de la commission, le libéral vaudois Claude Ruey, s'est intéressé hier à Berne aux arguments des partisans de la dépénalisation du cannabis.

PHOTO KEYSTONE

Ceux-ci sont cependant si nombreux qu'ils deviennent difficiles à interpréter. Pour la majorité de la commission, qui a obtenu gain de cause, il fallait donner un signal clair à la jeunesse. «Les jeunes ont besoin de limites et de repères, a souligné le rapporteur Claude Ruey (lib/VD). On ne peut pas maintenir d'interdit social là où il n'y a pas d'interdit légal».

Réponse de Pascal Couchepin qui s'est battu pour l'entrée en matière: «Vous êtes trop absolu. On est confronté à l'existence de plusieurs centaines de milliers de consommateurs. Il faut se

coller à cette réalité.» Et de comparer le libéral vaudois à Icare qui s'est brûlé les ailes en s'envolant vers le soleil. «Je n'ai pas l'arrogance de prétendre offrir une solution parfaite, a poursuivi le conseiller fédéral, mais il faut au moins accepter d'ouvrir le débat. Quel signal donnez-vous à l'autorité exécutive lorsque le Conseil des Etats dit oui au projet alors que le Conseil national dit non?»

«Livrés à eux-mêmes»

Les partisans de la dépénalisation estiment pour leur part qu'un signal négatif a été donné aux jeunes consomma-

teurs, en particulier ceux dont le niveau de consommation est problématique. «En les renvoyant dans l'illégalité, vous les livrez à eux-mêmes», déplore l'écologiste vaudoise Anne-Catherine Menetrey, ancienne collaboratrice de l'Institut de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA).

Au vote, seuls les radicaux ont étalé leurs divisions. A peine plus de la moitié du groupe a soutenu le projet de révision de la loi sur les stupéfiants. En revanche, les démocrates chrétiens, les démocrates du centre et les évangéli-

L'initiative est prête

Un comité favorable à la dépénalisation de la consommation de cannabis doit déposer, ce matin à la Chancellerie fédérale, un projet d'initiative populaire intitulée «Pour la protection de la jeunesse, contre la criminalité liée à la drogue». Il l'aurait fait même en cas d'entrée en matière.

Le projet émane de la Coordination suisse du chanvre et d'un regroupement de parents. Il a le soutien de jeunes de partis, parmi lesquelles les conseillères nationales bernoises Christa Markwalder (rad) et Ursula Wyss (soc). Mais un véritable comité d'appui parlementaire devrait se constituer par la suite.

L'initiative propose d'inscrire dans la Constitution, à la suite de l'article 105 sur l'al-

cool, une disposition déclarant: «Ne sont pas poursuivies la consommation et la possession des produits psychoactifs tirés du chanvre, de même que sa culture à des fins personnelles».

La Confédération serait en outre appelée à en réglementer la culture et la production, de même que l'attribution de concessions de vente, les mesures de protection de la jeunesse, l'interdiction de la publicité, la taxation fiscale des produits et l'affectation des recettes.

Le comité entend donc revenir sur la dépénalisation de la consommation de cannabis, estimant que le refus d'entrée en matière, hier, n'a rien résolu en matière de politique de la drogue. La récolte de signatures devrait commencer fin juillet. /FNU

ques ont voté massivement contre l'entrée en matière. Dans l'autre camp, les socialistes et les Verts l'ont plébiscité.

Contrôler le marché

Pascal Couchepin n'accorde guère de crédit à la solution alternative du PDC basée sur les amendes d'ordre. «Cela revient à banaliser la consommation du cannabis», estime-t-il. Il s'est d'ailleurs fâché tout rouge quand il a cru comprendre qu'on l'accusait de dédramatiser la consommation de ce stupéfiant. Mais ce

qu'il faut selon lui, c'est s'attaquer au marché et surtout le contrôler. «Il ne suffit pas de maintenir la répression pour faire disparaître le marché. Il y aura toujours des gens qui prendront le risque de faire de l'argent rapidement, sachant qu'ils ont sous la main un potentiel énorme de consommateurs». Effrayée par l'augmentation du taux de THC qui caractérise le cannabis mis sur le marché ces dernières années, la majorité a refusé de se livrer à l'expérience. Pour Claude Ruey, «la Suisse ne doit pas devenir la Colombie de l'Europe». /CIM

ENBREF

CAISSES DE PENSION ■ Le taux pourra être abaissé. Les mesures en vue de l'assainissement des caisses de pension en difficulté sont sous toit. En seconde instance, le Conseil national a adopté sans opposition les propositions de compromis de la conférence de conciliation et admis une possibilité d'abaissement du taux d'intérêt minimal dans la prévoyance professionnelle. /ap

OFAC ■ 60 nouveaux postes. L'Office fédéral de l'aviation civile (Ofac) verra son effectif augmenter de 60 personnes et recevra à cet effet 4,6 millions de francs supplémentaires. A une courte majorité de 88 voix contre 82, le National a levé son opposition, se rangeant du côté du gouvernement et du Conseil des Etats. /ap

TVA ■ Trois variantes de décompte. Le Conseil fédéral ne croit plus à l'opportunité d'introduire le décompte annuel de la TVA. Néanmoins, vu la «controverse» soulevée par cette question, il a décidé d'envoyer trois modèles en consultation. /ats

CULTURE ■ Les bases juridiques se font attendre. La nouvelle loi sur l'encouragement à la culture peine à voir le jour. Un projet existe pourtant. Il affirme deux principes de base: la collaboration et la cohérence. La procédure de consultation est prévue au plus tôt en 2005. /ats

La fée verte retrouve un visage légal

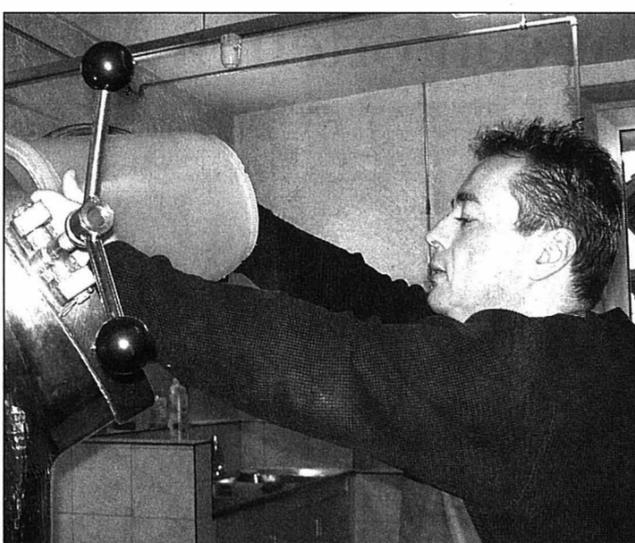
Conseil national ■ *L'absinthe sera désormais considérée comme les autres spiritueux. Le Val-de-Travers hésite à se réjouir*

Les Suisses pourront à nouveau goûter légalement à la «fée verte». Le Conseil national a accepté de lever l'interdiction de l'absinthe. La décision a été saluée de façon mesurée dans le Val-de-Travers, berceau de la célèbre boisson apéritive. Le National s'est rallié par 142 voix contre 13 au projet de légalisation déjà adopté par le Conseil des Etats. Des raisons avant tout de santé publique avaient conduit à la prohibition de l'absinthe en 1908.

La grande majorité du National a reconnu implicitement que l'interdiction frappant la fabrication et la commercialisation de l'absinthe ne se justifiait plus aujourd'hui. Seule une minorité de députés a contesté la décision. Markus Wäfler (UDF/ZH) a estimé notamment que le danger pour la santé n'avait pas disparu.

Teneur en thuyone

La teneur maximale de la thuyone – la substance considérée comme dangereuse – est désormais clairement réglementée et limitée, ce qui fait que la «fée verte» ne présente pas plus de danger que d'autres spiritueux. En levant l'interdiction, la prévention sera d'ailleurs facilitée. En effet, actuellement, la production clandestine de l'absin-



Yves Kübler, distillateur à Môtiers, se félicite de la décision prise hier à Berne.

PHOTO ARCH-DE CRISTOFANO

the lui confère l'attrait d'un produit interdit et les programmes contre l'alcoolisme ne peuvent pas être ciblés contre un produit illégal. Une légalisation permet en outre de mieux contrôler le procédé de fabrication, ainsi que les quantités produites.

La «fée verte» sera désormais traitée comme les autres spiritueux au niveau fiscal. Elle sera frappée d'une taxe, alors que la production illégale, estimée à 10.000 litres par an, échappe au fisc. Enfin, la levée de l'interdiction est susceptible de dynami-

ser l'économie du Val-de-Travers, berceau historique de l'absinthe.

Depuis 1999, l'interdiction de l'absinthe ne figure plus dans la constitution mais dans la loi sur les denrées alimentaires. La modification de cette dernière afin de lever cette prohibition répond à une initiative parlementaire de l'ancien conseiller aux Etats Jean-Claude Cornu (PRD/FR).

Secrétaire de l'Association région Val-de-Travers, Julien Spacio a salué de son côté le «vote

historique» du parlement. Selon lui, la décision prise à Berne constitue cependant la première étape d'un long processus destiné à faire reconnaître le Val-de-Travers comme le berceau historique de la boisson apéritive. L'Association région Val-de-Travers souhaite la création d'une appellation d'origine contrôlée (AOC) pour le produit. Selon Julien Spacio, il s'agira également d'assurer la propriété intellectuelle de la boisson ainsi que le dépôt légal des marques.

Marché de niche

A Môtiers, le distillateur Yves Kübler se félicite également de la décision prise à Berne. Producteur légal d'un «extrait d'absinthe» pauvre en thuyone, Yves Kübler estime que la boisson apéritive restera un marché de niche. Il n'exclut pas le regroupement de petits producteurs clandestins pour approvisionner le marché légal.

Selon le distillateur, le goût des consommateurs a évolué. Les nouvelles absinthes commerciales n'auront pas l'amertume du produit original. Le conservateur du Musée de l'absinthe à Môtiers, Pierre-André Delachaux, adversaire de la légalisation, a qualifié de son côté la décision de «deuxième mort de la fée verte». /ats

MINES

La Suisse renforce son engagement

Plus de 50 millions de mines ont été détruites en sept ans et autant sont encore enfouies dans le sol de par le monde. Forte de ce constat, la Suisse va renforcer son engagement dans la lutte contre ce fléau ces quatre prochaines années.

Un recul de l'intérêt pour la question se fait sentir depuis la signature en 1997 par la Suisse de la Convention d'Ottawa, a déclaré Peter Maurer, chef de la Division politique IV au DFAE. Celui-ci espère toutefois que le monde sera débarrassé des mines antipersonnel d'ici dix ans.

Le renoncement à utiliser des mines antipersonnel grandit, a indiqué de son côté Philippe Welti, chef de la Direction politique de sécurité au Département fédéral de la défense (DDPS). «Les militaires commencent à comprendre gentiment que les mines ne jouent plus un rôle déterminant pour l'accomplissement de leurs objectifs stratégiques».

La Suisse alloue annuellement 15 millions de francs pour des activités ayant trait aux mines antipersonnel. Berne compte augmenter cette somme à 16 millions ces prochaines années, a précisé Peter Maurer, lors de la présentation de la stratégie 2004-2007 de la Confédération en la matière. /ats

Les rendez-vous de l'immobilier

Paraît chaque mardi et jeudi

A louer

THE SWATCH GROUP IMMEUBLES SA
A LOUER

Appartement duplex de 3 pièces

La Chaux-de-Fonds, Banneret 5 - Dans immeuble bien situé, quartier tranquille, avec cuisine agencée. Fr. 1225.- charges comprises. Libre dès le 1er octobre 2004. N° ISID 8820.02.004. S'adresser à Mme Clémence.

GÉRANCE IMMOBILIÈRE LE LOCLE

Grand rue 5 - 2400 Le Locle - Tél. 032 931 62 40
Composez N° ISID sur www.immostreet.ch/swatchimmo-lelocle

FIDIMMOBIL
Agence Immobilière et Commerciale SA

À LOUER À NEUCHÂTEL CENTRE VILLE

Pour le 1^{er} octobre 2004

Dans immeuble traversant comprenant: cabinets médicaux, kiosque, bar à café, important passage, vitrines, à proximité des transports publics

SURFACE COMMERCIALE 291 m² AU TOTAL

dont: Dépôt: 44 m²
Rez inférieur: 141 m²
Rez-de-chaussée: 106 m²

Prix attractifs

Contact: Mlle Anker
Ligne directe: 032 729 09 59

Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL
www.fidimmobilsa.ch

THE SWATCH GROUP IMMEUBLES SA
A LOUER

Appartements de 2,5 pièces

La Chaux-de-Fonds, Combe-Grieurin 39a - Dans immeuble avec ascenseurs, avec vue imprenable. Fr. 744.- charges et Cablecom compris. Libre de suite ou à convenir. N° ISID 3283.01.003. S'adresser à Mme Clémence.

GÉRANCE IMMOBILIÈRE LE LOCLE

Grand rue 5 - 2400 Le Locle - Tél. 032 931 62 40
Composez N° ISID sur www.immostreet.ch/swatchimmo-lelocle

A LOUER

Rolf Graber
FIDUCIAIRE - GÉRANCE

Au Locle
Rue de la Jaluse

APPARTEMENT DE 3½ PIÈCES

Avec cuisine agencée, cheminée de salon.
Loyer: Fr. 980.- (charges comprises).

Rue des Envers 47 • 2400 Le Locle
Tél. 032 931 23 53

À LOUER

WWW.UNPI.CH

À VENDRE

regimmob sa
gérance d'immeubles - av. edouard-dubois 20
cp 72 • 2006 neuchâtel • tél. 032 737 27 30

à louer

corcelles
surfaces commerciales de 145 m² et 170 m² disponibles tout de suite.

renseignements et visites:
032 737 27 30

www.regimmob.ch

LOUER

GCI GESTION IMMOBILIÈRE

Grand-Rue 8, Les Brenets
- appartement 6 pièces environ 135 m²
cuisinière, lave-vaisselle, 1er étage.
Libre tout de suite.

Jeanneret 63, Le Locle
- appartement 5½ pièces environ 97 m²
cuisine agencée, ascenseur, 4e étage.
Libre au 1er septembre 2004.

Loyers à partir de Fr. 1050.- + charges

032 710 10 15 RUE DE LA SERRE 4
2002 NEUCHÂTEL

A LOUER

Rolf Graber
FIDUCIAIRE - GÉRANCE

Au Locle
Proche de la gare, rue Crêt-Perrelet 5

APPARTEMENT DE 4 PIÈCES

En duplex, avec cuisine agencée.
Fr. 890.- (charges comprises).

Rue des Envers 47 • 2400 Le Locle
Tél. 032 931 23 53

FIDIMMOBIL
Agence Immobilière et Commerciale SA

À LOUER de suite / à convenir

APPARTEMENTS ENTIÈREMENT RÉNOVÉS

cuisine agencée et salle de bains neuves
lave-vaisselle, vitrocéram, grand frigo

Léopold-Robert 80 - Immeuble avec ascenseur

3½ pièces - Fr. 850.- + charges

4½ pièces - Fr. 1150.- + charges

Hôtel-de-Ville 40 - Petit immeuble

3½ pièces - Fr. 760.- + charges

4½ pièces - Fr. 1140.- + charges

Poste de conciergerie à repourvoir

Balance 8 - Vieille ville

3½ pièces - Fr. 900.- + charges

4½ pièces - Fr. 1210.- + charges

Contact: Mme Mazzieri

Ligne directe: 032 913 45 75

Avenue Léopold-Robert 83 2300 La Chaux-de-Fonds
www.fidimmobilsa.ch

À LOUER aux Brenets

Champ-du-Noud 80
Attique, 4 pièces, cuisine moderne entièrement équipée, ascenseur à l'appartement, lumineux, vue sur le lac, grande tranquillité, à proximité d'une place de jeux. Fr. 1500.- charges comprises.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gérance Bosshart-Gautschi Tél. 032 913 17 84
Avenue Léopold-Robert 76 2300 La Chaux-de-Fonds

THE SWATCH GROUP IMMEUBLES SA
A LOUER

Grand appartement de 4 pièces

Saignelégier, Sommètres 9 - Rénové, avec cuisine agencée. Fr. 906.- charges comprises. Avec garage à disposition Fr. 90.- Libre dès le 1er juillet 2004. S'adresser à Mme Froidevaux.

GÉRANCE IMMOBILIÈRE LE LOCLE

Grand rue 5 - 2400 Le Locle - Tél. 032 931 62 40
Composez N° ISID sur www.immostreet.ch/swatchimmo-lelocle

A louer Bois-Noir 15 à 23 2, 3, 4 et 5 pièces

Loyers modérés

- A proximité du gymnase et des écoles
- Cuisines aménagées
- Salles de bains-WC
- Dépendances
- Situés dans un quartier tranquille
- Magnifique vue sur la ville

Libres de suite ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

Groupe GECO SA
40, av. Léopold Robert - 2300 La Chaux-de-Fonds • 032 911 15 15

A LOUER

Rolf Graber
FIDUCIAIRE - GÉRANCE

Au Locle
Rue Girardet

APPARTEMENT DE 4½ PIÈCES

Cuisine agencée, cheminée, balcon, ascenseur.
Loyer: Fr. 1020.- (charges comprises).

Rue des Envers 47 • 2400 Le Locle
Tél. 032 931 23 53

A louer Jardinière 59 La Chaux-de-Fonds

2 pièces

- Cuisine agencée
- Centres commerciaux à proximité
- Transport en commun proche

Libre de suite ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

Groupe GECO SA
40, av. Léopold Robert - 2300 La Chaux-de-Fonds • 032 911 15 15

À LOUER

www.gerancia-bolliger.ch

LA CHAUX-DE-FONDS
Nous vous proposons un appartement de 3½ pièces subventionné

Cuisine agencée ouverte, salle de bains-WC, terrasse.
L'immeuble possède une buanderie, place de jeux, jardin commun.

Libre dès le 15.06.2004.
Situation: Bassets 40.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gérancia & Bolliger S.A.
Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032 911 90 90
2300 La Chaux-de-Fonds
info@gerancia-bolliger.ch

ST-IMIER

Place du Marché 5

Surface mansardée 295 m² au 5^{ème} étage

- Libre de suite ou à convenir
- Bel immeuble situé au coeur de la ville
- A proximité des commerces
- Situation tranquille
- Aménagement au gré du preneur
- Idéales pour diverses activités commerciales (bureaux) éventuellement salle de sport
- Ascenseur

wincasa

Services Immobiliers
Annouchka Reber
Téléphone 032 723 09 07
annouchka.reber@wincasa.ch
www.wincasa.ch

À LOUER

La Chaux-de-Fonds
Rue de la Serre (proche de la gare)

Beau 2 pièces avec jardin privatif (environ 80 m²)

Appartement entièrement rénové à l'état de neuf. Cuisine agencée avec lave-vaisselle.
Loyer mensuel: Fr. 765.- + charges.
Libre à convenir

FIDUCIAIRE ERARD & LANOIR
Tél. 032 729 09 09

A louer tout de suite ou pour date à convenir

LA CHAUX-DE-FONDS
Rue Neuve 11

Locaux commerciaux rénovés (90 m²)

Au rez-de-chaussée + une chambre haute.
Loyer mensuel: Fr. 1275.- + charges.

Pour tout renseignement, s'adresser à:
Caisse de pensions de l'Etat
Service de la gérance des immeubles
Tivoli 22, 2003 Neuchâtel
Tél. 032 889 64 91

A vendre

À VENDRE à La Ferrière

Maison familiale

Construction 1994, situation idéale, très tranquille et ensoleillée.
Surface parcelle: 1000 m².
Cuisine agencée complète, cheminée de salon, garage et diverses dépendances (cave, galetas, local bricolage et jeux).

Renseignements:
Etude Eric-Alain Bieri, avocat,
avenue Léopold-Robert 9,
case postale 2356,
2302 La Chaux-de-Fonds,
tél. 032 914 72 00 ou
bieric@swissonline.ch

IMMEUBLES MIXTES ET INDUSTRIELS

A vendre

- **La Chaux-de-Fonds**
Marché 1-3, à rénover Fr. 900'000.-
- **La Chaux-de-Fonds**
Numa-Droz 150, 2'200 m² de surfaces ateliers, bureaux et 2 appartements Fr. 2'200'000.-
- **La Chaux-de-Fonds**
Léopold-Robert 61, Immeuble mixte commercial et habitation Fr. 1'760'000.-
- **La Chaux-de-Fonds**
Léopold-Robert 19, Immeuble commercial, parking, entièrement loué Fr. 4'200'000.-
- **St-Imier**
Place du Marché, Immeuble commercial et habitation, bon rendement Fr. 3'700'000.-

Notice à disposition, visite sur rendez-vous
Contact: Marie-Claude Müller - info@dmc-ne.ch 032 731 95 00

Belle villa spacieuse

de 10 pièces, 310 m² habitables, 1873 m³ ECAI, sur parcelle de 2185 m², située au Val-de-Ruz, à l'orée de la forêt dans un endroit très tranquille, mais pas isolé. Garage souterrain pour 4 voitures, jardin d'hiver, cuisine américaine ouverte sur «family-room» et beaucoup d'autres aménagements font de cette villa une maison agréable à vivre et chaleureuse.
Prix en rapport avec la qualité de l'objet.
Tél. 079 253 74 85, le soir. Curieux s'abstenir.

La Haute Ecole Pédagogique de Soleure cherche contre dédommagement, pour ses étudiant(e)s en stage dans les écoles du canton de Neuchâtel,
du 16 août au 24 septembre 2004:
chambres et petit déjeuner dans familles d'accueil francophones
Tél. 032 731 85 47

L'enfant n'est pas une marchandise

CCP: 10-11504-8

Terre des hommes
En Budron CB
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021/654 66 66
Fax 021/654 66 77
E-mail info@tdh.ch
www.tdh.ch



Immobilier à vendre

À REMETTRE, à l'est de Neuchâtel, bar à café avec Loto Express. Petite reprise. Tél. 079 301 97 39. 028-445578

LA CHAUX-DE-FONDS, magnifique appartement en terrasse de 3 1/2 pièces, situé dans un quartier tranquille et ensoleillé. Jouissance exclusive d'un très beau jardin. Tél. 032 911 15 15. 132-149757

SERROUE, villa individuelle, 200 m², entièrement rénovée en 1999, superbe vue sur les Alpes, en bordure zone agricole et forêt. 4 chambres à coucher, 3 salles d'eau, grand salon avec cheminée, cuisine agencée, salle à manger, bureau, balcon, garage/atelier 50 m², cave, terrain 1440 m². Prix de vente: Fr. 850'000.- à discuter. Tél. 032 730 13 01. 028-445066

Immobilier à louer

AUVERNIER-GARE, locaux à usage de bureaux ou autres. Environ 82 m². Fr. 630.- + charges. Tél. 0512 26 41 08. 028-445812

BOUDRY, 2 1/2 PIÈCES, cuisine non-agencée (possibilité reprise frigo + cuisinière), balcon, pour le 31 juillet 2004 ou à convenir. Fr. 750.- charges comprises, place de parc Fr. 40.-. Tél. 079 249 26 76. 028-445759

CHEZ-LE-BART, 4 1/2 pièces, avec terrasse et jardin, vue imprenable sur le lac, 2 places de parc (1 couverte). Fr. 2200.- + charges. Libre tout de suite ou à convenir. Tél. 032 724 04 69. 028-445014

LA CHAUX-DE-FONDS, Impasse des Arêtes, studio, cuisine semi-agencée, salle de bains, quartier tranquille. Loyer: Fr. 440.- charges comprises. Disponibilité: 1^{er} juillet 2004. Régimmob SA. Tél. 032 737 27 10. 028-445835

LA CHAUX-DE-FONDS, Bel-Air 20, 3 1/2 pièces, cuisine agencée, proche des transports publics, immeuble pourvu d'une buanderie, à proximité des écoles. Libre tout de suite ou à convenir. Tél. 032 911 15 15. 132-149887

COFFRANE, maison de 6 1/2 pièces + jardin d'hiver, grand galetas, salle de jeux, garage individuel avec jardin et piscine. Fr. 2290.-. Libre dès août 2004. Tél. 032 857 31 17 - 079 615 27 12. 028-445787

CORCELLES, ch. de Cévenols, 3 pièces rénové dans petit immeuble, cuisine, salle de bains, quartier calme. Avec service de conciergerie à repourvoir. Loyer: Fr. 1080.-, charges comprises. Disponibilité: 1^{er} août 2004. Régimmob SA. Tél. 032 737 27 10. 028-445877

DANS LA VIEILLE VILLE DU LANDERON, local, accès facile, 25 m². Tél. 021 635 31 56 - 078 665 85 85. 028-445758

LA CHAUX-DE-FONDS, appartement de 3 1/2 pièces, spacieux, cachet, dégagement, excellent état. Proche du centre-ville. Libre dès le 15.07.2004. Fr. 1015.- charges comprises. Tél. 079 240 24 16. 132-151136

LA CHAUX-DE-FONDS, Léopold-Robert 100, 5 1/2 pièces avec cuisine agencée, transports en commun à proximité, libre tout de suite ou à convenir. Tél. 032 911 15 15. 132-149251

LA CHAUX-DE-FONDS, Cornes-Morel 41, 4 1/2 pièces duplex, cuisine agencée, dès Fr. 830.- + charges, libre tout de suite. Tél. 032 967 87 87, le matin. 132-150963

LA CHAUX-DE-FONDS, libre dès le 01.11.2004, quartier Chapeau râblé, grand 4 1/2 pièces, cuisine agencée, terrasse, jardin. Fr. 1450.- charges comprises. Tél. 032 926 12 56. 132-151129

LA CHAUX-DE-FONDS, bel appartement de 2 1/2 pièces, rue du Parc 153, 2^e étage avec cuisine agencée, lave-vaisselle, four vitrocéramique, chambre et salon avec parquet, cave, situation tranquille, proche du futur centre COOP. Fr. 700.- charges comprises. Libre tout de suite ou à convenir. Tél. 078 770 06 05. 132-151120

LANDERON, 2 1/2 pièces agencé. Libre le 01.07.2004. Fr. 1030.- charges comprises avec parc. Tél. 079 635 49 63 ou 079 333 44 77 heures repas. 028-445733

LE LOCLE, près du centre-ville, appartement 2 pièces, entièrement rénové, cuisine agencée, ascenseur, balcon. Fr. 530.- + charges. Tél. 079 637 38 89. 132-150864

LA CHAUX-DE-FONDS, rue de la Balance 14, local commercial avec 2 grandes vitrines + reprise fonds de commerce d'antiquités. Libre dès juillet. Tél. 078 815 85 52. 132-151121

LA CHAUX-DE-FONDS, 3 pièces rénové, libre dès le 01.07.2004. Tél. 032 724 06 33. 132-150837

LE LOCLE, coquet 3 pièces, cuisine agencée, calme, jardin. Tél. 032 931 36 02. 132-150776

URGENT, Neuchâtel, Liserons 2, 2 pièces mansardé, proche gare et université. Libre le 01.01.2004. Fr. 840.-, charges comprises. Tél. 032 724 70 91. 028-445719

NEUCHÂTEL, local commercial, av. de la Gare, 200 m². Tél. 079 301 97 39. 028-445580

NEUCHÂTEL, Emer-de-Vattel 23, 4 pièces, 91 m², 2 chambres à coucher, grand salon, cuisine semi-agencée, magnifique vue, très calme. Fr. 1360.- charges comprises. Libre juillet 2004. Tél. 032 721 27 75 ou 079 401 00 32. 028-445728

NEUCHÂTEL CENTRE-VILLE, 4 1/2 pièces, très calme. Fr. 1900.-. Tél. 079 240 24 38. 028-445874

NEUCHÂTEL, Pierre-à-Mazel, 4 pièces, cuisine, salle de bains, à proximité des transports publics et de la ville. Fr. 1280.- charges comprises. Disponibilité: tout de suite. Régimmob SA. Tél. 032 737 27 10. 028-445876

NEUCHÂTEL, rue des Parcs, 4 pièces, avec cheminée, cuisine agencée, salle de bains, à proximité des transports publics. Loyer: Fr. 1390.- charges comprises. Disponibilité: tout de suite. Régimmob SA. Tél. 032 737 27 10. 028-445873

NEUCHÂTEL, appartement 4 pièces duplex, balcon. Loyer subventionné. Libre le 01.07.2004. Tél. 079 280 12 19, heures repas. 028-445837

NEUCHÂTEL, près de la gare, studio spacieux avec armoire-cuisine + salle de bains. Fr. 550.-. Libre le 01.07.2004. Tél. 032 723 80 02. 028-445882

NEUCHÂTEL, appartement spacieux 3 pièces, cuisine agencée, bain et WC/douche séparés. Petite terrasse, 1 place dans parking. Loyer charges comprises: Fr. 1490.-. Tél. 079 310 06 07. 028-445742

PESEUX, 3 pièces, ascenseur, libre 01.07.04. Fr. 1090.- + charges. Tél. 032 731 98 50. 028-445638

USINE de 200 m², ascenseur, Le Locle. Fr. 1500.- + charges. Tél. 032 751 69 00. 028-445904

VAL-DE-RUZ, libre dès le 01.10.2004, magnifique duplex 7 pièces, grand balcon, garage, place de parc. Tél. 079 606 57 25. 028-445839

Immobilier demandes d'achat

FAMILLE CHERCHE terrain ou villa (aussi à rénover) sur commune de Neuchâtel, Bevaix, Colombier, Bôle, Boudry ou Corcelles-Cormondèche. Tél. 079 753 96 45. 028-442920

SUR LE LITTORAL NEUCHÂTELOIS, deux familles cherchent terrain à bâtir, minimum 1000 m². Tél. 079 379 97 30. 028-444233

Immobilier demandes de location

CHERCHE APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES, tranquillité, cuisine agencée, balcon, Littoral neuchâtelois ou Entre-deux-lacs. Tél. 021 803 07 14. 022-095492

GARAGE OU PETITE REMISE. Région Cortaillod et environs. Tél. 079 588 46 05. 006-447725

PESEUX-CORMONDÈCHE, personne seule, cherche appartement de 3 pièces. Pour date à convenir ou octobre 2004. Tél. 032 841 52 55. 028-445786

RÉGION BOUDRY, URGENT, couple cherche dans maison individuelle, appartement 3-4 pièces. Si possible de plain-pied, jardin. Loyer maximum: Fr. 1400.- charges comprises. Tél. 078 822 54 10. 028-445728

URGENT, jeune couple, médecin et enseignante, non-fumeurs, sans enfants, cherche appartement avec cachet, entre 3 et 4 pièces, entre Fr. 1500.- et 2000.-. Neuchâtel et région. Tél. 078 765 58 81. 028-445894

Animaux

MAGNIFIQUES CHATONS RAGDOLL à vendre. Blanc bleu, pure race. Hauterive. Pour réserver: 079 378 76 76. 028-445058

Cherche à acheter

ACHÈTE ANTIQUITÉS, tout ameublement; bronzes; tout sur les pendules anciennes, montres bracelet et chronographes; tableaux de toutes peintures à l'huile ancienne. Tél. 079 791 00 37. 028-445681

AAA: À BON PRIX! J'achète: montres-bracelets, montres de poche, bijoux. Jean-Daniel Matile, Chézard. Tél. 032 853 43 51. 132-150129

ACHÈTE TOUTES HORLOGERIES, montres bracelet, anciens chronographes et toutes peintures anciennes. Tél. 079 769 43 66. 028-445080

A vendre

LIT ENFANT (90 X 190) bois avec grand tiroir. Fr. 300.-. Tél. 032 926 45 89. 132-151124

DETTES SECOURS

Nous sommes à vos côtés pour vos problèmes d'argent (Surendettement, emprunt bancaire, impôts, poursuites, actes de défaut de biens, factures, etc.)

0848 400 848 (coûts partagés)
Pour que votre budget retrouve son équilibre!

Ideal Finances Eculiens

MEUBLES DE BUREAU, noirs, excellent état, comprenant: 2 armoires (dimensions: H: 204 x P: 40 x L: 98 cm), et 2 étagères (dimensions: H: 204 x P: 33 x L: 98 cm et H: 93,5 x P: 30 x L: 72,5 cm). Prix à discuter. Tél. 032 724 35 07 (heures de bureau: lundi-vendredi). 028-445205

MATÉRIEL INFORMATIQUE et électronique + meubles. Tél. 032 724 06 33. 132-150838

Rencontres

MONSIEUR, LA CINQUANTAINE, cherche compagne, pour amitié ou plus si entente. Faire offre avec photo, qui sera rendue, sous chiffres O 028-445730 à Publicitas S.A., case postale 48, 1752 Villars-s/Glâne 1. 022-095364

MISS SEXY pour photos amateur et plus. 021 683 80 72. bellanima-ch@hotmail.com. 022-095364

Vacances

COSTA BLANCA, appartement vue sur mer, prix spécial juillet. Tél. 0034 670 482 312. 028-445878

ESPAGNE, AMPOLLA, à louer appartement de 4 pièces, rez-de-chaussée, bord de mer. Libre juillet 2004. Tél. 032 857 17 39. 028-445732

SUD FRANCE/SAINTE-MARIE-LA-MER près Perpignan, maisons de vacances à la mer. Tél. 032 358 18 18 - 079 202 70 90. 028-442734

SUD FRANCE, maisonnette 4 personnes, bord de mer, libre jusqu'au 10.07.04 et dès le 21.08.04. Tél. 032 863 29 20. 028-445731

Demandes d'emploi

À VOTRE SERVICE, chauffeur professionnel, permis toutes catégories. Aussi pour privés. Tél. 079 213 73 40. 028-440503

FEMME S'OCCUPANT D'ANIMAUX, parlant français, suisse-allemand et italien, cherche emploi dans une ferme. Si possible nourrie et logée. Ecluse 68, 2000 Neuchâtel. Tél. 032 721 42 28. 028-445805

GARY, nettoie appartements après déménagements, etc. Tél. 079 377 23 23. 028-429233

MAÇON DIPLÔMÉ, INDÉPENDANT, cherche travail, libre, fait tous genres de maçonnerie. Tél. 079 263 46 71. 132-151061

Offres d'emploi

CHERCHONS JEUNE FEMME de ménage, de préférence portugaise, 2 après-midi par semaine ou plus si entente, à proximité de l'hôpital des Cadolles. Faire offre sous chiffres C 028-445757 à Publicitas S.A., case postale 48, 1752 Villars-s/Glâne 1

MESDAMES, vous avez plus de 35 ans et vous recherchez un emploi de 30 à 80%? Spécialistes de la relation client, nous vous formons à notre métier pour faire de vous de véritables professionnelles dans ce domaine. Merci de contacter au plus vite M. Jérôme Pironnet au 032 720 10 24. pironnet@omnicom-tm.com. 028-444042

Véhicules d'occasion

À BON PRIX, achète voitures récentes, fort km, bus, camionnettes. Paiement comptant. Tél. 079 200 91 77. 028-425980

PEUGEOT 309, (12.1989), 73000 km, expertisée 03.2004. Fr. 3200.-. 032 753 57 93. 028-445846

PEUGEOT 405, expertisée le 06.04, pneus neufs. Fr. 3600.-. Tél. 079 789 60 25. 132-151140

VW GOLF VR6 AUTOMATIQUE, 1993, 105000 km, 5 portes, bleu foncé, expertisée, Fr. 8000.-. Tél. 079 301 38 82.

Divers

ÇA DÉMÉNAGE SERVICES. Déménagements, garde-meubles, débarras, monte-meubles, emballage, nettoyyages. Devis et cartons gratuits. Tél. 079 204 27 23. www.cademénage.ch. 028-427058

À VOTRE SERVICE, TITO, déménagements transports, débarras, nettoyyages, manutention de piano, travail soigné, devis gratuit. Tél. 079 431 29 73. 028-437396

AVEC QUI PARTAGER vos préoccupations éducatives et familiales? Parents Information accueille toutes vos préoccupations et vous aide à faire le point. Bas du canton: tél. 032 725 56 46. Haut du canton: tél. 032 913 56 16. 028-445478

ABD DÉMÉNAGEMENT, débarras, nettoyyages, service rapide, prix intéressant, devis gratuit. Ne déménagez pas avant de nous consulter! M. Beuchat: tél. 079 513 51 62. 132-150905

BLEU DÉMÉNAGEMENTS: transports, garde-meubles, nettoyyages. Expérience, travail soigné, devis gratuit. Tél. 079 420 26 23. www.bleu-demenagements.ch. 028-444646

COURS D'INFORMATIQUE personnalisé à votre domicile et à la carte tous niveaux. A la demande et sans engagement. Création de sites Internet. Rollier Informatique. Tél. 079 307 55 87 - www.rollierinfo.com. 028-442908

HARRY POTTER ET LA BIBLE. Conférence du Pasteur Pierre Amey sur le retour de l'occulte et de la sorcellerie. Samedi 19.06 à 20h et dimanche 20.06 à 9h45. Eglise Evangélique de Pesieux, rue du Lac 10 (Parking Migros). 028-445159

PAR DEMANDE EXPRESS de sa clientèle, Mme De La Cour, médium de naissance, informe qu'elle consulte à Neuchâtel à partir du 15.06.04. Tél. 032 724 72 08. 028-445781

LEÇONS DE PIANO + SOLFÈGE pour enfants dès 5 ans à votre domicile. Inscriptions dès maintenant pour la rentrée scolaire. Tél. 032 721 25 51. 028-444068

EURO 2004, VENTE ET LOCATION: TV, projecteur, plasma. Tél. 078 860 44 44. 132-151168

MASSAGE RELAXANT, DAMES uniquement, osez! Sérieux et discret. Tél. 076 425 47 99. 028-444778

MASSAGES: efficaces pour maux de dos, bras, jambes, tête. Neuchâtel. Tél. 079 732 18 39. 028-444599

ROBES DE MARIÉES, smokings, invitées - vente et location. Jardin de la Mariée, Collège 21, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. 032 968 32 51. 132-143808

ROBE DE MARIÉE, neuf et occasion pour mariage last minute, show-room exquise.ch sur rendez-vous. Tél. 032 852 03 21. 028-444243

SUISSESSSE PROPOSE MASSAGE érotique. Tél. 079 579 54 03. 028-445661

avis divers

Produits solaires ROC, VICHY LA ROCHE-POSAY

A l'achat d'un produit: **15%** de réduction

Uniquement à l'achat de 2 produits: **25%** de réduction

Valable jusqu'au 15 juillet 2004

pharmacie pillonel

Laboratoire homéopathique OUVERT TOUTS LES JOURS
Livraisons à domicile
Balancier 7 et Serre 61
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 82 10
www.pillonel.info
Demandez notre carte de fidélité gratuite

Nettoyages Au propre et au figuré

Entreprise de nettoyages en tous genres

2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 31 89

La Chaux-de-Fonds Neuchâtel
Tél. 079 441 34 11
Fax 032 913 16 65
www.sanet-nettoyages.ch

CONCIERGE SERVICE

● NETTOYAGES ● La Chaux-de-Fonds ●
● FINS DE CHANTIER ● Tél. 032 926 00 50 ●
● CONCIERGERIES ● Fax 032 926 03 50 ●

NETTOYAGES
Brianza & Fils
Shampooing de tapis
Lessivage complet
Nettoyage de fin de chantier

La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 60 68 ou 079 633 80 47

la propreté assurée
Nettetecco-nettoyage
La Chaux-de-Fonds Tél. 032 912 55 25
Conciergerie d'usines
Entretien de grandes surfaces
Travaux spéciaux
Fin de chantier

Zoug demeure un paradis fiscal

Impôts ■ Neuchâtel s'est classé au 21e rang en 2003

Le Tessin continue de grappiller des rangs dans la liste des cantons où les impôts sont les moins chers. Il s'est classé troisième l'an dernier, gagnant deux places par rapport à 2002. Zoug demeure en tête, alors que le canton d'Obwald ferme la marche.

Réforme au Tessin

Comme le Tessin, le canton de Vaud a aussi effectué en 2003 une percée dans le classement des cantons en fonction de la charge fiscale calculée sur la base d'une pondération des impôts cantonaux et communaux. Il est passé du 15e au 11e rang, avec un indice global de 102,7 points contre 111,9 points en 2002, a indiqué hier le Département fédéral des finances.

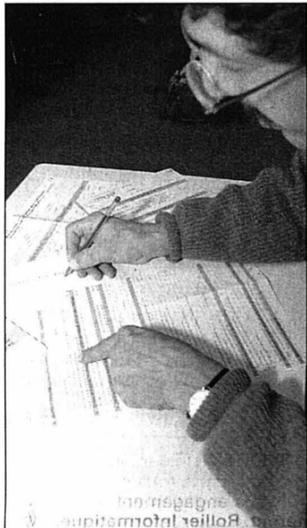
Zoug (indice de 50,7 points sur une moyenne suisse de 100) conserve sa première place, suivi de Schwytz (64,5 points). En réformant sa fiscalité, le Tessin (71,7) a réussi à gagner 13,5 points d'indice et à ravir le 3e rang à Nidwald.

En queue de peloton, Obwald (143,1) conserve le 26e rang, juste derrière Uri (137,9). Le Jura (135,9), longtemps dernier de liste, a perdu à nouveau un peu de terrain et se retrouve 24e, à la place de Fribourg (135,7) qui devient 23e.

A l'exception de Genève (93,1), septième canton le moins cher en matière d'im-

pôts, tous les cantons romands ont une charge fiscale supérieure à la moyenne suisse. Le Valais, 22e rang, affiche un indice de 135,6 points, Neuchâtel, 21e rang, 128,2 points et Vaud 102,7 points. Berne (114,4) passe quant à lui de la 16e à la 15e place.

Plus concrètement, la charge fiscale d'un célibataire ayant un revenu annuel brut de travail de 50.000 francs varie par exemple entre 5,18 dans le canton de Zoug et 12,73% à Bâle-Ville. Pour une personne mariée avec deux enfants et un revenu brut de 100.000 francs, l'imposition oscille entre 3,67% à Zoug et 12,01% dans le Jura. /ats



Le canton de Neuchâtel a enregistré un indice de 128,2 points en 2003.

PHOTO ARCH-GALLEY

La classe moyenne rit jaune

Revenus ■ Entre 1990 et 2001, la progression a été de 0,5% par an. Les plus pauvres et les plus riches enregistrent 1% de hausse

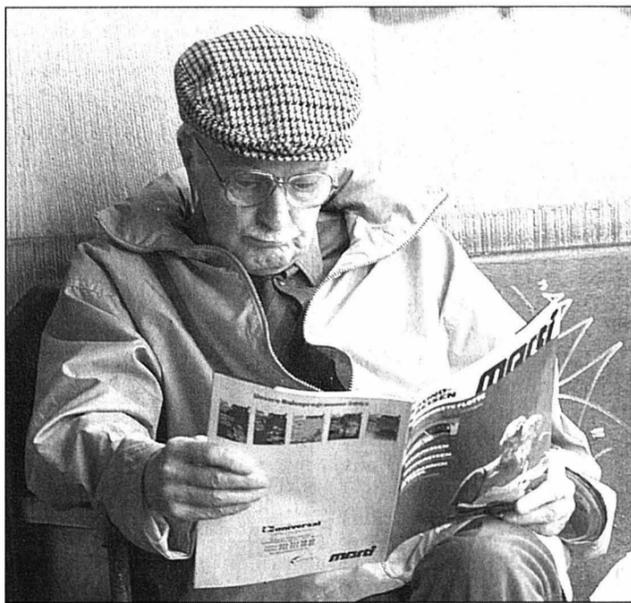
La classe moyenne suisse reste à la traîne en matière de progression du revenu, selon une étude mandatée par l'Administration fédérale des contributions. La disparité s'est accentuée entre 1996 et 2000. Durant ces cinq années, les revenus moyens sont passés en dessous de la moyenne globale, souligne le rapport qui s'est intéressé à la période 1990-2001. En 10 ans, et dans l'ensemble, le revenu brut moyen a augmenté de 0,6% par année.

Récession entre 1990 et 1998

Les ménages les plus riches et ceux les plus pauvres ont enregistré une hausse de 1% par an, pendant que la classe intermédiaire voyait cette augmentation se limiter à 0,5%. La récession ressentie entre 90 et 98 a influé sur la croissance du revenu brut: seuls les ménages les plus riches ont connu une forte augmentation.

Autre facteur: la hausse des impôts et des contributions sociales. Le revenu disponible, soit le revenu brut amputé des prélèvements obligatoires, enregistre une hausse de 0,5%, inférieure à celle du revenu brut. Consacré à la répartition du pouvoir d'achat en Suisse, le rapport fait suite à un postulat de la conseillère nationale zurichoise Jacqueline Fehr (PS). Il se penche sur les conditions de bien-être et concerne essentiellement les impôts indirects.

Les salaires les plus bas ont augmenté légèrement plus que la moyenne, note l'étude. «L'intégration de ces ménages sur



Les disparités s'aggravent surtout pendant les années professionnelles entre 30 et 40 ans et à la retraite, relève l'Administration fédérale des contributions. PHOTO ARCH-LEUENBERGER

le marché du travail a été plus importante du fait de l'amélioration de la situation au niveau du travail et des perspectives d'emploi.» En 2001, les ménages avec une activité lucrative ou au bénéfice d'une rente touchaient un revenu annuel brut moyen par personne de 66.000 francs.

Somme disponible

La somme disponible à court terme, une fois éliminées les dépenses obligatoires et périodiques (loyer, assurances), ne représente toutefois plus que 55% de ce revenu. Et l'inégalité au niveau de ce revenu disponible à court terme se creuse. La part affectée au logement diminue proportionnellement à l'augmentation du niveau de vie et les dépenses

spéciales obligatoires à long terme croissent plus lentement que le niveau de vie, relève l'étude. Dans l'ensemble, le revenu disponible à court terme n'a pas connu de hausse entre 1990 et 2001, en raison notamment de la forte croissance des dépenses liées au logement. Une nouvelle fois, seuls les ménages riches avec une activité lucrative ont vu ce revenu augmenter durant la période considérée.

Les disparités s'aggravent principalement durant les années professionnelles-clés entre 30 et 40 ans et à la retraite. La répartition des revenus est plus inégale chez les retraités que chez les actifs. Les ménages de rentiers les plus pauvres ressentent ainsi plus fortement

la hausse des dépenses obligatoires, qui a passé de 23% en 1990 à 24% en 2001. Pour pouvoir comparer des ménages de diverses tailles, les recettes et dépenses ont été calculées par personne équivalente, soit par rapport à celles d'un ménage d'une seule personne. /ats

Zurich, ville de riches

Zurich réunit une grande partie des ménages riches, selon le rapport de l'Administration fédérale des contributions. Dans l'ensemble, les revenus sont 20% supérieurs dans les régions urbaines.

La Suisse du nord-ouest, le bassin lémanique et les grands centres touristiques sont les autres régions où se concentrent les revenus élevés. Ceux plus modestes se retrouvent dans les cantons de Neuchâtel, du Jura et en Suisse méridionale.

Les ménages relativement riches sont la plupart du temps composés de citoyens suisses entre 50 et 60 ans sans enfants.

Dans l'ensemble, la Suisse connaît des disparités légèrement supérieures à la moyenne internationale pour les pays industrialisés au niveau des revenus. Si leur répartition est notamment plus uniforme dans les pays scandinaves, elle montre toutefois aussi de fortes différences en Grande-Bretagne, en Italie, au Canada et aux Etats-Unis. /ats

DEMANDES D'ASILE

Forte baisse en mai

En mai dernier, 1100 demandes d'asile ont été déposées en Suisse. Il s'agit du chiffre mensuel le plus bas depuis avril 1995, a relevé hier l'Office fédéral des réfugiés (ODR). Mais il est trop tôt pour évaluer l'effet de l'exclusion de l'assistance sociale pour les réfugiés frappés d'une décision de non-entrée en matière.

Les Serbes-Monténégrins restent majoritaires

En mai, l'ODR a enregistré 272 demandes de moins que durant le mois précédent (-19,8%). La diminution est encore plus marquante par rapport à mai 2003, avec 451 demandes en moins (-29,1%). Le nombre total des demandes d'asile pour les cinq premiers mois de l'année s'élève à 7196, en baisse de 16,1% par rapport à la même période de l'an dernier.

Avec 159 demandes en mai, la Serbie-Monténégro reste le principal pays de provenance des nouveaux requérants. Elle est suivie de la Turquie (68), de la Géorgie (58), de la Russie (49), de la Somalie (45) et de l'Algérie (41). Un fléchissement des demandes s'observe parmi les dix principaux pays de provenance, hormis la Russie, qui a enregistré une hausse de 15 demandes. /ap

Mgr Bürcher déchargé de ses fonctions

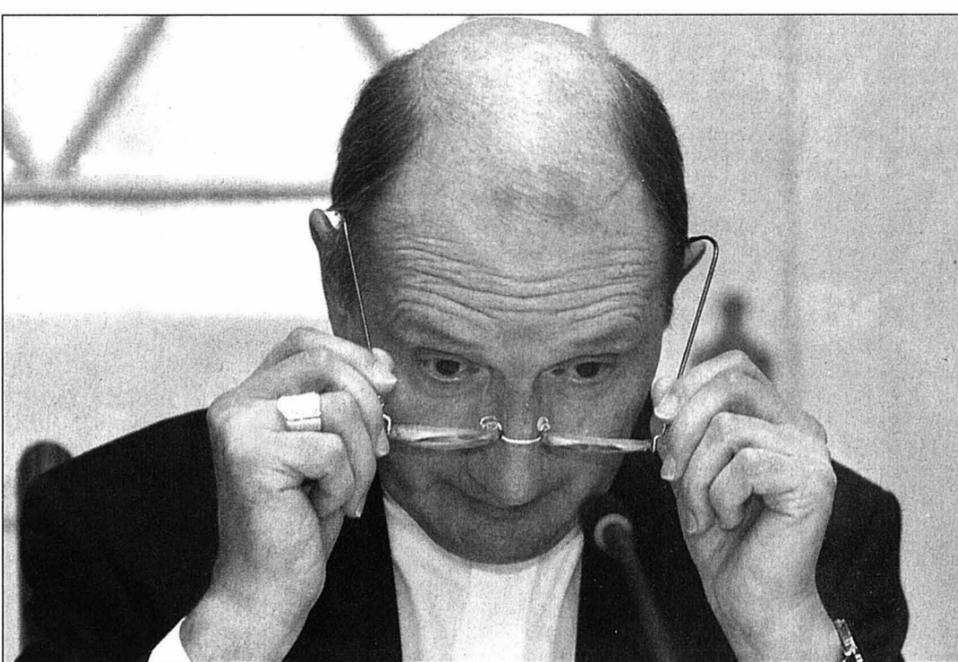
Vaud ■ L'évêque auxiliaire de Lausanne n'est plus responsable de l'Eglise catholique. Le Vatican l'a appelé à d'autres fonctions

L'évêque auxiliaire de Lausanne, Pierre Bürcher, est déchargé dès le 1er septembre de la responsabilité de l'Eglise catholique vaudoise. Il est remplacé temporairement par Mgr Rémy Berchier, qui conserve sa responsabilité de vicaire général.

Le Vatican a nommé hier Mgr Bürcher membre de la Congrégation pour les Eglises orientales. Cette nomination confirme et intensifie sa responsabilité internationale de président général de «Catholica Unio», une œuvre promue par le Saint-Siège, a déclaré l'évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, Bernard Genoud.

Mgr Bürcher, en plus de ses nouvelles responsabilités, reste membre de la Conférence des évêques suisses en tant qu'évêque auxiliaire de Lausanne, Genève et Fribourg. Il continuera de résider à Lausanne.

«Les plus hautes autorités romaines souhaitent que je reste, d'autres ont souhaité que je parte», a souligné Mgr Bürcher, qui n'a pas nié des tensions dans l'Eglise vaudoise. Il les a expliquées par la structure particulière de l'Eglise catholique vaudoise. Selon lui, les difficultés existent depuis le début des années 70 et la votation sur le nouveau statut de l'Eglise ca-



Pierre Bürcher, évêque auxiliaire de Lausanne, n'a pas nié que des tensions existaient au sein de l'Eglise catholique vaudoise. PHOTO KEYSTONE

tholique dans le canton de Vaud. Ce nouveau statut a introduit une «bicéphalie» entre le vicariat et la fédération des paroisses. «Ce ne sont pas les travaux en cours autour de l'application de la nouvelle Constitution cantonale qui vont les résoudre», a-t-il poursuivi. Les soubresauts entre le vicariat épiscopal et l'organisme financier se sont

crystallisés sur des personnes. «Malheureusement, ce n'est pas la pastorale qui régit l'Eglise, mais la finance», a encore affirmé l'évêque auxiliaire. A son avis, il faudra avoir le courage de faire naître la véritable Eglise catholique, «sans compromis, ni confusion».

Mgr Genoud s'est refusé à voir dans les tensions ayant se-

coulé l'Eglise vaudoise une querelle entre conservateurs et progressistes.

«Il y a une manière divergente de voir la pastorale, de faire des nominations. Certains ont eu le sentiment de ne pas être assez écoutés», a-t-il déclaré. Selon lui, les difficultés ne sont pas du tout du même genre que dans le cas de Mgr Wolfgang Haas. /ats

EN BREF

PIERRE CHIFFELLE ■ Arrêt de travail pour le conseiller d'Etat vaudois. Le conseiller d'Etat vaudois Pierre Chiffelle doit observer un arrêt de travail de plusieurs semaines en raison de problèmes cardiaques. Le socialiste, 47 ans, avait été victime d'un infarctus début 2000 et d'un malaise en mars dernier. Un problème d'arythmie (battements du cœur irréguliers) a été diagnostiqué après son malaise de mars. Les troubles se sont multipliés ces dernières semaines, nécessitant l'introduction de divers traitements. «Pierre Chiffelle a ressenti de la fatigue. Comme les épisodes se répétaient, son cardiologue lui a conseillé de faire une vraie coupe pour se remettre en forme», a expliqué son porte-parole, Nicolas Gyger. /ats

BERNE ■ Visite chinoise. Le vice-premier ministre chinois, Zeng Peiyan, sera accueilli aujourd'hui à Berne pour une visite officielle au cours de laquelle les deux pays signeront un accord facilitant le séjour de touristes chinois en Suisse. Les nuitées chinoises devraient tripler en dix ans, espère-t-on à Berne. Zeng Peiyan sera accueilli par le président de la Confédération, Joseph Deiss, et par le conseiller fédéral Moritz Leuenberger. Le porte-parole du Département fédéral de l'économie, Manuel Sager, a assuré que la question des droits de l'homme serait également évoquée. /ats

EN BREF

DRONES ■ **Contrat franco-israélien.** Israël a accepté de vendre à la France son expertise dans le domaine des drones, ou aéronefs inhabités, pour près de 200 millions de dollars. Il s'agit du plus important contrat d'armement conclu entre les deux pays depuis plusieurs décennies. L'Etat hébreu est en pointe dans le secteur des drones, appareils que son armée utilise fréquemment pour des missions de renseignement en Cisjordanie ou dans la Bande de Gaza. /ap

RANÇON ■ **Pas de remboursement.** Médecins sans Frontières ne remboursera pas la rançon d'un million d'euros versée par le gouvernement hollandais pour la libération du chef de la mission suisse de l'organisation au Daguestan. Elle estime notamment que La Haye n'a pas fait assez pression sur Moscou. /ats-afp-reuters

PARIS ■ **Grève nationale.** Branle-bas de combat pour les gaziers et les électriciens. Leur intersyndicale appelle à une nouvelle journée de grève nationale, d'actions «coup de poing» et de manifestations dans toute la France aujourd'hui, jour de l'ouverture à l'Assemblée nationale du débat parlementaire sur le changement de statut d'Electricité de France et de Gaz de France. /ap

AFFAIRE DICKINSON ■ **Condamnation.** Après quatre heures de délibérations, la cour d'assises d'Ille-et-Vilaine a condamné hier soir Francisco Arce Montes à 30 années de réclusion criminelle, assorties d'une peine de sûreté de 20 ans, pour avoir violé, puis tué l'adolescente anglaise Caroline Dickinson en juillet 1996 à l'auberge de jeunesse de Pleine-Fougères. L'Espagnol risquait la réclusion criminelle à perpétuité. /ap

La tension ne cesse de croître

Bagdad ■ *Des attentats ont fait plus de 25 morts hier, à deux semaines du transfert de la souveraineté aux autorités irakiennes*

La peur est encore montée d'un cran hier en Irak à un peu plus de deux semaines du transfert du pouvoir aux autorités irakiennes. De nouveaux attentats et des attaques ciblées ont fait plus de 25 morts, dont cinq étrangers.

Seize personnes ont été tuées et 60 blessées dans un attentat suicide à la voiture piégée perpétré hier matin à Bagdad. Le kamikaze a fait exploser sa voiture au passage d'un convoi de trois 4x4 civils de la coalition, dans une rue très fréquentée de Bagdad, aux abords d'un débit de boisson.

La foule en colère s'est alors emparée des bouteilles d'alcool pour les jeter sur les voitures en feu. «Non, non à l'Amérique! Non, non au Conseil du gouvernement!» mis en place par la coalition et qui a été dissous début juin, ont crié les manifestants.

Cinq étrangers tués

Parmi les victimes, la coalition a confirmé le décès de cinq ressortissants étrangers, dont deux Britanniques, un Français, un Américain. La nationalité du cinquième étranger n'a pu être établie avec certitude. L'entreprise de sécurité britannique Olive security a indiqué qu'elle employait les deux Britanniques. Les autres travaillaient pour une filiale de General Electric.

Pour leur part, les responsables de trois hôpitaux de Bagdad ont indiqué avoir reçu les corps de 11 Irakiens et admis 56 blessés. «Les terroristes tentent d'empêcher le transfert de pouvoir et de souveraineté», a estimé, lors d'une conférence de presse, le



Une colonne de fumée s'élève dans le centre de Bagdad après une attaque à la voiture piégée. Cinq ressortissants étrangers figurent parmi les victimes des attentats d'hier.

PHOTO KEYSTONE

nouveau premier ministre irakien, Iyad Allaoui. Il a promis de prendre des mesures «fermes».

Le chef adjoint des opérations militaires de la coalition, le général Mark Kimmitt, a lui-même qualifié l'attentat de «méprisable». Dimanche, un attentat suicide avait visé une base américano-irakienne du sud-est de Bagdad, tuant une douzaine d'Irakiens.

Chaos dans le nord

Hier, un autre civil travaillant pour la coalition a été tué à Bagdad. Deux soldats britanniques ont eux été blessés dans une attaque au mortier

contre leur base près de Bassorah. Dans le nord du pays, la situation reste également chaotique. Cinq recrues kurdes de la nouvelle armée irakienne ont été tuées et leurs corps brûlés par des inconnus.

Sur le front politique, le nouveau gouvernement irakien tente de résister aux pressions des Etats-Unis. Washington réclame l'immunité pour les milliers de civils américains travaillant sous contrat en Irak, a écrit hier «le Washington Post» citant des sources irakiennes. Deux sociétés américaines et plusieurs employés sous contrat avec l'armée américaine en Irak sont actuelle-

ment poursuivis pour tortures par d'anciens détenus irakiens d'Abou Ghraib. Dans cette prison marquée par le scandale des sévices aux détenus, 405 Irakiens ont été relâchés hier et 112 autres devraient connaître le même sort aujourd'hui.

Britanniques inculpés

Par ailleurs, trois des sept soldats américains inculpés dans l'affaire des sévices seront entendus la semaine prochaine en audience préliminaire. Quatre militaires britanniques comparaitront eux en cour martiale, a annoncé hier le ministre de la justice britannique. /ats-afp-reuters

FRANCE

Profanation vivement condamnée

Au nom de tous les Français, Jacques Chirac a exprimé hier son «indignation» et condamné avec la «plus grande fermeté» les «actes intolérables», «indignes de la France», perpétrés au cimetière de la Meinau à Strasbourg, où soixante tombes du carré musulman avaient été profanées et dégradées dans la nuit.

Dans un message lu par le ministre de l'Intérieur Dominique de Villepin, qui s'est rendu à Strasbourg dans l'après-midi, le président de la République a assuré de «la détermination des pouvoirs publics à poursuivre sans répit les auteurs de ces ignominies pour qu'ils soient jugés et condamnés avec toute la rigueur des lois de la République».

Tags xénophobes

«Tous ces gestes de haine, toutes ces agressions, toutes ces violences sont contraires à nos valeurs, à nos principes, à nos idéaux. Ils sont indignes de la France. Ils seront combattus avec la plus grande résolution», a dit Jacques Chirac dans son message, rappelant que «la tolérance est le ciment de notre communauté nationale». «L'avenir de notre pays ne peut se concevoir sans respect de l'autre».

Soixante tombes ont été profanées et dégradées au cours de la nuit de dimanche à hier dans le carré musulman du cimetière multiconfessionnel, selon des sources policières. Des tags xénophobes et antisémites ont été dessinés à la peinture noire sur les tombes. Dominique de Villepin devait rencontrer les représentants du culte musulman et présider ensuite une réunion avec les représentants de l'ensemble des cultes présents en Alsace. /ats-afp-reuters

SOUDAN

Exécutions sommaires dénoncées

Au terme d'une mission au Soudan, la rapporteuse spéciale de l'ONU Asma Jahangir a confirmé des exécutions sommaires de civils au Darfour. Elles ont été commises par les forces gouvernementales et militaires soutenues par Khartoum.

«J'ai reçu un grand nombre de renseignements sur des exécutions sommaires et extrajudiciaires», a affirmé hier la rapporteuse de l'ONU. Asma Jahangir a eu du 1er au 13 juin accès à tous les lieux qu'elle désirait visiter au Soudan et au Darfour, a-t-elle précisé.

«Je suis bouleversée par la gravité des violations des droits de l'homme qui ont été perpétrées», a déclaré l'experte de l'ONU, qui fera rapport à la Commission des droits de l'homme.

La rapporteuse s'est déclarée également «profondément préoccupée» par la situation humanitaire actuelle au Darfour. «Des millions de personnes déplacées ont désespérément besoin d'aide», a-t-elle dit. «La crise n'est pas derrière nous et le droit à la vie de beaucoup de ces personnes est sérieusement menacé», a souligné Asma Jahangir. Depuis février 2003, les combats au Darfour ont provoqué le déplacement d'1,2 million de civils et la fuite de 150.000 réfugiés soudanais au Tchad. /ats

Les travaillistes sauvent Ariel Sharon

Proche-Orient ■ *Le premier ministre israélien échappe à trois motions de censure visant notamment son projet de retrait de Gaza*



Des manifestants palestiniens en sont venus aux mains avec des soldats israéliens lors d'une marche de protestation, dimanche, contre la construction de la barrière de séparation en Cisjordanie.

PHOTO KEYSTONE

Ariel Sharon a échappé hier à trois motions de censure, notamment sur son plan de retrait de la bande de Gaza. Privé de majorité au Parlement, le premier ministre israélien a pu compter sur l'abstention de l'oppo-

sition travailliste. Une motion de censure présentée par l'Union nationale, une formation d'extrême droite dont Sharon a limogé les deux ministres opposés à son plan, a été repoussée par 37 voix contre 22. Trente-et-un députés se

sont abstenus. L'Union nationale n'est pas parvenue à rallier la majorité de 61 députés (sur 120) nécessaire pour renverser le gouvernement.

C'est la première fois que cette frange de la coalition tente de renverser Sharon de-

puis l'adoption de son plan, le 6 juin dernier. Une nouvelle fois, l'abstention des députés du parti travailliste a sauvé le cabinet Sharon. Le projet prévoit l'évacuation des 21 colonies de la bande de Gaza et de 4 petites implantations du nord de la Cisjordanie.

Les deux autres motions de censure également repoussées portaient elle sur la politique budgétaire et sociale de Sharon. Elles avaient été déposées par le Meretz (gauche laïque) et les formations arabes pour la première et par le parti ultra-orthodoxe du Shass, pour la seconde.

La barrière se construit

Sur le terrain, Israël a entamé des travaux visant à inclure la colonie d'Ariel, installée au cœur de la Cisjordanie, à l'intérieur de sa barrière de séparation.

Le premier ministre palestinien Ahmad Qorei a dénoncé la poursuite de la construction de cette barrière, alors que Sharon affirme vouloir se retirer de la bande de Gaza. «Parler d'un retrait d'une partie de nos terres (la bande de Gaza) tout en annexant d'autres parties ailleurs (en Cisjordanie) est inacceptable», a-t-il dit. /ats-afp-reuters

NUCLÉAIRE

Appel à l'Iran

Le directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) Mohamed ElBaradei a appelé hier l'Iran à dissiper «dans les prochains mois» les doutes sur son programme nucléaire. Téhéran de son côté a lancé un message de fermeté.

En ouverture du conseil des gouverneurs de l'AIEA à Vienne, l'Egyptien a souligné que l'Iran ne coopérait pas pleinement avec les inspecteurs onusiens.

ElBaradei s'est cependant refusé à fixer une date-butoir avant laquelle l'Iran devra faire la preuve que son programme nucléaire civil n'a pas des visées militaires, comme l'en accuse Washington. Téhéran rétorque que ses activités ne visent qu'à produire de l'électricité.

D'après des diplomates, Washington devrait exhorter les 34 autres membres du conseil des gouverneurs à fixer une telle date butoir. Les Etats-Unis prôneraient aussi, en cas de dépassement de cet ultimatum, une clause de transfert du dossier devant le Conseil de sécurité de l'ONU en vue de sanctions contre Téhéran.

Mais, soulignent des analystes, les Etats-Unis engagés en Irak ont actuellement intérêt à ce que l'Iran n'attise pas les troubles dans les milieux chiites irakiens. /ats-afp-reuters

EN BREF

GRENOBLE ■ Nouveau report du procès Tabachnik. La Cour d'appel de Grenoble a décidé, hier, de repousser d'une année, au 13 juin 2005, le procès en appel de Michel Tabachnik. Le chef d'orchestre franco-suisse est poursuivi après la mort de 16 adeptes de l'Ordre du temple solaire en 1995 dans le Vercors. La Cour d'appel avait déjà décidé, le 22 septembre 2003, d'attendre le résultat d'une procédure judiciaire lancée contre Jean-Marie Abgrall, le principal expert psychiatre du dossier. Michel Tabachnik, 60 ans, a été jugé en correctionnelle et relaxé au bénéfice du doute en avril 2001 à Grenoble. Mais le Parquet avait fait appel. /ats-afp

PROCÈS DUTROUX ■ Délibérations. Le jury populaire de la Cour d'assises d'Arion (Belgique), où Marc Dutroux est jugé depuis mars, s'est retiré hier pour entamer ses délibérations sur la culpabilité du pédophile et de ses trois coaccusés. Le verdict est attendu en milieu de semaine. /ats-afp

VAL D'AOSTE ■ Tuerie. Une fusillade a fait dimanche quatre morts à Champoluc, dans le Val d'Aoste (Italie). Le probable auteur de la tuerie, qui s'est suicidé, figure parmi les victimes. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'auteur du crime aurait tué un ex-adjoint au maire de la localité d'Ayas à coups de hache lors d'une dispute. Il aurait ensuite regagné son domicile, où il aurait abattu ses deux fils, avant de se suicider. /ats-afp

KURT FURGLER ■ L'ex-conseiller fédéral a 80 ans. L'ancien conseiller fédéral PDC Kurt Furgler (sur la photo Keystone à Berne en octobre 1986) fête aujourd'hui son 80e anniversaire. Au gouver-

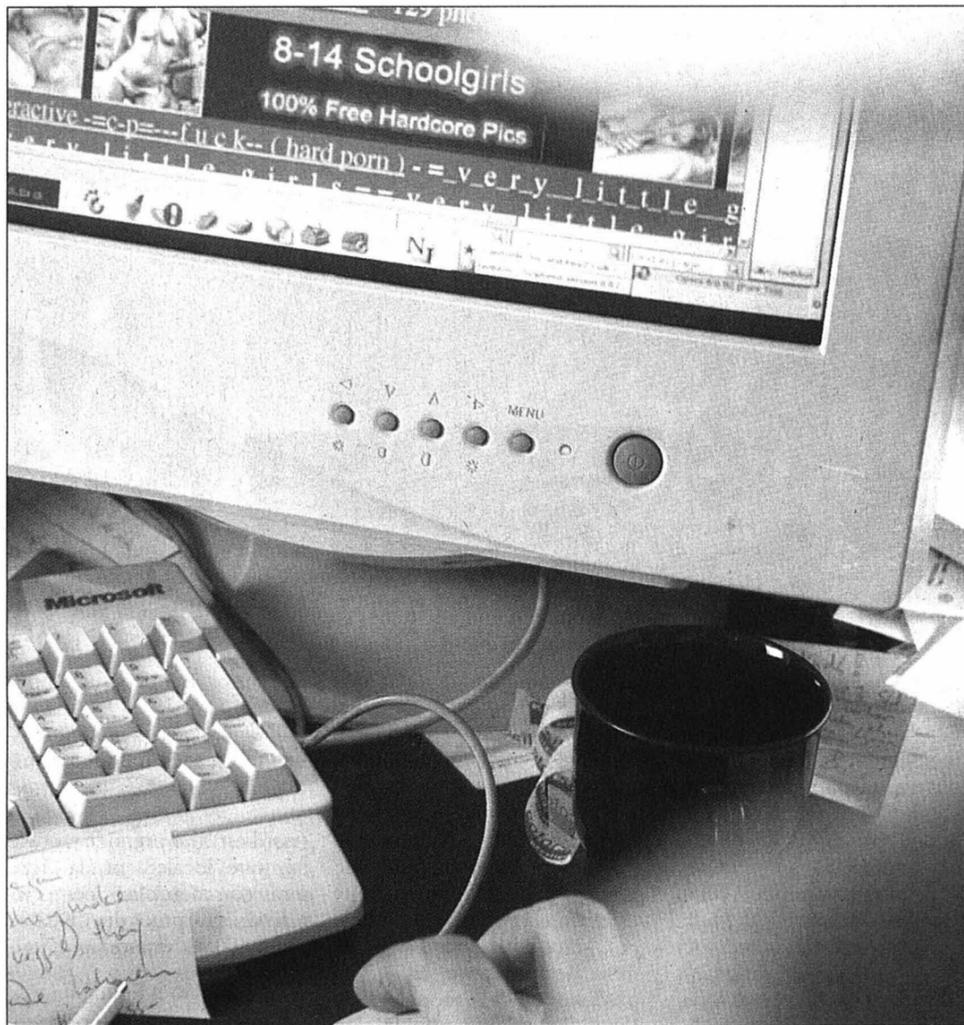


nement de 1971 à 1986, trois fois président de la Confédération, son nom est assimilé à de nombreuses réformes. Il a aussi joué un rôle important dans la création du canton du Jura. Au Conseil fédéral, Kurt Furgler avait dirigé le Département fédéral de justice et police. Il avait ensuite pris la tête du Département de l'économie publique, portefeuille qu'il avait gardé jusqu'à sa démission, le 31 décembre 1986. La présidence lui était revenue en 1977, 1981 et 1985. /ats

PRIX SCHILLER ■ François Debluë récompensé. Douze auteurs suisses ont obtenu, dimanche à Vevey, le Prix Schiller 2004 doté de chèques totalisant 55.000 francs. François Debluë, établi à Rivaz (VD), a reçu 10.000 francs pour l'ensemble de son œuvre. Le 30 avril 2005, la Fondation Schiller Suisse fêtera ses 100 ans à Berne. /ats

La cybercriminalité explose

Internet ■ Au premier semestre, Berne a transmis aux cantons 200 dossiers, soit deux fois plus que pendant toute l'année 2003



«Les images pornographiques impliquant des enfants sont de plus en plus brutales et les victimes de plus en plus jeunes», souligne Philipp Kronig, directeur du Service de coordination de la lutte contre la criminalité sur internet.

PHOTO KEYSTONE

Les cas de suspicion de criminalité sur internet ont nettement augmenté au premier semestre 2004. La cellule nationale de lutte a transmis en six mois 200 dossiers aux autorités judiciaires, soit deux fois plus que durant toute l'année passée.

En 2003, une centaine de cas ont été transférés aux mains des juges d'instruction cantonaux ou fédéraux, a indiqué Philipp Kronig, directeur du Service de coordination de la lutte contre la criminalité sur internet (Scoci).

«Nous disposons actuellement de très bons moyens techniques», estime-t-il, ce qui peut expliquer l'augmentation des cas de soupçons. La centaine de cas signalés l'an dernier est un bon

résultat en comparaison internationale. Ce chiffre peut cependant à nouveau baisser.

Trois quarts des cas que le Scoci transmet à la justice sont le résultat des enquêtes du service même. Le reste lui a été signalé par des tiers. Ces dénonciations faites par des tiers sont de 500 à 600 par mois, a indiqué Philipp Kronig.

Fraude

La pédophilie et la pornographie dure restent un point central du travail de la Scoci. Le service de coordination a d'ailleurs reçu un mandat en ce sens des cantons, qui financent le service aux deux tiers.

Plus que jamais, il faut agir: «Les images pornographiques impliquant des enfants sont de plus en plus brutales et les victimes de plus

en plus jeunes», ajoute le chef du service de coordination. Ces enfants proviennent encore majoritairement de pays en voie de développement.

Le lien entre tourisme sexuel et pornographie infantile est étroit: il pose surtout problème dans les pays en développement qui disposent déjà d'une infrastructure touristique.

Tous les domaines

Les dénonciations faites par des tiers touchent, quant à elles, tous les domaines, comme le «spamming» (messages électroniques non sollicités) ou la fraude lors de ventes aux enchères en ligne. Pour ses recherches, appelées «monitoring», le Scoci recourt à une surveillance automatique des différents canaux d'internet. Elle se limite cependant aux cas suisses. «Nous n'utilisons pas de moteur de recherche du genre Google», précise Philipp Kronig. Les pages d'accueil, les newsgroups, les forums de discussion, tels que les chats ou les bourses d'échange, font en revanche l'objet d'une surveillance. Les enquêtes sur le terrain, comme la prise de contact avec des personnes proposant du matériel pornographique pédophile, est du ressort des autorités judiciaires. Le Scoci ne fait qu'observer, a expliqué Philipp Kronig. /ats

Chatrooms sur la sellette

Les chatrooms et les bourses d'échange sont en Suisse les principaux vecteurs de matériel de pornographie infantile. Les pages d'accueil jouent un rôle secondaire. Contrairement aux autres pays européens, le matériel de pornographie infantile est rarement offert sur les pages d'accueil, estime Philip Kronig, directeur du Scoci.

Après l'action «Genesis», le risque est trop grand pour un fournisseur de proposer du matériel pédophile sur une page d'accueil. Les chatrooms et les bourses d'échange sont

utilisés beaucoup plus souvent. Le matériel de pornographie infantile n'est pas cédé généralement contre de l'argent, mais contre un autre matériel. Auparavant, les newsgroups étaient un moyen de diffusion important. Ce canal joue désormais un rôle secondaire, car la majorité des fournisseurs n'en ont pas. Comme internet évolue, la cybercriminalité change aussi rapidement. Alertés par des articles de presse, il est possible que fournisseurs et clients utilisent d'autres moyens de distribution, conclut Philipp Kronig. /ats

DONS DE SANG

Pascal Couchepin montre l'exemple

Pascal Couchepin a donné hier son sang à l'occasion de la Journée mondiale du don de sang. Ce geste est en diminution ces dernières années. En 2003, 424.000 personnes ont donné leur sang en Suisse, soit 4% de moins qu'en 2002.

Le conseiller fédéral, en charge de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), a ainsi manifesté sa solidarité aux milliers de donneurs de sang suisses, a indiqué hier le Service de transfusion sanguine (CRS).

Mesures de plus en plus drastiques

La diminution s'explique par des mesures de précautions plus drastiques – qui diminuent le cercle des donneurs potentiels – et par le fait que la pratique du don de sang est devenue moins évidente dans les villes, constate le CRS. Ce dernier compte actuellement 250.000 donneurs réguliers en Suisse. L'approvisionnement des hôpitaux reste pour l'heure assuré.

Sur les 80 millions d'unités de sang données chaque année dans le monde, 38% seulement sont prélevées dans les pays en voie de développement, où vivent 82% de la population mondiale. Au total, environ 80% de la population mondiale n'a pas accès régulier en sang non contaminé. /ats



Le conseiller fédéral Pascal Couchepin, hier au Service de transfusion sanguine de Berne. PHOTO KEYSTONE

Un figaro décoiffé

Saint-Gall ■ Un coiffeur devra rembourser 1866 fr. à une cliente

Echaudée par une pose d'extensions calamiteuse, la cliente d'un salon de coiffure sera remboursée. Le Tribunal fédéral a obligé un figaro récalcitrant à lui redonner les 1866 francs qu'elle avait payés.

Au lendemain de sa séance chez son coiffeur, en mars 2003, la cliente avait lavé ses cheveux. Elle s'était aussitôt retrouvée avec des mèches raides et incoiffables, qu'elle avait fait enlever illico. Confronté à ce désastre, le coiffeur avait proposé de nouvelles mèches, ce que la cliente avait refusé. Une attitude que le Tribunal cantonal de Saint-Gall a cautionnée après avoir relevé que les extensions avaient été «qualitativement et optiquement» ratées. En

dernière instance, le TF a refusé de modifier ce verdict, malgré les protestations du coiffeur qui imputait la responsabilité du désastre à la mauvaise qualité des cheveux vendus par son fournisseur.

La pose d'extensions relève du contrat d'entreprise et non du mandat, comme le prétendait le coiffeur, selon le TF. Face à un tel ratage, la cliente était en droit de refuser et de demander des dommages et intérêts. Débouté, le coiffeur se retrouve avec de nouvelles extensions de la facture initiale. Sans compter ses frais d'avocat, il devra payer 2000 francs au TF, 2400 francs de frais de justice aux instances cantonales, et 2000 francs de débours à sa cliente. /ats

LE DESSIN DU JOUR

LA SUISSE TENTE DE MAÎTRISER SA POLITIQUE DE LA DROGUE



EN BREF

WASHINGTON ■ Déficit record. Le déficit commercial des Etats-Unis a battu un nouveau record en avril à 48,3 milliards de dollars (61 milliards de francs) en raison notamment d'un niveau d'importations à la hausse. Il affichait 46,6 milliards de dollars en mars, a indiqué hier le département du commerce. Ce chiffre est largement supérieur aux attentes des analystes qui tablaient sur un déficit de 45 milliards. Les Etats-Unis sont partis pour dépasser leur record de 2003. Depuis le début de l'année 2004, le trou de la balance commerciale a atteint 185,3 milliards de dollars contre 167,9 sur la même période de l'an dernier. /ats-afp

TOKYO ■ Forte baisse. Les ventes mondiales d'équipements pour la fabrication de semiconducteurs ont baissé de 19,74 % en avril par rapport à mars. Elles se sont chiffrées à 3,23 milliards de dollars, a annoncé. /ats-reuters

VILLES ■ Palmarès. Tokyo reste la ville la plus chère du monde, devant Londres. En Europe, Genève est la deuxième ville la plus chère devant Copenhague et Zurich, selon une enquête publiée hier. Londres continue sa progression, gagnant cinq places, par rapport au précédent classement. Moscou arrive en troisième position, perdant ainsi un rang, suivie par Osaka au Japon et Hong Kong. Paris est 17e. Genève, qui pointe en 6e position, est la ville la plus chère d'Europe après la capitale du Royaume-Uni. Zurich occupe la 9e place. Pour la deuxième année consécutive, Asuncion, au Paraguay, boucle le classement qui comprend 144 villes. New York, ville de référence, portant l'indice 100, Tokyo s'établit à 130,7, Londres à 119 et Asuncion à 36,5. /ats-afp

Les goûts de luxe de la Chine

Voitures ■ La vente de véhicules de haut de gamme connaît une forte progression et les fabricants se pressent au portillon

De Bentley à Ferrari, en passant par les plus ordinaires BMW ou Mercedes-Benz, le marché des voitures de luxe se porte bien en Chine. Un nombre croissant de modèles haut de gamme seront d'ailleurs à l'avenir fabriqués sur place.

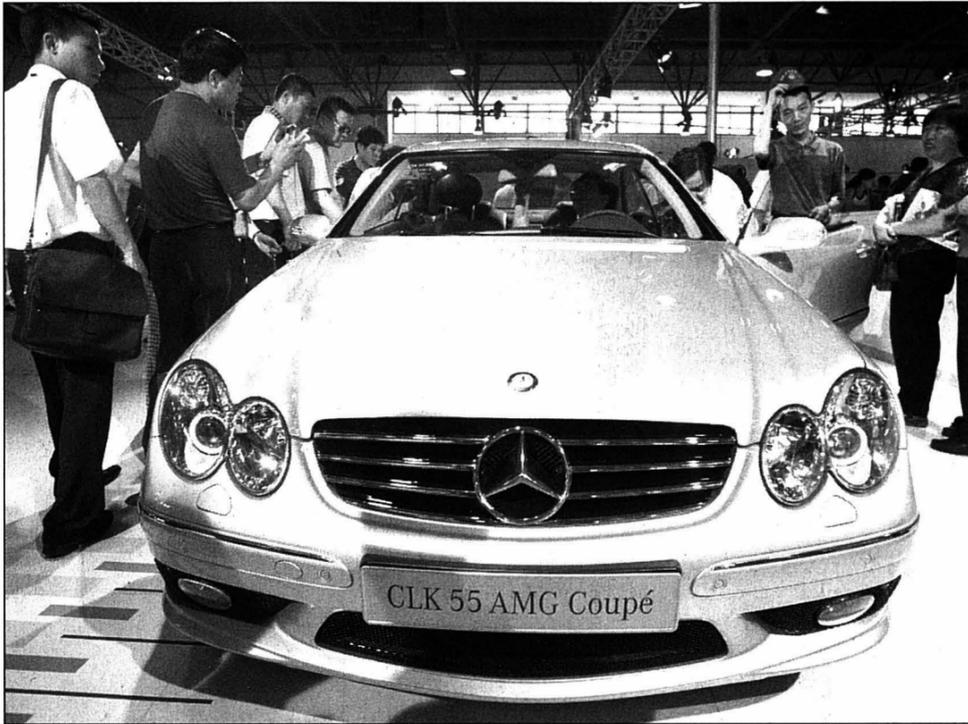
«Nous avons vendu 51 voitures l'an dernier en Chine, et nous pensons pouvoir en vendre un peu plus de 90 cette année», explique sur le stand Bentley du Salon de l'Auto de Pékin, Adrian Hallmark, membre de la direction de la marque britannique tombée aujourd'hui dans l'escarcelle de Volkswagen.

«L'intégralité de nos ventes ont été réalisées ici avec notre modèle le plus cher, Arnage, qui coûte selon les versions jusqu'à près de 400.000 francs», selon Adrian Hallmark. Avec un salaire moyen en Chine, il faudrait près de deux siècles pour pouvoir se payer un tel véhicule.

Marché prometteur

Bentley, grâce à cinq concessionnaires en Chine continentale, espère vendre entre 150 et 200 véhicules par an d'ici à 2009. Les acheteurs de Bentley sont «des entrepreneurs qui travaillent dans des secteurs en plein boom comme les télécoms, les infrastructures ou l'immobilier», précise Adrian Hallmark.

Les visiteurs du Salon sont nombreux à venir rêver et photographier le dernier modèle Ferrari, Lamborghini ou la Maybach (DaimlerChrysler). «Les Chinois riches ont vraiment beaucoup d'argent. Mais même parmi ceux qui sont moins fortunés, les Mercedes, BMW ou Audi A8 se vendent bien», selon Jia Xinguang, analyste de la China



Une Mercedes exposée lors du Salon de l'auto de Pékin. Tous les fabricants mondiaux misent sur le développement du gigantesque marché chinois. PHOTO KEYSTONE

Automotive Industry Consulting and Development Corp. Alors que les entreprises d'Etat imposent en principe l'achat de voitures fabriquées en Chine pour leurs dirigeants, «beaucoup d'entrepreneurs privés achètent aujourd'hui des voitures pour leur usage personnel dont les frais passent sur le compte de leur société», ajoute Jia Xinguang.

Les Européens s'installent

Mercedes-Benz, qui compte déjà un parc de 135.000 voitures en Chine, a mis les bouchées doubles pour la Salon de Pékin, avec une surface d'exposition de plus de 3000 mètres carrés. La marque alle-

mande a vendu 9200 voitures en Chine l'an dernier. Elle veut porter ce chiffre à 50.000 ventes annuelles d'ici cinq à dix ans, grâce à un accord signé le mois dernier pour lancer la production des modèles de classe C et E à Pékin.

«Le marché chinois est le plus grand marché potentiel, quelle que soit la marque, et il ne peut surtout pas être négligé par les marques de luxe», selon Peter Honegg, président de Mercedes-Benz China Ltd.

BMW, qui a vendu plus de 18.000 voitures l'an dernier, vient de lancer en mai la production de 30.000 véhicules série 3 et 5 par an à Shenyang

(nord-est). Le premier modèle fabriqué localement, la 318i, sera commercialisé cette semaine au prix de 398.000 yuans (60.000 francs).

Cadillac à Shanghai

Nissan, contrôlé à 44,4% par le groupe Renault, a dévoilé au Salon de Pékin la Teana, son dernier modèle haut de gamme qui doit être fabriqué dans son usine de Canton (sud). Enfin General Motors (GM), deuxième constructeur en Chine derrière Volkswagen, avait pour sa part annoncé fin 2003 son intention de faire produire des Cadillac à Shanghai. /ats-afp

INDUSTRIE

Le titre ABB sous pression

L'action ABB était en baisse hier à la Bourse suisse, après que le groupe électrotechnique helvético-suédois a fait part vendredi d'irrégularités comptables dans une filiale italienne. Mais les analystes restent confiants dans la politique de tolérance zéro d'ABB.

A 14h31, le titre ABB fléchissait 4,06% ou 0,29 francs par rapport à la clôture de vendredi à 6,85 francs. L'indice Swiss Market Index (SMI) des valeurs vedettes, abandonnait quant à lui 1,20%.

ABB a annoncé vendredi que sa division italienne d'électricité moyenne tension aurait surévalué son bénéfice avant intérêts et impôts (Ebit) de quelque 70 millions de dollars (87,1 millions de francs), soit 1,4% de l'Ebit total déclaré par ABB durant la période concernée.

Elle avait déclaré un Ebit annuel de 2 millions en 1998, résultat d'exploitation qui a atteint un maximum de 20 millions en 2002.

Risques réels

Selon la Banque cantonale de Zurich, la publication de cette information ne devrait pas avoir de graves conséquences pour le groupe.

Toutefois, dans une note, la banque genevoise Lombard Odier Darier Hentsch & Cie n'exclut pas que ces irrégularités puissent laisser ressurgir d'anciens problèmes.

Par ailleurs, ABB vient de décrocher une commande de 390 millions de dollars (490,7 millions de francs) en Chine. Le groupe helvético-suédois construira une ligne à haute tension reliant le barrage controversé des Trois-Gorges à la ville de Shanghai.

Cette ligne est longue de près de 1100 kilomètres. Les travaux débiteront sous peu. /ats

LABOURSE

BCN
Je communique sur www.bcn.ch
«L'interactivité du BCN-Netbanking m'a permis d'être mon propre gestionnaire financier.» Laurent Hurri, Neuchâtel

INDICES	bas / haut 2004	dernier	14/06
Zürich, SMI	5437.5	5941.7	5690.
Zürich, SPI	3973.52	4338.37	4213.27
New-York, DJI	9852.19	10753.63	10410.1
New-York Nasdaq comp	1865.4	2153.83	1999.87
Francfort DAX	90.77	98.49	4014.56
Londres, FTSE	4291.3	4601.6	4484.
Paris, CAC 40	3489.53	3831.54	3699.38
Tokio, Nikkei 225	10299.43	12195.66	11526.82
DJ Euro Stock 50	2630.21	2965.15	2797.05



Bourse suisse (cours en CHF)

	bas / haut 2004	précédent	14/06
ABB Ltd n	6.15	8.22	7.14
Adeccion Ltd	124.	157.5	144.75
Adelco n	42.7	83.75	63.45
B&B Holding n	48.35	63.3	52.55
BB Biotech	62.1	79.95	68.2
BK Vision	162.25	177.5	171.25
BT & TimeLife	1.48	2.35	1.98
Bobst Group SA n	40.	47.5	41.5
Charles Voegelé Holding	78.5	96.5	87.7
Ciba Spéc. Chimiques n	82.45	100.5	86.45
Cicorel Holding n	30.55	55.	41.
Cie fin. Richemont	29.35	36.	33.25
Clariant n	14.67	20.01	17.8
Converium Holding SA	60.25	73.75	64.6
Crédit Suisse Group n	42.	50.	44.6
Edipresse SA	565.	715.	642.
Emps-Chemie Holding n	98.3	108.	103.5
Fischer (Georg) n	234.75	305.	283.
Forbo Hid n	324.	408.	346.
Givaudan n	620.	699.	689.
Helvetia-Patria Holding n	197.	237.	218.
Holcim Ltd	55.73	69.96	66.55
Julius Baer Holding p	327.	485.5	367.5
Kudelski SA n	33.5	44.65	38.
Logitech International n	53.1	64.2	60.
Lonza	59.5	75.	62.3
Moevenpick	650.	805.	785.
Nestlé n	310.	346.	330.
Nextron	12.	20.05	12.65
Novartis n	51.8	59.	57.3
Pargesa Holding p	3200.	3680.	3394.
Phonak Holding n	26.5	39.55	38.85
PSP Swiss Property AG	41.9	45.88	44.3
PubliGroup n	355.	482.	406.
Réassurance (Cie Suisse) n	76.75	97.05	79.2
Rieter Holding n	287.	331.	326.
Roche Holding bj	117.75	141.25	127.5
Roche Holding p	162.	196.75	166.
Serono SA b	751.	974.	793.
Sulzer n	303.	345.5	325.5
Swiss International Airlines	8.6	13.75	11.9
Surveillance n	658.	803.	663.
Swatch group n	29.15	35.5	35.15
Swatch group p	145.	180.5	172.75
Swiss Life Holding n	141.2	230.9	160.75
Swisscom n	382.5	430.	394.
Syngenta SA n	80.5	105.75	101.5
UBS n	84.5	98.85	92.
UMS p	17.05	38.	18.5
Unaxis Holding n	127.75	199.75	139.75
Von Roll Holding p	1.09	1.55	1.2
Zentobel Holding p	24.5	33.6	27.5
Zürich Fin. Serv. n	165.5	219.5	197.

Bourses européennes (cours en EUR)

	bas / haut 2004	précédent	14/06
ABN Amro (NL)	16.92	19.25	17.59
Aegon (NL)	9.21	13.22	10.02
Ahold (NL)	5.32	7.53	6.09
AKZO-Nobel (NL)	27.85	33.79	30.
Alcatel (F)	10.25	14.82	11.27
Allianz (F)	78.6	112.2	86.95
Aventis (F)	50.1	66.55	65.1
AXA (F)	15.63	19.36	17.33
Bayer (D)	19.01	25.82	23.2
Carrefour (F)	36.77	44.71	39.89
Cie de Saint-Gobain (F)	38.12	44.45	41.58
DaimlerChrysler (D)	32.51	39.53	38.3
Deutsche Bank (D)	62.1	77.6	66.95
Deutsche Lufthansa (D)	10.84	15.28	11.36
Deutsche Telekom (D)	12.7	16.86	14.34
E.ON (D)	48.8	58.55	57.95
Elf Aquitaine (F)	172.	201.	197.
Elsevier (NL)	9.55	12.24	11.69
France Telecom (F)	18.01	25.	20.33
Groupe Danone (F)	128.6	144.7	143.7
ING Groep (NL)	16.58	21.32	19.01
KLM (NL)	9.55	20.12	10.87
KPN (NL)	5.8	7.18	6.06
L'Oréal (F)	60.1	69.9	63.9
LVMH (F)	54.7	63.45	58.45
Metro (D)	31.55	41.	39.35
Nokia (FI)	10.68	19.08	11.85
Philips Electronics (NL)	20.67	26.3	22.15
Pinault-Printemps-Redoute(F)75.8	90.7	84.05	83.25
Royal Dutch Petroleum (NL)	36.59	42.43	41.94
RWE (D)	29.35	39.85	36.95
Schneider (F)	49.71	58.25	56.15
Siemens (D)	54.3	68.9	59.25
Société Générale (F)	64.85	75.6	71.3
Telefonica (E)	11.13	13.58	12.04
Total (F)	139.4	162.7	157.9
Unilever (NL)	51.15	60.15	55.6
Vivendi Universal (F)	19.	23.85	21.36
Vodafone Group(GB) £	1.238	1.503	1.295

Bourses Nord-américaines (cours en USD)

	bas / haut 2004	précédent	14/06
Aluminium Co of America	24.	39.44	31.1
Altria group inc.	38.72	58.96	48.48
American Express Co.	41.04	54.99	51.2
American Intl Group inc	54.2	77.36	73.26
American Tel & Tel Co.	15.86	23.18	16.35
Baxter Intl Inc.	22.9	34.7	32.8
Boeing Co.	31.	48.83	48.75
Caterpillar inc.	53.1	85.7	75.6
Chevron Corp.	70.05	94.65	90.79
Citigroup Inc.	42.24	52.88	47.35
Coca Cola Co.	42.28	53.5	51.63
Dell Computer Corp.	30.7	37.18	35.1
Du Pont de Nemours	38.6	46.25	43.76
Exxon Mobil	34.9	44.24	43.98
Ford Motor Co.	10.41	17.34	15.58
General Electric Co.	26.9	34.57	31.49
General Motors Corp.	35.	55.55	48.06
Goodyear Co.	4.49	11.97	9.02
Hewlett-Packard Co.	19.1	26.28	21.75
IBM Corp.	78.73	100.43	90.46
Intel Corp.	19.99	34.6	28.64
Johnson & Johnson	48.05	57.28	57.07
Mc Donald's Corp.	20.4	29.98	27.05
Merck & Co. Inc.	40.57	63.5	47.78
Microsoft	24.01	30.	26.77
3M Co.	63.	88.7	86.22
Pepsico Inc.	43.1	55.48	54.95
Pfizer Inc.	29.43	38.89	35.66
Procter & Gamble Co.	86.51	110.96	110.52
Sears, Roebuck & Co.	31.86	56.06	40.31
Silicon Graphics Inc.	0.85	4.1	1.87
United Technologies Corp.	69.31	97.84	88.26
Verizon	31.1	41.35	36.26
Wal-Mart Stores	50.5	61.31	57.2
Walt Disney Co.	18.85	28.41	24.72
Yahoo! inc	20.57	33.76	32.43

Fonds de placement (cours différenciés)

	précédent	dernier
Swissca Emer. Markets CHF	121.35	120.65
Swissca Switzerland CHF	233.25	233.6
Swissca Germany EUR	95.75	95.55
Swissca France EUR	27.65	27.6
Swissca Great-Britain GBP	154.15	154.1
Swissca Europe CHF	164.95	165.4
Swissca Green Invest CHF	86.7	87.05
Swissca IFCA	306.	306.
Swissca VALCA	251.7	252.25
Swissca PF Income CHF B	118.04	118.16
Swissca PF Yield CHF B	134.31	134.51
Swissca PF Yield EUR B	98.93	98.94
Swissca PF Bal. CHF B	150.15	150.44
Swissca PF Bal. EUR B	93.3	93.29
Swissca PF Growth CHF B	181.62	181.86
Swissca PF Equity CHF B	196.14	196.86
Swissca PF GI Bal. CHF B	138.59	138.38
Swissca PF GI Equity EUR B	74.96	75.2
Swissca Bond SFR	92.45	92.45
Swissca Bond INTL	90.75	91.15
Swissca BI CHF B	108.58	108.56
Swissca BI GBP B	64.15	64.06
Swissca BI EUR B	65.62	65.57
Swissca BI USD B	110.55	110.55
Swissca BI CAD B	122.81	122.51
Swissca BI AUD B	121.12	121.24
Swissca BI JPY B	11442.	11441.
Swissca BI INTL B	99.75	99.97
Swissca BI MT CHF B	103.68	103.58
Swissca BI MT EUR B	106.25	106.24
Swissca BI MT USD B	111.44	111.33
Swissca Communication EUR	155.63	156.42
Swissca Energy EUR	434.45	438.07
Swissca Finance EUR	413.93	415.89
Swissca Health EUR	398.24	397.17
Swissca Leisure EUR	285.01	284.74
Swissca Technology EUR	156.93	157.66

Margot Mazout
Huile de chauffage
Numéro unique: 0844 844 644
E-Mail: info@margotmazout.ch
Internet: www.margotmazout.ch

MARDI
15 JUIN 2004L'Euro 2004
DE

Julien Fivaz

Un Euro reste un Euro. Jusqu'ici, Julien Fivaz n'a pas raté grand-chose du rendez-vous portugais. Seules quelques minutes de Suède - Bulgarie d'hier soir lui ont échappé. Et pour cause, puisqu'un plumitif culotté s'est permis de déranger le Chau-de-Fonnier, détenteur du record de suisse du saut en longueur avec un bond de 8,27 m, au beau milieu du match...

Julien Fivaz, désolé de vous déranger, mais on aimerait bien avoir votre avis sur le début du tournoi...

J. F.: Pas de problème. Je suis la compétition de très près. Il y a la Suisse, d'accord, car je suis un peu patriote, mais j'aime bien les grandes équipes. Il est difficile de se faire un avis avant la fin du tour préliminaire. L'Italie, la France, l'Espagne me paraissent pas mal. J'avoue un faible pour le Portugal. Je sais, ça n'a pas très bien pour lui samedi, mais attendons.

Un regret, donc...

J. F.: Il n'y a pas que ça. Cela manque aussi un peu de buts. On l'a vérifié avec la France. Avec des goals et du suspense, c'est tout de suite plus sympa.

La France, justement. Faites-vous partie de ces Romands qui n'apprécient guère nos voisins?

J. F.: Les footballeurs français ne me dérangent pas forcément. Il faut reconnaître aussi la qualité de leur jeu. Mais quand on suit un match à la TV française, rien que pour les commentateurs, on se dit que c'est un bien que la France perde une fois ou l'autre. Soyons bons joueurs et acceptons aussi le fait que les Français soient très forts.

A de rares exceptions, on ne gagne pas des saladiers en athlétisme. Les salaires des footballeurs vous dérangent-ils?

J. F.: Cela ne me choque pas forcément, puisque les chiffres qui circulent dans le milieu du football, on les connaît depuis longtemps. Quand bien même Alexander Frei ne gagnerait «que» 50.000 francs par mois, un athlète comme moi, qui figure dans le top 15 mondial, n'attendra jamais cette somme sur une année. Le football demeurant un sport extrêmement médiatisé, ceci explique sans doute cela.

La Suisse de Köbi Kuhn?

J. F.: Face à la Croatie, elle ne s'est pas trop mal débrouillée. Elle a bien tenu le coup, à 10 contre 11. Son niveau de jeu n'était toutefois pas très rapide. Lorsqu'on voit certaines autres équipes évoluer, la différence est énorme.

Votre état de santé?

J. F.: Il suit son cours. Je suis content. J'ai recommencé à courir. Fin juillet, j'espère reprendre l'entraînement. J'ai déjà tiré un trait sur cette saison. Mon prochain objectif sera de décrocher mon billet pour les Mondiaux 2005, qui auront lieu à Helsinki. /GST

L'Angleterre, match symbole

Football ■ Fabio Celestini est entré plus tôt que prévu dans le tournoi. Le Vaudois de Marseille rêve d'en être jeudi, à Coimbra. D'autant que Johann Vogel sera absent

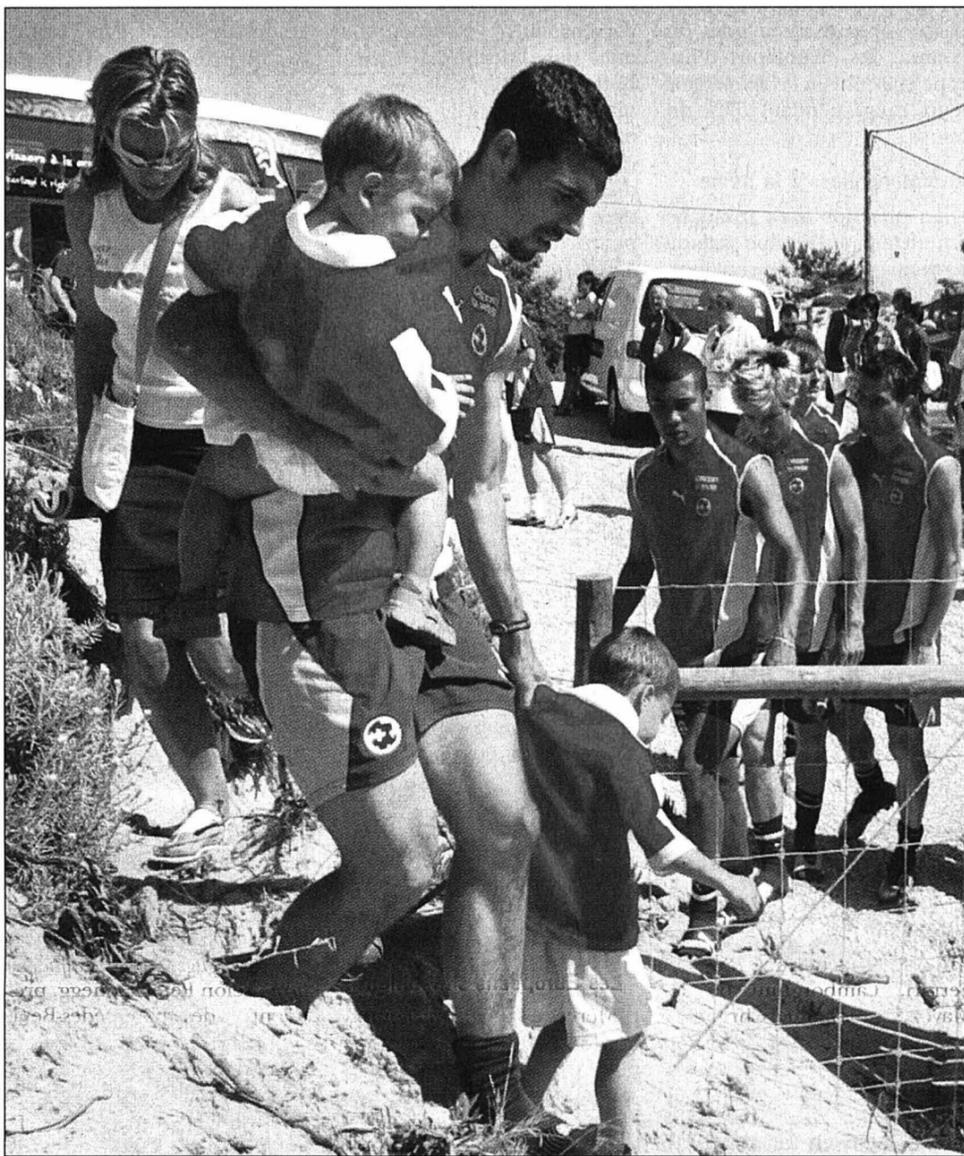
De notre envoyé spécial
Christian Moser

Relâche. Et - grosse - chute de tension dans le clan. Le jour d'après, les Suisses ont savouré le point acquis de haute lutte face à la Croatie. Après un dégrassement matinal - 12 minutes de footing pour les titulaires, un petit match supplémentaire pour les autres -, Köbi Kuhn leur a accordé le repos du guerrier. Ils ont pu passer la journée en compagnie de leurs familles.

Les célibataires auront jeté un œil sur la presse portugaise. «Bola», le quotidien spécialisé, accorde les meilleures notes à Jörg Stiel et à Benjamin Hügge (6 sur 10). Il est plus sévère avec nos attaquants. Avant 20 heures, épouses et enfants étaient priés de retourner dans leur hôtel. Ils reviendront après la bataille d'Angleterre, jeudi. «Il y a plus de 20 jours que nous sommes ensemble, ce temps passé avec les siens ne pourra faire que du bien.» Le coach espère que cette visite redonnera le goût du pays à ses hommes. «Etwas Heimat», comme il dit. Seul Bernt Haas manquait à l'appel. Le défenseur droit, en bisbille avec son estomac, avait mal dormi et s'est contenté de soins hier matin. Rien de grave apparemment. Patrick Müller, Raphaël Wicky, sortis du stade le plus multicolore d'Europe avec de mini-bobos, avaient toujours bien les jambes...

A la vie à la mort

Il n'était pas prévu dans le programme que les joueurs s'émancipent avec la presse hier. Mais, à l'heure du stretching, Köbi a



Fabio Celestini hier avec femme et enfants: Kuhn sait faire la part des choses. PHOTO KEYSTONE

fait mine de rien et l'on s'est assis sur le gazon tout britannique du Marriott's aux côtés d'un Fabio Celestini que la mise en route a mis dans un bel appétit. Rempla-

çant officiel de Johann Vogel, le Marseillais a eu son bout d'Euro plus tôt que prévu. Et ça c'est plutôt bien passé. «Je le dis comme je le pense. On pouvait le gagner. On le méritait. Le coup franc dévié de Hakan Yakin, le tir de Hügge. Dites-moi où

les Croates ont des occasions si franches?»

Le Vaudois, en partant de loin, avait peut-être un petit avantage sur les titulaires. «Je ne me suis pas focalisé sur ce premier match, dans ma tête, il y en a trois à jouer ici. Un point, c'est un

acquis, mais j'ai le sentiment qu'il y a mieux à faire. Il en faut quatre pour aller au bout, pour mettre un pied en quart de finale.» Quatre, cela passe par un exploit, au moins, dans les jours qui viennent. Avec Fabio Celestini? «C'est le coach qui juge. Je l'espère bien sûr. Si je suis là, c'est pour ça. Je pense que j'ai bien fait le boulot à Leiria. Kuhn me demande de mettre des équilibres dans le jeu. Vers l'arrière quand c'est nécessaire, vers l'avant lorsqu'il le faut.»

Mission accomplie, Celestini et ses amis ont su empêcher les Croates d'emballer le paquet cadeau qui leur était fait. «Attention! On les a certes endormis mais ils ont commis l'erreur de jouer un peu trop à la «ba-balle», une erreur que les Anglais ne commettront pas. Eux, ils vont mettre un impact physique énorme sur le match. Ce sera à la vie à la mort. Ils vont vouloir nous marcher dessus.»

Plutôt Beckham

God save la Suisse. «Il faudra tenir. Au moins 20 minutes. Si on réussit, on verra apparaître des espaces, de petites erreurs dans leurs rangs, et on pourra développer notre jeu. Il y a une chance pour que ça passe du bon côté. Les Anglais, comme je vois ça, sont mal ce matin, très mal.» S'il joue, et il n'entend pas rater «un véritable match symbole, comme le Suisse - Angleterre de l'Euro 96», il verra David Beckham, ou Paul Scholes, ou Frank Lampard traîner dans sa zone. Une préférence? «Que cela soit l'un ou l'autre, ça ne change pas. Ça court, ça court... Mais pourquoi pas Beckham? J'ai joué deux fois contre le Real Madrid avec Marseille, ça ne s'était pas trop mal déroulé.»

Suisse - Angleterre? «Ça me donne chaud au cœur!» /CMO

REMISES EN JEU

Köbi et les Anglais

«Je n'ai pu suivre que les 20 dernières minutes du match des Anglais dimanche soir. Il m'a semblé que c'était une ardente bataille défensive, je n'aurais jamais pensé que la France retournerait la situation. Les Britanniques n'ont que des joueurs de format mondial, mais j'ai néanmoins trouvé très bizarre la position de leur gardien sur le coup franc de Zidane.» Köbi Kuhn allait se pencher plus sérieusement sur les cassettes dans l'après-midi d'hier.

A chaque heure suffit sa peine.

Pas pour le long terme

Le jour d'après, Köbi Kuhn est revenu sur la prestation de son groupe. Pour défendre ses hommes de pointes - «Oui, dans l'ensemble, ils m'ont satisfait. L'efficacité fait défaut en ce moment, mais ils ont néanmoins démontré ce dont ils étaient capables» -, pour regretter une fois encore l'expulsion de Johann Vogel - «Une histoire malheureuse» - et expliquer que l'entrée de Stéphane Henchoz en défenseur latéral répondait à la nécessité du moment. «Non, ce n'est pas une solution à long terme. Mais là, nous avons besoin de

force sur ce flanc gauche pour pouvoir remonter un peu dans le terrain.»

Bien vu.

Tactiquement parfait

Le coach a apprécié. «Tactiquement, nous n'étions pas encore parfaits en première période, il y a quelques corrections que je garde pour moi, mais à 10, nous l'avons été. La discipline a payé, même s'il manque deux points.» L'entrée en jeu de Johann Vonlanthen était une option possible pour mettre un peu de pep. «Mais le scénario a modifié la donne. A 10 et à 0-0, il était logique que je retire un attaquant.»

Encore trop tôt

Tous les regards se projettent sur jeudi. Sur ce gros match à venir. L'absence de Johann Vogel pose une interrogation. La Suisse maintiendra-t-elle son schéma classique en 4-3-1-2, avec Fabio Celestini en lieu et place du demi de PSV Eindhoven? Ou s'y prendra-t-elle autrement pour contrer les Anglais? «Il n'y a que 24 heures de passées, a lâché Köbi Kuhn, il est encore trop tôt pour le dire. La disposition tactique dépendra aussi de l'état de forme des joueurs.» Ri-

Juste un mot pour vous dire qu'il faut savourer à sa juste valeur le moment que Zinedine Zidane, qu'on surnommait dorénavant Zorro, nous permet de déguster. Toujours au service des plus démunis. S'est-il rendu compte de l'effet de ses deux derniers coups d'épée dans la Manche?

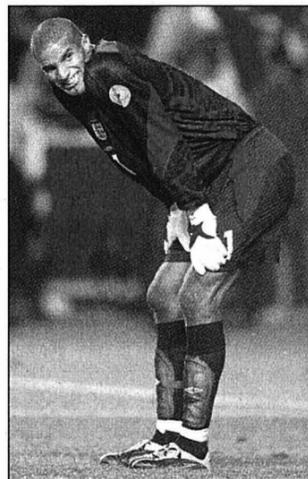
Merci «Zizou»

Il a brisé les cœurs des nobles d'Angleterre. Un peu comme «Kubi» l'avait fait, huit ans plus tôt à Wembley, en transformant un penalty alors que tout le pays s'y voyait déjà... David Beckham et ses amis ont l'habitude des déconfitures, ils s'en remettent vite. Qui sait si, à cette heure, ils n'ont pas déjà bouclé la tournée des pintes lisbonnaises que Paul Gascoigne aurait entrepris séance tenante. L'équipe à la rose sera là jeudi. Largement remise du «coup de bambou» (dixit

Michel Pont) qu'elle a pris sur la tête. Ce qui est exceptionnel, dans le double final de «Zizou», c'est qu'il permet à la Suisse de figurer, pour la toute première fois sauf erreur, devant l'Angleterre dans une compétition officielle. Il faut vraiment se pincer pour le croire. Les bras nouveaux devant les inventeurs du football. La super Super League devant la Premier League. Un «onze» arrivé au Portugal en plein doute, laminé par un printemps raté, devant la puissante et fière machine britannique. Grasshopper devant United. Bâle avant Liverpool. Les Anglais seront là. «Nous, on doit se bagarrer comme des fous contre l'autosatisfaction, très suisse» clame l'adjoint à Köbi. «En quatre jours, il faut retrouver les mêmes forces, la même énergie qu'on a cherchées pendant trois mois pour jouer la Croatie.» Ça en vaut la peine, Michel!

Christian Moser

CARTE POSTALE



David James a étonné Köbi Kuhn. PHOTO KEYSTONE

L'Eurofoot 2004 vous est présenté par



La bonne surprise danoise

Football ■ Morten Olsen et ses gars ont tenu en échec une formation italienne en panne d'inspiration. Il a juste manqué un brin d'efficacité devant le but

Après le Portugal, battu par la Grèce, un deuxième «grand» a connu une entrée en matière difficile à l'Euro. L'Italie a dû se contenter du partage des points contre le Danemark (0-0). Ce résultat reflète la physionomie de la rencontre.

Le match n'a pas été particulièrement spectaculaire, mais il s'est joué sur un rythme élevé, malgré la chaleur. Mieux organisés et plus toniques, les Danois ont fait valoir une certaine prédominance territoriale. Ils n'ont à l'apparence pas souffert des absences de Gravesen (suspendu) et surtout du demi de Chelsea Grönkjaer, rentré au pays en raison du décès de sa mère.

Sur les ailes, Rommedahl et Jörgensen ont pris souvent le dessus sur leurs vis-à-vis, Zambrotta et Panucci. Poulsen et

Helveg ont, pendant la majeure partie du match, dominé au milieu du terrain. Ce n'est pas un hasard si, au bout du compte, les champions d'Europe 1992 ont eu le ballon dans leurs rangs pendant 57% du temps.

«Merveilles» à la peine

La précision a en revanche fait défaut à l'équipe scandinave au moment de conclure. En outre, la paire Cannavaro-Nesta s'est montrée une fois de plus intraitable en défense centrale, pour le malheur de Tomasson et Sand.

Finalement, les Danois n'ont pas bénéficié de très nombreuses occasions. Mais lorsqu'ils parvenaient à s'ouvrir le chemin des buts, Buffon prouvait qu'il était bien un des meilleurs gardiens de la planète. A la 16e il repoussait des poings un tir de Helveg, et à la 45e il fermait l'angle de tir à Jörgensen. Mais surtout il effectuait un double arrêt décisif à la 75e sur Tomasson et Perez.

L'Italie est allée crescendo, sans jamais atteindre les som-

meets. Il faut dire que sa première mi-temps a été particulièrement décevante, comme le reconnaissait d'ailleurs l'entraîneur Giovanni Trapattoni: «Il y avait trop de distance entre nos lignes et nous étions peu actifs après la récupération du ballon.»

Le «trio des merveilles», composé de Totti, Vieri et Del Piero, n'a pas fait honneur à sa réputation. L'attaquant de la Juventus, «exilé» sur le côté gauche, n'a pu se rendre dangereux, malgré une bonne vo-

lonté évidente. Quant au joueur de l'AS Roma, présenté par la presse italienne comme le «sauveur de la nation», il est totalement passé au travers. Que ce soit à la pointe de l'attaque aux côtés de Vieri en début de match, ou en position plus reculée dès la fin de la première période, il n'est pas parvenu à marquer la rencontre de son empreinte. Son agression en fin de partie sur Henriksen, qui aurait mérité davantage qu'un simple avertissement, témoignait de son désarroi.

Sans créateur, les Azzurri ont abusé des longs ballons, en espérant que Vieri prenne le dessus sur l'excellent Laursen. Cela n'a pratiquement jamais été le cas. Le gardien Sørensen n'a pas chômé pour autant: il a sauvé son équipe à une minute de la pause en intervenant sur Del Piero et Totti dans la même action, puis à la 56e sur un coup de tête de Vieri.

«Mais même si l'Italie a eu quelques occasions, nous avons contrôlé le match. Nous sommes bien préparés, c'est une belle satisfaction» affirmait le sélectionneur danois Morten Olsen. Ce ne sera probablement pas sa seule durant cet Euro... /si



Martin Laursen (en rouge) menace Gianluigi Buffon, mais le Danemark ne trouvera pas la faille dans la défense italienne. PHOTO LAFARGUE

DANEMARK - ITALIE 0-0

Afonso Henriques, Guimarães: 21.000 spectateurs.

Arbitre: M. Mejuto Gonzalez (Esp).

Danemark: Sørensen; Helveg, Laursen, Henriksen, N. Jensen; Poulsen (76e Priske); Rommedahl, D. Jensen, Tomasson, Jörgensen (72e Perez); Sand (69e C. Jensen).

Italie: Buffon; Panucci, Nesta, Cannavaro, Zambrotta; Zanetti (57e Gattuso), Perrotta; Camoranesi (68e Fiore), Totti, Del Piero (64e Cassano); Vieri.

Notes: le Danemark sans Gravesen (suspendu) ni Grönkjaer (absent, décès de sa mère). Avertissements à Tomasson (29e), Cannavaro (62e), Helveg (67e), Cassano (69e), Gattuso (81e) et Totti (93e).

Le bourreau Larsson

Autre match ■ La Suède n'a fait qu'une bouchée des Bulgares

Un doublé de Henrik Larsson, en l'espace d'une minute (57e et 58e) a permis à la Suède de battre largement la Bulgarie (5-0). A bientôt 33 ans, la star du Celtic Glasgow a démontré qu'elle possédait toujours un merveilleux sens du but.

Les protégés de Plamen Markov méritaient mieux. Longtemps, ils avaient séduit par leur allant offensif et leur brio individuel. L'ex-Servettien Martin Petrov aurait dû tirer un meilleur parti de sa force de pénétration. A la 47e minute, il gâchait une chance d'égalisation. Les Suédois avaient pris l'avantage à la 32e minute sur

un de ces mouvements de rupture dont ils ont le secret.

Le match basculait à heure de jeu. A la 57e minute, Larsson coupait la trajectoire d'un centre pour surprendre le portier bulgare de la tête. Moins d'une minute plus tard, à l'affût au deuxième poteau, il récidivait sur un service de Svensson. Les Bulgares étaient ssvommés.

Ils buvaient le calice jusqu'à la lie avec un penalty que transformait Ibrahimovic pour une faute d'Ivanov sur Ljungberg (78e). Un cinquième but d'Allbäck ajoutait à leur désarroi (90e). Et surtout, il jetait une lumière crue sur leur faiblesse défensive.

SUÈDE - BULGARIE 5-0 (1-0)

José Alvalade, Lisbonne: 50.000 spectateurs.

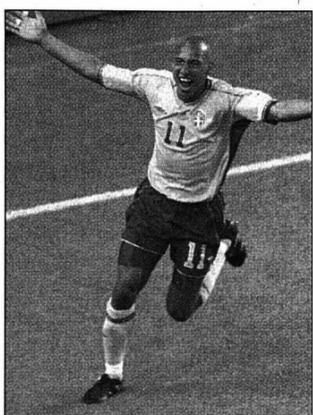
Arbitre: M. Riley (Ang).

Buts: 32e Ljungberg 1-0, 57e Larsson 2-0, 58e Larsson 3-0, 78e Ibrahimovic (penalty) 4-0, 91e Allbäck 5-0.

Suède: Isaksson; Lucic (41e Wilhelmsson), Jakobsson, Mellberg, Edman; Nilsson, Linderöth, Ljungberg; Svensson (77e Källström); Ibrahimovic (81e Allbäck), Larsson.

Bulgarie: Zdravkov; Ivanov, Kirilov, Pasin, Petkov; Pejev, M. Petrov (85e Lazarov), S. Petrov, Hristov; Jankovic (62e Dimitrov); Berbatov (76e Manchev).

Notes: avertissements à Petkov (18e), Kirilov (22e), Jankovic (23e), Linderöth (52e), Ibrahimovic (65e) et Ivanov (71e). /si



Henrik Larsson a réalisé un doublé. PHOTO KEYSTONE

Une histoire de souvenirs

Dragao, Porto
Mardi 15 juin à 20 h 45



ALLEMAGNE - PAYS-BAS

Le choc entre l'Allemagne et les Pays-Bas suscite une nouvelle fois les passions au sein des deux pays.

La pression est forte: les Pays-Bas veulent se racheter de leur non-qualification pour la Coupe du monde 2002. Les Allemands, finalistes de cette compétition, veulent effacer leur élimination sans gloire à l'Euro 2000, quand la Mannschaft a sombré sans la

moindre victoire au premier tour.

Les souvenirs hanteront les esprits des plus fervents supporters. A commencer par ceux de la dernière confrontation entre ces deux nations, en novembre 2002, qui avait vu les Bataves s'imposer 3-1 en Allemagne. Les plus anciens se souviendront de la défaite des «Orange» de Johan Cruyff en finale de la Coupe du monde 1974 contre la sélection du pays hôte, l'Allemagne.

Plus récemment, certains auront en mémoire le crachat de Frank Rijkaar en huitièmes de finale du Mondiale 90 sur Rudi Völler, aujourd'hui sélection-

neur de la Mannschaft. Ce dernier est optimiste: «Notre équipe est en bonne forme physiquement et mentalement pour pouvoir faire face.»

De son côté, Dick Advocaat, le sélectionneur de l'équipe des Pays-Bas, qui s'est qualifiée pour l'Euro en match de barrage contre l'Ecosse, rappelle que son équipe «est venu pour gagner le tournoi». Il reproche aussi à l'Allemagne de ne pas jouer franc jeu et d'afficher ses ambitions: «L'Allemagne est une grande nation du football. Ils sont toujours en finale ou demi-finales des grands tournois. Mais ils se mettent toujours dans la position d'outsiders.» /si

Gare à la glissade

hockey sur glace. Sur un terrain gazonné il s'agit en revanche d'une première.

Autant dire que les Tchèques partent un peu dans l'inconnu. Seuls les noms du défenseur Igors Stepanovs (ex-Arsenal, aujourd'hui à Beveren) et de l'attaquant Maris Verpakovskis, héros des barrages contre la Turquie (1-0, 2-2), sortent du lot côté letton. Les Tchèques, eux, ont appris à se faire connaître, tels Pavel Nedved (Juventus), Karel Poborsky (Sparta Prague), Jan Koller, Tomas Rosicky (B. Dortmund), Milan Baros (Liverpool) et le futur gardien de Chelsea Petr Cech.

Gare à la glissade, prévient cependant Rosicky, qui sait que les points éventuellement perdus lors de ce premier match seront très difficiles à rattraper lors des suivants contre les Pays-Bas et l'Allemagne. D'autant que la République tchèque a perdu de sa superbe en s'inclinant en Eire (1-2) et à domicile devant le Japon (0-1). «La défaite du Portugal nous alerte, lance le numéro 10 tchèque. Ils ont joué trop individuellement. Nous ne devons pas faire la même chose car les équipes considérées comme moins fortes sont toujours très bien organisées.» /si

Municipal, Aveiro
Mardi 15 juin à 18 h



RÉP. TCH. - LETTONIE

La République tchèque, qui figure parmi les favoris, n'aura pas le droit à l'erreur face à la Lettonie. L'équipe balte participe en effet pour la première fois de son histoire à la phase finale d'une compétition majeure.

Une crosse à la main, l'affiche ne surprendrait personne entre deux pays quart de finalistes des Mondiaux 2004 de

LE POINT

GRUPE A

Portugal - Grèce 1-2
Espagne - Russie 1-0

Classement

1. Espagne	1	1	0	0	1-0	3
2. Grèce	1	1	0	0	2-1	3
3. Portugal	1	0	0	1	1-2	0
4. Russie	1	0	0	1	0-1	0

Demain

18.00 Grèce - Espagne
20.45 Russie - Portugal

Dimanche 20

20.45 Russie - Grèce
Espagne - Portugal

GRUPE B

Suisse - Croatie 0-0
France - Angleterre 2-1

Classement

1. France	1	1	0	0	2-1	3
2. Croatie	1	0	1	0	0-0	1
Suisse	1	0	1	0	0-0	1
4. Angleterre	1	0	0	1	1-2	0

Jeudi 17

18.00 Angleterre - Suisse
20.45 Croatie - France

Lundi 21

18.00 Croatie - Angleterre
20.45 Suisse - France

GRUPE C

Danemark - Italie 0-0
Suède - Bulgarie 5-0

Classement

1. Suède	1	1	0	0	5-0	3
2. Danemark	1	0	1	0	0-0	1
Italie	1	0	1	0	0-0	1
4. Bulgarie	1	0	0	1	0-5	0

Vendredi 18

18.00 Bulgarie - Danemark
20.45 Italie - Suède

Mardi 22

20.45 Italie - Bulgarie
Danemark - Suède

GRUPE D

Aujourd'hui
18.00 Rép. tchèque - Lettonie
20.45 Allemagne - Pays-Bas

Samedi 19

18.00 Lettonie - Allemagne
20.45 Pays-Bas - Rép. tchèque

Mercredi 23

20.45 Pays-Bas - Lettonie
Allemagne - Rép. tchèque

TÉLÉVISION

Audiences record

Près d'un Suisse sur quatre, soit quelque 1.750.000 personnes, ont suivi dimanche le match Suisse - Croatie sur l'une des trois chaînes nationales. La TSR enregistre 55,5% des parts de marché avec 344.000 téléspectateurs. Ils ont en revanche été 64.000 à suivre le premier match de l'équipe de Suisse sur la deuxième chaîne française (10,1% des parts de marché). De l'autre côté de la Sarine, les parts de marché de la SF DRS se sont élevées à 65,2% avec 1.356.000 téléspectateurs.

La rencontre a également été suivie sur RTSI par 50.000 personnes (49,2% des parts de marché). La plus forte audience a été enregistrée en fin de partie sur la SF DRS, lorsque le nombre de téléspectateurs s'est élevé à 1.512.000 (61,4% de parts de marché).

Plus de 13 millions de téléspectateurs ont regardé France - Angleterre sur TF1. Les «Bleu» ont attiré 13.540.000 téléspectateurs soit 54,4% de part d'audience, avec un pic de 16,4 millions après le premier but de Zinedine Zidane. /si-ap

REMISE EN JEU

Deux incertains. Le sélectionneur anglais Sven-Göran Eriksson pourrait connaître quelques soucis dans la composition de son milieu de terrain pour affronter la Suisse jeudi. Blessés, Paul Scholes et Nicky Butt sont tous deux incertains. Scholes a été victime d'une entorse à une cheville contre la France dimanche (1-2). Butt s'est lui blessé au genou droit à l'entraînement lundi. /si

«Ils ont belle gueule!»

Football ■ Neuchâtel Xamax s'est remis au boulot hier matin. Lobello réjouit de l'état d'esprit affiché par les dix-sept présents

Par
Gérard Stegmüller

Même pas deux semaines de vacances. Neuchâtel Xamax a repris le chemin de l'entraînement hier matin. Ils étaient 17 à participer au traditionnel cross de rentrée. Bien bronzé, tout repaté après les trois mois (très) pénibles qu'il vient de vivre, René Lobello n'a pas caché son excitation. Dans son Var chéri, le terrain lui manquait. Ses joueurs aussi. Une petite tournée électorale et le manager a rapidement été convaincu: «Ils ont belle gueule!» Oh, René!

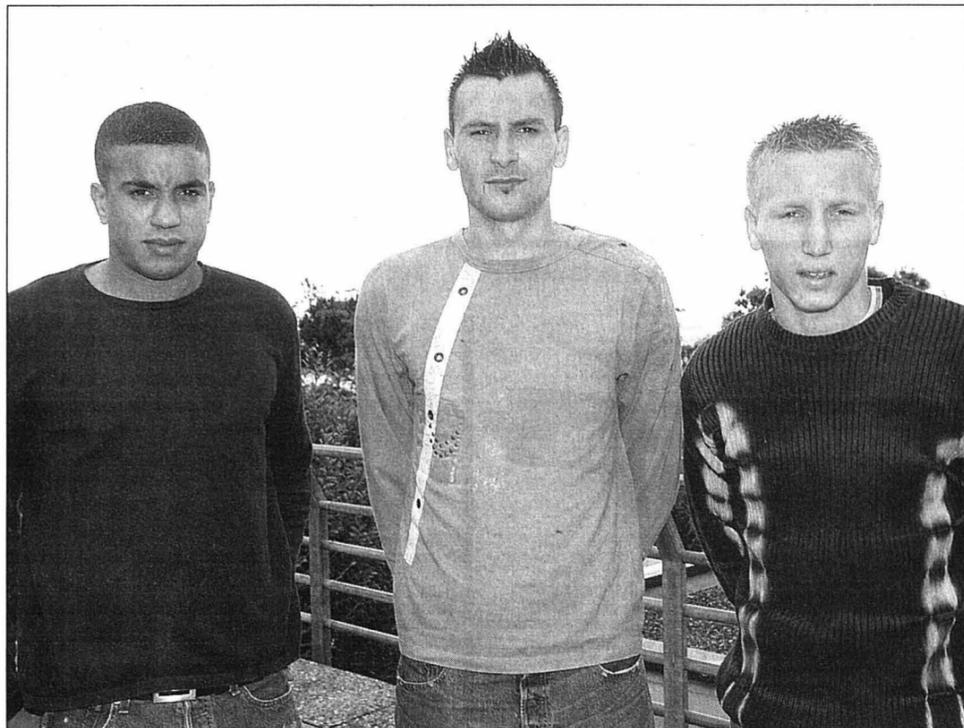
Les présents Delay, Walther, Barea, Margairaz, M'Futi, Nuzolo, Nsilulu, Oppliger, Rey, von Bergen, Wiederkehr, Zambaz, Ielsch, Cordonnier, Soufiani, Valente et Bassi.

Les nouveaux Bruno Valente est revenu au club honorer son contrat qui court jusqu'en juin 2005. Fabien Bassi avait lui signé un contrat de deux ans et demi en début d'année mais avait terminé le championnat avec Serrières. Bienvenue également aux Français Mounir Soufiani (défenseur, 22 ans, ex-Saint-Gall), Julien Cordonnier (défenseur, 24 ans, ex-Beauvais) et Julien Ielsch (défenseur ou milieu, 21 ans, ex-réserve de Sochaux). Les deux premiers se sont engagés pour deux saisons, le troisième fait l'objet d'un prêt de 12 mois.

Les retardataires Ou les «longs courriers» pour reprendre l'expression de René Lobello. Griffiths, Mangane, Niakasso et Ojong ont posé pied sur sol helvétique hier dans le courant de la journée. Ils seront compétitifs aujourd'hui. Daffe débarquera lui le 22 juillet.

Les départs Bättig (Aarau), Bettoni (Young Boys), Bengeloun (Angers?), Forschelet (Is- tres?, Sochaux?) Leroy (?) et Hassli (Galatasaray?) ont disparu de la circulation.

En suspens Miguel Portillo. L'Argentin est certes sous contrat jusqu'en 2006, mais pour faire valoir ses droits, Neuchâtel Xamax doit déboursier 140.000 dollars! Un véritable imbroglio juridique rassemblé dans un classeur fédéral. D'où



Les trois recrues françaises: Mounir Soufiani, Julien Cordonnier et Julien Ielsch. PHOTO GALLEY

un possible départ du Sud-Américain (Servette?)

Mouvements Il y en aura, et dans les deux sens. «Ça va bouger. Mais il n'y a pas le feu non plus. Ceux qui ne sont pas à l'Euro sont en vacances. Sauf ici en Suisse où l'on reprend beaucoup trop tôt» martèle Alain Pedretti. Les dirigeants recherchent un costaud dans chaque ligne. Au niveau du gardien, Delay a rechaussé pour deux saisons, sans la garantie d'être le No 1. La piste Borer (out deux à trois mois) n'est plus d'actualité. L'ancien Marseillais et Monégasque Stéphane Porato (30 ans) s'est déclaré intéressé, mais celui qui a débuté sa carrière pro à Toulon (tiens, tiens...) est également tenté par un séjour en Angleterre. Tout tournera autour d'une histoire d'argent. Et comme les dépenses pour l'exercice 2004-2005 sont devisées à 4,5 millions de francs et que les rentrées budgétisées sont loin d'atteindre ce montant, le club n'a pas de quoi faire le malin sur le marché des transferts qui s'achèvera le 15 août pour les Suisses et les communautaires, le 31 août pour les extra-communautaires.

Les entraînements En principe, jusqu'au 14 août, ils se dé-

rouleront à Lignières, à raison de deux séances quotidiennes (sauf en cas de match), du lundi au samedi. Les joueurs et le staff disposent d'un vestiaire aux patinoires du Littoral.

La préparation Cinq matches amicaux sont prévus (sous réserve de modifications). Contre l'Australie M23 le 26 juin (lieu et heure à déterminer), Bulle le 29 juin (idem), le Koweït le 6 juillet (idem) et le Dinamo Zagreb le 9 juillet (idem). Seul le lieu de la rencontre face à Auxerre du samedi 3 juillet est connu: Cudrefin (probablement à 17 h). Lobello a agendé deux stages (cinq et trois jours). Où? «On peut très bien partir à 500 mètres de la maison et bien travailler!» Rappel: le championnat reprend le week-end du 17-18 juillet. Le calendrier sera dévoilé dans le courant de cette semaine.

Quel entraîneur? La solution Moulin s'arrêtera à la fin du mois. Le club a grosso modo jusqu'à la mi-juillet pour satisfaire aux exigences du département technique de l'ASF. Qui viendra se joindre au duo Sène-Lobello? «Si on se sépare de René, les supporters vont me tuer. C'est tout de même lui qui nous a sauvés! On trouvera une solution» as-

sure le toujours très poétique Alain Pedretti, qui sera à Neuchâtel à partir d'aujourd'hui. De son côté, René Lobello n'a pas encore signé son contrat (trois ans) de manager général. «Mais nous avons trouvé un accord de principe.»

Le déménagement Actuellement, une trentaine d'ouvriers s'activent tant à l'ancienne Maladière qu'à la Charrière. A partir du 21 juin, le secrétariat du club disposera d'une nouvelle adresse (Hôtel des Postes). Les contacts (nos de téléphone, fax, adresse e-mails sont inchangés). Afin d'assurer le coup, Neuchâtel Xamax a demandé à disputer ses trois premiers matches à l'extérieur. Guide pratique: un transport en car sera organisé pour «monter» à La Chaux-de-Fonds les jours de match.

Les phrases Roberto Calligaris (vice-président, qui a accueilli les joueurs hier): «Restez soudés et solidaires, comme ces trois derniers mois.» René Lobello: «Construisons l'avenir avec des jeunes. Dans trois ans, il y aura un nouveau stade. C'est motivant. Pour le moment, place au travail. On sait où on est, on sait où on veut rester!»

Sur ces belles paroles, la saison est lancée! /GST

DU CÔTÉ DES JUNIORS

M18: Team Liechtenstein - Lucerne 3-3. Young Boys - Servette 2-1. Bâle - Grasshopper 1-0. Sion - Kriens 3-2. Lausanne - Winterthur 1-1. Neuchâtel Xamax - Saint-Gall 1-1. Lugano - Zurich 4-1.

Classement final (26 matches): 1. Bâle 66. 2. Grasshopper 59. 3. Kriens 43. 4. Sion 41. 5. Young Boys 38. 6. Saint-Gall 37 (53-54). 7. Lausanne 37 (54-58). 8. Servette 36 (57-48). 9. Lucerne 36 (54-52). 10. Winterthur 34. 11. Neuchâtel Xamax 27. 12. Lugano 25 (40-52). 13. Zurich 25 (36-61). 14. Team Liechtenstein 7.

M16: Servette - Etoile Carouge 2-1. Team Jura - Lausanne 5-4. Fribourg - Vevey 3-1. Bâle - Thoune 7-1. Concordia - Neuchâtel Xamax 2-0. Sion - Bienne-Seeland 3-0. Yverdon - Young Boys 2-3.

Classement final (26 matches): 1. Bâle 69. 2. Young Boys 66. 3. Team Lausanne 53. 4. Servette 50. 5. Yverdon 41. 6. Sion 36. 7. Etoile Carouge 34 (37-45). 8. Fribourg 34 (36-54). 9. Thoune 27 (54-64). 10. Bienne-Seeland 27 (32-55). 11. Concordia 26. 12. Neuchâtel Xamax 24. 13. Team Jura 17. 14. Vevey 12.

INTERS A, GROUPE 7
Ch.-St-Denis - Stade LS 1-2
Dompierre - Marly 2-4
Richemond - Guin 2-4
Yverdon - Tour-de-Peilz 8-0
Gros d'Vaud - Colombier 0-0

Classement	
1. Yverdon	11 9 2 0 34-10 29
2. Bulle	10 8 1 1 22-7 25
3. Guin	11 8 0 3 22-12 24
4. Stade LS	11 6 1 4 13-10 19
5. Renens	10 5 1 4 21-17 16
6. Marly	11 4 2 5 17-16 14
7. T.-de-Peilz	11 4 2 5 26-27 14
8. Gros d'Vaud	11 3 3 5 12-14 12
9. Dompierre	11 3 3 5 15-21 12
10. Colombier	11 2 4 5 17-18 10
11. Richemond	11 2 3 6 13-25 9
12. Ch.-St-Denis	11 0 0 11 10-45 0

INTERS B, GROUPE 7
Renens - Guin 3-0
Chx-de-Fds - Bulle 1-2
Ecublens - Aigle 0-7
Saint-Imier - Morat 3-4
Gros d'Vaud - Malley 4-1
Fribourg - Yverdon 10-1

Classement final	
1. Bulle	11 7 3 1 20-8 24
2. Malley	11 6 2 3 24-19 20
3. Guin	11 6 1 4 19-14 19
4. Fribourg	11 5 3 3 35-11 18
5. Chx-de-Fds	11 5 3 3 24-14 18
6. Gros d'Vaud	11 5 2 4 24-19 17
7. Morat	11 4 4 3 16-16 16
8. Renens	11 4 3 4 25-23 15
9. Saint-Imier	11 3 4 4 20-22 13
10. Aigle	11 3 1 7 19-25 10
11. Ecublens	11 3 1 7 16-42 10
12. Yverdon	11 1 1 9 19-48 4

INTERS C, GROUPE 7
Lausanne - Estavayer-le-Lac 1-5
Yverdon - Fribourg 5-0
Ursy - Guin 4-2
NE Xamax - Boudry 0-2
Malley - Montreux 3-1
Chx-de-Fds - Courgevaux 0-6

Classement	
1. Courgevaux	10 7 2 1 42-13 23
2. Lausanne	10 5 2 3 22-17 17
3. Ursy	11 5 2 4 31-25 17
4. Fribourg	11 5 2 4 19-27 17
5. NE Xamax	11 4 4 3 21-17 16
6. Malley	11 5 1 5 32-30 16
7. Guin	11 4 2 5 23-26 14
8. Chx-de-Fds	11 4 2 5 23-28 14
9. Boudry	11 4 2 5 21-36 14
10. Yverdon	11 4 1 6 23-21 13
11. Estav.-le-Lac	11 3 3 5 24-30 12
12. Montreux	11 2 3 6 27-38 9

JEUX

SPORT-TOTO
X 1 2 - 1 1 X - 1 X 2 - 1 1 1 - 1

TOTO-X
6 - 8 - 26 - 29 - 30 - 38

GAINS

SPORT-TOTO
11 x 12 Fr 2111,90
235 x 11 74,10
2183 x 10 8.-

Somme approximative au premier rang du prochain concours Fr. 130.000.-

TOTO-X
7 x 5 Fr. 1083,50
271 x 4 28.-
4182 x 3 3.-

Somme approximative au premier rang du prochain concours Fr. 100.000.-

BANCO JASS

♥ 7, 9, A ♦ 8, 9
♣ 6, 7, 8, R ♠ 9, V, R

JUNIORS A
Deportivo - Audax-Früel 6-1
Béroche-Gorgier - Marin 4-1
Dombresson - Hauterive 5-6
Boudry - Chx-de-Fds 1-7

Classement final	
1. Chx-de-Fds	8 7 1 0 48-6 22
2. Marin	8 5 1 2 24-20 16
3. Béroche-G.	8 3 5 0 21-12 14
4. Hauterive	8 3 3 2 20-28 12
5. Deportivo	8 3 2 3 18-14 11
6. Audax-Früel	8 3 1 4 21-32 10
7. Dombresson	8 1 3 4 22-32 6
8. Boudry	8 1 1 6 13-23 4
9. Le Locle	8 1 1 6 10-30 4

JUNIORS B, GROUPE 1
Le Locle - Béroche-Gorgier 5-4
NE Xamax - Corcelles 4-1
Fontainemelon - Cornaux 2-4
Bôle - Le Landeron 4-2
Chx-de-Fds - Audax-Früel 4-4
Fleurier - Saint-Blaise 3-7

Classement final	
1. NE Xamax	11 10 0 1 62-6 30
2. Cornaux	11 7 2 2 44-18 23
3. Audax-Früel	11 7 2 2 36-19 23
4. Le Locle	11 7 1 3 36-27 22
5. Saint-Blaise	11 5 2 4 42-26 17
6. Chx-de-Fds	11 4 4 3 28-23 16
7. Fleurier	11 5 1 5 29-42 16
8. F'melon	11 4 2 5 26-30 14
9. Corcelles	11 4 0 7 30-32 12
10. Béroche-G.	11 2 2 7 20-39 7
11. Bôle	11 2 1 8 20-63 7
12. Le Landeron	11 0 1 10 9-57 1

GROUPE 2
Les Brenets - Deportivo 1-3
Marin - Cortaillod 4-3
Etoile - Peseux Comète 4-4
Le Parc - Colombier 2-2

Classement	
1. Colombier	8 5 3 0 53-11 18
2. Dombresson	7 4 3 0 37-9 15
3. Cortaillod	8 4 1 3 35-18 13
4. Le Parc	8 3 3 2 19-26 12
5. Peseux Com.	7 3 2 2 15-24 11
6. Deportivo	8 3 2 3 14-19 11
7. Marin	8 3 0 5 18-28 9
8. Etoile	8 2 2 4 18-23 8
9. Les Brenets	8 0 0 8 8-59 0

JUNIORS C, GROUPE 1
Audax-Früel - Peseux Comète 5-6
Saint-Blaise - Cortaillod 2-1
Le Locle - NE Xamax 1-4
Corcelles - Bevaix 4-4

Classement	
1. NE Xamax	10 9 1 0 45-2 28
2. Corcelles	10 7 3 0 48-15 24
3. Saint-Blaise	9 6 0 3 24-21 18
4. Bevaix	9 5 2 2 48-25 17
5. Le Locle	10 5 2 3 34-24 17
6. Cortaillod	9 5 1 3 26-16 16
7. Audax-Früel	10 3 1 6 27-31 10
8. Deportivo	9 3 0 6 16-20 9
9. Peseux Com.	10 2 0 8 26-54 6
10. Courtelary	10 1 1 8 22-66 4
11. F'melon	8 0 1 7 18-60 1

GROUPE 2
Marin - Fleurier 3-4
Chx-de-Fds - Béroche-Gorgier 1-3
Bôle - Fleurier 1-5
Corcelles II - Marin 4-3

Classement final	
1. Fleurier	10 8 1 1 43-23 25
2. Béroche-G.	10 6 3 1 46-25 21
3. Chx-de-Fds	10 5 2 3 39-22 17
4. Corcelles II	10 3 1 6 24-33 10
5. Marin	10 3 1 6 26-54 10
6. Bôle	10 0 2 8 21-42 2

GROUPE 3
Cornaux - Le Landeron 2-5
Etoile - Dombresson 4-4
Couvét - Le Locle II 7-2

Classement	
1. Dombresson	9 8 1 0 32-15 25
2. Cornaux	9 5 1 3 36-20 16
3. Couvét	10 4 2 4 32-24 14
4. Etoile	10 3 2 5 27-41 11
5. Le Landeron	9 3 0 6 23-29 9
6. Le Locle II	9 1 2 6 15-36 5

GROUPE 4
Superga - Fleurier II 9-3

Classement	
1. Superga	10 9 0 1 62-28 27
2. Les Brenets	9 6 1 2 44-16 19
3. Le Parc	8 4 0 4 43-35 12
4. Fleurier II	10 4 0 6 25-52 12
5. Floria	8 2 1 5 18-24 7
6. G.-sur/Coff.	9 1 0 8 20-57 3

GROUPE 5
Les Bois - Auvornier 7-2
Colombier - Chx-de-Fds II 10-2
Fleurier III - La Sagne 7-1

Classement	
1. Serrières	6 6 0 0 58-7 18
2. Colombier	5 4 0 1 34-14 12
3. Les Bois	5 3 1 1 29-23 10
4. Auvornier	6 3 0 3 21-28 9
5. Fleurier III	6 1 1 4 17-36 4
6. La Sagne	6 1 0 5 10-28 3
7. Chx-de-Fds II	6 1 0 5 13-46 3

PMUR	Cheval	Poids	Jockey	Entraîneur	Cote	Perf.	NOTRE OPINION
Demain à Strasbourg Prix de la Musique (plat, handicap divisé, Réunion 1, course 1, 2350 mètres, départ à 13 h 50)	1 Alexandro	60,0	S. Coffigny	A. Junk	16/1	0p0p0p	16 - Connaît parfaitement la piste.
	2 Dorlean	58,5	S. Ladjadj	M. Porzier	17/1	1p0p1p	7 - Court sur sa véritable distance.
	3 Aileron	58,0	S. Pasquier	F. Chappet	15/1	0p0p0p	4 - Est au mieux actuellement.
	4 El-Rom	56,5	D. Boeuf	E. Lellouche	3/1	2p7p7p	2 - Vient de renouer avec le succès.
	5 So-Long	56,5	E. Wehrel	H. Himmel	10/1	1p5p5p	3 - Mérite d'être racheté.
	6 Dream-For-Ever	56,0	J. Breux	U. Suter	12/1	2p4p5p	5 - Sa forme est sûre.
	7 Kalajorann	56,0	D. Bonilla	A. Roger Dupré	9/1	5p(03)0p0p	9 - Ne devrait pas décevoir.
	8 Tikzane	56,0	D. Sicaud	J.-J. Boutin	20/1	5p8p9p	6 - Bénéficie d'un bon engagement.
	9 Agent-Special	55,0	M. Nobili	F. Eyermann	19/1	1p8p1p	LES REMPLAÇANTS:
	10 Edward-Rabbit	55,0	F. Blondel	D. Prod'homme	14/1	0p1p3p	13 - Doit affronter les mâles.
	11 Jolival	55,0	T. Huet	M. Boutin	20/1	4p8p2p	8 - Capable de s'accrocher.
	12 King's-Mat	55,0	M. Blancpain	H. Van De Poële	17/1	0p7p6p	
	13 Pump-Pump-Girl	55,0	T. Thulliez	M. Cesandri	7/1	3p4p2p	
	14 Grenoble	54,0	R. Marchelli	J. Piednoël	23/1	1p0p0p	
	15 Premier-Round	54,0	G. Benoist	X. Nakkachdji	30/1	6p7p5p	
	16 Scylax	54,0	M. Sautjeau	P. Lefevre	5/1	2p1p5p	

HELIO MAZOUT Votre source de chaleur près de chez vous
MAZOUT DIESEL ESSENCE
032 927 32 32
 www.heliomazout.ch
 Michel Sidler et Michèle Meyer à votre service
SE CHAUFFER AU MAZOUT LA BONNE DÉCISION
HELIO MAZOUT SA
 15, rue de la Fiaz
 2300 La Chaux-de-Fonds
 info@heliomazout.ch



Les virages, une passion contagieuse?

Oui! Découvrez comme il peut être grisant de négocier un virage en suivant une trajectoire parfaite. Et combien il est agréable de les aligner au volant de la Saab 9-3 Sport Limousine. Pourquoi ne pas contracter ce virus grisant à l'occasion d'une course d'essai?

** Exemple de calcul: Saab 9-3 Linear Sport Limousine, 1.8i, 122 ch/167 Nm, prix catalogue CHF 37500.-, taux d'intérêt nominal de 3.5%, durée 48 mois, 10000 km/an, acompte spécial 10% du prix net. TVA 7.6% incluse, casco totale obligatoire non comprise. L'octroi du crédit est interdit s'il entraîne un surendettement.

Saab 93 Sport Limousine



Saab 9-3 Sport Limousine 1.8i, dès CHF 37 500.- ou pour CHF 403.-** par mois seulement.

3 ans de garantie ou 100000 km*
10 ans de service gratuit et de mobilité ou 100000 km*
* selon la première éventualité
SAAB TotalCare

Garage Asticher SA, Jura-Industriel 32, 2304 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 926 50 85, fax 032 926 87 18

Ing. dipl. **FUST**

De bons conseils et la garantie de prix bas

Commande directe par www.fust.ch
avec droit d'échange de 30 jours

Lorsque le soleil se cache, vous avez besoin d'un séchoir!

TAR = Taxe anticipée de recyclage

L'économique pour un linge moelleux!



Garantie petit prix
399.-

Louez aujourd'hui - achetez demain

NOVAMATIC TR 600.1

- Séchoir à évacuation d'air, grandes performances
- Capacité 5 kg
- Classe d'énergie D

No art. 103301 (+TAR 25.-/Total 424.-)

Se range sous le lavabo



Garantie petit prix
899.-

Electrolux EDC 3250
• Capacité 3.4 kg • Montage mural possible
• Classe d'énergie D • H/L/P 68.5/59.5/42 cm
No art. 158201 (+TAR 25.-/Total 924.-)

Séchoir à un prix ramassé!



seul. **1299.-**
avant 1790.-
Vous économisez 491.-

Bauknecht TRK 67201
• Capacité 5 kg • Mesure électronique du taux d'humidité • Indication déroulement du programme
• Classe d'énergie C
No art. 126057 (+TAR 25.-/Total 1324.-)

Super-prestation de prix!



seul. **1890.-**
avant 2270.-
Vous économisez 380.-

Louez aujourd'hui - achetez demain

NOVAMATIC TK 8606
• Programme spécial pour la laine • Indication durée restante • Démarrage différé jusqu'à 19 heures
• Classe d'énergie C No art. 107738 (+TAR 25.-/Total 1915.-)

La classe supérieure!



seul. **2490.-**
avant 2740.-
Vous économisez 250.-

Economisez Fr. 200.- supplémentaire avec le bonus AVS!

Miele T 46-23 C CH
• Tambour à structure alvéolaire • Départ différé jusqu'à 24 h • 400 V commut. • Classe d'énergie C
No art. 218559 (+TAR 25.-/Total 2515.-)

LES RÈGLES FUST: • Garantie de prix bas • Un choix immense des tous derniers articles de marque, en stock • Occasions et modèles d'exposition • Prolongation de garantie jusqu'à 10 ans • Louer au lieu d'acheter • NOUS RÉPARONS MÊME LES APPAREILS QUI N'ONT PAS ÉTÉ ACHETÉS CHEZ NOUS!

Commandez par fax 071/955 55 05 ou Internet www.fust.ch



Achetez sans argent liquide et collectionnez de points!

Bienne, Fust Supercenter, Solothurnstrasse 122, 032/344 16 00 • Bienne, Zentralstrasse 36, 032/328 73 40 • Courrendlin, Centre Magro, Route de Delémont 46, 032/436 15 60 • Delémont, Avenue de la Gare 40, 032/421 48 10 • La Chaux-de-Fonds, Boulevard des Eplatures 44, 032/924 54 24 • Marin, Marin-Centre, Fleur-de-Lys 26, 032/756 92 40 • Neuchâtel, Multimedia Factory-Fust-Supercenter, chez Globus (Armourins), 032/727 71 30 • Porrentruy, Inno les galeries, (ex Innovation), 032/465 96 35 • Réparation et remplacement immédiat d'appareils 0848 559 111 (Tarif local) • Possibilité de commande par fax 071 955 55 05 • Emplacement de notre 140 succursales: 0848 559 111 (Tarif local) ou www.fust.ch

FUST
Et ça fonctionne.

avis divers

SOS DETTES
aide efficace
GESTIFIN sa MÉZIÈRES
021 903 02 04
www.gestifin.ch
022 085350 4x4

Taxicab
032 724 12 12
réservez sur www.taxicab.ch

Cette semaine, plus de **2500** annonces paraissent sur www.limpartial.ch
cliquez sur www.limpartial.ch
le site d'annonces de L'Impartial

GPS
PALM-GARMIN
J-F BERBERAT
L.-Robert 102

Votre partenaire pour le recyclage



HALTER Recycling
0323 440 490

L'Impartial

Editeur:
Fabien Wolfrath

Directeur des rédactions et rédacteur en chef:
Mario Sessa

Tirage contrôlé: 20.940 exemplaires (REMP, avril 2003)
Lecteurs 46.000 (Mach Basic 2003)

RÉCEPTION

14, rue Neuve, 2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 20 00
Ouverture: du lundi au vendredi 7 h 45 - 12 h et 13 h 45 à 18 h.

ABONNEMENTS

Tél. 032 910 20 40
Fax 032 910 20 49
Adresse E-mail: clientele@limpartial.ch
Tarifs pour la Suisse
3 mois Fr. 88.- 6 mois Fr. 166.- 12 mois Fr. 312.-
Y compris TVA 2,4%.

PUBLICITÉ

Régie des annonces:
Publicitas SA - 14, rue Neuve, 2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 20 50
Fax 032 910 20 59
Ouverture: du lundi au jeudi 7 h 45 - 12 h et 13 h 45 - 17 h 45, vendredi jusqu'à 17 h 15.
Délais: 2 jours avant la parution à 12 h.
Edition du lundi: jeudi à 12 h.
Avis mortuaires, naissances et tardifs:
Du lundi au vendredi, les avis susmentionnés sont à remettre à la réception de Publicitas. En dehors des heures d'ouverture (jusqu'à 21 h) ainsi que les dimanches et jours fériés, (de 16 h 30 à 21 h), ils doivent être communiqués par téléphone au 032 723 53 00, par fax au 032 723 53 09 ou par e-mail à redaction@limpartial.ch.

avis divers

L'Impartial

Bulletin de changement d'adresse

Les changements d'adresse doivent nous parvenir 5 jours ouvrables à l'avance:

- par e-mail: clientele@limpartial.ch
- par Internet: www.limpartial.ch - rubrique Abonnés
- par fax: 032 910 20 49
- par courrier: L'Impartial - Service clientèle - Rue Neuve 14 - Case postale 2184 - 2302 La Chaux-de-Fonds

Nous n'effectuons pas de changement d'adresse ou d'interruption pour une période inférieure à 6 jours.

Frais pour l'étranger:

Fr. 1,20 par jour pour les Pays-Bas, l'Allemagne, la France et l'Italie.
Fr. 1,55 par jour pour l'Espagne, le Portugal et l'Autriche

Tarifs pour les autres pays sur demande.

Attention: la distribution du journal à l'étranger peut être irrégulière.

Les frais de changement d'adresse seront ajoutés sur votre prochaine facture.

Changement d'adresse L'Impartial

DOMICILE ACTUEL (à remplir obligatoirement)

No d'abonné: _____
Nom: _____
Prénom: _____
Rue/No: _____
NPA/Lieu: _____
Date: _____
Signature: _____

A NOUVELLE ADRESSE (temporaire ou définitive)

Temporaire: du _____ au _____ inclus
Définitive: dès le _____
Nom: _____
Prénom: _____
Hôtel / Chez: _____
Rue/No: _____
NPA/Lieu: _____
Pays / Province: _____

B INTERRUPTION MOMENTANÉE

du _____ au _____ inclus
Cette interruption, pour autant qu'elle ne soit pas inférieure à une durée de 10 jours ouvrables, sera déduite sur votre prochaine facture.

ACTION PNEUS D'ETE GARAGE ROLLAT MOTORSPORT LE LOCLE SUCC. J.B. TODESCHINI PNEUS LARGES - PRIX ETROIT

DIMENSION	PRIX TARIF TTC	NOTRE PRIX NET A PARTIR DE;
195/65R 15 H	275.00	129.00
195/65R 15 V	305.00	135.00
205/65R 15 V	371.00	160.00
215/65R 16 V	473.00	200.00
205/55R 16 V	402.00	162.00
205/55R 16 W	449.00	180.00
215/55R 16 W	586.00	220.00
225/55R 16 V	580.00	218.00
225/55R 16 W	659.00	280.00
215/45R 17 W	580.00	218.00
215/45ZR 17	679.00	284.00
225/45R 17 W	619.00	225.00
225/45R 17 Y	637.00	232.00
235/45R 17 Y	670.00	278.00
225/40R 18 Y	792.00	325.00

PNEUS DE GRANDES MARQUES
PRIX NET Y COMPRIS POSE ET ÉQUILIBRAGE
D'AUTRES DIMENSIONS ÉGALEMENT LIVRABLES

PAIEMENT COMPTANT Tél. 032 931 80 96



Prévois ton avenir
viscom
Métiers de la branche graphique
Région Suisse romande - Tél. 021 343 21 15
www.viscom.ch

HIPPISME

Concours officiel du Cudret. Epreuve 2, P2 A-B/A en deux phases: 1. Marie-Elise Vial (Chavannes-le-Veyron), «Farceur III», 0/0/26*09. 2. Cerise Drompt (Péry), «Mocca de l'Eau Berge», 0/0/26*83. 3. Fiona Jean-Mai-ret (Collonge-Bellerive), «Petit Domino», 0/0/29*31.

Epreuve 2, P2 C: 1. Coralie Cochand (La Chaux-de-St-Croix), «Eclipse II», 0/0/26*09. 2. Maxime Studer (Valey-res-sur-Montagny), «Tristan de la Drèche», 0/0/32*59. 3. Aline-Irène Zahnd (Boujean), «Jenny XI», 0/0/34*32.

Epreuve 2, P2 D: 1. Estelle Pascale (Belfaux), «Westhill Integrity», 0/0/22*83. 2. Armandine Charbonnier (Mex), «Light», 0/0/23*93. 3. Elena Divis (Villars-sur-Glâne), «River Lace», 0/0/24*73.

Epreuve 3, P3 A-B-C/A en deux phases: 1. Mathilda Schultheiss (Ponthaux), «Anita III», 0/43*67. 2. Aude Junker (Echallens), «Punk B», 0/45*16. 3. Aurélie Milloud (Echallens), «Bagatelle de Chavannes», 0/46*00.

Epreuve 3, P3 D: 1. Mélina Psarofaghis (Corsier), «Ballintemple Joe Joe», 0/44*93. 2. Fiona Matthey (La Chaux-de-Fonds), «Dragonheart W», 0/46*64. 3. Audrey Geiser (Sonceboz), «Ninja V», 0/47*70.

Epreuve 4, P4 A-B-C-D/A + barrage: 1. Aurore Rosti (Ependes), «Djezus», 0/0/23*74. 2. Lynn Pillonel (La Chaux-de-Fonds), «Famosa de Tyv», 0/0/25*08. 3. Aurélie Milloud (Echallens), «Bagatelle de Chavannes», 0/8/25*73.

Epreuve 15a, RI/A: 1. Martin Meijer (La Chaux-de-Fonds), «Destiny W.M. CH», 0/46*12. 2. Claude Quillet (Missy), «Azur CH», 0/47*19. 3. Céline Meisterhans (Cortaillod), «Duo du Bastillon CH», 0/48*05. 4. Gabrielle Vernet (Chézard-St-Martin), «Biscaya», 0/48*88. 5. Olivier Nicolet (Les Loges), «Kunibert», 0/49*60.

Epreuve 15b: 1. Halil Kelmendi (Fenin), «Uhlan II CH», 0/46*88. 2. Alexandra Chavallaz (Vers-chez-Per-rin), «Darioka du Bel Air CH», 0/47*76. 3. Gilbert Gauchat (Lignières), «Icare de la Marne CH», 0/48*46. 4. Michela Mordasini (Greny), «Primavera III», 0/48*99. 5. Céline Chautant (La Chaux-de-Fonds), «Jelly de la Bourlotte», 0/50*39.

Epreuve 16a, RI/A, avec barrage: 1. Céline Meisterhans (Cortaillod), «Duo du Bastillon CH», 0/0/25*16. 2. Stéphanie Wildhaber (Neuchâtel), «Mirakel», 0/0/31*07. 3. Nancy Clémence (Colombier), «Chanelle II CH», 0/0/35*18. 4. Felix Graf (Bättwil), «Let's Dance II CH», 0/4/27*06. 5. Tamara Schlub (Les Hauts-Geneveys), «Batida di Coco», 0/4/27*56.

Epreuve 16b: 1. Coline Jeanneret-Gris (La Chaux-de-Fonds), «Aprica II CH», 0/0/31*05. 2. Patrick Stucki (Chau-mont), «Heracles de Sury», 0/0/34*05. 3. Martin Meijer (La Chaux-de-Fonds), «Destiny W.M. CH», 0/4/25*36. 4. Halil Kelmendi (Fenin), «Uhlan II CH», 0/4/27*06. 5. Thierry Johner (La Chaux-de-Fonds), «Robin du Moulin CH», 0/4/28*12.

Epreuve 17, RII/A: 1. Sébastien Lair (Fenin), «Noema», 0/45*94. 2. Felix Graf (Bättwil), «Jeu de B'Neville», 0/49*82. 3. Kathleen Sterchi (La Chaux-de-Fonds), «Eclipse des Erables CH», 0/52*05. 4. Aurélie Jambé (La Chaux-de-Fonds), «One Vision», 0/56*06. 5. Joël Favre (Le Locle), «Fris-volle F», 0/52*29.

Epreuve 18, RII/A, avec barrage: 1. Sébastien Lair (Fenin), «Noema», 0/0/29*89. 2. Kathleen Sterchi (La Chaux-de-Fonds), «Eclipse des Erables CH», 0/0/32*21. 3. Aurélie Devaud (Le Pâquier), «Comtesse du Fa-re CH», 0/0/36*81. 4. Christophe Borioli (Colombier), «Nitro», 0/0/36*89. 5. Joël Favre (Le Locle), «Luna du Cerisier CH», 0/0/40*35.

Epreuve 20, libre style/A: 1. Maylis Wicht (La Chaux-de-Fonds), «Gulliver IV», 90/60*14. 2. Jennifer Kravenbuhl (Pully), «Reality V», 81/54*84. 3. Charlotte Nuber (La Rippe), «Eileen B», 81/55*57. 4. Diana Calligaris (Cortaillod), «Cosmic», 80/60*09. 5. Yasmin Lange (Cugy), «Nashville II», 79/59*50.

Epreuve 21, libre style/A: 1. Sandra Stähli (La Chaux-de-Fonds), «Sarah de la Noble Haye», 82/49*13. 2. Stéphanie Thévenaz (Cortaillod), «Dutch Snow», 82/51*04. 3. Antoine Pollien (Cheseaux-Lausanne), «Rai-man», 82/60*46. 4. Yasmin Lange (Cugy), «Nashville II», 81/49*32. 5. Sophie Reichenbach (St-Aubin), «Granville du Gué», 81/53*48.

Epreuve 22, RIII/A: 1. Felix Graf (Bättwil), «Gorlitz», 0/50*93. 2. Tiffany Bühler (La Chaux-de-Fonds), «Ramona M CH», 0/54*47. 3. Christophe Borioli (Colombier), «Colorado XVIII CH», 0/56*54. 4. Nathalie Lebet (La Chaux-de-Fonds), «Ilich des Erables», 0/58*17. 5. Pierre-André Bormand (Engollon), «Quotidien CH», 0/58*41.

Epreuve 23, RIV/A, + barrage: 1. Antonella Musaro (Neuchâtel), «Nelson V», 0/3/50*44. 2. Grégory Knigge (Apples), «Glencoe», 0/4/40*23. 3. Emma Rezek (Bremgarten), «Havanne III CH», 0/4/43*14. 4. Felix Graf (Bättwil), «Crosby IX», 0/27/62*18. 5. Grégory Knigge (Apples), «Riva II», 4/56*44. /réd.

Union Neuchâtel plus «sexy»

Basketball ■ Du sang neuf au comité, un budget à la hausse et un mouvement jeunesse relancé: le club de LNA veut se donner les moyens de ses ambitions

Par
Thomas Truong

Union Neuchâtel a choisi le somptueux cadre de l'hôtel Palafitte pour présenter ses nouveaux visages. Un cadre chic, mais sobre pour des personnes ambitieuses, mais raisonnables. Les nouveaux membres du comité sont Antoine Chaumeron, Claude Comte et Didier Robert. «Ces trois personnes et moi, nous serons le comité décisionnaire, précise d'emblée le président Nicolas Nyfeler. Tout augmente et prend de l'ampleur dans le club. Nous sommes avant tout un réseau d'amis qui se met au service du club par passion.»

Ce n'est pourtant pas tout au niveau des mouvements. En effet, Patrick Cossetini ne sera plus le directeur technique du club et pourra ainsi se consa-

crer entièrement à sa tâche de coach. Il y a deux nouveaux postes qui ont vu le jour – les deux seuls qui sont rémunérés –, à savoir celui de responsable commerciale (occupé par Stéphanie Veyssat à 100%) et de secrétaire (Anne-Catherine Le Mevel à 50%). Mais comme les bénévoles se font de plus en plus rares, Valérie Heulot et Patrick Otzenberger seront toujours d'attaque pour donner un coup de main.

Le moment d'anticiper

Le budget de 280.000 francs de la saison passée va s'élever à 400.000 francs pour celle qui débutera le samedi 2 octobre. «Cette année, c'est l'année A ou l'année 1, promet Nicolas Nyfeler. La saison passée, nous avions été pris de court. Cette fois, nous allons anticiper. Le club est aussi à voir sous l'angle d'un projet com-

mercial. Nous voulons qu'Union Neuchâtel soit plus «sexy». Nous savons notamment qu'il y a un bon potentiel au niveau du public pour le basketball à Neuchâtel.»

Les joueurs de la première équipe sentiront aussi que les choses ont changé. Nicolas Nyfeler poursuit: «Ils devront passer une étape. Chacun aura à prouver qu'il mérite sa place dans le contingent de 12 joueurs. Le régime sera plus dur avec pas moins de sept entraînements par semaine.» Des efforts en sueur qui seront compensés – pour la première fois au sein du club – par des «pe-

tits salaires» touchés par chacun des pensionnaires de LNA.

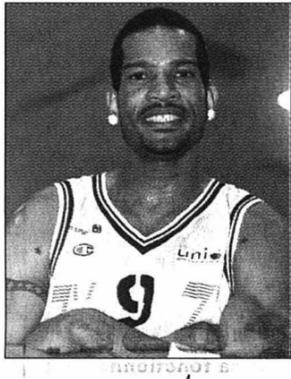
Les jeunes à l'honneur

Parmi les nouveaux visages d'Union Neuchâtel, il y a aussi celui du fribourgeois Jean-Luc Corpataux. Ce dernier va s'occuper du mouvement jeunesse (sans faire partie du comité) avec sept anciens joueurs de Ligue nationale. Et si la première équipe pourrait une fois ou l'autre collaborer avec Reims (Pro A), c'est plutôt une aide de FR Olympic qui sera la bienvenue pour les jeunes Neuchâ-

telois. «C'est un challenge intéressant, car tout est à construire, soutient Jean-Luc Corpataux. Nous allons essayer de collaborer avec tous les clubs du canton de Neuchâtel. Notre but est de réunir un maximum de jeunes pour avoir une base solide dans le club. Un bon mouvement jeunesse, structuré et logique, permettra à Union Neuchâtel d'intégrer des joueurs de la région même dans sa première équipe.»

Le mot de la fin pour Nicolas Nyfeler: «Notre structure est souple et tout le monde est tourné vers l'avenir.» La meilleure des garanties! /TTR

Herb Johnson de retour



Au chapitre des transferts, l'Américain Herb Johnson (41 ans, 209 cm, 130 kg, (photo arch-Marchon) est de retour à Union Neuchâtel pour une saison. Ivano Pola retrouve aussi la Salle omnisports pour une année, tandis que Joël Donzé et Ivica Radosavljevic ont prolongé pour une saison. Par contre, Namik Zahirovic a été prié de se trouver un autre club. /TTR



Jean-Luc Corpataux, Antoine Chaumeron, Nicolas Nyfeler, Didier Robert et Claude Comte (de gauche à droite): un vent nouveau souffle à Union Neuchâtel. PHOTO LEUENBERGER

La priorité pour les populaires

Course à pied ■ Le Défi du Val-de-Travers va mettre l'accent sur les épreuves ouvertes à tous

Une heure après la conférence de presse d'Union Neuchâtel, place à celle du Défi du Val-de-Travers aussi à l'hôtel Palafitte. Mais si les basketteurs ont vu leur budget augmenter, le Défi du Val-de-Travers ne roule pas sur l'or. Et ce n'est pas vraiment le but recherché. «En 2003, nous avons réalisé un bénéfice de 83 francs, lâche Patrick Christinat, le président de l'organisation. Nous ne donnons pas d'argent aux coureurs pour les faire venir. C'est comme pour les parrains du Défi, ils sont chaque fois venus bénévolement.» Lors de cette neuvième édition de l'épreuve, c'est l'aventurière Sarah Marquis (elle a notamment parcouru 15.000 km en 15 mois à travers l'Australie) qui fera office de marraine et qui donnera une conférence le vendredi 20 août à 21 h à Couvet.

Une large palette de courses

A part ça, quoi de neuf pour le Défi du Val-de-Travers qui se déroulera les 20 et 21 août? Les 18 personnes du comité d'organisation et les 600 bénévoles ont remarqué une chose: leur course est souvent associée à un énorme effort sur 72 km qui est réservé à une élite et qui fait fuir les autres. Mais Patrick Christinat tient à faire savoir que son épreuve offre une large palette de courses: «Avec le Tour du canton, la région a un très bon potentiel de coureurs popu-

laires. C'est pour cela que cette année le nordic walk et les 12 km sont nos priorités. Tout comme le Défi jeunesse d'ailleurs.» Le village du Défi avec des commerçants qui proposeront des produits locaux sera aussi une des nouvelles attractions de l'épreuve. «Il n'y aura pas d'herbe fraîche!» assure Patrick Christinat avec une pointe d'humour.

Pour le reste, Murielle Flückiger (vice-présidente) et Patrick Christinat comptent sur les atouts habituels pour faire de leur compétition une belle réussite. «Le Centre sportif de Couvet est un outil de travail formidable, reconnaît le président de

l'organisation. Tout se trouve à la même place et c'est un énorme avantage logistique pour nous. Et puis il y a bien sûr le parcours qui traverse des paysages merveilleux, ainsi que l'ambiance de la course qui est formidable.»

L'année passée, 1200 personnes avaient pris part aux diverses épreuves réparties sur les deux jours du Défi du Val-de-Travers. Les organisateurs espèrent avoir autant de monde cet été. Il ne leur reste plus qu'à prier pour que la météo soit clémente. /TTR

Pour plus de renseignements: www.defi-vdt.ch



Murielle Flückiger et Patrick Christinat: le Défi du Val-de-Travers sera avant tout populaire. PHOTO LEUENBERGER

TENNIS INTERCLUBS

LNB MASCULINE	LNC MASCULINE
Demi-finale des promotions	Demi-finale des promotions
SEEBURG KREUZLINGEN - LA CHAUX-DE-FONDS 5-1	CT NEUCHÂTEL - STEFFISBURG 9-0
Simples: Simon Schwarzkopf (N2.15) bat Julien Cuaz (N1.10) 6-1 6-3. Merid Zahirovic (N2.27) bat Nicolas Dubey (N2.17) 6-3 6-4. Martin Hochstrasse (N2.30) Frédéric Nussbaum (N2.21) 6-4 6-4. David Philipp Stojan (N3.43) bat Rodrigo Navarro (N3.39) 4-6 6-3 6-3. Fabio Risoli (N3.61) bat Gaston Garcia Alonso (N3.41) 6-4 6-3. Sandro Herzig (N4.119) perd contre Roy Radwan (N4.95) 2-6 0-6. Doubles: pas disputés.	Simples: Pablo Escribano (N2.27) bat Bastian Gründler (N3.67) 6-3 6-1. Adrian Graimprey (N2.27) bat Leos Jelinek (N4.90) 6-3 6-1. Emilio Baez (N3.35) bat Christoph Matter (R2) 6-0 6-0. Philippe Kempe (N3.42) bat Joël Kissling (R2) 6-3 6-1. Luca Schena (N3.69) bat Stefan Kissling (R2) 6-1 6-4. Grégory Kohnke (N4.102) bat Roman Berger (R3) 6-3 7-6. Doubles: le CT Neuchâtel remportent les trois doubles par forfait. Finale de promotions. Samedi 19 juin: CT Neuchâtel - Döttingen.

EN BREF

VTT ■ Fahrni cinquième. Grächen. Swisspower Cup. Hommes. Elites: 1. Silvio Bundi (Coire) 1 h 48'11". Puis: 5. Ludovic Fahrni (Les Ponts-de-Martel) 1 h 50'41". 6. Julien Girard (Colombier) 1 h 51'09". Juniors: 1. Nino Schurter (Tersnaus) 1 h 33'30". Puis: 11. Paul Froidevaux (La Chaux-de-Fonds) 1 h 43'35". 26. Maël Vallat (La Chaux-de-Fonds) 2 h 12'31". /réd.

FOOTBALL ■ Koller limogé. Marcel Koller n'entraînera pas Cologne la saison prochaine. Le technicien suisse a été limogé par le nouveau président Wolfgang Overath, récemment élu à la tête du club allemand, relégué en deuxième Bundesliga. /si

VOILE ■ Défi néo-zélandais. L'ancien équipage vainqueur de la Coupe de l'America, «Team New Zealand», a annoncé qu'il voulait participer à la prochaine édition de la

compétition, en 2007 en Espagne. Les Néo-Zélandais qui avaient remporté la coupe en 1995 l'avaient perdu l'an dernier contre «Alinghi». /si

COURSE D'ORIENTATION ■ Lauenstein au Danemark. Roskilde (Dan). Championnats d'Europe du 10 au 17 juillet. La sélection suisse. Messieurs: Bentz (Uerikon), Marc Lauenstein (Comondrèche), Müller (Oberwil-Lieli), Ott (Auenstein), Schneider (Wängli), Schuler (Schwyz). Remplaçants: Müller (Knouau), Baptiste Rollier (Valangin). /si

TENNIS ■ Dehors. George Bastl (ATP 447) et Jean-Claude Scherrer (ATP 258) ont connu l'élimination au premier tour du tournoi de Bois-le-Duc. Le Vaudois s'est incliné 7-6 (9-7) 6-4 face à Michael Kohlmann (ATP 392), alors que le Zurichois a été battu 3-6 7-6 (9-7) 6-4 par Fernando Verdasco (ATP 41). /si

Le cadeau de Rast

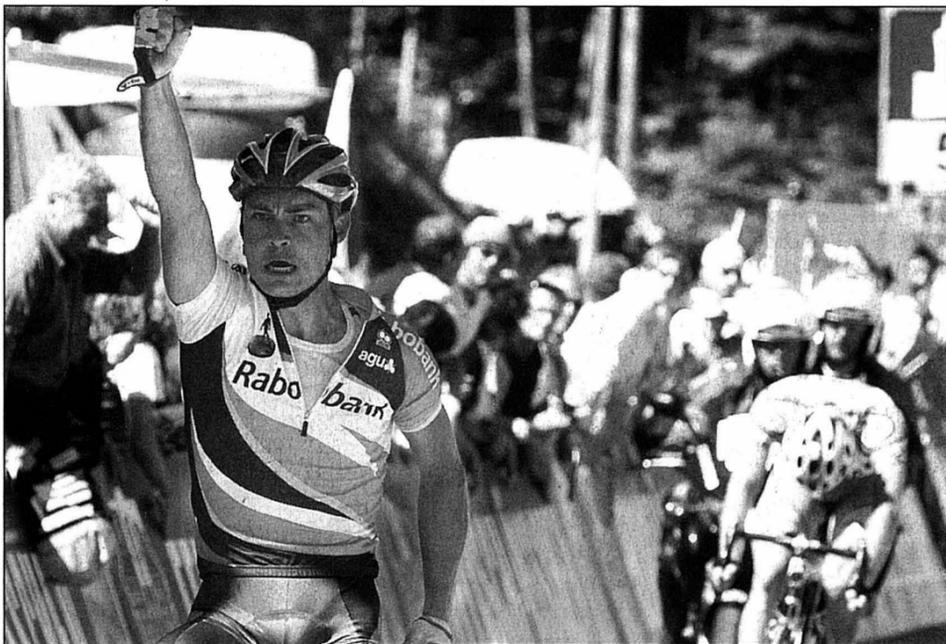
Cyclisme ■ En menant dans les derniers kilomètres, le coureur de l'équipe Phonak a offert la victoire à Robert Hunter

Le Sud-Africain Robert Hunter (Rabobank) s'est imposé lors de la troisième étape du Tour de Suisse, Rheinfelden - Vallorbe-Juraparc (185 km). Il a battu au sprint le Suisse Grégory Rast. Les favoris ont rallié l'arrivée avec un retard de 3'59". L'Allemand Jan Ullrich (T-Mobile) demeure maillot jaune.

Le poids du résultat de la première étape conditionne le Tour de Suisse depuis deux jours. Après l'échappée des 39 coureurs et la quasi-élimination d'une centaine d'autres pour la victoire finale, il y a deux courses dans la course. Celle pour le maillot jaune et celle pour les victoires d'étape.

Tentative de Zampieri

Comme la veille à Rheinfelden, une échappée a obtenu un «bon de sortie» de la part de l'équipe T-Mobile. Elle s'est dessinée au 52e km avec Hunter, Rast, Jurgen Van Goolen, Peter Wuyts (Be) et Alberto Ongarato (It). Les cinq hommes ont rapi-



Robert Hunter (à gauche) a bénéficié d'un bon travail de Grégory Rast pour s'offrir une victoire attendue.

dement compté un avantage supérieur à 10 minutes.

Les échappés ont pu tranquillement se concentrer sur la

victoire d'étape dans les derniers kilomètres en côte. A quatre kilomètres de l'arrivée, Rast et Hunter se sont détachés. Mais le Lucernois a fait preuve d'une certaine naïveté en assurant un gros travail. «Je savais bien qu'il avait la pression en tant que Suisse. J'en ai profité» relevait Hunter.

Déjà troisième dimanche à Rheinfelden, Hunter est un excellent sprinter qui ne pouvait être surpris par Rast. Le Sud-Africain (26 ans) a fêté son quatrième succès de la saison.

Derrière, les favoris se sont observés. Seul le Français Sébastien Joly (Crédit Agricole), qui faisait partie du groupe des 39 du premier jour, a tenté sa chance avant la montée finale. Il a pris quelques secondes d'avance avant d'être rejoint puis lâché dans la côte finale. Steve Zampieri a lui aussi tenté sa chance mais Ullrich a rapidement stoppé l'entreprise du Neuchâtelois. /si

Lire également en page 11.

CLASSEMENTS

Tour de Suisse. Troisième étape, Rheinfelden - Vallorbe-Juraparc (185 km): 1. Hunter (AFS) 4 h 05'07" (45,285 km/h), bon. 10". 2. Rast (S) à 2", bon. 6". 3. Van Goolen (Be) à 19", bon. 4". 4. Ongarato (It) à 29". 5. Wuyts (Be) à 31". 6. Julich (EU) à 3'59". 7. Kolobnev (Rus). 8. Sinkewitz (All). 9. Jeker (S). 10. Zampieri (S). 11. Ullrich (All). 12. Bettini (It). 13. Totschnig (Aut). 14. Camenzind (S). 15. Del Olmo (Esp). **Puis:** 18. Moos (S). 33. Schneider (S), tous même temps. 48. Loosli (S) à 4'43". 50. Zülle (S) m.t. 61. Beuchat (S) à 5'34". 67. Elmiger (S) à 5'58". 74. Garzelli (It) à 6'28". 78. Zaugg (S) m.t. 79. Aebersold (S) à 6'51". 82. Calcagni (S) à 7'28". 89. Clerc (S). 91. Strauss (S). 92. M. Zberg (S). 94. Bertogliati (S), tous même temps. 134. Cancellara (S) à 10'26". **Abandons:** Gadret (Fr), Clinger (EU), Tankink (PB), Paolini (It), Loddio (It). **Général:** 1. Jan Ullrich (All) 12 h 01'49". 2. Camenzind (S) à 2". 3.

Jeker (S) à 6". 4. Zampieri (S) à 7". 5. Canada (Esp) à 8". 6. Julich (EU) à 24". 7. Kolobnev (Rus) à 25". 8. Cioni (It). 9. Kirchen (Lux). 10. Totschnig (Aut). 11. Moos (S). 12. Merckx (Be). 13. Tonkov (Rus). 14. Sinkewitz (All). 15. Del Olmo (Esp). **Puis:** 20. Schneider (S), tous même temps. 36. Cancellara (S) à 9'07". 39. Rast (S) à 14'37". 51. Loosli (S) à 19'25". 52. Zülle (S) m.t. 64. Beuchat (S) à 20'16". 66. Elmiger (S) à 20'40". 73. Zaugg (S) à 21'10". 78. Aebersold (S) à 21'54". 80. Garzelli (It) à 22'06". 82. Clerc (S) à 22'10". 85. Calcagni (S). 87. Strauss (S). 89. Bertogliati (S), tous même temps. 100. M. Zberg (S) à 23'29". **Aux points:** 1. Hunter (AFS) 31. 2. Ullrich (All) 27. 3. McEwen (Aus) 25. **Montagne:** 1. Elmiger (S) 14. 2. Rast (S) 6. 3. Blaudzun (Dan) 6. **Par équipes:** 1. Phonak (Moos) 36 h 02'30". 2. Fassa Bortolo (Kirchen) à 42". 3. T-Mobile (Ullrich) à 4'54". /si

Disqualifiés

Automobilisme ■ Williams et McLaren déclassés au Canada

Les commissaires ont décidé d'exclure les Williams-BMW et les Toyota du Grand Prix du Canada, dimanche soir à Montréal, quatre heures après le triomphe de Michael Schumacher. Les écopes de freins des deux écuries ont été jugées non conformes.

Ralf Schumacher et Juan Pablo Montoya (Williams-BMW), respectivement deuxième et cinquième, et Cristiano da Matta et Olivier Panis (Toyota), huitième et dixième, ont été disqualifiés. Ces disqualifications permettent à Ferrari de réaliser un nouveau doublé, Rubens Barrichello récupérant la deuxième place.

Autres bénéficiaires de ce coup de théâtre, Jenson Button (BAR-Honda) qui obtient un nouveau podium avec la troisième place, les McLaren-Mercedes de Kimi Raikkonen (5e) et David Coulthard (6e), Giancarlo Fisichella (Sauber, 4e) et aux Jordan de Timo Glock (7e) et Nick Heidfeld (8e), qui marquent ainsi de précieux points.

Les écopes de freins des quatre voitures ne répondaient pas aux dimensions réglementaires. «C'est une faute. Il n'y avait aucune intention de tricher. Nous acceptons la décision» a déclaré Sam Michael, directeur technique de Williams-BMW.

Nouveaux classements

Montréal. Grand Prix du Canada (70 tours de 4,361 km = 305,270 km) **Classement révisé après les disqualifications des Williams-BMW et de Toyota:** 1. M. Schumacher (All), Ferrari, 1 h 28'24"803 (207,165 km/h) 2. Barrichello (Br), Ferrari, à 5"108 3. Button (GB), BAR-Honda, 20"409. 4. à un tour: Fisichella (It), Sauber-Petronas. 5. Räikkönen (Fin), McLaren-Mercedes. 6. Coulthard (GB), McLaren-Mercedes. 7. deux tours: Glock (All), Jordan-Ford. 8. Heidfeld (All), Jordan-Ford. **Championnat du monde (après 4 courses sur 18): Pilotes:** 1. M. Schumacher (All) 70. 2. Barrichello (Br) 54. 3. Button (GB) 44. 4. Trulli (It) 36. 5. Alonso (Esp) 25. 6. Montoya (Col) 24. 7. R. Schumacher (All) 12. 8. Fisichella (It) 10. **Puis:** 11. Massa (Br) 5. **Constructeurs:** 1. Ferrari 124. 2. Renault 61. 3. BAR-Honda 52. 4. BMW Williams 36. 5. Sauber-Petronas 15. 6. McLaren-Mercedes 12. /si

«Vino» forfait

Victime d'une chute lors de la deuxième étape du Tour de Suisse, Dürrenroth - Rheinfelden, Alexandre Vinokourov souffre d'un déchirement des ligaments de l'épaule droite et d'une commotion cérébrale. Il doit renoncer à prendre part au Tour de France, qui débute le 3 juillet.

Le Kazakh, vainqueur du Tour de Suisse l'an dernier, est entré en collision avec un terre-plein central alors que le peloton roulait à 50 km/h. Une opération pourrait être envisagée dans les prochains jours. De toute façon, il devra observer une période de trois semaines de repos. Sa participation aux JO est également sujette à caution. /si

EN BREF

ESCRIME ■ Avec Marcel Fischer. La Société d'escrime de La Chaux-de-Fonds organise son traditionnel repas de soutien ce soir. A cette occasion, l'épéiste Marcel Fischer fera une petite démonstration et signera quelques autographes. Le rendez-vous est pris ce soir à 17 h 45 à la salle d'escrime des Arêtes. /réd.

donc plus qu'à une victoire d'un sacre qu'ils attendent depuis 14 ans. /si

HOCKEY SUR GLACE ■ Lugano recrute. Lugano a engagé pour une saison le Franco-Canadien Benoit Gratton. Cet attaquant de 28 ans évoluait en AHL, où il a réussi 443 points en 495 matches. /s

BASKETBALL ■ Proche du sacre. Les Detroit Pistons ont remporté le quatrième match de la finale des play-off de NBA face aux Los Angeles Lakers 88-80. Grâce à cette victoire, la franchise du Michigan mène désormais 3-1 dans la série au meilleur de sept matches. Les Pistons ne sont

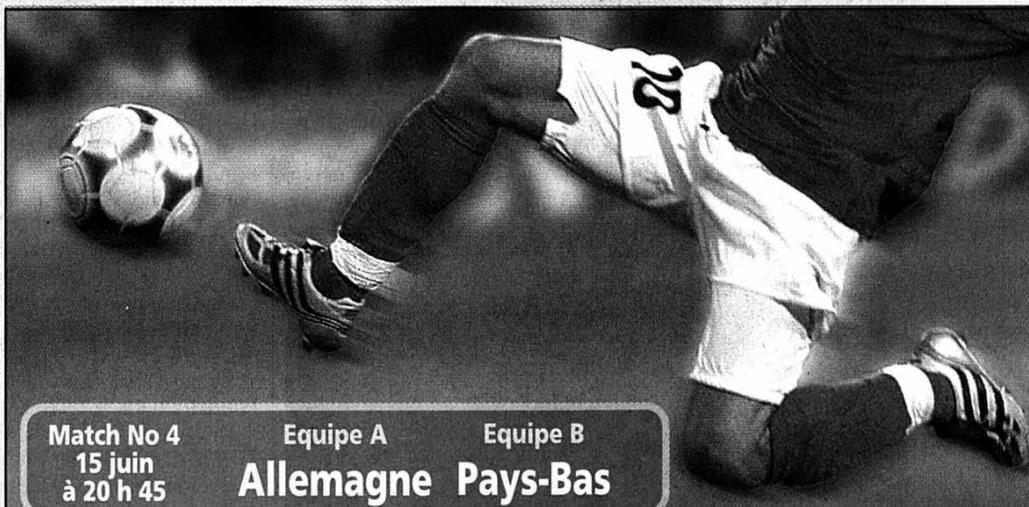
ATHLÉTISME ■ Record du monde. Denis Nizhegorodov (29 ans) a établi un nouveau record du monde du 50 km marche en 3 h 35'29" lors des championnats de Russie de Tsheboksari. Il améliore ainsi de 34 secondes le précédent record qui appartenait au Polonais Robert Korzeniowski. /s

PUBLICITÉ

EURO 2004™ Faites votre pronostic!

Serez-vous le meilleur pronostiqueur?

Chaque jour de match de l'Euro 2004, du 12 juin au 4 juillet pronostiquez l'équipe gagnante et le score de la rencontre sélectionnée dans L'Express et L'Impartial



Match No 4
15 juin
à 20 h 45

Equipe A
Allemagne

Equipe B
Pays-Bas

A gagner + de Fr. 15 000.- de prix!

- > Chaque jour > 1 lecteur DVD
- > Classement général > 1 home-cinéma
- > > 1 semaine de vacances pour 2 personnes à Majorque, hôtel ***, vol compris
- > > 1 graveur DVD-VHS
- > > 3 VTT
- > > 3 appareils photos numériques

Comment jouer?

Le jour du match (jusqu'au coup d'envoi dernier délai) appelez le

0901 001 234

(Fr. 1.-/appel)

pour pronostiquer l'équipe gagnante et le score du match. Il vous sera alors demandé votre code confidentiel et mot de passe attribués lors de votre enregistrement. Si vous n'êtes pas encore enregistré, voir point ci-dessous.

Vous avez jusqu'au coup d'envoi pour enregistrer votre pronostic. Chaque jour, des lots seront tirés au sort parmi les pronostics corrects sur le score du match.

Le classement général est établi en attribuant à chaque joueur, 15 points en cas de pronostic correct sur le score du match et 5 points en cas de pronostic exact sur l'équipe gagnante.

Vous n'êtes pas encore enregistré?

Alors appelez de suite le

0901 001 234 (Fr. 1.-/appel)

Il vous sera demandé de communiquer votre nom (ou pseudonyme) et votre numéro de téléphone (pour nous permettre de vous contacter en cas de gain).

Il vous sera alors attribué un code confidentiel et un mot de passe à 4 chiffres qui vous permettront d'accéder au jeu à tout moment. Chaque jour de match, faites votre pronostic sur la rencontre du jour, communiquée dans L'Express et L'Impartial.

Consultation du classement Vous pouvez à tout moment consulter le classement en appelant le 0901 001 234 (Fr. 1.-/appel)

Une fois votre code confidentiel et votre mot de passe introduit, suivez les instructions afin d'accéder au classement.

En cas de questions Vous pouvez joindre nos opératrices du lundi au vendredi, de 9h à 12h au 032 910 20 35.

Conditions de participation Le jeu est ouvert à tous, excepté les collaborateurs de L'Express et L'Impartial et leur famille directe. Les gagnants seront avertis personnellement. Tout recours juridique est exclu.

L'Impartial

L'EXPRESS

COURSE À PIED

Victoires faciles

La pluie, qui avait heureusement cessé de tomber le matin de la course, a rendu l'épreuve le long du Doubs encore plus exigeante pour les 147 classés. Mais rien ne pouvait freiner l'allure impériale imposée d'emblée par Vincent Feuz. Au sortir de sa saison de fondeur au sein du Ski-Club Saignelégier, il affectionne la course à pied durant cette période de transition. Il a relégué son poursuivant immédiat, le vétéran René Bel, à près de quatre minutes. Un Bel au mieux de sa forme qui terminait avec une marge importante sur le valeureux Joao Da Silva.



Du côté féminin, Nathalie Perrin est de retour après ses études universitaires. Après son premier Cressier - Chaumont et un bon TdCN, elle a couru pour le plaisir, à l'aise, sans forcer vers la fin du parcours. Elle s'est retrouvée dans les temps de la meilleure de ses trois participations. Comme son homologue masculin, elle possédait près de quatre minutes d'avance sur la première des aînées, Mirella Grandjean. De quoi envisager une première participation à Sierre - Zinal.

A relever, enfin, les bons chronos obtenus par les juniors Perrine Truong et Yannick Schneberger ainsi que celle du doyen Charles Schlunegger qui a laissé une vingtaine de concurrents derrière lui!

Prochaine manche du championnat neuchâtelais hors stade: vendredi 18 juin (La Bicha).

Classements

Dames. Juniors: 1. Perrine Truong (Môtiers) 1 h 30'02". (2 classées).
Seniors: 1. Nathalie Perrin (La Chaux-de-Fonds) 1 h 24'17". 2. Mélanie Wüthrich (Les Brenets) 1 h 32'09". 3. Michèle Frutiger (St-Blaise) 1 h 32'32". (7 classées).
Vétérans: 1. Mirella Grandjean (La Chaux-de-Fonds) 1 h 28'13". 2. Stéphanie Lederrey (La Chaux-de-Fonds) 1 h 28'39". 3. Doryane Schick (Travers) 1 h 28'55". 4. Claudine Vuille (Le Locle) 1 h 30'54". 5. Denise Gasparini (Choëx) 1 h 31'53". 6. Valérie Duvoisin (Boudevilliers) 1 h 32'25". 7. Martine Pfeiffer (Le Locle) 1 h 33'36". 8. Colette Rysler (Morteau) 1 h 34'42". 9. Isabelle Guggisberg (Le Locle) 1 h 34'55". 10. Enerjita Rosselet (La Chaux-du-Milieu) 1 h 36'50". (31 classées).
Messieurs. Juniors: 1. Yannick Schneberger (La Chaux-de-Fonds) 1 h 15'20". 2. Martin Jeanneret (Môtiers) 1 h 30'04". 3. Laurent Heger (Les Brenets) 1 h 34'23". (5 classés).
Seniors: 1. Vincent Feuz (Le Locle) 1 h 06'17". 2. Patrick Clerc (Dombresson) 1 h 10'51". 3. Fabio Maini (Cornaux) 1 h 12'27". 4. Nicolas Bize (Yverdon) 1 h 13'28". 5. Steve Rauss (La Chaux-de-Fonds) 1 h 14'10". 6. Vincent Scheidegger (St-Imier) 1 h 14'10". 7. Stéphane Ravier (Bevaix) 1 h 15'00". 8. Jean-Manuel Robert (La Chaux-de-Fonds) 1 h 15'11". 9. Anthony Duvoisin (Boudevilliers) 1 h 16'36". 10. Louis Jeanneret (Fontainemelon) 1 h 17'39". 11. Dominique Gindraux (Montmollin) 1 h 10'09". 12. Patrick Hugonnet (Colombier) 1 h 19'31". (37 classés).
Vétérans: 1. René Bel (Le Cerneux-Péquignot) 1 h 10'10". 2. Joao Da Silva (Cressier) 1 h 14'31". 3. Marcel Dubois (Les Breuleux) 1 h 14'45". 4. Claude Doerfliger (Corcelles) 1 h 14'59". 5. Gérard Meyrat (Fontainemelon) 1 h 15'29". 6. Patrick Vauthier (Les Vieux-Prés) 1 h 16'11". 7. Gérard Morard (Neuchâtel) 1 h 16'49". 8. Pascal Taillard (Le Noirmont) 1 h 18'19". 9. Christian Chiffelle (Montmollin) 1 h 18'43". 10. André Jeandrey (Les Fins) 1 h 18'53". 11. Jacques Langel (La Sagne) 1 h 21'19". 12. Gérard Henriot (Le Russey) 1 h 23'44". (65 classés). /ALF

Au-delà des espérances

Gymnastique ■ Avec trois titres, la Gym Serrières a fêté comme il se devait son 125e anniversaire à l'occasion des championnats romands de sociétés

Le canton de Neuchâtel demeure bien un canton gymnique et les très nombreux spectateurs qui s'étaient déplacés du côté de la Salle omnisports et des Patinoires du Littoral ont pu s'en rendre compte et assister durant deux journées à un spectacle de qualité.

La Gym Serrières - qui fêtait son 125e anniversaire - grand organisateur de cette manifestation a frappé un grand coup en s'octroyant trois titres de champion romand.

On savait que parmi les équipes neuchâtelaises engagées samedi (Chézard-Saint-Martin, Peseux, La Coudre, La Chaux-de-Fonds, Couvet, Corcelles et Boudry), le groupe de Serrières pouvait espérer un bon classement. Mais il n'avait pas songé prendre les trois premières! Avant de penser à un quelconque podium, le but était de passer le premier round du tour qualificatif, car la concurrence tant vaudoise que fribourgeoise, était plutôt rude.

Ce fut parfaitement réalisé tant pour les Serriérois lors de leurs trois productions aux sauts minitrampolines, à la combinaison d'engins sol-sauts et à la barre-fixe, ainsi que pour le groupe de Chézard-Saint-Martin aux barres parallèles. Ce dernier manquait finalement pour trois dixièmes une finale aux sauts.

Total appréciable

Lors des deux passages, les Serriérois réalisaient une excellente prestation d'ensemble et



Le groupe serriérois dans ses œuvres.

PHOTO MARCHON

récoltaient la note de 9,42 et se voyaient sacrés champions romands.

Après les qualifications aux barres-parallèles l'équipe de Chézard-Saint-Martin s'est retrouvée aux coude à coude avec Tafers, qu'elle distança ensuite lors de la finale pour s'offrir le titre romand avec un total de 9,55 points.

Nouvellement engagés dans la catégorie combinaison d'engins sol et sauts, les Serriérois ont tout de suite démontré le talent de leurs gymnastes, sur-

volant la compétition et remportant ainsi un second titre avec une note de 9,54.

Le concours à la barre-fixe est certes spectaculaire, mais il est difficile pour les non-initiés de se rendre compte de la complexité et de la difficulté de la synchronisation. Maîtres en la matière, les gymnastes du team Serrières, plusieurs fois titrés au niveau national, ont nettement dominé les débats, s'adjugeant ainsi leur troisième titre de la journée avec le magnifique total de 9,69. Le groupe

de La Chaux-de-Fonds s'est classé quatrième.

Comme les «grands»

Désireuse de relever un défi et de démontrer un visage moins connu de la gymnastique au grand public, la Gym Serrières avait encore organisé une soirée spéciale qui allait confronter dans trois disciplines - sol, sauts minitrampolines et barre-fixe - les équipes championnes romandes du jour, soit Serrières (barre-fixe et sauts) et Vevey (sol), aux

champions de Suisse actuels, soit Wettingen (sauts et sol) et Thayngen (barre-fixe). Évalué par un jury de non-spécialistes, le spectacle a été magistral. Vainqueur incontesté de la Coupe du 125e, le groupe de Wettingen et ses 40 gymnastes a été incroyablement applaudi. Au terme de trois passages de qualité, Gym Serrières terminait au deuxième rang.

La journée du dimanche fut un régal. En effet, près de 1000 jeunes filles et garçons se sont affrontés dans des compétitions parfois déjà bien relevées. La société de Cornaux, pour sa première participation dans la catégorie gymnastique sur scène avec engins, avec sa production avec balles, terminait au premier rang avec la plus haute note de la journée, toutes disciplines confondues (9,62). Il est à noter que ce jeune groupe vient d'obtenir le titre de champion cantonal. Couvet (troisième), Corcelles (quatrième) et La Coudre (septième) complétaient le tableau.

Dans le sillage de leur aînés, les gymnastes de Chézard-Saint-Martin ont relevé le défi de glaner, eux aussi, un titre de champion romand aux barres-parallèles. Ce fut chose faite avec une note de 9.09.

On notera également que Le Locle a pris le deuxième rang au sol (catégorie A) et Peseux le septième (catégorie B). En combinaison d'engins Peseux s'est classé à la quatrième place, Serrières la sixième et La Coudre la septième aux sauts. /CLJ

CLASSEMENTS

Championnat romand de gymnastique de sociétés. Concours adultes. Barres parallèles. Catégorie D: 1. Chézard-Saint-Martin 9,55. 2. Tafers 9,19. 3. Ursy 8,72. **Puis:** 7. La Coudre 8,16.
Barre fixe: 1. Serrières 9,69. 2. Sion 13 étoiles 9,27. 3. Fribourg-Ancienne 8,31. 4. Actifs La Tchaux 8,64 (Classé quatrième par forfait, non participation à la finale).
Saut au mini-trampoline: 1. Serrières 9,42. 2. Yverdon Amis-Gym. 9,24. 3. Bulle 9,20. **Puis:** 5. Chézard-Saint-Martin 9,11. 8. Peseux 8,97. 12. La Coudre 8,24.
Sol: 1. Vevey J-P. 9,47. 2. Yverdon Amis-Gym. 9,34. 3. Aigle-Alliance 9,12. **Puis:** 8. Peseux 8,71. 14. Chézard-Saint-Martin 8,03.
Anneaux balançants: 1. Vevey J-P. 9,40. 2. Dombidier 9,32. 3. Vevey-Ancienne 9,20. **Puis:** 11. La Coudre 8,04.
Combinaison d'engins + barres asym. scolaires: 1. Serrières 9,54. 2. Yverdon-Ancienne 8,91. 3. Courroux-Courcel. 8,69.
Gymnastique sur scène sans engins: 1. Courtepin-Courta. 7 points. 2. La Tour-de-Trême 10. 3. Prilly 12.
Gymnastique sur scène avec engins: 1. Prilly 5. 2. Lausanne A-G. 11. 3. Charrat Helvetia 14. **Puis:** 5. Couvet 8,43. 8. Corcelles-Cormondrèche 6,97.
Gymnastique petite surface: 1. Aigle-Alliance 9,17. 2. Saint-Prex 8,91. 3. Lonay 8,30.

Gymnastique sur scène sans engins: 1. La Tour-de-Trême 8,93. 2. Guin 8,68. 3. Courfaivre 8,20. **Puis:** 5. Reconvieller 7,91. 6. Corcelles-Cormondrèche 7,82.
Sol: 1. Bulle 8,58. 2. Le Locle 8,31. 3. Freiburgia 8,17.
Barre fixe. Catégorie B: 1. Vevey J-P. 9,04. 2. Vevey-Ancienne 8,99. 3. Yvonand 8,47.
Barres parallèles: 1. Chézard-Saint-Martin 9,09. 2. Chillon 8,27. 3. Lancy 7,90. 4. Saignelégier 7,25.
Saut au mini-trampoline: 1. Bulle 9,30. 2. Yverdon-Ancienne 9,07. 3. Yverdon Amis-Gym. 9,01. **Puis:** 7. La Coudre 8,54. 10. Chézard-Saint-Martin 7,89. 11. Peseux 7,87. 12. Le Locle 7,83. 15. Saignelégier 6,76.
Anneaux balançants: 1. Bulle 9,24. 2. Chavornay-La Sarraz 8,90. 3. Ursy 8,65.
Combinaison d'engins + barres asym. scolaire: 1. Saint-Prex 8,87. 2. Vevey J-P. 8,85. 3. Vevey-Ancienne 8,81. **Puis:** 6. Serrières 7,87.
Sol: 1. Vevey J-P. 9,44. 2. Yverdon Amis-Gym. 9,30. 3. Yvonand 9,27. **Puis:** 7. Peseux 8,60. 10. La Coudre 8,28. 11. Le Locle 8,15. 14. Neuchâtel Gym I 7,64. 15. Neuchâtel Gym II 7,29.
Gymnastique petite surface: 1. Yverdon Amis-Gym. 8,95. 2. Chardonne-Jongny 8,52. 3. Vevey J-P. 8,17.
Gymnastique sur scène sans engins: 1. Lucens 9,54. 2. La Tour-de-Trême 9,32. 3. Flantey-Lens 9,20. **Puis:** 7. La Coudre 7,86. 8. Reconvieller 7,58.
Gymnastique sur scène avec engins: 1. Charrat Helvetia 9,10. 2. Yverdon-Ancienne 8,80. 3. Bex FSG 8,73. **Puis:** 6. Couvet 8,46. /rd.



Chézard-Saint-Martin s'est imposé aux barres parallèles.

PHOTO MARCHON

Champions de Suisse. Rock'n'roll acrobatique ■ Janine Ammann et Simon Liebi ont dominé les débats à Bernex

Samedi dernier huit couples neuchâtelais de se sont rendus à Bernex (GE) pour confirmer leur bons résultats de la saison lors du championnat de Suisse. Les couples du Dynamic-Dandies, du Tic-Tac rock et du Fréquence rock ont fait honneur à notre région en présentant des programmes de qualité qui alliaient énergie, propreté et difficulté. Tous passèrent brillamment les éliminatoires, malheureusement seuls deux couples purent accéder à

la finale, ramenant un titre dans la catégorie B.

Résultats

Juniors A: 12. Floriane et Raphaël Guye (Neuchâtel). 17. Mélanie Petracca-Bastian Baudin (Boudry). 19. Elvina Ducommun-Raphaël Valléian (Cernier). 20. Véronique Guerne-Damien Fiorucci (Cernier).
Catégorie C: 12. Célia et Yannick Baillo (Boudry). 13. Jennifer Linder-Thierry Grünig (Neuchâtel).
Catégorie B: 1. Janine Ammann-Simon Liebi (Neuchâtel). 5. Simona Beyerler-Fabien Ropraz (Neuchâtel). /MMI



Janine Ammann-Simon Liebi: champions!

PHOTO SP

Stéphanie Vaucher échoue

Athlétisme ■ La Chaux-de-Fonnière n'a pas décroché son ticket pour les Mondiaux juniors

Pour sa première tentative de qualification à l'heptathlon des championnats du monde juniors, la Chaux-de-Fonnière Stéphanie Vaucher a encore abandonné après une première journée en demi-teinte comme en témoigne ces performances: 100 haies: 15"54, hauteur: 1,75 m, poids: 10,98 m, 200 m: 26"42. A l'issue de cette première partie, l'athlète de l'Olympic se classait deuxième derrière Ellen Sprunger (Nyon) qui se qualifia pour les Mondiaux avec un total de 5295 points. Elle avançait Linda Züblin qui

échouera de peu pour la qualification, mais celle-ci engageait la deuxième jour en devançant la Neuchâteloise en longueur, avant d'aborder le javelot où elle s'afficha la meilleure de toutes les participantes avec 44,32 m contre 25,40 m seulement à Stéphanie Vaucher, qui ressentant des douleurs dorsales, abandonna.

Force est de constater que, outre le saut en hauteur où Stéphanie Vaucher a été excellente, elle a campé sur ses performances de la saison dernière, manquant de vitesse de base face à ses principales riva-

les. Le domaine des épreuves combinées requiert un engagement intense ne laissant pas place à la relativité dans le domaine technique. De l'avis de son entraîneur, Pierre Monnat, la Chaux-de-Fonnière a affiché une fébrilité excessive en abordant le javelot où sa technique n'est pas garante du meilleur à tous les coups.

A Landquart, Stéphanie Vaucher a vécu une expérience qui ne remet pas en cause ses qualités d'athlète de niveau national. D'autres échéances l'attendent, nul doute qu'elle saura les mettre à profit. /RJA

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Accueil familial de jour. Région des Montagnes, CP 2317. Permanence tél. 032 968 27 48, ma-je 8-11h/14-17h.
Alcoolisme. CENEA, Centre neuchâtelois d'alcoolologie, Parc 117, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 919 62 11. Alcoologues anonymes, C.P. 14, 2301 La Chaux-de-Fonds, 0848 848 846. Groupe familial Al-Anon, aide aux familles d'alcooliques, 0848 848 833, tarif interurbain, (24h/24h).
Allô cancer. Pour les personnes atteintes du cancer et leurs proches, gratuit et anonyme, lu-ve 16-19h, 155 42 48.
Amicale des malentendants et des devenus sourds. Rencontres mensuelles et séances de lecture labiale (complément essentiel à votre prothèse auditive), Lysiane Wicky, C.P. 1557, 2301 La Chaux-de-Fonds, fax 968 21 36.
Association suisse des invalides.
Procap. La Chaux-de-Fonds, rue du Vieux-Cimetière 5, tél./fax 032 968 00 33. Lu-je 14-17h30 et ve 8-12h.
Association à la trottinette. Espace de rencontre parents et enfants (0-5 ans), Serre, 24. Lu 14h30-17, ma/je 9h30-11h30. Contact: 914 52 60.
Avivo. 032 913 16 09 ou 032 931 39 61.
Centre de consultation Lavi. Service d'aide aux victimes d'infractions, av. Léopold-Robert 90, 919 66 52, lu-ve 8h-11h30/14h-17h.
Centre social protestant. Consultations sociales, juridiques, conjugales, pour toute nationalité. Temple-Allemand 23, lu-ve 8-12h/13h30-17h30, 032 967 99 70. Boutiques 032 968 18 19. La boutique Habillerie, Soleil 2, ma/me/ve 14-18h, sa 9-11h. Le Vieux-Puits, Puits 1, ma/je 16-18h, me/ve 14-18h, sa 9-11h. Le Bouquiniste, angle Versoix-Soleil, ma-ve 14-18h, sa 9-11h.
Centre de loisirs. Pour enfants: ferme Gallet, lu/ma/je/ve 16-18h. Chaque jour une autre animation. 032 967 64 90.
Centre psycho-social neuchâtelois. Consultations rue Sophie-Mairet 29 Tél 032 967 20 61, lu au ve de 8h-12h/14h-18h, sa 8h-12h, di médecin de service et hôpital.
Chômeurs. Association pour la défense des chômeurs: aide gratuite, démarches, conseils, recours, Serre 90, du lu au ve, 8h-11h30 et 14h-

16h30, tél. et fax 913 96 33.
Club des loisirs. Pour personnes du 3e âge, 968 74 84, ou 968 16 72, ou 926 08 52.
Consultations conjugales. Rue du Collège 9, tél. 032 919 75 19.
Consultation et information sociales. Rue du Parc 119 La Chaux-de-Fonds. Langue portugaise: jeudi 17h30 à 18h30; langue turque: mercredi 16h à 18h; pour les Balkans: lundi 16h à 18 h; pour l'Afrique: 15h à 17h.
Consultations juridiques. Serre 62, je 16-19h.
Crèches. Arc-en-Ciel, Charrière 4, tél. 032 968 99 85. De l'Amitié, Manège 11, lu-jeu 6h30-18h30, ve 6h30-18h, 968 64 88. Beau-Temps 8, lu-je 6h30-18h30, ve 6h30-18h, 926 87 77. Garderie d'enfants Les Bonsais, Home Les Arbres, lu-ve de 6h30 à 19h, 967 44 10. La Farandole, Numa-Droz 155, lu-ve 6h30-18h, 913 00 22. Les Petits Loups, Progrès 13, lu-ve 7h-18h30, 968 12 33. Nurserie Petits Nounours, Jardinière 91, 913 77 37.
Croix-Rouge. Paix 71, 913 34 23. Service de garde de malades, conseils diététiques, baby-sitting, service des activités bénévoles (transports, visites, etc.), 7h30-12h. Vestiaire, vente de vêtements 2e main, Paix 73, me-je 14h-18h. Consultations nourrissons, lu/ma/je/ve 13h-16h30. Service des cours 032 725 42 10.
Ecole des parents. Jardinière 15. Inscriptions pour garderie ma/ve: 914 53 07.
Entraide-chômage-services. Serre 79. Écoute, conseils, recours, les vendredis 14-17h30, ou sur rdv. Café-contact tous les lundis 14h-17h30. Tél. 913 18 19.
FRC-conseil. Fédération romande des consommateurs, Grenier 22, lu 14-17h, 913 37 09.
Soins infirmiers indépendants en psychiatrie SIIP. Soins psychiatriques à domicile. Tél. et fax 032 964 14 64. Natel 079 789 82 28.
Groupe de maintenance cardio-vasculaire. Tél. 032 932 14 84 ou 032 853 33 14.
Groupe régional de la SP - La Chaux-de-Fonds. Rencontre: une fois par mois. Renseignements au 926 03 45.
Habits du cœur. Serre 79, lu-ve 8h30-12h/13h30-18h. Tél. 913 18 19.
Information allaitement. 913 78 04

ou 968 46 92.
Information diabète. Paix 75, secrétariat lu-ve 14-17h, 913 13 55.
Ligue contre la tuberculose. Serre 12, lu-ve, 968 54 55.
MCPJN. Mouvement de la condition parentale du Jura neuchâtelois. Aide en cas de séparation ou de divorce. C.P. 992, 2301 La Chaux-de-Fonds. Ma 18h45-20h, Collège 9 (rez-de-chaussée).
Parents anonymes. Groupe d'entraide pour parents, 032 926 89 94.
Planning familial. Sophie-Mairet 31, lu 12-18h, ma/ve 15-18h, me 15-19h, 967 20 91.
Pro Infirmis. Marché 4, lu-ve, Service social de la Ligue contre le rhumatisme 032 968 83 28.
Pro Senectute. Léopold-Robert 53, service social, gymnastique, natation, lu-ve 911 50 00 (le matin), fax 911 50 09. Repas à domicile, 911 50 05 (le matin).
Samaritains. Cours, 968 92 79. Renseignements, 913 83 66.
Service d'aide familiale. Collège 11, lu-ve 8-12h/14-16h, 968 22 22.
Service d'aide aux victimes d'abus sexuels (Savas). Av. Léopold-Robert 90, 919 66 44. Lu-ve matin 8-12h, lu/ma/je après-midi 14-17h, **Société protectrice des animaux.** Hôtel-de-Ville 9d, 968 64 24, tous les jours sur rendez-vous.
Soins à domicile. Tous les jours 967 63 41.
SOS futures mamans. 079 772 16 90 (24h/24h).
Stomathérapie. Consultations sur rendez-vous, Collège 9, 722 13 23.
Tourisme neuchâtelois. Espacité 1, place Le Corbusier, lu-ve 9h-12h et 13h30-17h30, sa 9h-12h. Tél. 919 68 95, fax 919 62 97.
Toxicomanie. Centre de prévention et de traitement de la toxicomanie, Hôtel-de-Ville 27, lu-ve 8-12h/14-18h, 967 86 00. Urgences: s'adresser au médecin de service. Le Seuil, Industrie 22, lieu d'accueil pour toxicomanes, 968 52 42. Permanences, lu 10-17h, ma 10-21h, me 10-13h45, je 10-17h, ve 10-16h. Soupe à midi du lundi au vendredi.
Violences - Solidarité femmes - violences conjugales, rue du Marché, 8, La Chaux-de-Fonds. Tél. 968 60 10.

DISTRICT DU LOCLE

Accueil familial de jour. Région des Montagnes, CP 2317. Permanence tél. 032 968 27 48, ma-je 8-11h/14-17h.
Alcoolisme. CENEA, Centre neuchâtelois d'alcoolologie, France 14, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 032 931 28 15
Association neuchâteloise Mamans de jour, district du Locle. Permanence ma/ve 9h15-10h45. Tél. 931 64 23.
Avivo. 931 76 27 et 931 57 30.
Centre de santé du Locle et des environs. Service d'aide familiale, Service des soins infirmiers

à domicile, pour tout le district du Locle et la commune de La Sagne: 032 933 00 00, Grand-Rue 16, 2400 Le Locle. Pro Senectute: 032 933 00 04, lu/ve 8h-11h30, 14h-16h.
Crèche. Les Diablotins, Albert-Piguet 10, 931 18 52, lundi au vendredi de 6h30 à 18h00.
Club des loisirs. Pour personnes du troisième âge, 931 57 80.
La Girandole. (Centre d'accueil), Grand-Rue 21, 1er étage, 931 01 71. Ma 10-15h, me 15-21h, ve 10-14h. Soupe le mardi et le vendredi.
Office social. Grand-Rue 5, lu 8-

12h, ma-je 14-18h, 931 62 22.
Samaritains. Dépôt et location d'objets sanitaires, poste de police, 931 10 17 (24h/24h). Cours, 931 41 70.
Service médico-social. France 14. Information, prévention et traitement de l'alcoolisme: lu-ve, 931 28 15.
Société protectrice des animaux. 931 63 62 et 931 80 03.
Tourisme neuchâtelois. Daniel-JeanRichard 31, lu-ve 8h30-12h/14-18h30, sa 8h30-12h, 931 43 30, fax 931 45 06.
Vestiaire Croix-Rouge. Envers 1, je 14-18h30.

JURA BERNOIS

Accord service. Accompagnement et relève auprès des personnes handicapées ou malades. Bureau d'information sociale (BIS), Courtelary, 945 17 17, heures de bureau.
Bureau d'information sociale (BIS), Courtelary, 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction de lettres et demandes diverses.
Centre social protestant. Consultations conjugales, sociales, juridiques, etc., sur rendez-vous, 933 32 21.
Cartons du cœur, Jura bernois. Lundi à jeudi, 493 70 60.
Fondation Contact Jura bernois. Service d'information et de consultation pour les problèmes de toxicomanie, rue H.-

F. Sandoz 26, Tavannes. Accueil lu-ve 032 481 15 16.
Jura bernois tourisme. Antenne de Saint-Imier. Tél. 032 941 26 63.
Office du tourisme. Av. de la Liberté, Moutier, lu-ve 8-12h/14-17h, 493 64 66.
Office régional du tourisme Chasseral-La Neuveville. Rue du Marché, La Neuveville: ma/ve 9h00-17h30, sa 9h-12h, 751 49 49.
Planning familial. Les Fontenays 27, Saint-Imier, entretiens sur rendez-vous, 942 24 55.
Pro Senectute. Information et action sociale pour personnes âgées, Pont 4, Tavannes, lu-ve 8-12h/14-17h, 481 21 20.
Résidence La Clarté. Diesse,

tél. 315 19 14
Smad - Service de maintien à domicile - district de La Neuveville. Soins infirmiers, aide familiale et ménagère, Rte de Neuchâtel 19, tél. 751 40 61, fax 751 40 62. Secrétaire ouvert 9h30-11h. Dispensaire (excepté le jeudi) 16-16h45.
Service psychologique. Pour enfants et adolescents et service pédopsychiatrique, consultations Saint-Imier, 941 13 43; Tavannes, 481 40 41.
Service social. Office central, Fleur-de-Lys 5, Courtelary, 945 17 00. Office régional, Fleur-de-Lys 5, Courtelary, 945 17 10. Office régional, rue H.-F. Sandoz 14, Tavannes, 482 65 10.

VAL-DE-RUZ

Aide familiale et soins infirmiers à domicile. 7 jours sur 7. 24h sur 24. 853 15 31.
Cours de sauveteurs. Samaritains, 857 14 08 (ouest), 853 46 59 (centre).
Infirmières indépendants à domicile et soins palliatifs. 7 jours sur 7. 24h sur 24. 079 417 33 41
Information allaitement. 853 44 15.
Mamans de jour. 853 31 79.

Office du tourisme. Bureau de l'association Région Val-de-Ruz, Epervier 4, Cernier, lu-ve 7h30-12h/13h30-17h. Tél. 853 43 34, fax 853 64 40.
Protection des animaux. 853 11 65.

VAL-DE-TRAVERS

Aide familiale et soins infirmiers à domicile. 864 66 22, fax 864 66 23. Aide familiale (jours ouvrables) de 8h à 10h. Soins infirmiers (jours ouvrables) de 16h à 17h. En dehors de ces heures un répondeur renseigne.

Baby-sitting. Môtiers, 861 29 80, si non réponse 861 33 94.
CAPT. Centre d'aide et de prévention du traitement de la toxicomanie. Fleurier, rue du Guilleri 8, 860 12 12. Lu-ve 8-12h/14-18h30.

Centre de rencontre et d'animation (Cor). Fleurier, 861 35 05. Permanences sociales: Centre social protestant, Pro Infirmis, Pro Senectute, consultations juridiques.

CANTON & RÉGIONS

Information sociale bonjour! Permanence téléphonique de conseil et d'orientation 0800 123 456 (gratuit).
Agapa. Association des groupes d'accompagnement - pertes de grossesse abus - maltraitances - négligences. Entretiens personnels, groupes d'accompagnement thérapeutique, 026 424 02 22.
Anaap-Le Déclit. Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique, rue du Plan 19, 721 10 93
ANPCD. Association neuchâteloise de personnes concernées par les problèmes liés à la drogue, rue Louis-Favre 27, 2017 Boudry.
(1) Permanences téléphoniques: Neuchâtel, 079 446 24 87, La Chaux-de-Fonds 913 60 81.
(2) Permanences famille et entretiens privés: rue Louis-Favre 27, Boudry, 2e et 4e lundi du mois, de 14h à 20h.
(3) Soirées d'écoute: rue Louis-Favre 27, Boudry, 1er et 3e mercredi du mois dès 19h.
ANPP. Association neuchâteloise des psychologues et psychologues-psychothérapeutes, tél. et fax: 032 753 04 62. E-mail info@anpp.ch
Asloca. Information et défense des locataires. Consultations sur rdv, selon message sur répondeur, tél. 724 54 24, fax 724 37 26.
Aspedah. Parents d'enfants hyperactifs et/ou avec déficit d'attention. Lu 9-12h, je 14-16h. Tél. 021 703 24 20.
Association Alzheimer. 032 729 30 59; tjl 8-11h30/14-16h30, sauf ve am. Groupes de contact: Neuchâtel 032 729 30 59, LCF 032 913 34 23. Lieux rencontre: NE 032 721 28 05, LCF 032 913 34 23 le matin. Présence domicile: NE 032 842 20 14, LCF 032 913 37 40. Séminaires: 032 913 51 28 ou 729 30 59. Groupe d'entraide pour jeunes proches: 024 426 20 00.
Association boulimie anorexie (ABA). Antenne neuchâteloise, av. de la Gare 39. Permanence tél.: lu 19h30 - 21h30, mer 9h-12h, ve 13h-15h, au numéro 725 05 82.
Association Dyslexie Suisse Romande. Antenne Neuchâteloise. Permanence vendredi matin au

032 725 38 92.
Association lecture et compagnie. Nos lecteurs/trices bénévoles se rendent à domicile ou en institution, séance individuelle ou en groupe dans toutes les régions du canton. Case postale, 2035 Corcelles. Tél. 731 70 41, ou 751 57 57.
Association neuchâteloise de services bénévoles (rue des Brévards 1a). Tél. 724 06 00, lu-ve 8h30-11h30: orientation, information, formation dans les domaines des visites, transports, accompagnements de personnes en fin de vie, etc.
Association suisse de la maladie de Parkinson (Groupe neuchâtelois). Le 3e jeudi tous les deux mois. Pour tous renseignements: veuillez tél. au 842 27 15. Parkinson: ligne directe gratuite 0800 80 30 20, ouverte chaque 3me mercredi du mois de 17h à 19h.
Autorité de conciliation en matière de santé. Institution cantonale pour les difficultés entre patients et soignants. c/o Hôtel judiciaire, CP 2284, 2302 La Chaux-de-Fonds. Demandes à adresser par écrit.
Cancer. Ligue neuchâteloise contre le cancer: permanence lu-ve 8-11h30 ou sur rendez-vous, 721 23 25.
Cancer du sein. «Vivre comme avant», Ligue contre le cancer 721 23 25, 835 16 70, 724 31 19, 751 18 13.
Caritas. Consultations sociales de toutes natures, 725 13 06.
Cellule de debriefing psychologique. 079 577 65 33 (répondre / On vous rappelle le même jour).
Centre de consultations Lavi. Aide aux victimes 889 66 49 ou 919 66 52 ou **La Main tendue** (143) ou la police (117).
Centre spécialisé pour handicapés de la vue. Service social et réadaptation sociale, Peseux, 731 46 56.
Chambre immobilière neuchâteloise. Association de défense des propriétaires, consultations sur rendez-vous, tél. 729 99 90, fbg du Lac, 2.
Croix-Bleue. 032 725 02 17.
Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme, Conseil social c/o Pro

Infirmis Rue de la Maladière 35. Tél. 032 722 59 60, fax 032 722 59 70. Secrétaire administratif et cours 032 913 22 77
Lire et écrire. Cours de base pour adultes parlant bien le français, 032 913 75 75
Mouvement de la condition parentale. Soutien et conseils dans les cas de séparation et de divorce, C.P. 843, Neuchâtel, 731 12 76.
Parents information. Service téléphonique anonyme et confidentiel répond chaque jour ouvrable au 913 56 16. Lu 9-11h/18-22h, ma/me/ve 9-11h, je 14-18h.
Permanences de consultation et information. Pour étrangers d'immigration récente: de langue turque, Parcs 11, Neuchâtel, ve 16-18h; Cure 2, La Chaux-de-Fonds, je 17h30-19h30; Europe de l'Est, Gare 3, Neuchâtel, je 17-19h.
Sages-femmes à domicile. Pour tout le canton, les Franches-Montagnes et le Jura bernois, tous les jours de 8h à 20h, 079 280 48 28.
S.A.S. (Service d'Action Sociale privé). En faveur des victimes de violences - hommes et femmes - et en cas de conflits. Tél. 032 753 03 32 - www.lesas.ch et info@lesas.ch.
Solidarité-femmes, 968 60,10
Sclérose en plaques. Société suisse de la sclérose en plaques. Secréariat romand, Poudrières 137, Neuchâtel. Tél. 730 64 30, fax 730 64 70, lu-ve 8-12h/14-17h.
Serei. Service d'entraide pour handicapés, moyens auxiliaires et vacances, tous les jours, 926 04 44 (Crêt-du-Locele) ou 426 13 65 (Bassecourty).
SOS Alcool. 0848 805 005. (tarif régional).
SOS racisme. 0800 55 44 43, en cas de discrimination raciale, religieuse, ethnique ou nationale. Écoute, informations, conseils, défense des droits, médiation.
SOS racket-violence. 079 270 92 06.
TIM. Ton infirmière à la Maison, association de soins pédiatriques à domicile. Permanence tél. 24h /24 079 476 66 33.

LES GALERIES DANS LA RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS
Galerie Art-Cité. Exposition de Susan Litsios, gravures et pastels. Ma-ve 14h-18h30. Sa 10-12h/14-17h. Jusqu'au 10.7.
Galerie Sonia Wirth-Genzoni. Grande exposition-vente réunissant Lermite, l'Éplattienier, Jeanmaire, Barraud, Janebe, Baillods, Picot, Humbert, Laure Bruni, Hans Erni. Gravures de la région et art africain. Me-sa 14-18h. ou sur rdv 079 475 98 69. Jusqu'au 30.6.
LE NOIRMONT
Fondation Sur-la-Velle. Exposition de Giorgio Veralli, travaux récents. Me-di 14-18h. Jusqu'au 8.8.
SAINT-IMIER
Galerie Axe-s. (Rue du Midi 13). Exposition «Au fil du temps», huiles, Murielle Sunier. Me-ve 14-18h. Sa 10-12/14-18h. Jusqu'au 19.6.
NEUCHÂTEL
Galerie Ditesheim. Exposition «Myrha» peintures et aquarelles récentes. Me-ve 14-18h30. Sa 10-12h/14-17h. Di 15-18h. Jusqu'au 27.6.
Galerie DuPeyrou. Exposition des oeuvres de Sara.H et DelaPerouze. Me 15-18h au di 15h-17h30. Jusqu'au 8.7.
Galerie YD. (Rue Fleury 6). Exposition de Elyane Boutry,

peintures. Ma-ve 15h30-19h. Sa 10h30-17h. Jusqu'au 19.6.
AUVERNIER
Galerie Une. Exposition des oeuvres de Hadrien Dussoix et Christian Robert-Tissot. Me-ve 14h-18h30. Sa 14h-18h. Di 14h-17h30. Jusqu'au 27.6.
BÔLE
Galerie L'Enclume Exposition de Viorel Chirea, peintures et Eg Witt, sculptures. Tous les jours (sauf mardi) de 15h à 18h30, ou sur rdv au 032 842 58 14. Jusqu'au 3.7.
CORCELLES
Galerie Arcane Exposition de Jean-Paul Berger, peintures et Vren Attinger, tissus & papiers. Ma-ve 17h30-19h, sa-di 14-17h et sur rdv au 032 731 12 63. Jusqu'au 3.7.
CORTAILLOD
Galerie Jonas Exposition de Jean-François Comment, aquarelles. Me-sa 14h30-18h30. Di 14h-30-17h. Du 6.6. au 11.7.
CRESSIER
Galerie Sekel (Gare de Cressier). Exposition de Kesh. Me-ve 18-20h. Sa-di 14-18h.
FLEURIER
Galerie Bleu de Chine. (Bovet-de-Chine 3). Jean Peti, peintures et Catherine Scellier, sculptures. Me-di 15-19h. Jusqu'au 4.7.
LA NEUVEVILLE
Galerie du Faucon Exposition de Liuba Kirova, peintures et Peter Fürst, sculptures. Je-ve 17-20h. Sa-di 14-18h. Jusqu'au 27.6.
FLEURIER
Galerie Bleu de Chine. (Bovet-de-Chine 3). Jean Peti, peintures et Catherine Scellier, sculptures. Me 17-20h30. Je-ve 15-18h30. Sa 14-18h30 ou sur rdv au 032 861 28 87. Du 22.5. au 3.7.
VALANGIN
Galerie du «Moulin de la Tourelle». Exposition de Ueli Hofer. Me-di 15-18h30. Jusqu'au 27.6.
VAUMARCUS
Château. Galerie d'Art Contemporain. Exposition de peintures naïves croates sous verre. Ma-di 9-18h. Jusqu'au 17.10.

AVIS MORTUAIRE

L'Ordre neuchâtelois des pharmaciens
a le regret de faire part du décès de
Monsieur Jean HERTIG
Ancien pharmacien cantonal
Membre du conseil de l'ordre durant 25 ans
Il présente à sa famille ses sincères condoléances.

AVIS MORTUAIRES



Quelle leçon de gentillesse et de dévouement tu nous as donnée! Combien ton si tragique départ nous laisse un vide énorme que rien ni personne ne pourra combler.

Ses enfants:
Sandro Laface
Giuseppe et Marielle Laface-Gremion, leurs enfants
Kenzo et Noah
Carmela et Gianni Caparrotta-Laface, leurs enfants
Francesco et Paolo
Ses frères et sa sœur en Italie:
Carmelo Laface
Demetrio et Agata Laface
Maria et Rocco Laface Suracci
Vincenzo et Lina Laface
ainsi que ses neveux et nièces ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Madame
Giuseppa LAFACE

enlevée subitement samedi à leur tendre affection, dans sa 67e année.
La Chaux-de-Fonds, le 12 juin 2004.
La cérémonie aura lieu au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, le mercredi 16 juin à 11 heures.
Notre maman repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.
Domicile de la famille: Giuseppe Laface
Chemin des Chênes 23 - 2087 Cornaux
Cet avis tient lieu de faire-part.

LE LOCLE

*Crois au Seigneur Jésus,
et tu seras sauvé.*
Actes 16 v. 31

La famille et tous ceux qui l'ont aimée et entourée ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle
Gréthy ZBINDEN

leur très chère sœur, belle-sœur, marraine, tante, grand-tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans la paix du Seigneur, à la Maison de Santé de Préfargier.
2074 Marin, le 10 juin 2004.

*Car j'ai l'assurance que ni la mort ni la vie,
ni les anges ni les dominations, ni les choses
présentes, ni les choses à venir... ne pourra
nous séparer de l'amour de Dieu.*
Romains 8 v. 38-39

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.
Adresse de la famille: Betty et Jean-Pierre Schneeberger
Maillefer 10
2000 Neuchâtel

Pour honorer sa mémoire, vous pouvez penser à la Maison de Santé de Préfargier, service H1, 2074 Marin, CCP 20-163-7.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

LE LOCLE

*Un soir, il n'y eut plus de lumière
et dans le cœur naquit le souvenir.*

Madame Gertrud Quartier-Graf:
Monsieur et Madame Michel et Véronique Quartier:
Monsieur Christophe Quartier et son amie Florence,
Monsieur et Madame Alain et Lucille Quartier,
Monsieur et Madame Jean-Pierre et Marie-Françoise Quartier:
Monsieur Michael Quartier et son amie Gislaine,
Madame Christiane Quartier,
Monsieur Charles-Henri Quartier,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur
René QUARTIER

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 87e année.
Le Locle, le 11 juin 2004.
La cérémonie et l'incinération ont eu lieu dans l'intimité.
Domicile de la famille: Primevères 1, 2400 Le Locle.
Un grand merci à la direction et au personnel du home Le Martagon pour leur gentillesse et leur dévouement.

I membri del COMITES di La Chaux-de-Fonds

si uniscono al dolore del nostro vice presidente Giovanni Calderoni per la scomparsa della sua cara mamma

Luisa

A Lui et a tutta la Sua famiglia vanno le nostre più sentite condoglianze.

132-151266

132-151247

AVIS MORTUAIRES

*Bon vivant, de ton humour tu nous as bercés
Esprit de famille tu nous as inculqué
Bricoleur, le meilleur tu as été
Exemple de vie réussie tu nous as laissé
Ravement tu t'es résigné
Toujours par ta famille tu seras aimé*

Marguerite Bula-Haefliger:
Bernard et Christine Bula-Aellen:
Johann et Sarah Bula-Froidevaux et leurs enfants Aurèle et Mathis,
Fanny Bula et son ami Steeve,
Pierre Bula et famille
Frédy et Anita Bula-Luthy:
Antoine Bula et son amie Marie-José,
Shiboni Bula,
Chandani Bula,
Emma et Armand Scheurer-Bula et famille,
Marguerite Maillard-Bula et famille,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur
Albert BULA

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé à l'affection des siens, dans sa 82e année.
Le Locle, le 14 juin 2004.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 16 juin à 16 heures au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds.
Albert repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.
Domicile de la famille: Marguerite Bula
Rue du Bied 3, 2400 Le Locle

132-151276

*Tu ne souffriras plus...
Tu vas retrouver maman.*

Netty Ackermann a la grande tristesse de faire part du décès de son cher papa

Monsieur
André KORMANN

qui s'est éteint le 9 juin 2004, dans sa 88e année, à l'hôpital de Martigny.
S'associent à sa peine:
Son époux Claude; sa fille Nathalie, son beau-fils Emmanuel et ses trois petits-enfants;
ainsi que toute sa famille, ses amis et ses connaissances.
Selon le désir de papa, il n'y aura pas de cérémonie.
Son domicile: Netty Ackermann, rue du Doubs 113, 2300 La Chaux-de-Fonds
Pour honorer sa mémoire, vous pouvez penser à la Ligue Neuchâteloise contre le cancer, CCP 20-6717-9.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE REMERCIEMENTS

LE LOCLE

*Une maman c'est tant de choses
Ça se raconte avec le cœur
C'est comme un grand bouquet de roses
Ça fait partie du bonheur*

A vous qui l'avez connue et aimée, qui avez partagé ses joies et ses peines et qui avez su, au jour de la séparation, par vos dons, vos fleurs, votre présence, vos témoignages de sympathie, nous reconforter. A tous nous vous disons un grand merci et vous assurons de notre reconnaissance pour avoir participé avec tant d'amitié à notre grand chagrin.

La famille d'
Hélène FAVRE

132-151265

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son deuil, la famille de

Monsieur
Michel MATTHEY

prie toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons, de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.
Savagnier, juin 2004.

028-446033

Délai pour la réception des avis tardifs, naissances, avis mortuaires et remerciements: la veille de parution jusqu'à 21 heures

Remise des textes:
jusqu'à 17 h exclusivement, du lundi au vendredi:
PUBLICITAS
tél. 032 910 20 50
fax 032 910 20 59
dès 17 h, du lundi au vendredi et durant le week-end et les jours fériés:
BUREAU DU JOURNAL
tél. 032 723 53 00
fax 032 723 53 09
ou par e-mail:
redaction@l'impartial.ch

AVIS DE NAISSANCES

C'est peut-être un petit pas pour...

Maloé, Elise

née le 12 juin 2004
mais un grand pas pour ses heureux parents.

Famille Joanne et Lionnel
Dubois-Rothen
2400 Le Locle

132-151278

Valérie et Stéphane ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

Arnaud

le 13 juin 2004

Famille Stéphane Robert
La Sauge 8
2042 Valangin

028-446016

CLIN D'ŒIL



Sir Richard aime les défis

James Bond prenant la fuite au volant de l'inoubliable Lotus Esprit S1 de «L'Espion qui m'aimait»? Non, Sir Richard Branson et Neil Jenkins (à gauche), directeur général d'Aquada, s'approchant hier de la côte française à Calais. Les deux Anglais ont battu le record de la traversée de la Manche à bord d'un véhicule amphibie, en 1h40, laissant les anciens détenteurs du record, deux Français,

six heures derrière eux... Propulsée par un moteur développant 167 ch, l'Aquada peut atteindre la vitesse de 160 km/h sur la route et 50 km/h (27 nœuds) sur l'eau. La simple pression d'un bouton permet de passer du mode terrestre au mode aquatique en quelques secondes. De donner des cheveux blancs à Q.

PHOTO KEYSTONE

COURRIER DES LECTEURS

AGRANDISSEMENT DU MEN

Une idée à creuser?

D'un côté, il semble que le Musée d'ethnographie de Neuchâtel (MEN) se sente à l'étroit et nécessite un agrandissement. D'autre part, un projet, d'apparence fumeuse, propose la création d'une Maison du vin dans les anciennes Caves du palais situées aux Terreaux.

Ne serait-il pas plus logique de ne rien toucher aux bâtiments actuels du Musée d'ethnographie, mise à part une modification des volumes des locaux pour s'adapter aux besoins, et d'utiliser les ancien-

nes Caves du palais, bien placées au centre-ville, pour y placer le musée proprement dit, ou ses réserves, et combler ainsi son manque de place?

N'y a-t-il pas là matière à réflexion? Il serait ainsi possible à la fois d'économiser de l'argent dans l'agrandissement des surfaces du musée (et d'éviter la démolition prévue d'une partie du bâtiment existant), permettant ainsi de trouver une utilisation intéressante des anciennes Caves du palais.

Francis Joseph,
Neuchâtel

MÉDECINE À DEUX VITESSES

Mauvais exemple

La lecture de l'article «Saignée dans les hôpitaux zurichois», publié dans votre édition du 12 juin, m'a horrifiée. Si mon interprétation de ce que j'ai lu est correcte, on instaure par voie de décision administrative la médecine à deux vitesses et tout cela tout à fait officiellement.

Non seulement on accable de travail supplémentaire le personnel qui déjà n'a pas une tâche facile, donc il aura moins de temps pour «le» malade, et ce peu de temps ira en premier lieu aux patients de la classe privée. Ce seront exclusivement les patients de la classe commune qui en subiront les conséquences. Pour en illustrer une: le patient en classe commune devra attendre plus longtemps qu'on le soulage de ses souffrances que le patient en classe privée qui, peut-être, n'a besoin que d'un changement de pansement. Entre-temps, le premier mourir, le règlement, c'est le règlement.

Le personnel n'aura plus la possibilité d'échanger quelques mots avec les malades, surtout pas avec ceux en classe commune. Le temps disponible allant tout d'abord aux autres, les nantis. Est-ce que la qualité des soins n'en subirait pas aussi les contre-coups de ce nouveau système? L'opération nécessaire mais pas urgente sera renvoyée pour l'un jusqu'à ce qu'elle risque de devenir urgente ou plus nécessaire du tout. Et tout cela afin que les patients de la classe privée n'abandon-

nent pas les hôpitaux pour se réfugier dans les cliniques privées. La peur de la fuite de l'argent.

Si je ne me trompe pas, les hôpitaux sont subventionnés par l'Etat et donc par les citoyens qui paient leurs impôts, et les patients de la classe commune paient également les impôts comme les autres, pas dans la même mesure mais toujours en rapport avec leur revenu. Pourquoi donc devraient-ils être les seuls à subir les conséquences de ces mesures d'austérité? La maladie et la souffrance mettent tout le monde à la même enseigne. N'est-on pas en train de faire des hôpitaux des lieux sans âme, sans chaleur, sans un brin d'humanité?

Xenia Földes,
Saint-Sulpice

LA CITATION

«La Suisse ne doit pas devenir la Colombie de l'Europe»,

a déclaré le libéral vaudois Claude Ruey, opposé à la dépénalisation du cannabis.

Ecrivez-nous

Le «Courrier des lecteurs» doit permettre à chacun de s'exprimer, de réagir à l'actualité. Un libre exercice qui comporte néanmoins quelques règles, dont la concision, la clarté et la brièveté (1 feuillet A4 dactylographié au maximum). Les textes seront impérativement signés et la rédaction est seule responsable du choix de leur publication. Les injures et les attaques personnelles sont proscrites. /réd

Rédaction de L'Express,
rue de la Pierre-à-Mazel 39,
2002 Neuchâtel
ou Rédaction de L'Impartial,
rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds

Tranche de sport...

«Sportlittiquement» correct

La politique, finalement, c'est comme un match de foot. Il y a des buts (pas toujours atteints), des lignes blanches à ne pas franchir et les politiciens titulaires – il y a également des remplaçants, appelés viennent-ensuite – aiment à se vanter (à genoux) devant leur public (électeurs) qu'ils sont des hommes (ou des femmes) de terrain et d'action. Ça fait beaucoup de parenthèses en peu de mots, mais c'est souvent là entre que sont délicatement placés les sujets brûlants...

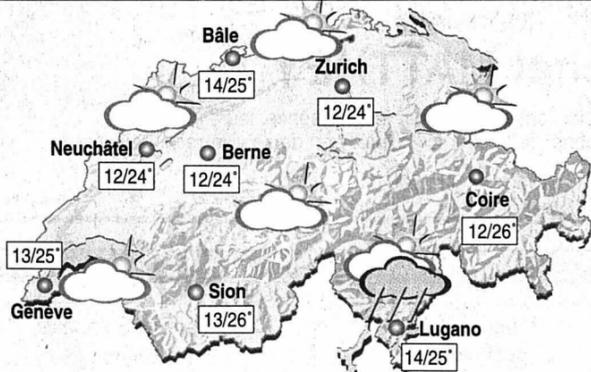
Il y a ceux qui attaquent et ceux qui défendent, par exemple les acquis sociaux. C'est un jeu d'équipe, dans lequel chacun essaye de tirer parti de la moindre occasion pour tirer la couverture à lui... et des coups pas très francs dans le dos de l'arbitre. Une tête de liste de l'UDC se fera un devoir d'être très adroite, mais manquera inmanquablement sa reprise si le centre vient de la gauche. Comme les cuisses, les ailes sont dures ou modérées. Les poulets surveillent les stades autant que les bureaux de vote.

Depuis 1998, le cocorico est devenu l'hymne international du football, même s'il n'y a toujours pas de traduction en coréen. Un Euro ou une Coupe du monde, enfin, c'est tous les quatre ans. C'est trop pour les uns, trop peu pour les autres. Le topo est le même pour les élections, parfois en pire.

Car là où le foot se distingue, c'est qu'il n'y a plus, comme on dit, de petites équipes. La politique aimerait bien, mais ne peut pas en dire autant...

Patrick Turuvani

LA MÉTÉO DU JOUR



Hier à 13 heures

En Suisse

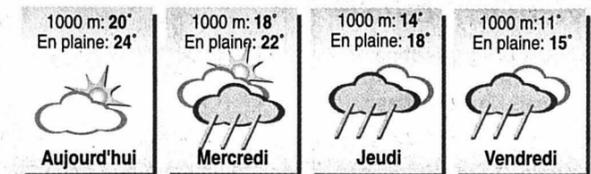
Bâle	peu nuageux	22°
Berne	peu nuageux	18°
Genève	beau	20°
Locarno	peu nuageux	24°
Sion	beau	23°
Zurich	beau	19°

En Europe

Berlin	très nuageux	19°
Lisbonne	beau	31°
Londres	très nuageux	27°
Madrid	beau	24°
Moscou	nuageux	20°
Paris	très nuageux	22°
Rome	pluie	25°

Dans le monde

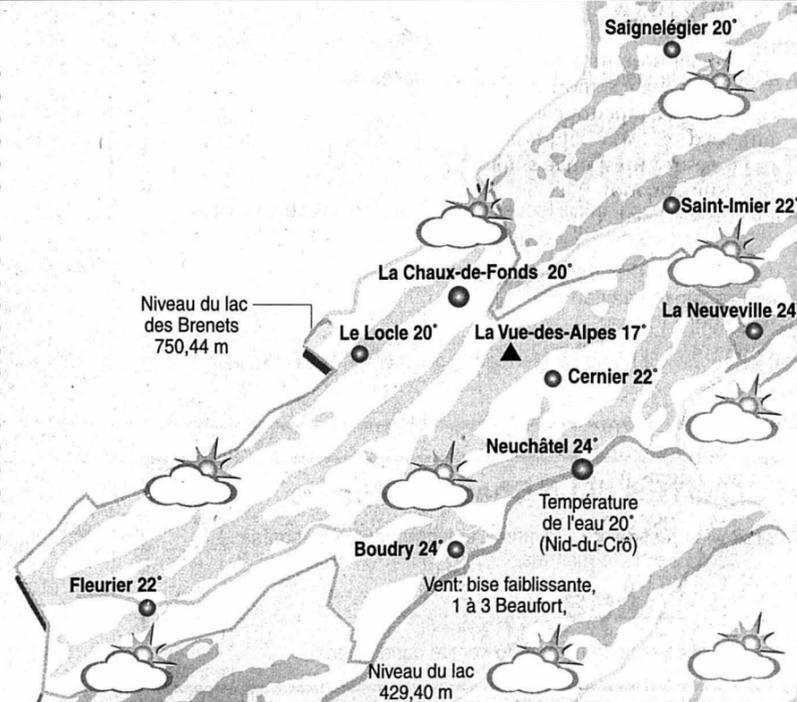
Bangkok	très nuageux	28°
Pékin	pluie	29°
Miami	très nuageux	28°
Sydney	beau	16°
Le Caire	beau	33°
Tokyo	beau	21°



Soleil Lever: 5h37 Coucher: 21h25
Lune Lever: 1h42 Coucher: 11h25

Mardi 15 juin
Bonne fête aux Guy
Ils sont nés à cette date:
Edvard Grieg, compositeur norvégien
Claude Brasseur, acteur français

Retrouvez la météo sur les sites
www.lexpress.ch
www.limpartial.ch
rubrique meteo



Soleil en sursis

Situation générale. Sans être divin, c'est le plus chaud et beau jour de la semaine. L'anticyclone s'efface gentiment du panorama. Ensuite, un front froid musclé doit traverser la région dès demain soir et le résultat promet d'être affligeant.

Prévisions pour la journée. Apollon est le maître des lieux, même s'il doit composer avec quelques formations nuageuses. Des cumulus sur les reliefs tout comme des nébuleux d'altitude sont les prémices du changement. Le mercure réalise un bon score avec 24 degrés en plaine.

Les prochains jours. De la grisaille à ne plus savoir qu'en faire, des averses à gogo et une forte baisse des températures.
Jean-François Rumley



20-21 août 2004

9^{ème} Défi international Val-de-Travers

coop

BCN

ENSA

asics

Samedi 21 août 2004

Défi 72km
Dénivellation 2000m

Relais 28 | 44km
Dénivellation 2000m

Marathon 42km
Dénivellation 800m

Semi-Marathon 21km
Dénivellation 400m



L'EXPRESS

L'Impartial

www.defi-vdt.ch

12km populaire

L'étape du Défi, course à pied • Départ 10h45



Nordic-Walking

Marche à pied exclusivement, 5 et 12km • Départ 11h15

Schaefer
SPORTS ET MODE LAUSANNE

Vendredi 20 août 2004

Défi Jeunesse

La course des Kids

Inscriptions et renseignements

Tourisme neuchâtelois-Val-de-Travers

Centre sportif régional • Clos-Pury 15 • CH-2108 Couvet

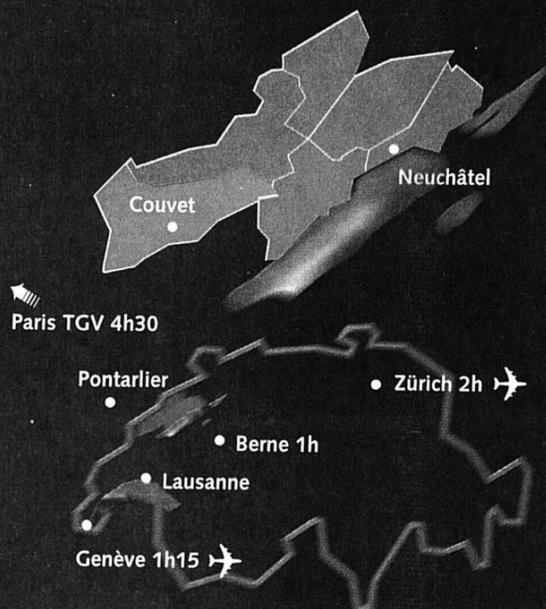
Tél.: ++41 (0)32 889 68 96 • Fax ++41 (0)32 889 62 90

info.vdt@ne.ch • www.neuchatel-tourisme.ch • info@defi-vdt.ch

Deutsch Infoline ++41 (0)32 863 38 13

Pays de Neuchâtel

Watch Valley



coop

BCN

ENSA

Sponsors Principaux

Le Défi Val-de-Travers vivra cet été sa 9ème édition. Gageons que cette session soit des plus réussies. En tous les cas, les membres du comité ont abattu un travail colossal pour apporter à cette manifestation sportive, encore plus de prestations et de nouveautés.

12km populaire. L'Etape du Défi est taillée pour les coureurs du Tour du Canton. Elle est du reste le reflet d'une des plus belles étapes de cette épreuve sportive. 12 kilomètres de pur plaisir.

Le Nordic-Walking vous permet de participer au Défi Val-de-Travers même si vous n'êtes pas forcément un(e) athlète. Le but est de se faire plaisir en marchant sur un merveilleux parcours. Libre à vous de vous mesurer au chronomètre!

Le Défi Val-de-Travers est non seulement la plus belle course du genre en Europe mais est aussi une grande et belle fête populaire. Alors, enflammez vos sens et vivez le Défi Val-de-Travers.

Extraordinaire soirée aventure Le Défi est une aventure à vivre et nous vous invitons à une aventure à voir et à partager vendredi soir à 21h à la patinoire.



Centre Sportif
Val-de-Travers

Pays de Neuchâtel
Watch Valley
SUISSE - SCHWEIZ - SWITZERLAND

HOTEL *** RESTAURANT
L'AIGLE
CHASSERON 1110
032 811 11 11

La Mobilière
Assurances & prévoyance
Agence générale
Fleurier • Le Locle

Courrier du Val-de-Travers

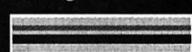
DULX
BIOKOSMA
SERVICE SPORTIF

Neuch.ch
Canton de Neuchâtel

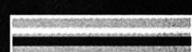
ASSURANCE MALADIE
COOP

www.defi-vdt.ch

Route goudronnée



Chemin blanc



Sentier



Boissons froides:
eau, isotonique,
thé du sportif.



Boissons chaudes:
thé, bouillon
non gras.



Fruits frais, secs,
céréales, sucre
de raisin, chocolat...



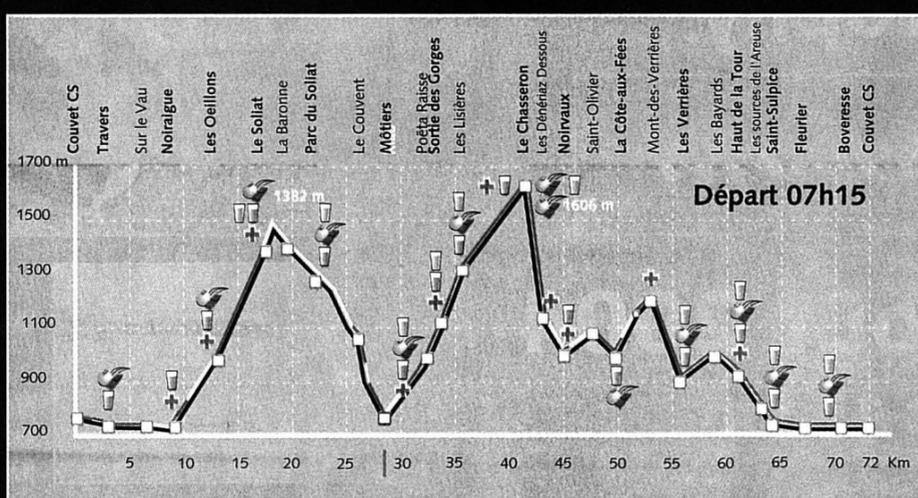
Poste sanitaire



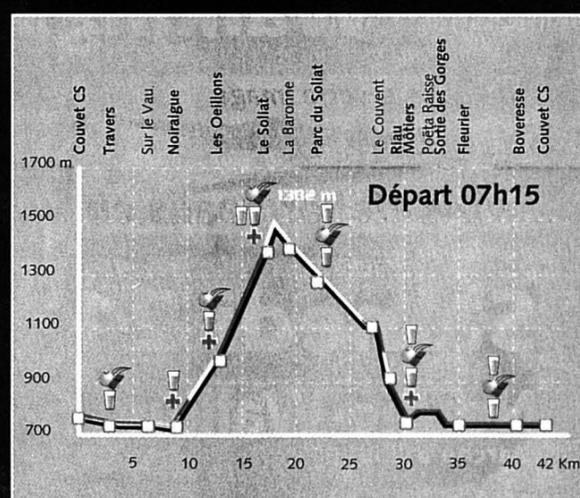
Relais et bifurcation
pour 42km. Temps de
passage: 11h30



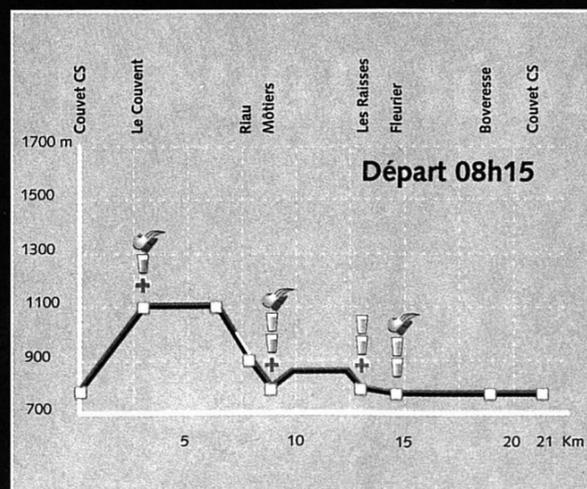
Défi International Val-de-Travers et Relais



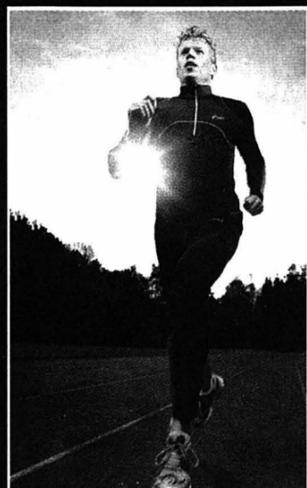
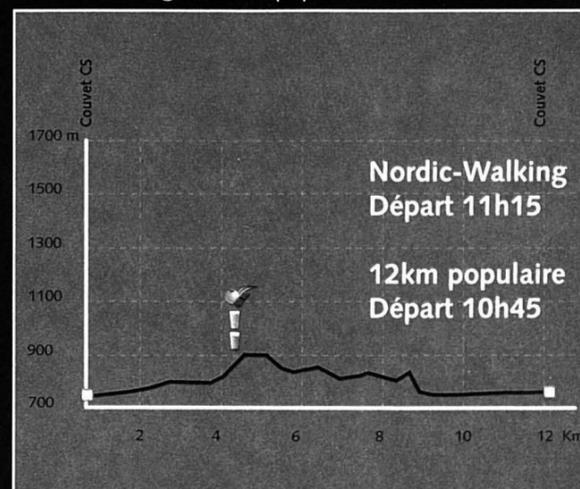
Marathon



Semi-Marathon



Nordic-Walking et 12km populaire



asics

L'EXPRESS

L'Impartial

DEFI
Val-de-Travers

Sponsors Officiels



Reproduit avec l'autorisation de Swisstopo (BA046119)

hôtel
palafitte

CH. LEUBA
FONDERIE D'ART
2108 Couvet
Tél. 032 863 12 46

Les Cafés
Esperanza



2^{ème} Walking Trophy

Un oeil sur votre image

www.ateliercrealis.ch

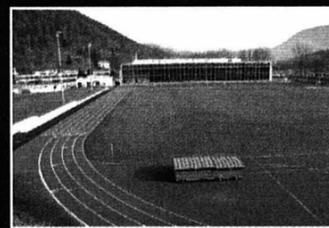
Schaefer
SPORTS ET MODE LAUSANNE



Samedi 21 août 2004

Nordic-Walking 5 et 12 km

Marche à pied



Une marche pour le plaisir ou le temps est pris en compte mais aucun classement officiel n'est établi. Départ 11h15. Prix souvenir à chaque participant.



Samedi 21 août 2004

12km populaire

L'étape du Défi • Course à pied

Inscription Nordic-Walking et 12km populaire:
CHF 25.- / €17.- chacune

Le Défi à la portée de tous !



Le Défi une aventure, une expérience.

Bienvenue au Défi Val-de-Travers.

Le plus beau Défi d'Europe dans les montagnes neuchâteloises. Le Défi est une course aux exigences très spéciales: une dénivelée de 2000 m pour 72 km en fait l'une des plus difficiles du monde (relais 281 44 km par équipe de deux possible). Le Marathon (42 km) présente un dénivelé de 800 m alors que le Semi-Marathon (21 km) en a 400. Nous proposons cette année, en plus des courses pré-citées, 2 épreuves de "Walking" sur 5 et 12 km ainsi qu'une étape populaire de 12 km.

IMPORTANT: Chaque participant est responsable de se préparer de manière adéquate à une épreuve sportive de cette envergure et de se présenter au départ en bonne santé. Un service de premiers secours sera mis en place le long du parcours, organisé conjointement par des médecins, le service des ambulances et les samaritains du Val-de-Travers. Les contrôleurs officiels pourront arrêter tout coureur présentant des signes de mauvaise santé. Chaque participant doit être en possession d'une assurance accident et maladie adéquate, à mentionner sur le bulletin d'inscription (avec si possible le nom de l'employeur), et doit également prévoir l'éventualité d'un transport en ambulance ou en hélicoptère. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de maladie, ainsi qu'en cas de vol, perte ou dommage matériel, envers les coureurs, les spectateurs ou des tiers. Pour le Semi-Marathon, Les parents des coureurs âgés de moins de 18 ans doivent signer le formulaire d'inscription, attestant ainsi que leur enfant court avec leur accord. En s'inscrivant et en participant, chaque concurrent renonce à toute prétention en responsabilité ou autre contre les organisateurs. Chacun doit porter secours à son camarade coureur, dans la mesure de ses compétences, en cas de nécessité.

Afin de renforcer l'efficacité du service sanitaire en cas de maladie ou d'accident avec perte de connaissance, nous vous demandons de noter au dos du dossard:

- Vos allergies (surtout à des médicaments).
- Les médicaments que vous prenez et un numéro de téléphone en cas d'urgence (personne à avertir et à qui demander d'éventuels renseignements sur votre santé).

Extraordinaire soirée AVENTURE: Venez vivre une merveilleuse soirée entièrement dédiée à l'aventure. Vendredi 20 août 04 à 21h au Centre sportif de Couvet. Entrée libre.

Règlement:

Conditions de participation: Age minimum pour le Défi, le Relais et le Marathon: 18 ans; Semi-Marathon, Nordic-Walking et Etape du Défi: Libre (avec l'accord des parents pour les mineurs). La manifestation aura lieu selon les règles de la F.S.A.

Catégories: Défi, Relais et Marathon: Hommes, Vétérans hommes, Dames, Vétérans, dames, Semi-Marathon: Hommes, Vétérans hommes, Juniors hommes (1988 à 1985), Dames, Vétérans dames, Juniors dames (1988 à 1985), Vétérans personnes nées en 1954 et plus âgées.

Inscriptions: Uniquement au moyen de la formule d'inscription officielle annexée, munie de la signature personnelle et celle du représentant légal pour les mineurs. L'inscription ne sera valable qu'après versement de la cotisation.

Délai: 9 août 2004

Les inscriptions sur place seront acceptées le vendredi 20 août entre 15h00 et 21h30 moyennant un supplément de CHF 15.- pour le Défi, le Relais et le Marathon et CHF 10.- pour le Semi-Marathon, le Walking et 12km populaire, montant perçu également si l'inscription est faite après le 9 août 2004.

Finance d'inscription:

Défi et Marathon: CHF 60.- / € 40.-
Semi-Marathon: CHF 35.- / € 25.-
Relais: CHF 100.- / € 66.-
Walking, 12km populaire: CHF 25.- / € 17.-

Le montant est à verser sur le CCP: 20-136-4, compte numéro: 66123 00 auprès de la Banque Cantonale Neuchâteloise. La finance comprend "souper/pasta party" du vendredi soir, accueil, vestiaires, 18 ravitaillements, postes sanitaires, service de sécurité, service de massages, prix souvenir, surprise des sponsors, envoi de la liste des résultats. En outre, participation à deux tirages au sort le samedi soir à 20h30.

Grand tirage au sort ouvert à tous les coureurs présents à la proclamation des résultats.

Prix aux vainqueurs:

Prix extraordinaires: Tirage au sort des dossards.
Départ: Défi, Relais et Marathon à 7h15, Semi-Marathon à 8h15, Nordic-Walking à 11h15, 12km populaire à 10h45.
Arrivée: Vestiaires et douches à disposition.
Ravitaillement: 18 postes officiels seront à disposition des coureurs qui trouveront: eau, thé, bouillon, cola, boissons isotonique, bars, vétérans, fruits secs et fraises.

Horaires des départs et bureau des courses:

Départ: Défi, Relais et Marathon à 7h15, Semi-Marathon à 8h15, Walking à 11h15, 12km populaire à 10h45.
Remise des dossards: Bureau des courses, le vendredi de 15h00 à 21h30 et le samedi de 5h00 à 11h00 sur présentation de la quittance de paiement.
Défi jeunesse: Vendredi dès 18h00. Remise des dossards au bureau des courses dès 14h00.

Relais

Départ: 7h15. Temps de passage: 11h30 au 28ème kilomètre soit un temps maximum de 4h15 pour le premier relais.
Équipe: Le relais se court par équipe de deux coureurs qui courent 28 et 44km individuellement. Passage du relais: Il se fera dans la zone réservée à cet effet au 28ème kilomètre par un toucher de main à main. Tout coureur qui partira sans avoir reçu ce signe distinctif sera éliminé. Prix: Les trois premières équipes de 2 catégories seront classées: Hommes, Femmes.

Nordic-Walking et 12km populaire

Catégories: Juniors D+H (1988 à 1985), Elite: D1 (1984 à 1975), Senior1 + D2 (1974 à 1965), S2 + D3 (1964 à 1955), V1 + D4 (1954 et plus) Incriptions: sur place dès samedi 7h aux bureaux des courses, au plus tard 15min. avant le départ. Finance d'inscription: CHF 25.- Départ: Walking 11h15, 12km populaire 10h45. Proclamation des résultats: Environ 20h30 Remise des dossards: Dès 18h00 le vendredi au bureau des courses du Centre sportif de Couvet.

Défi jeunesse

Catégories: (... à 1999), (1998 à 1997), (1996 à 1995), (1994 à 1993), (1992 à 1991), (1990 à 1989), (1988 à 1987), Filles et garçons Incriptions: Sur place aux bureaux des courses, au plus tard 30min. avant le départ. Lieu: Centre sportif de Couvet. Finance d'inscription: CHF 25.- Départ: Walking 11h15, 12km populaire 10h45. Proclamation des résultats: Environ 20h30 Remise des dossards: Dès 18h00 le vendredi au bureau des courses du Centre sportif de Couvet. Ravitaillement: A l'arrivée.

Autres prescriptions: Seul l'organisateur peut se réserver le droit d'interpréter le règlement. Chaque concurrent participe à ses frais ainsi qu'à ses risques et périls. En s'inscrivant, il s'engage à ne faire valoir en aucun cas des droits non prévus par le règlement. Si un concurrent ne prend pas le départ, le montant de son inscription est mis dans les comptes des frais d'organisation mais il réserve tout de même le programme. Le classement et peut demander par écrit d'obtenir le dossard qui lui était attribué. Toute modification ou tout complément apporté à ce règlement avant la course reste réservé à l'organisateur du Défi Val-de-Travers. Les points non prévus par ce règlement sont du ressort des responsables de la course.

Seul le texte en français de ce règlement fait référence.
Chaque participant reçoit 1 entrée gratuite à la piscine du Centre sportif de Couvet.

Die Défi Herausforderung Abenteuer und Erlebnis.

Willkommen zum Wettlauf "Défi Val-de-Travers".

Der schönste Wettkampf Europas in den Neuenburger Bergen. Der Wettlauf "Défi Val-de-Travers" ist ein Lauf mit ganz besonderen Anforderungen: ein Höhenunterschied von 2000 m auf 72 km macht ihn zu einem der weltweit schwierigsten Läufe (Staffel 281 44 km für 2-er Teams möglich). Beim Marathon (42 km) ist ein Höhenunterschied von 800 m zu bewältigen, beim Halbmarathon (21 km) sind es 400 m. In diesem Jahr bieten wir, zusätzlich zu den vorgenannten Wettläufen, auch 2 "Walking"-Wettkämpfe über 5 und 12 km sowie eine 12km Populär-Etappe.

WICHTIGER HINWEIS: Jeder Teilnehmer sollte sich für einen sportlichen Wettkampf dieses Ausmaßes angemessen vorbereiten und den Lauf gesund antreten. Erste Hilfe wird entlang der Strecke durch ein Team aus Ärzten, dem Rettungsdienst und den Samaritern von Val-de-Travers sichergestellt. Die offiziellen Kontrolleure können jeden Läufer anhalten, an dem sie Anzeichen eines schlechten Gesundheitszustands bemerken. Jeder Teilnehmer muss über eine angemessene Unfall- und Krankenversicherung verfügen, die auf dem Anmeldeformular anzugeben ist (wenn möglich mit Namen des Arbeitgebers), auch für einen möglichen Transport im Rettungswagen oder im Hubschrauber muss Vorsorge getroffen sein. Die Veranstalter übernehmen gegenüber den Läufern, den Zuschauern oder Dritten keinerlei Haftung für den Unfall- oder Krankheitsfall, für Diebstahl, Verluste oder Sachschäden. Beim Halbmarathon müssen die Eltern von Teilnehmern unter 18 Jahren mit ihrer Unterschrift auf dem Anmeldeformular bestätigen, dass sie mit der Teilnahme ihres Kindes einverstanden sind. Mit der Anmeldung und der Teilnahme verzichtet jeder Teilnehmer auf jeden Haftungs- oder sonstigen Anspruch gegen die Veranstalter. Jeder Teilnehmer hat seinen Laufkameraden im Bedarfsfall im Rahmen seiner Möglichkeiten zu helfen. Damit der Sanitätsdienst im Krankheitsfall oder im Falle eines Unfalls, bei dem das Opfer das Bewusstsein verliert, effizient helfen kann, bitten wir Sie, auf ihrer Startnummer folgende Angaben zu vermerken:

- Ihre Allergien (insbesondere gegen Medikamente),
- Medikamente, die Sie einnehmen, sowie ggf. eine Telefonnummer für den Notfall (Person, die zu benachrichtigen ist, und die ggf. Angaben über Ihre Gesundheit machen kann)

Sonderveranstaltung Abenteuerabend: Erleben Sie einen Abend, der ganz dem Abenteuer gewidmet ist. Freitag, 20. August 04 um 21 Uhr im Sportzentrum Couvet. Eintritt frei.

Regeln und Bestimmungen:

Teilnahmebedingungen: Mindestalter für den Wettlauf "Défi", den Staffellauf, den Marathon: 18 Jahre; Halbmarathon, Walking und Sprintetappe: keine Altersbegrenzung (Teilnahme von Minderjährigen nur mit Zustimmung der Eltern). Veteranen: Jahrgang 1953 oder älter.

Kategorien: Défi, Staffel und Marathon: Männer, Veteran Männer, Damen, Veteran Damen. Halbmarathon: Männer, Veteran Männer, Junior Männer (1988 - 1985), Damen, Veteran Damen, Junior Damen (1988 - 1985); Veteranen: Personen die Jahrgang 1954 oder älter sind.

Anmeldung: Nur mit dem offiziellen Anmeldeformular im Anhang, das persönlich und, bei minderjährigen Teilnehmern, vom gesetzlichen Vertreter zu unterschreiben ist. Die Anmeldung gilt erst nach Bezahlung der Teilnahmegebühr.

Anmeldefrist: 9. August 2004

Die Anmeldung vor Ort ist am Freitag, den 20. August zwischen 15.00 und 21.30 Uhr gegen Zahlung eines Aufpreises von 15.- sfr. für den Wettlauf "Défi", den Staffellauf und den Marathon, und von 10.- sfr. für den Halbmarathon, das Walking und 12km Populär möglich, dieser Betrag wird auch fällig, wenn die Anmeldung nach dem 9. August 2004 erfolgt.

Der Betrag ist auf das Postcheckkonto 20-136-4 zu zahlen, Konto-Nr. 66123 00 bei der Banque Cantonale Neuchâteloise. Finanziert werden damit die "Pasta Party" am Freitag Abend, die Begrüßung, die Umkleiden, 18 Verpflegungsstellen, Sanitätsposten, Sicherheitsdienst, Massageservice, Erinnerungspreise, Überraschung für die Sponsoren, Versand der Rangliste, Preis Teilnahme an der Verlosung am Samstag Abend um 20.30 Uhr.

Große Verlosung für alle Teilnehmer, die an der Bekanntgabe der Ergebnisse teilnehmen.

Anmeldegebühren:

Défi und Marathon: CHF 60.- / € 40.-
Halbmarathon: CHF 35.- / € 25.-
Staffel: CHF 100.- / € 66.-
12km Populär/Walking: CHF 25.- / € 17.-

Preis für die Gewinner:

Sonderpreise für die 3 Ersten jeder Klasse.
Sonderpreise: Verlosung mit den Startnummern.
Start: Wettlauf "Défi", Staffellauf und Marathon um 7.15 Uhr, Halbmarathon um 8.15 Uhr, Nordic-Walking um 11.15 Uhr, Sprintetappe um 10.45 Uhr.
Ziel: Umkleiden und Duschen stehen zur Verfügung.
Ausgabe der Startnummern: im "Défi"büro, am Freitag von 15.00 bis 21.30 Uhr und am Samstag von 5.30 Uhr bis 7.00 Uhr, auf Vorlage des Zahlungsbelegs.
Verpflegung: den Läufern stehen 18 offizielle Verpflegungsstellen zur Verfügung, an denen sie Wasser, Tee, Brühe, Cola, isotonische Getränke, Energiegel, Trockenfrüchte und frisches Obst bekommen können.

Staffellauf

Start: 7.15 Uhr 11.30 Uhr Passieren von Kilometerpunkt 28, d. h. Dauer maximal 4 Std. 15 für die erste Staffel.
Team: Bei Staffellauf gehen Teams mit 2 Läufern an den Start, die jeweils 28 und 44 km laufen. Übergabe: Die Übergabe erfolgt in dem dafür vorgesehenen Bereich an Kilometerpunkt 28 durch Handschlag. Ein Läufer, der ohne dieses Zeichen startet, wird disqualifiziert. Preis: Ausgezeichnet werden die drei ersten Teams der beiden Klassen: Männer und Frauen.

12km Populär und "Nordic-Walking"

Klassen: Junioren D+H (1988 bis 1985), Elite + D1 (1984 bis 1975), Senior1 + D2 (1974 bis 1965), S2 + D3 (1964 bis 1955), V1 + D4 (1954 und älter). Anmeldung: vor Ort ab Samstag, 7.00 Uhr in den "Défi"büros, spätestens 30 Min. vor dem Start. Startgebühr: 25.- sfr. Start: Walking 11.15 Uhr, 12km Populär 10.45 Uhr. Bekanntgabe der Ergebnisse: ca. 20.30 Uhr. Ausgabe der Startnummern: Freitag ab 18.00 Uhr im "Défi"büro im Sportzentrum Couvet (letzte Frist: 15 Min. vor dem Start).

Jugend Défi

Klassen: (... bis 1999), (1998 bis 1997), (1996 bis 1995), (1994 bis 1993), (1992 bis 1991), (1990 bis 1989), (1988 bis 1987), Mädchen und Jungen. Anmeldung: Vor Ort in den "Défi"büros, spätestens 30 Minuten vor dem Start. Ort: Sportzentrum Couvet. Startgebühr: 10.- sfr. Preise für die Sieger: die 3 Ersten jeder Klasse. Erinnerungspreis für jeden Läufer.
Bekanntgabe der Ergebnisse: ca. 20.15 Uhr. Start: für die Klasse Animation (bis 1999) ab 18.00 Uhr. Ziel: Umkleiden und Duschen. Ausgabe der Startnummern: ab 14.00 Uhr im "Défi"büro im Sportzentrum Couvet. Verpflegung: am Ziel.

Sonstige Vorschriften: Die Auslegung des "Défi"Reglements ist allein dem Veranstalter vorbehalten. Jeder Läufer nimmt auf eigene Kosten und Gefahren teil. Er verpflichtet sich mit der Anmeldung, keinesfalls Ansprüche geltend zu machen, die im Reglement nicht vorgesehen sind. Tritt ein Teilnehmer nicht an, wird seine Teilnahmegebühr für die Organisationskosten einbehalten; er erhält jedoch das Programm und die Rangliste, und er kann sich die ihm zugewiesene Startnummer auf schriftlichen Antrag zusenden lassen. Jede Änderung oder Ergänzung des vorliegenden Reglements vor dem Lauf bleibt dem Veranstalter des Wettlaufs von Val-de-Travers vorbehalten. In dem vorliegenden "Défi"Reglement nicht vorgesehene Punkte fallen in den Zuständigkeitsbereich der "Défi"verantwortlichen.

Als Referenz gilt allein der französische Text des "Défi"Reglements.
Jeder Teilnehmer erhält eine Freikarte für das Schwimmbad im Sportzentrum Couvet.

The Défi Challenge Experience the Adventure !

Welcome to the Défi Val-de-Travers.

The "Défi" is a race with special demands: Prepared grounds of 2000m for 72 km making it the most difficult race in the world (Relay-race of 28144 km in groups of two possible). The Marathon (42km) is presented with a prepared ground of 800m whereas the Semi-Marathon (21km) is of 400m. Plus this year we propose pre-arranged races, two 5km and 12 km "Walking" tests along with a Sprint of 12 km for everybody.

IMPORTANT: Each participant is responsible for a correct physical and mental preparation before such a challenging event. A Red Cross service (organised by doctors) including ambulances and samaritans from Val de Travers will be at your service throughout the race. Official supervisors may stop any participant showing any health weaknesses. Each runner must have a health insurance which covers accidents and the name of the insurance company should be mentioned in the questionnaire. The insurance must cover eventual transport by ambulance and helicopter. The Organising Committee will not accept any responsibility in case of accidents or failure due to health. This also applies in case of theft, loss or damage to material concerning all participants or spectators. All under 18 runners in the Semi-Marathon must have their questionnaire filled in and endorsed by parents or guardians giving their permission. By taking part in this race all competitors waive to any claims or complaints against the Organising Committee. Each runner must be ready to help his/her fellow runners in his/her possible way in case of difficulty during the race. For a safe and efficient sanitary care in case of accidents or illnesses, please note down on the number card (shirt number) the following information:

- Allergies (specially to any medication)
- The names of any medicine you take including a telephone number of a person to get in touch with in case of an emergency. This person should be able to give information concerning your health.

ADVENTURE: A great evening ADVENTURE! Come and experience a fantastic evening completely dedicated to this big event on Friday 20th August 04 at 9pm at the Sports Centre of Couvet. Entry free.

Rules and Regulations:

Conditions required to participate: The minimum age for the "Challenge", the Relay-run and the Marathon is 18 years. The Semi-Marathon, the "Nordic-Walking" and the Relay laps. For all ages (with the permission of parents for the under-aged) This event will be held under the rules of the F.S.A.

Categories: Défi, Relay and Marathon: Men, Veteran Men, Women, Veteran Women, Semi-Marathon: Men, Veteran Men, Junior Men (1988 - 1985), Women, Veteran Women, Junior Women (1988 - 1985); Veterans: Persons born in or before 1954.

To enter the race : Only by official entry forms, herewith enclosed, bearing the signature of the participant and that of parents for the under-aged. The entry forms will only be valid at the payment of the required fee. All participants must adhere to the dead-line which is 9th August 2004. Entry forms filled on the spot will be accepted on Friday 20th August from 3 pm to 9.30 pm. The last minute forms will be charged with an extra sum of 15 Swiss Francs for the "Challenge", 10 SF for the Semi-Marathon, the "Walking" and the Relay-run. This extra charge is also applicable for entry forms given in after the dead-line date (9th August 2004).

The fees :

Défi and Marathon: CHF 60.- / € 40.-
Semi-Marathon: CHF 35.- / € 25.-
Relay: CHF 100.- / € 66.-
12km: CHF 25.- / € 17.-

This fee will be paid to the account CCP: 20-136-4 no. 66123, Banque Cantonale Neuchâteloise. The fee includes: The dinner at the "pasta party" on Friday evening, the reception of the participants, the changing-rooms, 18 refreshment posts, Red Cross posts, the security service, the sports massage service, the souvenir prizes, gifts from sponsors, the result lists, plus two draws on Saturday evening at 8.30 pm. All participants can take part in a big draw at the announcement of the results.

Winner's prizes: Special prizes for the 1st, 2nd and the 3rd of each race. There will also be a special draw of the number cards (shirt numbers).

Starting times : The "Défi", the Relay-run and the Marathon at 7.15 am, the Semi-Marathon at 8.15 am, the "Nordic-Walking" at 11.15 am and the Relay laps at 10.45 am. Changing rooms and showers are at disposal of runners at the end of the races. The shirt numbers (number cards) will be given out on Friday from 5.30 am to 7 am. The proof of payment must be shown. Refreshments: 18 official refreshment posts will be available for the runners with water, tea, soupe, coke, energising drinks and cereal bars plus fresh and dried fruits.

Relay

Starting time: 7.15 am. The duration of the course: 28 km by 11.30 am giving a maximum time of 4 hours 15 minutes for the 1st Relay Groups: The Relay is run by groups of two runners who will run 28 and 44km individually. The passage (the relay point) of the Relay is done at a zone specially reserved at the 28th kilometer by "hand to hand" touch. Any runner who would leave without this distinct sign will be disqualified. Prizes: The first three groups of the 2 categories will be on the winning list: men and women.

The Relay laps and the "Walking"

Catégories: Girls and Boys (1988-1985), Choice Athletes (pace setters) + Ladies 1 (1984-1975), Senior 1 + Ladies 2 (1974-1965), Senior 2 + Ladies3 (1964-1955) and Elderly Athletes 1 + Ladies 4 (1954 +) To take part: On the spot, Saturday from 7 am at the counter (race office) at least 30 minutes before the race. Starting times: "Walking": 2 pm, Relay laps: 5 pm. The announcement of the results: Around 8.30 pm. The "shirt numbers" will be given out on Friday from 6 pm at the race office of the Sports Centre of Couvet: at least 15 mins before the start.

The Youth Défi

Catégories: (Categories (...to 1999), (1998to 1997), (1996 to 1995), (1994 to 1993), (1992 to 1991), (1990 to 1989), (1988 to 1987) Boys and Girls To enter the race: On the spot at the race office, at least 30 minutes before the race. Place: Sports Center of Couvet. Prizes: The first three in each race will receive a prize plus a souvenir prize for all runners. The announcement of the results: At about 8.15 pm. From 6 pm a Fun race for kids (... 1999) The "shirt numbers" will be given out from 2 pm at the race office at the Sports Center of Couvet. Refreshments at the end of the race.

Other rules and regulations: Only the Organising Committee reserve the right to explain the event rules. Each participant takes part in the race at his own expenses, risks and perils. In taking part, each runner is expected to abide to the governing rules of the race. If for any reason a participant should cancel his participation, his fee will be added to the expenses of the race and he/she will not be reimbursed. Nevertheless, he/she will receive his programme, the result list and could eventually ask for his "shirt number". Only the Organising Committee of Val-de-Travers reserve the right to modify or add any complementary conditions to the rules before race. The Organising Committee is responsible for any points not covered by rules. This is only in reference to the text in french.

Only the French text of these rules and regulations is binding.
Every runner receive a free entrance for the swimming pool of the Centre sportif, Couvet.

Bulletin d'inscription

Pour vous inscrire au 9ème Défi Val-de-Travers, au Relais, au 6ème Défi jeunesse au marathon, semi-marathon, à l'étape du Défi au Nordic-Walking, renvoyez simplement ce coupon dûment rempli à l'adresse suivante:
Défi Val-de-Travers CP 129 CH-2114 Fleurier/NE.
Votre inscription sera prise en compte à réception du paiement. Merci d'utiliser le bulletin de versement ci-joint. Dernier délai d'inscription: 9 août 2004.

Pour les inscriptions de l'étranger: Paiement de la finance d'inscription par eurochèque, éventuellement par chèque ou au moyen d'un Postcash international ou encore d'un virement bancaire sur notre compte **No 661.23.00 Banque Cantonale Neuchâteloise** CH-2001 Neuchâtel. Le paiement pour le **Défi jeunesse** doit être effectué sur place et non avec le bulletin de versement.

A remplir en gros caractères S.V.P.

Madame Monsieur Année de naissance: _____

Nom / Prénom: _____

Rue: _____

NPA: _____ Localité: _____

Nom et prénom du second relayeur: _____

Parcours: 72km CHF 60.- / € 40.- 28 | 44km CHF 100.- / € 66.- 42km CHF 60.- / € 40.-
 21km CHF 35.- / € 25.- Défi jeunesse CHF 10.- / € 6.60 12km populaire CHF 25.- / € 17.-
 Nordic-Walking CHF 25.- / € 17.-

Vendredi: Pasta-Party (gratit excepté Défi jeunesse) oui non

Assurance accidents: _____

Assurance maladie: _____

Nom de l'employeur: _____

Signature: _____

Coupon à détacher et à envoyer à l'adresse suivante:

Défi et Marathon Val-de-Travers Fax
Case postale 129 CH - 2114 Fleurier/NE **++41 (0)32 889 62 90**

INFO SMS

Suivez l'évolution de la course sur votre portable en temps réel.

Un service SMS qui vous informe en tout temps sur les différentes évolutions de la compétition.

Recevez les dernières infos en envoyant un message aux numéros:

939 START DEFI NEWS (0.40/message)

939 DEFI METEO (0.60/message)



Vendredi 20 août

Défi Jeunesse

La course des Kids

Départ	Catégorie	Année	Distance
18h00	Animation Filles et garçons	... - 1999	740m
18h15	Filles D Garçons D	1998 - 1997	1250m
18h30	Filles C Garçons C	1996 - 1995	1650m
18h45	Filles B Garçons B	1994 - 1993	2500m
19h05	Filles A Garçons A	1992 - 1991	2500m
19h20	Cadettes B Cadets B	1990 - 1989	3250m
19h20	Cadettes A Cadets A	1988 - 1987	3250m

Inscriptions et dossards par bulletin d'inscription ci-joint ou au Centre sportif de Couvet dès 14h30 Incriptions tardives jusqu'à 30 minutes avant le départ de la catégorie Vestiaires et douches au Centre sportif Assurance à la charge de chaque participant Vol l'organisateur décline toute responsabilité Résultats au Centre sportif dès 20h00 Finance d'inscription CHF 10.- prix souvenir pour tous, prix spécial aux trois premiers de chaque catégorie

